● POUR PAYER MOINS D'IMPOTS, ENRICHISSEZ-VOUS ! – Pages 8 et 9

LE MONDE diplomatique

N° 414 - 35e année — SEPTEMBRE 1988

32 pages - 15 F

Algérie : 6 DA; Antilles fr., Réunion : 19,00 F; Belgique : 95 FB; Canada : 2,75 $ C; C.-d'Iv. : 1 170 F CFA; Espagne : 300 P; E.-U. : 2,75 $ US; Gr.-Bret. : 1,30 £; Irlande : 1,70 £; Italie : 3 500 lires; Maroc : 15,50 dir.; P.-Bas : 5,00 Fl.; Sénég. : 900 F CFA; Suisse : 3,80 FS; Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 22

Publication mensuelle -- 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles

(Pages 5 à 7.)

UNE CERTAINE IDÉE DE L'EUROPE

Ambition

Par CLAUDE JULIEN

UN signal fort clair fut donné l'an dernier par l'Union soviétique lorsqu'elle *commença à rembourser ses* dettes à l'égard des Nations unies. Près de trente ans plus tôt, elle avait refusé de participer au financement de la mission des « casques bleus » dans l'ancien Congo belge, car elle y voyait une manifestation de l'« impérialisme » occidental. En décidant de payer ses arriérés, Moscou amorçait le virage diplomatique qui devait nécessairement accompagner sa volonté de réformes à l'intérieur, et s'offrait du même coup la possibilité de faire appel aux « forces de paix » de l'ONU – en Afghanistan par exemple.

L'effort entrepris pour revigorer une économie sclérosée ne peut porter ses fruits sans un allégement des charges militaires. Il requiert aussi une nouvelle approche des réalités mondiales dans le double but de limiter des engagements extérieurs excessifs et d'accéder aux capitaux et aux technologies dont dispose l'Occident. L'accord Reagan-Gorbatchev de décembre dernier sur les missiles nucléaires à portée intermédiaire n'entraîne que de bien modestes économies (1). Des coupes budgétaires franches ne peuvent être obtenues que par une importante réduction des armements stratégiques et conventionnels. Or cette étape passe inéluctablement par la solution des conflits régionaux : évacuation des troupes soviétiques d'Afghanistan, règlements pacifiques amorcés entre l'Irak et l'Iran *(voir, page 4, l'article d'Ahmad Salamatian)*, en Namibie, au Cambodge *(voir, page 3, les articles de Philippe Devillers et Claire Brisset)*, au Sahara occidental...

Des accidents de parcours restent toujours possibles, mais il n'empêche que l'élimination progressive des obstacles ouvre aux relations internationales un cours nouveau. Depuis quarante ans, à travers « guerre froide », « détente » ou regain de tension, l'Europe, beaucoup trop préoccupée d'elle-même, pouvait se féliciter de vivre en paix. C'était oublier que les Deux Grands préféraient s'affronter, dans le tiers-monde, par petits pays interposés. Ce qui ne les empêchait pas d'accumuler simultanément, au-delà de toute raison, des engins de mort de plus en plus sophistiqués et onéreux, permettant de faire sauter plusieurs fois la planète. Les puissances ont tardé à comprendre que la guerre et la paix ne se jouaient pas selon deux axes plus ou moins autonomes – l'un Est-Ouest, l'autre Nord-Sud – mais au cœur d'une seule et même relation triangulaire Est-Ouest-Sud. Le règlement en vue de certains conflits régionaux offre une chance exceptionnelle de changer radicalement les rapports entre le monde capitaliste et le monde communiste.

L'EUROPE saura-t-elle saisir cette opportunité ? Par lui-même, le grand marché unique de 1993 ne suffira certes pas à lui en donner les moyens. Ou bien elle se crispe sur ses graves difficultés économiques, qu'elle espère atténuer en abolissant les frontières intérieures. Ou bien elle ose porter *loin son regard et se donne des objectifs* d'une plus grande ampleur, à la fois stratégiques et politiques. Jusqu'à présent, elle a eu la faiblesse d'abandonner aux deux superpuissances le soin de ramener à un seuil tolérable les arsenaux accumulés de part et d'autre, alors même qu'ils visent son propre territoire. Voudrait-elle ignorer qu'elle a tout intérêt à jouer un rôle déterminant pour favoriser un véritable désarmement ? Renonçant au rôle d'acteur, se résignerait-elle à contempler passivement une histoire qui se ferait sans elle ? Croit-elle pouvoir laisser à d'autres le souci de résorber les foyers de violence qui depuis trop longtemps ensanglantent la planète ?



Vladimir Velickovic

En tant que Communauté, mais aussi par certains des pays qui la composent, l'Europe dispose de nombreux atouts pour intervenir utilement dans la crise du Golfe, entre l'Afrique du Sud et les anciennes colonies portugaises, au Cambodge où reste vive une empreinte française, au Maghreb où s'estompent d'anciens contentieux *(voir, pages 5 à 7, l'article de Sophie Bessis)*, en Amérique centrale. Elle peut, non sans une morbide complaisance, s'user les nerfs en de laborieuses tractations sur les arides dossiers – budgétaires, fiscaux, techniques – qui doivent être réglés à bref délai pour que le grand marché unique devienne réalité. Elle peut aussi trouver, dans une ambition qui la dépasse, une raison supplémentaire de surmonter ses contradictions internes pour contribuer à l'éclosion d'un nouvel équilibre mondial.

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir « Le prix des armes », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

Dans la jungle du grand marché

Par BERNARD CASSEN

LE ton était à l'euphorie aux lendemains du Conseil européen de Hanovre en juin dernier, qui couronnait six mois de présidence allemande à la CEE : *« Un miracle »* (Mme Simone Veil). *« On en avait plus fait en six mois qu'en dix ans »* (M. Jacques Delors, président de la Commission). Et si, à cet état de grâce, allait succéder un état de choc, quand les opinions nationales prendraient conscience que « 1993 » pourrait se traduire pour elles par une véritable *« purge darwinienne* (1) ? »

Comment, par exemple, le corps électoral français, qui au printemps dernier avait cru choisir souverainement en faveur du *« mieux disant social »* incarné par M. Mitterrand, acceptera-t-il que la dynamique enclenchée par l'Acte unique mène tout droit chacun des Douze, sauf hypothétique et urgente correction de trajectoire, vers un type de société que ni M. Chirac ni M. Léotard, éclairés par leur bref passage au pouvoir, n'oseraient même suggérer : la concrétisation de l'idéologie ultralibérale du reaganisme et du thatchérisme du début des années 80.

Procès d'intention, diront certains. Car on peut faire valoir les décisions du Conseil européen de février. Il avait stabilisé les dépenses agricoles de la CEE à un niveau (27,5 milliards d'ECU (2)) permettant de sauvegarder les intérêts vitaux des agriculteurs allemands et français ; il avait pratiquement doublé (de 7 milliards d'ECU en 1987 à 13 milliards en 1992) l'enveloppe des fonds structurels destinés à corriger les disparités régionales au sein des Douze. Et, à Hanovre, les chefs d'Etat et de gouvernement ne viennent-ils pas de donner un coup d'envoi, certes timide, à la réflexion sur l'Europe sociale ?

Mais que pèsent ces décisions face à l'acte *réellement inaugural qu'a été*, le 13 juin dernier, l'adoption, par les douze ministres des finances, de la directive sur la libération totale des mouvements de capitaux au sein de la CEE à compter du 1er juillet 1990 (l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande disposant d'un sursis jusqu'à la fin de 1992) ? Bientôt, tout ressortissant de la Communauté pourra donc ouvrir un compte en banque dans un pays membre autre que le sien, acquérir des titres étrangers, etc. Une grande victoire pour l'épargnant européen, et bruyamment présentée comme telle...

Ce qui est moins claironné, c'est qu'une telle mesure va entraîner *« une course aux paradis fiscaux pour les produits d'épargne »*, comme l'écrivent Michel Albert et Jean Boissonnat dans un ouvrage qui tient du pavé dans la mare. En soumettant la fiscalité de chaque Etat à un référendum quotidien des détenteurs de (gros) revenus, la libération des mouvements de capitaux, poursuivent nos deux auteurs, va déboucher sur une aggravation des inégalités : *« La logique de la concurrence des fiscalités souveraines entre Etats européens aboutira à favoriser l'évasion fiscale dans des proportions telles qu'elle équivaudra à exonérer d'impôt sur le revenu la grande majorité des produits du capital, à commencer par les gros portefeuilles. Les charges que les revenus du capital ne paieront pas, il faudra bien les transférer sur les revenus du travail. Ce n'est pas tout.*

(Lire la suite page 10.)

(1) Formule de Michel Albert et Jean Boissonnat, dans *Crise, Krach, Boom*, Le Seuil, Paris, juin 1988, 251 pages, 89 F.

(2) 1 ECU = 7 F environ.

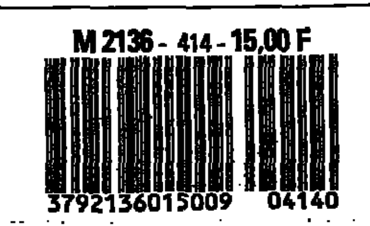
DANS CE NUMÉRO : Un nouveau cours

Les relations internationales sont en train de prendre un nouveau cours, les Nations unies retrouvent leur crédit : c'est le moment, pour l'Europe, de relancer le débat démocratique dans la concertation mondiale, écrit Claude Julien (pages 1 et 10). Mais de quelle Europe s'agit-il ? L'Acte unique engage la CEE dans les ornières du libéralisme, source de nouvelles inégalités, alors qu'une ambition plus élevée devrait l'inciter à conforter chez elle la démocratie.

TOUJOURS L'ILLUSION

Faut-il rappeler où conduisit, il y a cinquante ans, la démission des démocraties européennes *(« Munich ou l'illusion de la paix », page 28)* ? Bernard Cassen dénonce une autre illusion aujourd'hui, qui risque d'emporter les Européens dans la *« jungle du marché unique » (pages 1, 10 et 11)*. Tandis que persistent de criantes inégalités : *« Pour payer moins d'impôts, enrichissez-vous ! » (pages 8 et 9)*.

L'enquête de Serge Halimi sur *« les pauvres en Californie » (pages 14 et 15)* achèverait de discréditer, s'il en était besoin, l'idéologie néolibérale de l'administration Reagan. Triste bilan, que compliquent les effets d'une rivalité économique et financière non maîtrisée avec le Japon *(voir pages 12 et 13 l'article de Jacques Decornoy)*.



PROCHES DÉNOUEMENTS

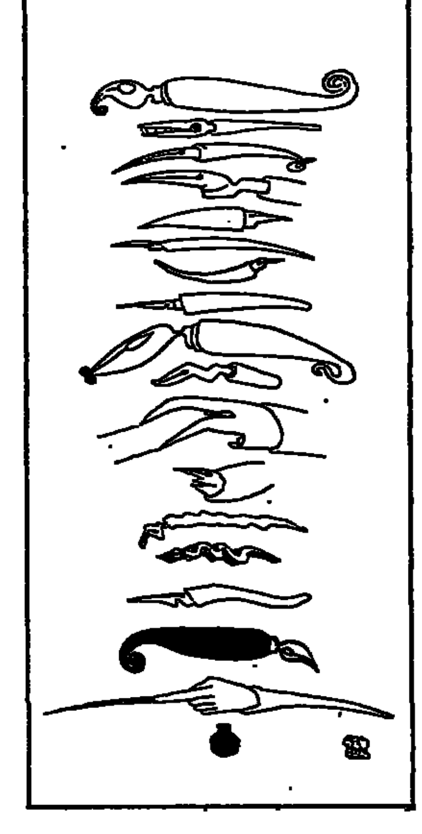
Sous l'effet de la crise économique, Moscou et Washington s'entendent désormais pour tenter de résoudre des conflits régionaux qu'ils n'avaient pas peu contribué à entretenir. La Chine entend y participer, elle aussi, au *Cambodge*, où se dessine enfin *un espoir de paix (page 3)* ; tandis que l'imbroglio de la situation au Proche-Orient assombrit les perspectives de la *négociation entre l'Iran et l'Irak (page 4)*. Mais, déjà, l'amorce d'un règlement au Sahara occidental voit *le Grand Maghreb*, porté par son vieux rêve d'unité, *s'acheminer vers les retrouvailles (lire pages 5 à 7 l'article de Sophie Bessis.)*

JEUX MÊLÉS

Même si la Corée du Nord ne participe pas aux Jeux de Séoul, la grande compétition olympique s'ouvre cette année dans un climat d'euphorie politique : c'est l'occasion d'autres enchères, où l'on voit ressurgir l'appétit des milieux d'affaires, et les traditionnelles inégalités entre le Nord et le Sud *(« La grande mêlée des Jeux olympiques », pages 17 à 20)*. A cette occasion, Philippe Pons est allé chercher dans la petite ville d'*Andong* les restes du *passé coréen (pages 22 et 23)*. L'écrivain philippin Francisco Sionil José parle, lui d'une autre Asie où se poursuit *le combat contre l'injustice (pages 24 et 25)*.

Voir le sommaire détaillé page 32.

COURRIER DES LECTEURS



La diplomatie de Jean-Paul II

Un lecteur polonais, M. Jozef Balcerek, de Varsovie, nous fait part de sa réaction à l'article de Peter Hebblethwaite paru dans le dossier sur la diplomatie de Jean-Paul II (le Monde diplomatique, *mai 1988).*

(...) M. Peter Hebblethwaite nous présente la nation polonaise comme inculte et fanatique, imbue d'un romantisme démodé et prête à servir d'instrument à un pape ambitieux, visant la domination de la chrétienté sur une humanité qu'elle devrait servir. *« Déjà, en 1849, le poète polonais Juliusz Slowacki avait prédit qu'au vingtième siècle, un pape, polonais lui aussi, étendrait au monde entier le pouvoir de l'Eglise par ses seules armes spirituelles. »*

La nation polonaise poursuit une lutte désespérée pour sa survie. L'une des manifestations les plus dramatiques de notre déclin est la fuite des cerveaux et l'exode de la jeunesse vers l'étranger, qui n'en veut plus, même au plus vil prix. Les humiliations que subissent nos compatriotes sont, pour les Polonais décidés à lutter chez eux jusqu'au bout pour leur survie, une source de souffrance, de doute et de désespoir. Il est donc facile de s'acharner sur la victime et même d'en faire un bourreau aux desseins machiavéliques. Et il pouvait sembler que, dans de telles circonstances, la sollicitude d'un pape polonais à l'égard de son peuple d'origine ne susciterait que solidarité et compassion.

A l'encontre des affirmations de M. Peter Hebblethwaite, le peuple polonais qui, dans sa grande majorité, se solidarise avec « son » pape, n'a pas le sentiment que l'Ostpolitik de Jean-Paul II vise la confrontation avec M. Gorbatchev, dans l'intérêt des éléments conservateurs aux Etats-Unis. Tout au contraire, c'est avec espoir qu'il observe les changements entrepris par M. Gorbatchev. Cependant, à croire M. Peter Hebblethwaite, toute modification d'attitude chez le pape est à exclure... *« tant est profond son anticommunisme, enraciné dans sa conscience de chrétien et de Polonais ».*

La visite du primat de Pologne en URSS, à l'occasion du millénaire du baptême de la Russie, apporte un apaisement notable dans les relations mutuelles entre la Pologne et l'URSS, que les Polonais, dans leur grande majorité, ont pleinement apprécié. Le grand dessein de Jean-Paul II d'être invité en URSS n'est-il pas une preuve de ce souci d'apaisement et de compréhension mutuelle ? Et n'est-il pas naturel qu'il ne puisse envisager un séjour en URSS sans penser aux catholiques de Lituanie, de Lettonie, de Biélorussie, du Kazakhstan et d'Ukraine, surtout à un moment où la liberté religieuse semble être petit à petit restaurée ? Tous ces faits démontrent que l'Eglise de Jean-Paul II change et que son attitude n'est pas aussi obstinée que le suggère M. Hebblethwaite (...).

A en croire M. Hebblethwaite, Jean-Paul II s'opposerait à la lutte des peuples pour leur libération et soutiendrait les dictatures dans le tiers-monde (Marcos aux Philippines et Pinochet au Chili), tandis qu'il prêcherait la lutte des peuples pour la liberté et contre les dictatures uniquement dans les pays communistes. Et cette attitude, pour le moins ambiguë, serait due à ce qu'*« il déteste le marxisme de façon viscérale »*. De là viendrait son anticommunisme virulent et aveugle, plus aveugle même que celui de M. Reagan, dont M. Hebblethwaite fait l'éloge : *« ... M. Reagan ne parle plus de l'URSS comme de l'empire du mal »*.

Le pape polonais est en outre borné car – comme le soutient M. Hebblethwaite – à ses yeux *« ... le marxisme est un bloc sans fissure »*. Cependant, un lecteur tant soit peu attentif de l'encyclique *Laborem exercens* remarquera que le pape a su, dans son propre langage, apprécier la *libération du travail humain* tellement chère à Marx, et ses critères scientifiques permettent de distinguer – dans l'analyse des rapports socio-économiques dans les pays communistes – l'*étatisation* (et la disposition bureaucratique qui en découle) des moyens de production et leur *socialisation authentique*.

Quant à la libération des peuples, il est aujourd'hui officiellement admis que les abus de Staline et la théorie de la « souveraineté limitée » de Brejnev ne contribuaient nullement à l'établissement de rapports d'égalité entre pays communistes et que l'arbitraire bureaucratique était un frein à l'émancipation des peuples. Il est donc naturel qu'un pape polonais appréhende mieux ces problèmes dans les pays communistes qu'ailleurs. Pourtant, ses encycliques *Laborem exercens* et *Sollicitudo rei socialis* démontrent qu'il tient à combler cette lacune. Pour M. Hebblethwaite, il reste toujours suspect, quelle que soit sa position (...).

« LIVRES-SOLIDARITÉ ». – A la suite de la publication du dossier « L'édition à l'encan » (*le Monde diplomatique*, avril 1988), l'association Livres-Solidarité nous informe qu'elle recherche des manuels scolaires récents, des dictionnaires, des ouvrages de référence, utilisables en collège et lycée, pour les envoyer à des centres de documentation en Afrique francophone. *(Livres-Solidarité, Jeanne Bolon, Clos Saint-Vigor 1-118, F-78220 Viroflay.)*

Stratégie nucléaire et défense européenne

A la suite des articles des généraux Georges Buis et Georges Fricaud-Chagnaud (le Monde diplomatique, *février 1988), M. Dominique Barthes, de Lignan-sur-Orb, dans l'Hérault, souhaite mettre en valeur l'interdépendance de la capacité de riposte classique de l'alliance atlantique et de la doctrine française de dissuasion.*

Peu de Français, même parmi les mieux informés et les plus influents, ont pleine conscience de l'étroite interdépendance de la défense des Etats-Unis, de la défense globale de l'alliance atlantique, de celle de l'Europe occidentale et enfin de la défense nationale de la France. Gardons à l'esprit que, plus que la menace de dommages majeurs en elle-même, c'est la perspective de se retrouver en position d'extrême faiblesse face à l'Amérique intacte, à la suite d'une frappe nucléaire stratégique ou préstratégique, qui dissuaderait l'Union soviétique de s'en prendre à la France ou à ses intérêts, dans le cas où elle y verrait un enjeu stratégique majeur ou envisagerait de stopper son attaque à la limite de ce qui entraînerait une riposte stratégique de notre part. De plus, la capacité de l'alliance atlantique à contrer, voire à repousser, une attaque classique, en évitant à la France de recourir prématurément à ses armes nucléaires, renforce la valeur d'ultime avertissement – et donc de dissuasion en cours d'agression – d'une éventuelle frappe préstratégique, car celle-ci interviendrait alors vraiment à la limite de l'agression majeure contre nos intérêts vitaux et ne pourrait être prise pour un « coup de bluff ».

En fait, la doctrine française de dissuasion ne diffère pas autant qu'on le croit de la « riposte flexible » : elle met simplement l'accent sur l'adaptation de la riposte au degré de menace ou d'agression contre nos intérêts vitaux, alors que la doctrine américaine insiste sur la graduation continue des moyens engagés, notamment au niveau des armes nucléaires de théâtre, par l'utilisation progressive d'armes de puissance et de portée croissantes, dans un objectif de victoire militaire. Mais, dans un cas comme dans l'autre, la défense classique de nos alliés reste un échelon capital dont l'efficacité conditionne la valeur de la dissuasion globale. Et c'est uniquement grâce aux efforts de nos alliés dans ce domaine que la France a pu faire l'impasse sur ses forces classiques et donner la priorité aux armements nucléaires.

Pour une « Arche d'Alliance »

M. Albert Jacquard, professeur de génétique à l'université de Genève, auteur de l'article sur « L'égalité comme source de richesse », paru dans le Monde diplomatique *de mai 1988, propose une affectation originale du toit de l'arche de la Défense, qui abrite la Mission du bicentenaire de la Révolution française :*

Sur la carte de notre Terre tous les territoires sont aujourd'hui affectés : plus, ou presque plus, de ces zones en pointillé, si nombreuses sur les anciens atlas. Pourtant, les diverses nations acceptent de renoncer à leurs droits sur une portion de territoire lorsqu'il s'agit de construire une ambassade ou un consulat.

Pourquoi la France ne donnerait-elle pas l'exemple en abandonnant symboliquement quelques lieux prestigieux, non plus au profit d'une autre nation, mais au profit de la communauté des Terriens, créant ainsi un « ex-territoire » ? Ce concept mériterait d'être exploré, notamment par des juristes qui en préciseraient le contenu et imagineraient les solutions que ces « ex-territoires » pourraient apporter au sort de personnes persécutées ou encombrantes pour les Etats.

Pour retrouver l'esprit de 1789, pourquoi ne pas faire de l'arche de la Défense, qui abrite l'organisme chargé d'en célébrer le bicentenaire, le premier « ex-territoire » où pourraient être discutées les solutions supranationales à apporter aux problèmes de survie de notre espèce ? A l'*Arc de Triomphe*, rappel de batailles et de victoires finalement dérisoires, répondrait, à la Défense, l'*Arche d'Alliance*, illustrant la nécessaire mise en commun, par-delà les frontières nationales, philosophiques ou idéologiques, des espoirs, des angoisses et des ressources de tous les hommes.

« Le cri d'alarme des pays-poubelles »

M. Bassirou Bah, de Créteil, nous fait part de ses réflexions à propos du stockage des déchets toxiques en Afrique, dont il était question dans l'article d'Anne Maesschalk et Gérard de Selys sur « Le cri d'alarme des pays-poubelles » (le Monde diplomatique, *août 1988)* :

Si de telles absurdités ne choquent pas, c'est que, quelque part, l'on s'est accommodé de l'idée de la dérive inexorable du continent. C'est que, aussi, l'exacerbation des égoïsmes s'est résolue en un abaissement du niveau de discernement du devenir de l'humanité. Les fermetures et les intolérances auxquelles on assiste manifesteraient ainsi une régression d'une idée du progrès et de la façon de résoudre la crise contemporaine. Parmi les ravages opérés par cette régression, il y a cette image sur l'Afrique que tout le monde assume. Les Africains en premier. Le refus de reconnaître que ce continent ne souffre pas d'une malédiction ni d'une incapacité structurelle. Sa déchéance n'est que le signe le plus flagrant de la crise qui secoue le monde entier (...). Le libéralisme triomphant se joue dans la frénésie financière et la surenchère technique. Sa logique se déploie dans son mécanisme pur et procède par cannibalisation de ses propres valeurs fondatrices. L'entreprise mange l'entreprise, le capital mange le capital, la technique mange la technique. Les dysfonctionnements qui en résultent sont salués comme des nécessités. Les ravages commis par ce système de gaspillage sont soigneusement masqués. La sauvegarde de l'ordre bourgeois d'autrefois supposait d'exporter les bagnards dans les îles lointaines. Depuis que les classes moyennes ont conquis de haute lutte quelques garanties sociales et que les voix écologiques se sont fait entendre, le libéralisme a trouvé la même recette qu'autrefois. Exporter les contradictions qu'il suscite. Le rattrapage des profits se fait sur d'autres dos plus dociles (...).

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédaction en chef :
Micheline PAUNET
Ignacio RAMONET
Rédaction : Christian DE BRIE,
Bernard CASSEN, Jacques DECORNOY,
Alain GRESH
Secrétaire de rédaction :
Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monttessuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

COLLOQUES ET RENCONTRES

● PROBLÈMES ACTUELS DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE. Table ronde du 6 au 10 septembre, à San-Remo, à l'initiative de l'Institut international de droit humanitaire. *(IIDH, villa Ormond, Corso Cavallotti 115, 18038 San-Remo, Italie. – Tél. : (184) 690 848.)*

● L'AGRICULTURE EUROPÉENNE EN TANT QUE FOURNISSEUR DE L'INDUSTRIE ; UN MOYEN DE SORTIR DE LA CRISE ? Conférence parlementaire à Munich, les 7 et 8 septembre, sous l'égide du Conseil de l'Europe. *(Service d'information du Conseil de l'Europe, 67000 Strasbourg. – Tél. : 88-61-49-61.)*

● LES PETITES « PUISSANCES » ONT-ELLES UNE CHANCE PARTICULIÈRE DE CONTRIBUER A UNE EUROPE DÉMILITARISÉE ? Congrès organisé à Bâle, du 9 au 11 septembre, par le Groupe pour une Suisse sans armée. *(GSSA, case postale 261, CH-8026 Zurich, Suisse.)*

● ÉCONOMIE DE LA MÉCANISATION EN RÉGION CHAUDE. Séminaire organisé par le Centre de coopération en recherche agronomique pour le développement, du 12 au 16 septembre à Montpellier. *(CIRAD, 42, rue Scheffer, 75116 Paris. – Tél. : 47-04-32-15.)*

● LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE. Session du Tribunal permanent des peuples à Berlin, du 26 au 29 septembre. *(Via delle Dogana Vecchia, 5, 00186 Rome, Italie. – Tél. : 65-41-468.)*

● LA COOPÉRATION EUROPÉENNE ET L'ALLIANCE ATLANTIQUE. Colloque à Villeneuve-d'Ascq, les 29 et 30 septembre, à l'initiative de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'université de Lille-II. *(UER Droit, domaine littéraire et juridique, « Pont de Bois », BP 169, 59653 Villeneuve-d'Ascq. – Tél. : 20-91-10-26.)*

● FESTIVAL DES FRANCOPHONIES. Le cinquième Festival international des francophonies aura lieu du 4 au 15 octobre à Limoges et dans une douzaine de villes de Haute-Vienne et du Limousin, avec la participation de cent trente-cinq artistes des pays francophones. *(Renseignements : 8, place des Carmes, 87000 Limoges. – Tél. : 55-32-32-66.)*

● LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE ET LA MER. Colloque international à Brest les 6, 7 et 8 octobre, organisé par le Centre de droit et d'économie de la mer. *(CEDEM, Faculté de droit, BP 331, 29273 Brest Cedex. – Tél. : 98-47-63-82.)*

● LA SOCIÉTÉ BRITANNIQUE, SOCIÉTÉ DUALE ? Colloque organisé les 7 et 8 octobre, à Chambéry, par le Centre de recherche sur les pays de langue anglaise de l'université de Savoie. *(Robert Tatham, CREPLA, Université de Savoie, BP 1104, 73011 Chambéry Cedex.)*

● LES DROITS CIVIQUES AUX ÉTATS-UNIS. Réunion organisée par le département de civilisation américaine de l'université Paris-III, les 8 et 9 octobre au Palais du Luxembourg à Paris. *(Institut du monde anglophone, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris.)*

● LES FINALITÉS DE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES DANS LE SECONDAIRE. Un symposium organisé les 8 et 9 octobre, à l'Institut d'études politiques de Paris, par l'Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public (APLV), avec la participation de responsables des administrations, des syndicats et des milieux économiques et de notre collaborateur Bernard Cassen. *(APLV, 19, rue de la Glacière, 75013 Paris. – Tél. : 47-07-94-82.)*

● L'EUROPE ET LES TERRITOIRES : RECONNAITRE, CRÉER, ENTREPRENDRE. Journées européennes de Rouen, organisées du 12 au 14 octobre par l'Association pour la création de l'Institut européen d'aménagement et d'architecture (INEAA). *(27, rue Lucien-Fromage, 76160 Darnétal. – Tél. : 35-08-56-67.)*

● L'EUROPE NOTRE MAISON COMMUNE – SÉCURITÉ SANS ARMES NUCLÉAIRES. Quatrième symposium d'International Physicians for the Prevention of Nuclear War, du 14 au 18 octobre, à Bâle, Strasbourg, Bonn et Rotterdam. *(AMFPGN, 5, rue Las Cases, 75007 Paris. – Tél. : 43-06-54-89.)*

● L'UTILISATION MILITAIRE DE L'ESPACE EN EUROPE ET EN FRANCE. Colloque organisé par l'Association aéronautique et astronautique de France, du 25 au 27 octobre. *(AAAF, 80, rue Lauriston, 75116 Paris. – Tél. : 47-04-80-68.)*

● VINGT ANS DE COOPÉRATION, POUR QUEL DÉVELOPPEMENT : LES ANCIENS ONT LA PAROLE. Colloque de l'Institut de développement international et de coopération, à l'université d'Ottawa, les 8 et 9 décembre. *(IDIC, 50, ruelle College, Ottawa, Ontario, K1N 6N5, Canada. – Tél. : (613) 526-2598.)*

● RASSEMBLEMENT CONTRE LA TORTURE. Le 11 décembre, à l'appel d'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture, une grande réunion de cinq mille personnes se tiendra au Bourget. *(ACAT, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. – Tél. : 43-29-88-52.)*

« LECTEURS SOLIDAIRES »

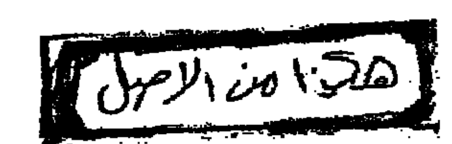
Nous avons lancé, dans nos précédents numéros, un appel à des « lecteurs solidaires » afin de constituer un fonds permettant d'abonner au Monde diplomatique *des institutions ou organismes situés dans des pays qui limitent strictement les sorties de devises, ou dans des pays dont le taux de change est très défavorable.*

En réponse à cet appel nous avions reçu, à la fin du mois d'août 1988, la somme de 50 440 F. Le comité de gestion de ce fonds, constitué par Mme Claire Brisset, MM. Jacques Chonchol, Pierre de Charentenay, Achille Mbembe et Edmond Jouve, a établi une première liste de bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc. auxquels nous avons envoyé gratuitement notre journal. Ont déjà été établis : 70 abonnements en Afrique, 29 en Amérique, 10 en Asie et 1 en Europe de l'Est.

Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous.

M. ou Mme ....
nº ....., rue ....
à .... Code postal ....
lecteur du *Monde diplomatique* depuis ..... ans, verse par
□ chèque bancaire □ chèque postal
la somme de :
□ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.
□ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.
□ 343 F pour un abonnement en Asie.
ou de □ 50 F □ 100 F □ 200 F, destinés au fonds commun « LECTEURS SOLIDAIRES » pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, « Lecteurs Solidaires », 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).



EFFET DU RAPPROCHEMENT ENTRE MOSCOU ET PÉKIN

Enfin, l'espoir d'une paix au Cambodge

Dans la foulée des accords Reagan-Gorbatchev, les efforts pour régler les conflits locaux s'intensifient : amorce de retrait soviétique d'Afghanistan, négociations sur le Nicaragua, l'Angola et le Cambodge, cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran. D'autres tentatives se dessinent à propos du Sahara occidental, voire de l'Erythrée et de Chypre... De quoi nourrir bien des espoirs, tout en se gardant de sous-estimer les dimensions spécifiques de chacun de ces affrontements.

Pour le Cambodge, l'horizon s'éclaircit. Après les rencontres privées, en France, entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, leaders respectifs du gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) et du gouvernement de la République populaire de Phnom-Penh, la perspective d'un accord s'était précisée et déjà apparaissaient les principaux éléments d'un règlement politique. Mais l'opposition ouverte des Khmers rouges, soutenus par Pékin, avait entravé tout progrès depuis février dernier. Aujourd'hui, les données internationales ont évolué et le comportement des acteurs khmers s'en ressent fortement.

Le Vietnam a confirmé son engagement de retirer totalement ses troupes du Cambodge, et il a avancé d'un an la date limite de ce retrait, prévu désormais pour la fin 1989. Déjà, il a dissous son commandement militaire et placé ses forces sous l'autorité de l'état-major cambodgien.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), appuyée par les Etats-Unis, le Japon et la CEE, a réaffirmé le 3 juillet son soutien entier au prince Sihanouk dans sa recherche d'une solution négociée. Les pays membres de l'Association se sont réunis avec le Vietnam et le Laos du 25 au 27 juillet, à Bogor en Indonésie, pour cautionner la « cocktail party » des quatre « factions » khmères et les assurer de leur coopération dans l'élaboration d'un accord équitable, sauvegardant les intérêts de tous. L'ombre de la menace d'un retour au pouvoir des Khmers rouges a néanmoins plané sur cette réunion.

Le fait nouveau est que le prince Sihanouk ne cache plus ses inquiétudes à cet égard, depuis sa démission « définitive et irrévocable », le 10 juillet, de la présidence du gouvernement de coalition. Alertés par lui, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie se sont prononcés sans ambiguïté contre tout retour au pouvoir des polpotistes. Washington apporte désormais son plein soutien au prince Sihanouk, considéré comme l'artisan privilégié de la restauration d'un Cambodge indépendant et neutre, libéré de l'influence vietnamienne. C'est la même attitude qu'observent le Japon et la CEE.

La Chine a assoupli sa position. Si elle reste ferme sur le préalable du retrait vietnamien, elle semble ne plus souhaiter un retour au pouvoir des Khmers rouges, et, comme l'URSS, reste prudente et discrète dans son soutien à Hanoï. Les entretiens sino-soviétiques sur le Cambodge, à la fin du mois d'août, devaient aboutir à un rapprochement des vues de Moscou et de Pékin sur ce problème et faciliter ainsi la normalisation de leurs relations.

La décision du prince Sihanouk d'abandonner la présidence du GCKD lui donne désormais la possibilité de jouer un rôle de conciliateur ou de médiateur, voire d'arbitre, entre les deux entités politiques khmères opposées. Il peut ainsi contribuer à mettre sur pied une formule de transition qui assurerait enfin, avec le concours international, l'authentique autodétermination d'un peuple dont le martyre semble parvenir à son terme.

PHILIPPE DEVILLERS.

Reconstruire, avec de si faibles moyens...

Par CLAIRE BRISSET

LE Cambodge porte, presque dix ans après, les stigmates de la terreur. Tous ceux que l'on y rencontre s'y présentent comme des survivants. Ainsi cette jeune fonctionnaire des affaires étrangères nous montrant à Tuol-Sleng, lycée transformé sous Pol Pot en centre de torture et devenu Musée du génocide, la photo de son père, placardée sur le mur parmi des milliers d'autres, puis, quelques pièces plus loin, celle de sa mère. Son frère fut lui aussi exécuté. Il avait six ans.

Les traumatismes individuels ne sont pas seuls en cause dans ce rappel obsédant de l'histoire récente. La destruction systématique des infrastructures économiques, éducatives, sanitaires, pèse encore d'un poids très lourd sur la vie du pays qui pourtant, lentement, se relève.

On estime à près de deux millions le nombre des victimes de la « période Pol Pot » (1975-1979), soit environ 30 % de la population. Aux assassinats proprement dits, se sont ajoutées les morts dues au travail forcé, aux déplacements massifs dans les zones insalubres, à l'absence totale de soins, à la malnutrition. En outre, environ cinq cent mille Cambodgiens vivent à l'étranger, soit dans des camps, sur la frontière khméro-thaïlandaise, soit dans des pays d'accueil. De cette saignée, les traces demeurent visibles dans la structure de la population active. Etant donnée la proportion très élevée d'enfants âgés de moins de quinze ans, la population économiquement productive n'atteint guère que trois millions, sur près de huit au total. Autre déséquilibre : 65 % des adultes sont des femmes. Les cinq ans de service militaire obligatoire pour les hommes alourdissent encore la charge de travail agricole qui pèse sur elles, et leurs responsabilités dans l'économie familiale.

Lente reprise de la production agricole

CAR l'agriculture reste le secteur-clé de l'économie. Mais le Cambodge n'a jamais été le pays de cocagne que l'on a souvent décrit. Certes, au cours de la période relativement calme qui, sous le prince Sihanouk, a précédé le régime Lon Nol (1970-1975), le pays était exportateur de riz (200 000 à 300 000 tonnes par an), et la famine y était inconnue. Toutefois, comme le souligne une récente étude de la FAO (1), cette aisance était due à la faiblesse du peuplement bien plus qu'à la forte productivité des terres.

Pendant la période des Khmers rouges, non seulement les quelques ouvrages hydrauliques existants ont été modifiés, et souvent mal, mais encore de très nombreux travaux d'irrigation furent construits, affectant considérablement l'équilibre écologique ancien. Au cours d'une année normale, environ 2 millions d'hectares sont inondés dans le pays par les crues du Mékong et du Grand Lac, rappelle l'étude de la FAO, et les paysans, de tout temps, ont su retenir et utiliser l'eau de ces crues et l'eau de pluie grâce à un système de diguettes et de petits barrages. Or les Khmers rouges décidèrent d'utiliser le travail forcé à la construction de barrages – digues sur les cours d'eau et au creusement de canaux de grande envergure d'ailleurs dénommés « canaux Pol Pot ». L'ensemble de ces travaux, construits au mépris des contraintes techniques, ruinèrent le fonctionnement du système précédent. En outre, il entrave aujourd'hui encore la migration des poissons vers les zones marécageuses où ils se reproduisent : ce qui, joint à la destruction de la forêt inondée (2) et au manque de matériel de pêche, a fait chuter la production piscicole. Le Cambodge qui produisait bon an mal an quelque 180 000 tonnes de poisson n'en produit plus, depuis 1980, que 60 000 tonnes chaque année.

L'agriculture n'a donc pas retrouvé son rythme d'autrefois. Elle manque, en outre, cruellement d'engrais, de machines et même d'animaux de trait, car le cheptel n'est pas non plus entièrement reconstitué (de deux millions de têtes en 1969, l'effectif n'est remonté qu'à un million deux cent mille). Au total, le pays exploite 700 000 hectares de rizières de moins qu'avant 1970. Car l'agriculture n'a pas seulement souffert des aberrations de la « période Pol Pot », mais aussi de la guerre où le pays s'était progressivement enfoncé à partir de 1970, sous Lon Nol, et notamment des bombardements massifs des années 1973-1975.

Prudentes, les autorités au pouvoir depuis 1979 n'ont pas tenté une collectivisation totale de l'agriculture. Les paysans sont organisés en « groupes de solidarité », les *krom samaki*. Il en existe à travers le pays une multitude de formes, collectivisées à des degrés divers et qui reçoivent une aide modeste de l'Etat (en engrais, en semences, en outils). Chaque *krom samaki*, comprend de dix à quinze familles, consomme sa production et vend une partie du surplus – à un prix encore trop faible – à l'Etat, pour bénéficier de l'accès aux magasins officiels. Le reste est écoulé sur le marché libre. En outre, chaque famille dispose d'un lopin de terre (de 800 à 2 000 mètres carrés, selon les régions) pour la production familiale, dont elle peut vendre les éventuels surplus sur le marché libre que les autorités taxent sans chercher à l'éliminer.

Signe encourageant, la production a lentement progressé entre 1980 et 1987. Les paysans, massivement déplacés pendant la « période Pol Pot », ont, le plus souvent, réintégré leur région d'origine et restauré nombre de systèmes anciens. Mais la saison des pluies a été très mauvaise en 1987 et les résultats de la dernière campagne montrent l'extrême fragilité de ces progrès. Selon la FAO, il manque aujourd'hui au Cambodge 180 000 tonnes de riz.

Certes, les marchés de Phnom-Penh regorgent de fruits et de légumes. Mais qui peut les acheter, dans un pays où les ministres gagnent l'équivalent de 5 dollars par mois, et les médecins hospitaliers 3 ? Tout démontre, dans la capitale comme dans les campagnes, l'existence d'un important « secteur informel » de l'économie, d'activités multiples permettant des revenus d'appoint sans lesquels, en ville surtout, il est impossible de nourrir une famille. En outre, les échanges commerciaux avec le reste du monde, notamment la Thaïlande et Singapour, sont des plus actifs, ainsi que la contrebande, qui aujourd'hui passe par la mer.

Cependant cette semi-abondance est un leurre, compte tenu de l'extrême pauvreté dans laquelle vit non seulement l'immense majorité de la population, mais aussi l'Etat. Celui-ci ne tire encore, chaque année, guère plus de 10 millions de dollars de ses exportations officielles (caoutchouc, bois d'œuvre, maïs, tabac et soja), et reçoit de l'Union soviétique une aide estimée à 100 millions de dollars à laquelle s'ajoutent 60 millions de dollars versés par le Vietnam.

La dette extérieure serait de 500 millions de dollars environ, les deux prêteurs principaux étant l'URSS et le Vietnam, auxquels se sont joints quelques autres pays du COMECON. Le Cambodge doit acheter chaque année 100 000 tonnes de pétrole à l'Union soviétique. Enfin, le pays ne compte que 11 000 kilomètres de routes, qui sont dans leur quasi-totalité dans un état effroyable. Le chemin de fer Phnom-Penh-Battambang, le port de Kompong-Som, quoique restaurés, ne sont utilisables qu'au prix de risques considérables du fait de l'insécurité que continue de faire régner la guérilla.

Une sous-alimentation chronique

L'ÉTAT nutritionnel et sanitaire des Cambodgiens se ressent à l'évidence de cette situation. Selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), la sous-alimentation chronique touche près de 40 % des enfants âgés de moins de cinq ans, proportion comparable à celle des pays du Sahel. De ce fait, ajoute-t-on de même source, la mortalité infantile (deux cents enfants sur mille meurent avant leur cinquième anniversaire) « demeure exagérément élevée et inacceptable ». Certes, ces chiffres représentent un progrès considérable par rapport à la « période Pol Pot », cette même mortalité des jeunes enfants ayant alors dépassé le pic de trois cents pour mille. Il n'en demeure pas moins que les maladies diarrhéiques, les infections multiples, le paludisme, la tuberculose, continuent de sévir massivement, en ville comme dans les campagnes.

L'espérance de vie n'atteint que quarante-quatre ans. De plus, les travaux stratégiques organisés par les autorités sur les 700 kilomètres de la frontière khméro-thaïlandaise pour prévenir les infiltrations de la guérilla ont entraîné une recrudescence du paludisme dans tout le pays, ainsi qu'une augmentation des explosions de mines, donc du nombre des amputations. D'autant que les Khmers rouges posent eux aussi des mines dans les zones qu'ils tentent de contrôler.

Le Cambodge est bien mal armé pour faire face à cette situation. Il comptait, en 1975, un peu plus de cinq cents médecins. En 1979, il en restait cinquante-quatre. Hôpitaux, dispensaires et maternités avaient été soit détruits, soit privés de tout leur équipement intérieur et convertis, par exemple, en entrepôts.

Les besoins restent immenses et, mis à part les huit hôpitaux de Phnom-Penh qui fonctionnent dans un état proche du dénuement, les petites structures de soins ou de prévention dispersées dans le pays manquent tragiquement de moyens. Nous avons visité, près de Kompong-Speu, à environ 80 kilomètres de la capitale, un « hôpital » composé de quelques baraquements vides, et où « l'armoire à médicaments » ne contenait que des comprimés d'aspirine. L'UNICEF et la quinzaine d'organisations non gouvernementales présentes dans le pays mènent un effort intense non seulement de soins mais surtout de prévention – notamment en vaccinant, en luttant contre le paludisme et la malnutrition. Mais les moyens financiers manquent, et l'isolement diplomatique du Cambodge n'est pas propice aux interventions massives qui seraient nécessaires.

Il en va de même dans le domaine de l'éducation. Pendant la période khmère rouge, non seulement quinze mille des vingt mille enseignants que comptait le pays ont été tués, mais les écoles, le matériel, les livres ont été détruits. Phnom-Penh a fourni un effort énorme dans ce domaine, et formé en catastrophe, entre 1979 et 1981, plusieurs dizaine de milliers de maîtres. Mais la qualité de l'enseignement se ressent de cette précipitation obligée. Une classe d'âge entière avait été totalement privée de formation, et vient maintenant s'ajouter, pour surcharger les écoles, aux enfants nés depuis 1979. Certes 95 % d'entre eux fréquentent un établissement pendant au moins quatre ans. Mais les taux de redoublement sont énormes et les résultats très médiocres. Là aussi, s'il faut investir, les moyens du pays ne le permettent guère.

Devant cet effort gigantesque de reconstruction, le vertige saisit parfois les dirigeants, confrontés à des tâches multiformes et coupés du courant de l'assistance humanitaire internationale d'une manière que la population comprend mal. Outre certaines ONG, seules trois organisations internationales sont présentes : l'UNICEF, qui gère, avec les autorités, de vastes programmes sanitaires et éducatifs, et creuse environ mille forages d'eau par an ; le Haut-Commissariat aux réfugiés, dont le personnel, des plus réduits, met en œuvre quatre petits projets ; le Programme alimentaire mondial, qui se borne à fournir quelques dizaines de milliers de tonnes de riz par an. Pourtant, entre 1979 et 1981, dans la phase de « secours d'urgence », le pays a reçu environ 700 millions de dollars, *via* l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), seules agences autorisées alors à recueillir et distribuer une aide qui a été décisive pour l'amorce d'une reprise, dans un pays presque complètement détruit, privé de ses cadres et de ses intellectuels. Celle qui parvient actuellement est sans commune mesure avec de telles sommes.

Malgré la pauvreté, malgré l'isolement diplomatique, le travail de reconstruction est intense. « *Les gens*, dit M. Marcello Bevacqua, représentant de l'UNICEF, *ne ressemblent plus à des fantômes. Ils revivent. Et le Cambodge, qui figurait il y a dix ans parmi les pays les plus pauvres du monde, est aujourd'hui au dix-neuvième rang.* » C'est aussi un pays qui retient son souffle dans l'attente d'une solution politique.

Solange Brand

ANGKOR, TÊTE DU BAYON
Jamais les peuples n'oublient leurs martyres

(1) Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Kampuchéa, évaluation de la situation alimentaire et agricole, mai 1988. Cette mission a été menée avec le Programme alimentaire mondial et les Nations unies.

(2) La dépression du Grand Lac, au centre du pays, est complètement inondée pendant la saison des pluies. La forêt, recouverte par les eaux, devient alors la zone privilégiée de reproduction des poissons. Les tentatives, répétées depuis des décennies, de transformation de cette forêt en rizières, intensifiées sous Pol Pot, ont été désastreuses pour cet écosystème fragile mais vital pour le pays.

DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE AUX FRONTIÈRES SOVIÉTIQUES

Les gagnants de la guerre du Golfe

ENFIN s'achève, dans le Golfe, le plus meurtrier des conflits régionaux. Jamais les hostilités n'auraient pris une telle ampleur si les puissances extérieures n'avaient jeté de l'huile sur le feu, entretenant soigneusement les arsenaux des deux adversaires. Sans doute n'a-t-on pas mesuré encore toute l'étendue des ravages pour les deux peuples amenés à s'entre-tuer. Eux sont les vrais perdants. Tandis que l'hégémonie américaine a eu tout loisir de se renforcer, une nouvelle instabilité s'annonce, des rives orientales de la Méditerranée aux frontières de l'URSS.

Par AHMAD SALAMATIAN *

Sauvage, échappant à toute règle, même à celles que les sociétés dites « civilisées » avaient imposées à leurs folies sanguinaires, la guerre entre l'Iran et l'Irak ne fut pas un simple affrontement territorial. Ce fut aussi une guerre à mort entre deux régimes emportés par un entêtement suicidaire, dont les effets ont bouleversé tout le Proche-Orient, des rives orientales de la Méditerranée aux frontières de l'Union soviétique. Rude a été la tâche pour la ramener dans le cadre des organisations internationales et du droit.

Dès les premiers mois du conflit, les médiateurs de l'Organisation de la conférence islamique, du mouvement des non-alignés et Olof Palme – ancien premier ministre suédois qui depuis lors a été assassiné, – mandatés par le secrétaire général de l'ONU, avaient proposé de mettre fin à la boucherie en des termes semblables à ceux de la résolution 598 adoptée le 20 juillet 1987 par le Conseil de sécurité. A l'époque, l'Irak avait rejeté cette offre, contestant les frontières internationales qu'il avait pourtant reconnues par le traité de 1975 signé avec le chah d'Iran – ce même traité que M. Saddam Hussein, chef de l'Etat irakien, dénonça et déchira symboliquement devant les caméras de télévision, quelques jours avant de déclencher les hostilités. A l'époque, l'Iran de l'imam Khomeyni refusa lui aussi d'entendre l'appel à la raison des médiateurs, exigeant la punition de l'agresseur et la mise à bas du régime de M. Saddam Hussein.

Contestation territoriale, d'une part, exigence d'une enquête sur la responsabilité de l'agression, d'autre part : ces deux problèmes sont au cœur des difficultés que connut pendant plus d'un an la résolution 598, sur laquelle aujourd'hui se fondent les négociations de paix. Cette résolution demande, outre le cessez-le-feu, un retrait des forces en présence *« aux frontières internationalement reconnues »*, sans plus de précision (article premier). Bagdad pouvait-il si facilement se contenter de cet énoncé ? Existerait-il d'autres « frontières internationalement reconnues » que celles du traité irako-iranien de 1975, qui, au demeurant, reprenait le tracé de l'ancienne frontière séparant l'empire perse de la province de l'empire ottoman devenu royaume d'Irak sous le mandat britannique, puis République arabe d'Irak ?

L'Iran n'était pas mieux servi, puisque, dans son article 6, la résolution renvoie la désignation de l'agresseur aux calendes grecques : le secrétaire général est prié *« d'explorer, en consultation avec l'Iran et l'Irak, la possibilité de charger un organe impartial d'enquêter sur la responsabilité du conflit et de faire rapport au Conseil de sécurité dès que possible »*.

Pourtant, les deux belligérants ont fini par accepter le cessez-le-feu et ils ont entamé les négociations de paix dès le 25 août. On peut alors se demander s'ils ne se sont pas fait en vain huit années de guerre. Un conflit qui a fait plus d'un million de morts et deux millions de blessés ; qui a englouti l'équivalent de la totalité des revenus du pétrole encaissés par les deux pays depuis la mise en exploitation de leurs gisements (1). Ni vainqueur ni vaincu ? Il y a pourtant des gagnants.

Dans cette région qui recèle les trois quarts des réserves pétrolières, la ligne de partage du monde entre les deux Grands n'a pas changé depuis la fin de la première guerre mondiale. Elle suit les frontières septentrionales de la Turquie et de l'Iran, comme au temps de Lénine. Alors que, en Europe et en Extrême-Orient, l'Union soviétique était parvenue, grâce à sa participation à la seconde guerre mondiale aux côtés des alliés, à briser le « cordon sanitaire » installé autour d'elle dans les années 20 pour contenir la révolution d'Octobre.



PRISONNIERS IRAKIENS, QUAND LES COMBATS FAISAIENT RAGE
Missiles et armes chimiques se sont répandus dans la région

La démarcation entre les deux Allemagnes, en Europe, et le 38e parallèle, en Asie, étaient ainsi devenus les nouvelles frontières de la « guerre froide ». Mais, au Proche-Orient, la rupture entre les vainqueurs de la guerre de 1939-1945 allait se faire en Iran, au printemps 1946, lorsque les Occidentaux contraignirent Staline à retirer ses troupes de l'Azerbaïdjan et du Kurdistan iraniens. L'Union soviétique abandonna ainsi au camp occidental les profits et risques de la domination régionale. Le cadeau n'était pas mince pour les Etats-Unis qui, contrôlant l'accès au pétrole, y détenaient en même temps la clé de la prospérité des économies de l'Europe occidentale et du Japon. Géographiquement éloignée de l'Amérique, la région n'en est pas moins l'épicentre de sa domination mondiale.

Convergence d'intérêts fort divers

C'EST cet ordre que menace la révolution islamique lorsqu'elle s'installe en Iran en février 1979. Ses ondes de choc ébranlent tout le monde musulman, mais surtout, au Proche-Orient, elle inquiète à la fois les monarchies tribales et les Etats-nations modernes issus de la lutte anticoloniale, dévoyés pour la plupart en régimes autoritaires. Le pouvoir irakien se sait exposé en première ligne, lui qui s'était accommodé de la puissance militaire de l'Iran du chah.

Lorsque, le 22 septembre 1980, M. Saddam Hussein lance ses troupes à l'assaut du territoire d'un pays quatre fois plus étendu et trois fois plus peuplé que le sien, il sait disposer d'une puissante armée équipée par l'URSS et la France, et de 35 milliards de dollars de réserves financières. Il bénéficie aussi de la conjonction des intérêts internationaux hostiles à la révolution islamique. Les Etats-Unis, en particulier, voient leur dispositif de domination régionale en danger d'éclatement, alors que la signature par l'Egypte des accords de Camp David avec Israël, en 1978, avait sonné le glas du nationalisme arabe unitaire.

L'Irak cherche une victoire militaire rapide pour abattre le pouvoir de Téhéran, modifier les frontières et annexer une partie du territoire iranien. Un dessein qui lui aurait permis d'échapper aux contrecoups de la révolution islamique, d'offrir un dérivatif au nationalisme panarabe défait par les Israéliens, et de prendre ainsi le leadership resté vaquant depuis la mort de Nasser. Mais les Américains, eux, ont d'autres préoccupations.

Il leur faut d'abord empêcher l'Union soviétique d'étendre son influence dans le Golfe. En effet, profitant du démantèlement de cette base américaine qu'était l'Iran du chah, elle a fait entrer ses armées en Afghanistan ; elle peut aussi exploiter à son compte les dangers que les incontrôlables soubresauts iraniens font courir à la région. Les Etats-Unis souhaitent également parachever l'application des accords de Camp David, mettre les Etats arabes « modérés » à l'abri des courants islamiques et nationalistes, reprendre le contrôle du prix du pétrole, qui s'était emballé depuis l'avènement de la révolution iranienne (34 dollars le baril au prix du marché, lors du déclenchement de la guerre) ; enfin, établir un nouveau cordon sanitaire autour de l'Iran, en attendant de pouvoir restaurer leur influence directe sur ce pays qui demeure la pièce maîtresse de leur géostratégie régionale.

Au terme d'une longue guerre par forces interposées, les Américains sont en train d'atteindre leurs objectifs. Les vrais vaincus sont les peuples iranien et irakien, exsangues après huit ans de tueries. Les deux pouvoirs ennemis restent en place à Bagdad et à Téhéran. *Les vrais vainqueurs sont* les Etats-Unis, leur allié israélien, et les Etats arabes qui se sont prêtés à leurs calculs.

En Afghanistan, face à la résistance islamique soutenue financièrement et matériellement par les Etats-Unis, l'Union soviétique est contrainte de retirer ses troupes. En Irak, elle n'est plus la seule puissance présente. Elle n'a obtenu aucune position de force en Iran. En contrepartie de quelques gains diplomatiques avec les monarchies du Golfe, elle a dû s'accommoder du déploiement sans précédent des forces navales américaines et des autres pays de l'OTAN dans le Golfe. L'URSS avait espérer pouvoir jouer un rôle de médiateur entre l'Iran et l'Irak : elle a dû finalement se contenter de coopérer avec les Etats-Unis au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour mettre un terme au conflit.

Sur la scène arabe, d'une manière ou d'une autre, les Etats du front du refus ont « digéré » les accords de Camp David. L'Egypte, mise au ban de la communauté arabe après la signature de ces accords, a retrouvé sa place parmi elle. Sa puissance militaire se conjugue à la puissance financière de l'Arabie saoudite pour former un axe de protection et de défense des intérêts régionaux des Etats-Unis et de leurs alliés. Et cet axe sera, au lendemain de la guerre, un facteur déterminant du nouvel équilibre régional dont l'Etat d'Israël demeure, lui, le pilier.

En février 1979, quelques jours après la victoire de la révolution iranienne, M. Yasser Arafat, chef de l'Organisation de libération de la Palestine, déclarait devant plus d'un million de personnes réunies dans la ville sainte de Machhad, au nord-est de l'Iran : *« Aujourd'hui, la profondeur stratégique du front contre l'ennemi sioniste va du Jourdain aux montagnes du Khorassan. »* Il prévoyait même que *« l'explosion de Téhéran n'était que la première série d'éruptions volcaniques qui allaient engloutir les forces d'occupation en Palestine »*. En septembre 1980, au moment du déclenchement de la guerre contre l'Iran, la propagande irakienne lançait ce slogan : *« Aujourd'hui, le Chatt-al-Arab, demain Jérusalem ! »* En 1983, pour lancer les vagues humaines à l'offensive, la propagande khomeyniste proclamait : *« La route de Jérusalem passe par Kerbela* [Irak] *! »*

Ces délires ont dû faire sourire les stratèges israéliens qui, en fournissant des armes à l'Iran, entendaient bien œuvrer pour que les deux belligérants continuent à se détruire le plus longtemps possible, chacun sur sa propre route de Jérusalem ! Ainsi s'épuisaient l'une contre l'autre deux puissances qui, ensemble, auraient peut-être changé le rapport de forces en défaveur d'Israël. Ainsi se discréditaient deux idéologies, le panarabisme et le panislamisme, qui dès la création de l'Etat juif s'étaient donné pour objectif de la détruire. L'extraordinaire apathie de l'opinion publique arabe et musulmane devant les images de la répression de la révolte des pierres dans les territoires occupés, et jusque sur les esplanades les plus sacrées de l'islam, est la preuve de cette lassitude et de cet émiettement qui sont, au fond, les meilleurs alliés des Etats-Unis et d'Israël.

Demain la paix ?

QUANT à la Syrie, alliée de la République islamique, elle aussi a su tirer parti de la guerre. Elle a consolidé sa position au Liban, tout en bénéficiant des divers aides et dons provenant à la fois des monarchies du Golfe et de l'Iran, entre lesquels elle jouait le rôle d'intermédiaire. Seraitelle menacée par la fin du conflit ? Le danger potentiel que représente l'Irak, militarisé à l'extrême et débarrassé de sa guerre contre l'Iran, pourrait inciter les monarchies du Golfe à soutenir plus activement la Syrie en contrepoids. Au demeurant, le président Assad a déjà *démontré dans le passé* sa capacité à exploiter des conditions nouvelles et à s'y adapter.

Depuis le déclenchement de ce conflit, les pétromonarchies ont, dans le cadre du Conseil de coopération du Golfe (CGC), renforcé leurs liens autour de l'Arabie saoudite, sous la protection des forces d'intervention américaines. La guerre à leur porte et *les tensions qu'elle* a *engendrées* dans la mosaïque de leurs sociétés ont eu pour effet d'aggraver leurs politiques répressives. Le fragile espace de vie parlementaire qui existait au Koweït a été supprimé en 1986 ; les promesses de mettre en place des organes consultatifs en Arabie saoudite et dans les Emirats ont été remisées dans les oubliettes. Les tensions avec les communautés chiites ont été mises à profit pour faire barrage à toute évolution politique des pouvoirs archaïques en place.

L'Arabie saoudite s'est ainsi assurée d'une influence considérable dans la politique intérieure de chaque Etat membre du CGC, comme dans la diplomatie régionale. Dans toute la péninsule arabique, les Etats-Unis peuvent être assurés de son concours. Les pays membres du Conseil de coopération du Golfe ont contribué pour 13 à 14 milliards de dollars par an à l'effort de guerre de l'Irak et cet Etat a maintenant une dette extérieure de près de 60 milliards de dollars. Du reste, il n'est pas le seul Etat de la région à dépendre des largesses financières saoudiennes...

Il n'est jusqu'à la Turquie et au Pakistan, ces deux alliés des Etats-Unis au sein du pacte de l'Organisation du traité central (Cento), dissous aux lendemains de la révolution iranienne, qui n'aient profité du conflit grâce à leur politique de neutralité positive. Par exemple, les échanges de la Turquie avec l'Iran et l'Irak auraient atteint, depuis le début de la guerre, 4 milliards de dollars par an (2). Elle a obtenu un droit de suite en Irak contre les séparatistes kurdes, tout en organisant une politique de sécurité commune avec l'Iran dans ses zones frontalières. De telles initiatives ont renforcé les liens économiques, et même politiques, qui faisaient défaut au défunt Cento.

Plus loin encore, l'Europe et le Japon, toujours dépendants du Golfe pour leur approvisionnement en pétrole et l'écoulement de leurs marchandises, voient avec soulagement la guerre s'achever. Les prix du pétrole sont en baisse (18 dollars par baril au cours officiel en août dernier). La reconstruction des deux pays ravagés ouvre d'alléchantes perspectives à leurs hommes d'affaires. Encore que les Européens n'auraient pas tellement de raisons de se réjouir, puisque, à l'épreuve de la crise, ils se sont encore une fois montrés incapables de mener dans cette région du Proche-Orient une politique distincte de celle des Etats-Unis.

Durant toutes ces années de conflit, les armes les plus destructives et les plus sophistiquées ont été introduites dans la région. Missiles, armes chimiques *(voir page 32 l'article de Paul-Marie de La Gorce)*, sont désormais aux mains d'Etats dépourvus de véritables structures de contrôle démocratique. Toute la région est une poudrière où la guerre n'a fait que renforcer les blocages sociaux et politiques. Dans les pays riverains du Golfe, plus de 45 % de la population ont entre dix et trente-quatre ans, et cette proportion va en augmentant : c'est cette jeunesse, espoir et force des sociétés, que l'on continue à coiffer de régimes politiques archaïques, qu'ils soient simplement conservateurs ou bien despotiques.

A Téhéran comme à Bagdad, les régimes restent en place alors qu'ils avaient juré de se détruire ; mais ils devront bientôt faire face aux transformations que leur guerre a engendrées. Le militarisme irakien en sort renforcé, *tandis que la révolution iranienne a été* détournée de son objectif principal, qui était l'instauration de la démocratie. Aucun des deux Etats n'a réglé ses problèmes internes, politiques ou économiques ; tout au contraire, les difficultés se sont aggravées et il leur faut maintenant payer le coût de la reconstruction. Il est à craindre que le despotisme en treillis ou en turban, aveugle aux *nécessités de la participation démocratique*, ait encore plus de mal à gérer la paix que la guerre.

Chantant la victoire des Etats-Unis au lendemain de l'acceptation du cessez-le-feu par l'Iran, M. Robert McFarlane, ancien conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité – et qui fut directement impliqué dans le scandale de l'« Irangate », – écrivait dans un article intitulé : « Comment l'Amérique a gagné la paix » (3) : *« Avec la capitulation de l'ayatollah Khomeyni* [...] *la plus dangereuse et la plus intraitable menace qu'a connue l'Occident à la fin du vingtième siècle a été mise en échec. »* Mais la nouvelle *pax americana* qui s'installerait dans la région serait une paix des puissances conservatrices, des possédants et des despotes, comme au temps du congrès de Vienne. Une paix fragile, car nous ne sommes plus en 1815 : la montée des pressions sociales et politiques, l'impatience d'une jeunesse privée d'avenir par des pouvoirs archaïques, ne laissent que peu de temps.

* Ex-député d'Ispahan, en exil à Paris.

(1) Selon les estimations de l'Institut de Stockholm de recherches internationales sur la paix, *cf. Financial Times*, 18 août 1988.

(2) Estimations fondées sur les statistiques officielles iraniennes et diverses autres sources.

(3) « How America won the Peace », *Los Angeles Time* et *The Guardian* (Londres), 29 juillet 1988.



...SOVIÉTIQUES

... Golfe

œuvrer pour que les deux belligé[rants] continuent à se détruire le plus [longtemps] possible, chacun sur sa [...] route de Jérusalem ! Ainsi s'épu[isent] l'une contre l'autre deux puiss[ances] qui, ensemble, auraient peu[t-être] changé le rapport de forces en dé[faveur] d'Israël. Ainsi se discréditent [les] idéologies, le panarabisme et le p[...] misme, qui dès la création de l'Eta[t] s'étaient donné pour objectif de [le] détruire. L'extraordinaire apathie [de] l'opinion publique arabe et musulm[ane] devant les images de la répression [de la] révolte des pierres dans les terri[toires] occupés, et jusque sur les esplan[ades] les plus sacrées de l'islam, est la p[reuve] de cette lassitude et de cet éner[ve]ment qui sont, au fond, les meil[leurs] alliés des Etats-Unis et d'Israël.

... la paix ?

exemple, les échanges de la Tur[quie] avec l'Iran et l'Irak auraient au[gmenté] depuis le début de la guerre, [...] liards de dollars par an (2). Ell[e a] obtenu un droit de suite en Irak co[ntre] les séparatistes kurdes, tout en op[po]sant une politique de sécurité [com]mune avec l'Iran dans ses zones fro[nta]lières. De telles initiatives ont [...] les liens économiques, et même p[oliti]ques, qui faisaient défaut au [...] Cento.

Plus loin encore, l'Europe et [le] Japon, toujours dépendants du Go[lfe] pour leur approvisionnement en pé[trole] et l'écoulement de leurs marchandi[ses] voient avec soulagement la guer[re] s'achever. Les prix du pétrole sont [en] baisse (15 dollars par baril au co[urs] officiel en août dernier). La recons[truction] des deux pays ravagés [offre] d'alléchantes perspectives à [leurs] hommes d'affaires. Encore que [les] Européens n'auraient pas tellement [de] raisons de se réjouir, puisque, [à] l'épreuve de la crise, ils se sont [encore] une fois montrés incapables de [...] dans cette région du Proche-Orient [...]

DANS L'ATTENTE D'UN PROJET QUI ENFIN DONNERAIT CORPS AU VIEUX RÊVE D'UNITÉ

Le Grand Maghreb sur le chemin des retrouvailles

Le rapprochement entre l'Algérie et le Maroc, consacré par la rencontre des deux chefs d'Etat à Alger, le 8 juin dernier, laisse enfin entrevoir un règlement du conflit saharien qui, depuis plus de dix ans, envenimait le climat des relations intermaghrébines. Les va-et-vient d'un pays à l'autre se multiplient, des projets de coopération s'ébauchent. Pour une grande part, ce sont les contraintes de l'économie qui poussent à ces retrouvailles et l'on est loin encore de ce Grand Maghreb un peu mythique qui avait porté l'espoir des peuples en lutte pour leur libération.



Abbas-Magnum.

Par SOPHIE BESSIS *

ILS ne se rencontrent pas tous les jours, mais presque. Entre deux sommets, qui deviennent aussi fréquents qu'ils étaient rares naguère, ils envoient leurs ministres ou leurs hommes de confiance dans les capitales voisines signer quelque nouvel accord, franchir une nouvelle étape dans la construction du « Grand Maghreb » que chacun, sans plus de réticences, appelle désormais de ses vœux. Jamais depuis quinze ans, les chefs d'Etat maghrébins n'ont paru aussi décidés à aller vite et loin dans un processus d'intégration que l'on donnait il y a deux ans encore pour enterré.

En moins d'un an, la carte politique régionale a été bouleversée et, si aucun événement survenu au cours des derniers mois ne constitue en soi une véritable surprise, leur conjonction semble sortir le Maghreb de l'immobilisme dans lequel il était confiné : la fin du règne de M. Bourguiba apparaissait depuis longtemps comme une nécessité, elle est un fait depuis le 7 novembre dernier et une nouvelle génération a pris la relève dans cette Tunisie que l'on croyait fossilisée ; la réconciliation algéro-marocaine était considérée comme inéluctable, elle a eu lieu le 16 mai dernier et, le 8 juin, le roi du Maroc arrivait en visite officielle dans la capitale algérienne, où il n'avait pas mis le pied depuis quinze ans.

Les peuples ne sont pas en reste sur leurs dirigeants : la reprise des relations diplomatiques tuniso-libyennes en décembre 1987 a permis une réouverture des frontières entre les deux pays, et les Libyens l'ont mise à profit pour arriver par dizaines de milliers en Tunisie. A l'ouest, Algériens et Marocains franchissent à nouveau avec délice une frontière commune qui a cessé d'être une barrière.

Si l'on demeure prudent à Alger et à Rabat sur la question saharienne, on semble avoir trouvé les voies d'un compromis sans lequel, de l'avis général, aucun rapprochement n'eût été possible. Tant d'hypothèques paraissent avoir été levées en si peu de temps que l'on se prend ici et là, des Syrtes à l'Atlantique, à croire la réalisation du vieux rêve maghrébin désormais irréversible.

Rien n'est pourtant moins sûr : trente années d'avancées, d'hésitations et de reculs ont donné la mesure de la fragilité d'une construction dont les bases sont loin d'être solidement assurées. Trente années de tentatives plus éphémères qu'ancrées dans la continuité, d'alliances aussi spectaculairement nouées que rompues n'ont pas permis de donner au Maghreb un début de réalité. En a-t-il d'ailleurs ?

Pour n'être pas nouvelle, la question n'a guère reçu jusqu'à présent de réponse convaincante. Le Maghreb est à coup sûr un fait géographique et culturel – proche de l'Europe à maints égards si étrangère, jouxtant à l'Est un Machrek dont tant de choses l'éloignent, enraciné dans une Afrique à laquelle il a si souvent tourné le dos, – mais aussi, et surtout, un sentiment de parenté et une idée, un slogan parfois, un projet peut-être.

Ses limites elles-mêmes ne sont pas vraiment définies, incluant souvent, mais pas toujours, ses franges libyenne et mauritanienne, tiraillées chacune par d'autres appartenances. Maghreb à trois, à cinq ? Le choix n'est pas encore définitif, les trois pays du Maghreb central, incontestable celui-là, se rapprochant des deux Etats extrêmes au gré des exigences de la géopolitique régionale ou de l'évolution des intérêts nationaux.

La mémoire des luttes communes

LE Maghreb, donc, existe-t-il ? L'histoire n'en conserve à vrai dire que peu de traces et les périodes de fragmentation politique l'emportent largement sur les éphémères tentatives d'unification. La mémoire collective se réfère souvent au souvenir de l'empire des Almohades, qui étendit, dans la première moitié du XIIIe siècle, son autorité de l'Atlantique à la Tripolitaine pour fonder la légitimité de l'unité. C'est qu'elle ne l'a jamais retrouvée depuis, ni avec les autres dynasties arabo-berbères, ni avec l'occupation ottomane qui s'arrêta aux portes du Maroc et partagea le reste de l'Afrique du Nord en provinces bien distinctes, ni avec la colonisation qui consacra la division de l'« île du Couchant » en trois entités administrées différemment.

Comme s'il fallait toujours que ce soit par rapport à autre chose, perçu comme différent, c'est contre la France que se forge le sentiment maghrébin moderne. De l'Etoile nord-africaine à l'AEMNA (1) ou au Bureau du Maghreb arabe du Caire, l'histoire des luttes de libération nationale d'Afrique du Nord est aussi une constante tentative d'harmoniser et d'unifier le combat contre l'occupant, de faire-front pour sauvegarder une identité perçue comme gravement menacée, de jeter les bases d'un Maghreb unifié une fois conquise l'indépendance.

En même temps toutefois que se forge, à travers les solidarités anticoloniales, la perspective d'un destin commun, la conscience d'intérêts nationaux divergents s'ancre chez les élites nationalistes : M. Habib Bourguiba refuse tout net au Caire d'engager son mouvement dans une lutte armée à l'échelon maghrébin, comme il refuse quelques années plus tard, en 1954, de reprendre les armes contre la France aux côtés du FLN algérien qui entre dans sa première année de guerre. Le Maroc, pour sa part, n'entérine pas le nouveau découpage effectué par la France à l'ouest du Maghreb, créant la Mauritanie et rattachant la région de Tindouf à sa colonie algérienne. Comme M. Bourguiba en Tunisie, le roi et les partis nationalistes ont bien l'intention de demander aux « frères » algériens, une fois qu'ils seront libérés, leur part de Sahara indûment, selon eux, annexée à l'Algérie.

Dès 1962, d'ailleurs, celle-ci ne sera pas en reste pour défendre l'intégralité de l'immense territoire dont elle a hérité grâce à son statut de colonie. Quelle que soit la force de l'idée ou la conscience de la solidarité, les Etats passent avant le Maghreb en cette aube des indépendances où tout paraît pourtant possible : la Tunisie et le Maroc parce qu'ils sont sûrs d'exister depuis toujours, l'Algérie parce qu'il lui faut à tout prix affirmer avec force son existence.

Le Maghreb, pense-t-on cependant à juste titre, c'est l'avenir et la seule voie par laquelle puisse passer la consolidation d'indépendances durement acquises. Mais, pas plus que l'immédiat politique, l'économie ne pousse à l'unification : au début des années 60, les complémentarités des Etats du Maghreb central sont alors loin d'être évidentes. Plus grave : les choix effectués depuis accentuent davantage les concurrences qu'ils n'ouvrent de perspectives d'intégration. S'il est normal qu'en 1960 les économies maghrébines soient un appendice de l'économie française, forgé en fonction des exigences métropolitaines, la permanence de liens quasi exclusifs avec les pays industriels occidentaux l'est moins en 1985.

Qu'on en juge pourtant : si diversification il y a eu, elle est toute relative et s'est essentiellement effectuée par une redistribution des échanges à l'intérieur du monde occidental. De 1958 à 1967, on enregistre une régression continue du commerce bilatéral entre Etats maghrébins ; en 1980, les échanges intra-maghrébins ne représentent que 3 % du commerce extérieur des trois pays du Maghreb. Si, en 1986, la France n'absorbe que 21,7 % des exportations maghrébines contre 45,6 % en 1970 et ne fournit au Maghreb que 28,8 % de ses importations contre 38,7 % seize ans auparavant, l'Europe des Dix est devenue le premier partenaire commercial des trois Etats, leur fournissant 65,3 % de leurs importations contre 63,8 % en 1970 et demeurant, malgré une légère diminution, leur principal client : 65,4 % des exportations maghrébines s'y dirigent contre un peu moins des trois quarts en 1970.

La dépendance est encore plus étroite à l'égard de l'ensemble des pays capitalistes industriels : 81 % des exportations tunisiennes leur sont destinés en 1985 contre 61 % vingt ans auparavant, et 92 % des exportations algériennes contre 90 % en 1965. Seules les exportations marocaines paraissent s'être davantage diversifiées et ne se dirigent plus qu'à 65 % vers le Nord capitaliste, contre 80 % en 1965 – encore que la moitié d'entre elles (dont 40 % d'agrumes) soient destinées à l'Europe.

Depuis deux décennies en fait, après une période de mise en place d'industries de substitution aux importations, la très réelle diversification des économies marocaine et tunisienne s'est faite en fonction de la demande européenne en biens agricoles et manufacturés, textiles essentiellement, les secteurs lourds de l'exportation demeurant les produits énergétiques ou les matières premières – pétrole et phosphates pour la Tunisie, hydrocarbures pour l'Algérie, phosphates pour le Maroc. Cette orientation de la production vers une demande autre que celle des marchés intérieurs et du marché régional a renforcé l'axe Nord-Sud au détriment de l'axe Est-Ouest, même si certaines complémentarités de fait ont pu s'instaurer entre les pays producteurs d'hydrocarbures (Libye et Algérie) et les Etats ayant privilégié le secteur des industries de production de biens courants (Tunisie et Maroc).

(Lire la suite page 6.)

* Journaliste.

(1) Association des étudiants musulmans nord-africains en France.

LA DÉMOGRAPHIE ET L'EFFORT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

	Population		Taux d'urbanisation (%) 1987	Espérance de vie à la naissance (1985)	Taux de mortalité infantile (‰)	Nombre de calories disponibles par habitant et par jour
	En millions (1987)	Taux de croissance annuel (%) (1980-1985)				
ALGÉRIE	23	3,3	66,6 (1)	61	81	2 677
MAROC	24,2	2,5	43,9	59	90	2 678
TUNISIE	7,4	2,3	56,8	63	78	2 836

(1) Estimation à partir des statistiques algériennes.

Sources : Banque mondiale, documents des plans de développement tunisien et marocain.

	Taux de scolarisation (1984) (en pourcentage du groupe d'âge scolarisable)		
	Primaire	Secondaire	Supérieur
ALGÉRIE	88,1	54,6	5,8
MAROC	56,4	43,9	7,8
TUNISIE	86,4	53,4	5,6

Sources : Banque mondiale et documents des plans de développement tunisien et marocain.

DANS L'ATTENTE D'UN PROJET QUI ENFIN DONNERAIT

Le Grand Maghreb sur le chemin

(Suite de la page 5.)

Aujourd'hui, à peu de chose près, le commerce de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie a une structure analogue : les deux principaux postes d'importation sont les produits alimentaires, auquel chacun consacre près de 20 % de la valeur totale des importations, et les biens manufacturés, qui représentent entre le quart et près de la moitié (pour l'Algérie) des importations totales, le Maroc y ajoutant les combustibles dont il est totalement dépourvu. Quant aux produits primaires, ils constituent 98 % des exportations algériennes, 60 % des exportations marocaines et 58 % de celles de la Tunisie. La volonté de chacun des trois pays de se doter, dès l'indépendance, des attributs internationalement reconnus de la souveraineté économique, c'est-à-dire d'une industrie lourde à n'importe quel prix, *n'a guère contribué à faciliter les possibilités d'intégration.* C'était pourtant l'époque où l'on en célébrait régulièrement les vertus... mais les comités intermaghrébins qui fleurirent pendant les années 60 n'eurent jamais le moindre impact sur les choix stratégiques en matière économique.

Ceux-ci ont d'ailleurs fortement accéléré les divergences entre les trois pays : si, jusqu'à la fin des années 60, la Tunisie et l'Algérie ont paru suivre une voie similaire, la chute en 1969 du puissant ministre tunisien de l'économie, M. Ahmed Ben Salah, l'abandon de la politique de collectivisation et l'option libérale résolument extravertie prise par l'économie tunisienne sous la houlette du premier ministre d'alors, M. Hedi Nouira, laissent l'Algérie de Boumediène poursuivre seule l'expérience « socialiste ».

Encadrée à l'est et à l'ouest par deux régimes résolument pro-occidentaux qui, malgré la mise en place d'une économie fortement étatisée où le secteur public est omniprésent, ont choisi de privilégier une stratégie d'intégration à la division internationale du travail, l'Algérie n'en met que plus de conviction à poursuivre la voie où elle s'est engagée en 1965 : étatisation de l'agriculture, création de pôles industriels lourds censés avoir un effet d'entraînement sur le reste de l'économie, utilisation de la rente pétrolière pour jeter les bases d'un développement autocentré par une toute-puissante bureaucratie d'Etat. L'envolée des prix du pétrole en 1973 permet non seulement au régime de Boumediène de poursuivre cette politique quel qu'en soit le coût, mais hisse le pays au rang de première puissance régionale : alors que, jusqu'en 1972, l'Algérie et le Maroc, avec la même population, le même revenu national, la même importance militaire, ont un poids équivalent, le produit intérieur brut (PIB) algérien s'élève dix ans plus tard à 45 milliards de dollars contre 15 milliards seulement pour *le royaume voisin, devenu* ennemi. Mais l'industrialisation socialiste ne tenant pas les promesses que la classe dirigeante algérienne plaçait en elle, cette puissance exclusivement dépendante des exportations d'hydrocarbures se révélera, dès le début des années 80, singulièrement fragile. Quoi qu'il en soit, le Maghreb, « petit » ou « grand » (à *3* ou à *5*), se présente davantage, après vingt ans d'indépendance, comme un agrégat de pays aux formes et aux niveaux de croissance différents que comme un ensemble ayant concrètement avancé sur la voie de l'intégration.

Mais, et le paradoxe n'est qu'apparent dans la mesure où les discours officiels n'empêchent pas qu'ils présentent les caractéristiques constitutives d'économies sous-développées, les trois pays du Maghreb central se retrouvent peu ou prou au milieu des années 80 en proie à des problèmes analogues. Bien sûr, le Maroc est le plus rural et le plus pauvre des trois, et l'extrême concentration de la richesse y maintient plus de 40 % de la population en deçà du seuil de pauvreté absolue ; bien sûr, la Tunisie est celui où la diversification de l'appareil économique a été poussée le plus loin ; bien sûr, le dogmatisme des années Boumediène a engendré en Algérie une tragique destruction de l'agriculture et une omnipotence bureaucratique plus ravageuse que chez ses voisins.

Mais, à ces différences près, les pouvoirs en place sont confrontés aujourd'hui à la même nécessité d'asseoir leur légitimité sur des bases nouvelles face à une population de plus en plus jeune, de plus en plus citadine, de plus en plus éduquée, de plus en plus frustrée par leur incapacité à répondre à des demandes sociales, économiques, politiques et culturelles qu'elle juge légitimes.

Outre leur commune impossibilité à réagir à l'évolution de la conjoncture économique internationale, les trois régimes se retrouvent face aux mêmes mouvements sociaux venus des profondeurs, à la même aspiration écrasante et ambiguë au changement. Est-ce pour cela que le Maghreb, qui n'est jamais autant lui-même que dans la confuse conscience d'une menace, paraît aujourd'hui sortir une nouvelle fois des limbes, ou assiste-t-on à la énième phase d'un cycle faisant alterner les périodes de coopération et celles de repli sur soi ?



Maous-Gamma.

LE PAIN, SYMBOLE DE LA COLÈRE
Les frustations ont gagné les classes moyennes

Les alliances qui se font et se défont

UNITÉ, identité ? L'histoire des trente dernières années peut se résumer à cette valse hésitation. Contrairement à ce que laissait supposer la lutte solidaire contre l'ennemi commun, l'ère des *indépendances* est celle des conflits ouverts, de la revendication tunisienne sur la borne 233, considérée par l'Algérie comme faisant partie de son territoire, à la « guerre des sables » algéro-marocaine d'octobre 1963 qui, malgré sa brièveté, marque le début d'une durable inimitié entre les deux géants de la région. Il faut d'ailleurs voir dans le refus de l'armée algérienne de rétrocéder Tindouf au Maroc une des raisons de la chute, en juin 1965, d'un Ben Bella davantage disposé à des compromis territoriaux pour sauvegarder les chances de la construction maghrébine.

Si la construction de l'Etat national apparaît donc prioritaire, la conscience maghrébine est si ancrée dans les esprits que personne n'ose prendre le risque politique et moral d'une guerre prolongée pour conquérir ou garder quelques arpents de sable et, comme pour conjurer tout danger d'emballement, à l'ère des conflits succède une longue période où la coopération est à l'ordre du jour.

Plusieurs dizaines de conventions bilatérales et multilatérales sont signées à partir de 1963, et le processus d'intégration est institutionnalisé par la création d'un Comité permanent consultatif maghrébin (CPCM), doté en 1966 d'un siège à Tunis, et par la multiplication des comités sectoriels de coopération. Parallèlement, les ministres de l'économie des trois pays, auxquels se joint la Libye jusqu'en 1970, se réunissent régulièrement afin de se concerter sur les choix économiques à privilégier pour faciliter l'intégration. L'économie n'est pas seule concernée : les ministres de l'éducation envisageant d'harmoniser les programmes d'enseignement tandis qu'on parle, entre autres, de créer une compagnie aérienne commune. Les conflits frontaliers sont réglés à l'avantage d'Alger par la signature du traité d'Ifrane en 1969 et de l'accord de Tlemcen en *1970 avec le Maroc, et l'arrangement* avec Tunis sur la borne 233.

Les initiatives ne se comptent plus. L'impression qu'elles pourraient donner d'une réelle avancée est toutefois fallacieuse, car il faut surtout retenir de cette période le contraste entre l'abondance des réalisations institutionnelles et la faiblesse des réalisations *concrètes*, la *fragilité juridique* sur laquelle repose cette construction : le fait que nul traité intermaghrébin n'ait été envisagé pour donner à l'effort d'unification valeur contraignante et l'inscrire dans la continuité reflète l'absence de volonté politique au niveau de chaque Etat, accentuée à partir des années 70 par la différenciation accrue des options socio-économiques. L'aspect de plus en plus formel de la concertation annonce le retour de chacun des pays à des politiques plus étroitement nationalistes, et la septième et dernière conférence des ministres de l'économie, réunie à Alger en 1975, renvoie *sine die* le projet d'accord maghrébin de coopération économique.

Entre-temps, il est vrai, le conflit du *Sahara occidental* a *éclaté*, *fruit du* réveil de la rivalité algéro-marocaine, tandis que la Tunisie essaye de son côté de contenir la tentation hégémonique de son puissant voisin de l'ouest et d'asseoir son développement sur la manne pétrolière en signant, en janvier 1974, l'éphémère traité d'union avec un colonel Kadhafi qui, déçu par les dérobades des pays du Machrek à ses propositions réitérées de fusion, commence à regarder vers le Maghreb.

La scène maghrébine est dès lors dominée par le conflit algéro-marocain sur le Sahara et par la constitution d'alliances bilatérales à vocation défensive ou destinées à affaiblir le rival ou l'ennemi du moment : *le bilatéralisme* devient la règle des rapports régionaux, l'Algérie s'employant avec constance à empêcher la constitution de tout bloc maroco-mauritanien ou tuniso-libyen pouvant apparaître comme dirigé contre elle. Tout en tentant de neutraliser le colonel Kadhafi ou de l'utiliser quand c'est possible, elle tâche d'empêcher toute velléité tunisienne de mener une politique par trop contraire à ses intérêts. La mort de Boumediène (décembre 1978) ouvre de ce côté des perspectives nouvelles : à la solide antipathie que lui portait M. Bourguiba succède de la part du raïs tunisien une bienveillante affection envers son successeur, M. Chadli Benjedid, qui, bien que militaire, tranche par son allure débonnaire avec la hautaine austérité du colonel. L'affaiblissement du régime tunisien, miné par une interminable lutte de succession, et la nécessité géopolitique pour ce petit pays de ne pas entretenir en même temps de mauvais rapports avec les deux voisins de l'ouest et du sud poussent également au rapprochement.

Lors de la première visite officielle qu'il effectue à Tunis, le président algérien Chadli Benjedid signe avec le président Bourguiba un « traité de fraternité et de concorde » valable vingt ans. Un mois auparavant, il avait rencontré le roi Hassan II à la frontière algéro-marocaine, relançant l'espoir d'un règlement du conflit saharien. La tentative ayant échoué, les « boumediénistes » étant encore puissants à Alger et aucun compromis acceptable pour l'ensemble des protagonistes n'ayant été trouvé, la priorité est alors donnée à la consolidation de l'axe Tunis-Alger, renforcé en décembre 1983 par l'adhésion de Nouakchott au traité. Conséquences tangibles de ce rapprochement : de franchement promarocaines, les positions tunisiennes sur le Sahara occidental évoluent vers une neutralité nettement plus favorable à l'Algérie.

Sur le plan économique, une série de projets communs sont décidés entre Tunis et Alger : usine de ciment et briqueterie dans deux villes frontalières, interconnexion des réseaux électriques, institution de la carte de frontalier facilitant la circulation des personnes. Les populations marquent sans restriction leur approbation : un million de touristes algériens affluent en Tunisie en 1983, trop heureux d'y venir s'approvisionner en produits de consommation courante introuvables chez eux. Bien qu'il affecte de n'en rien montrer, le *Maroc s'inquiète d'une alliance qui* ne peut qu'accentuer son isolement d'autant que, si sa position militaire au Sahara ne cesse de se renforcer, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) effectue une percée diplomatique remarquée sur les plans africain et international. Empêtré, de son côté, dans la guerre du Tchad et en proie à l'hostilité de plus en plus bruyante de l'administration américaine, le colonel Kadhafi aspire, quant à lui, à se forger une respectabilité. Fruit de la convergence temporaire d'intérêts strictement nationaux, l'accord d'Oujda, signé le 13 août 1984 entre Rabat et Tripoli, apparaît aussi comme une riposte à la constitution de l'axe Tunis-Alger-Nouakchott étroitement contrôlé par l'Algérie.

Jamais le Maghreb n'a paru aussi loin, le principe de ce genre d'alliance n'étant pas vraiment remis en cause par les conflits bilatéraux apparaissant ici ou là : rupture tuniso-libyenne d'août 1985 ou dénonciation de l'accord d'Oujda en août 1986 à la suite de la rencontre entre le roi Hassan II et M. Shimon Pérès à Ifrane. L'on ne cesse pourtant d'en parler dans toutes les capitales et, même au plus fort des crises algéro-marocaines, les tentatives de réconciliation ne se comptent pas, de sommets maghrébins avortés en rencontres politiques au plus haut niveau entre « frères ennemis ». Si les bruits de bottes aux frontières masquent souvent ces discrètes entrevues, on semble des deux côtés s'employer à éviter l'irréparable et à préserver l'avenir.

En avril 1986, une conférence, qui se tient à Alger entre les dirigeants des principaux partis politiques des trois pays – Parti socialiste destourien (PSD) de Tunisie, Front de libération nationale (FLN) algérien, Istiqlal et Union socialiste des forces populaires (USFP) du Maroc – pour commémorer la conférence tripartite de Tanger de 1958, décide de créer une commission consultative permanente devant siéger deux fois par an. Officiellement, les Etats ne sont pas concernés. Il n'empêche. Deux mois plus tard, Hassan II propose la création d'une « Assemblée communautaire maghrébine consultative ». Quels qu'aient été les hésitations et les reculs, la réconciliation algéro-marocaine de mai 1988 est en fait l'aboutissement d'une évolution entamée en 1983, après que M. Benjedid eut consolidé son pouvoir sur la vieille garde boumediéniste. Tout se passe depuis quelques années comme si chacun consolidait ses positions en vue de défendre ses intérêts au moment d'un rapprochement perçu à terme comme inévitable.

Quand viennent les années de vache maigre...

AU-DELA des querelles, en effet, la construction du Maghreb, toujours aussi populaire auprès des opinions publiques, apparaît de plus en plus, à partir du début des années 80, *comme la seule* réponse *réaliste* aux incertitudes du présent et de l'avenir. Les mutations des dernières années, davantage que les considérations purement politiques, expliquent la relance actuelle de la dynamique. Vingt-cinq années d'expériences isolées ont abouti à des blocages manifestes. L'absence d'intégration régionale a accéléré le processus d'intégration des pays maghrébins à l'économie mondiale. Ils en subissent aujourd'hui les effets.

Pour la plupart des économies du tiers-monde, la décennie en cours voit naître et s'amplifier une crise sans précédent : chute des prix des produits énergétiques et des matières premières, crise des liquidités internationales et hausse des taux d'intérêt, concurrence accrue entre pays du tiers-monde pour la sauvegarde de leur part des marchés occidentaux dont l'expansion est elle-même ralentie par la crise ; la conjonction de ces facteurs provoque un accroissement vertigineux de l'endettement du monde dit en développement. Non seulement l'ère de la croissance relativement facile et de l'expansion du commerce mondial est terminée, mais la pression accrue des contraintes externes accélère la récession des Etats maghrébins.

Le recul des taux de croissance est alors général : pour la première fois depuis l'indépendance, la Tunisie connaît, après plusieurs années de récession, une croissance négative en 1986 ; celles de l'Algérie et du Maroc se situent en deçà de 3 % par an depuis 1985, ce dernier pays connaissant en 1986 seulement une légère reprise. La chute des recettes d'exportation est également spectaculaire : la valeur des exportations algériennes d'hydrocarbures chute de 12,5 milliards de dollars en 1985 à moins de 8 milliards l'année suivante pour se redresser légèrement à 9 milliards en 1987 ; or les importations considérées comme incompressibles atteignent 7,5 milliards de dollars. Le solde de la balance marocaine des paiements est négatif de près de 900 millions de dollars en 1985. En 1986, la diminution de la rente pétrolière tunisienne correspond pour l'Etat à un manque à gagner de 76 millions de dinars (2).

Les dépenses de l'Etat ne diminuant pas dans les même proportions et la plupart des importations étant incompressibles, la dette extérieure atteint des sommets, dépassant pour les trois pays pris ensemble 50 milliards de dollars fin 1987. En deux ans, la dette extérieure de la Tunisie s'est accrue d'un tiers pour dépasser aujourd'hui les 7 milliards de dollars. Celle de l'Algérie se situe aux environs de 25 milliards de dollars contre 19 milliards pour le

(2) 1 dinar tunisien = 11 francs français jusqu'en 1986. Depuis lors, une dévaluation officielle, puis un glissement continu de sa valeur, lui ont fait perdre près de 40 % par rapport au franc. Valeur actuelle : 6,80 F.

TROIS ÉCONOMIES D'UN POIDS INÉGAL

	Produit national brut		Produit intérieur brut				Dette (1986) (en milliards de dollars)	Inflation Taux annuel moyen (%) (1980-1985)
	Par tête (1985, en dollars)	Taux de croissance	1985 (en millions) de dollars)	Répartition (en % du total) Agriculture	Industrie	Services		
ALGÉRIE	2 550	2,9 % (1)	55 200	8	48	43	21,8	6,9
MAROC	560	3 % (1)	13 400	18	32	50	18,3	7,8
TUNISIE	1 190	5,5 % (2)	8 900 (3)	17	34	49	6,7	10

(1) 1986.
(2) 1987. Les prévisions pour 1988 annoncent une croissance réduite à 2,5 %. En 1986, la croissance du PNB avait été négative.
(3) 1986.
Sources : Banque mondiale, budgets économiques nationaux.

'IN DONNERA

chemin



nées de vache maigre...

CORPS AU VIEUX RÊVE D'UNITÉ

des retrouvailles

Maroc où, à partir de 1985, la dette par habitant dépasse le PNB par tête. Parallèlement, son service absorbe une part de plus en plus importante des *recettes d'exportation, entraînant un* ralentissement général de l'investissement.

Inaugurant une longue série de négociations, le Maroc est le premier à solliciter un rééchelonnement et, pour obtenir de nouveaux prêts, à se soumettre aux conditions du Fonds monétaire international (FMI). L'ère de l'ajustement structurel commence au Maghreb en 1983. Le gouvernement Mzali s'étant trop longtemps caché la gravité de la situation, la Tunisie s'y engage, timidement d'abord, à partir *de 1984, puis résolument, en 1986*, en se soumettant elle aussi aux exigences du Fonds. On en connaît les conséquences : l'application de la politique de l'offre, chère aux experts de Washington, et la priorité absolue donnée au remboursement de la dette réorientent plus que jamais l'appareil productif vers la satisfaction des marchés extérieurs, tandis qu'un sévère coup de frein est donné à la consommation intérieure par un blocage ou un ralentissement de la progression des salaires qui connaissent, du fait de l'inflation, une diminution en termes réels.

Quant aux coupes dans les dépenses de l'Etat, elles concernent au premier chef les secteurs sociaux et les subventions aux produits de consommation courante : de 1979 à 1986, les prix du sucre, de la farine, du lait et du gaz ont augmenté de 133 % au Maroc tandis que les salaires ne progressaient dans le même temps que de 53 %. En Tunisie, les prix des produits alimentaires connaissent une augmentation continue tandis que les salaires ont diminué de 15 % en termes réels entre 1983 et 1987 (3). Le ralentissement de la croissance a enfin provoqué partout une accélération du chômage qui frappe en premier lieu une jeunesse constituant désormais l'immense majorité de la population.

Pour n'avoir pas sollicité l'intervention du FMI, l'Algérie n'en connaît pas moins une évolution similaire : l'investissement public n'a cessé de chuter depuis 1979 et n'est guère relayé par l'investissement privé. Officiellement, le taux de chômage a atteint 17,5 % de la population active en 1986 mais, comme chez les voisins, le sous-emploi sous toutes ses formes y est massif.

On comprend dès lors que cette récession généralisée ait provoqué de graves frustrations, non seulement dans les couches populaires les plus gravement affectées mais également chez les classes moyennes, jusque-là les plus constants soutiens des régimes en place, et qui en subissent aussi les effets. L'attrait exercé dans les trois pays par l'intégrisme islamique sur une partie de plus en plus importante de la jeunesse est un des symptômes les plus spectaculaires de la montée générale de l'insatisfaction et de la perte de crédibilité de régimes qui n'ont plus grand-chose à promettre à leurs peuples.

Dans un tel contexte, la relance du Maghreb uni présente aux yeux des dirigeants la vertu d'être, grâce à son pouvoir mobilisateur et au mieux-être *immédiat qu'elle* peut apporter dans certains domaines, un exutoire commode au mécontentement sans compter que, pour l'Algérie et le Maroc tout au moins, le règlement prévisible de la question saharienne permettra de diminuer des dépenses militaires fatales à leurs économies rudement éprouvées. Car, si le Maroc a bénéficié pour financer sa guerre d'une aide massive des monarchies pétrolières, et en particulier de l'Arabie saoudite, celle-ci, à son tour affectée par la chute des prix pétroliers, a considérablement réduit depuis trois ans sa contribution au budget militaire marocain. On sait d'ailleurs les efforts déployés par le roi Fahd en faveur d'un rapprochement algéro-marocain, la rencontre Hassan II-Benjedid du 4 mai 1987 s'étant effectuée sous ses auspices.

Si le souci de conjurer la crise apparaît comme un facteur déterminant de la relance maghrébine, il n'est pas le seul et celle-ci n'aurait pu s'effectuer sans une remarquable évolution interne de l'Algérie. Non sans peine, puisqu'il s'attelle à la tâche depuis maintenant près de dix ans, M. Chadli Benjedid semble en effet être parvenu à enterrer son prédécesseur une seconde fois, et l'abandon – gradué en fonction des rapports de force à l'intérieur de l'appareil dirigeant – du « boumediénisme » *a aujourd'hui les allures d'un* phénomène irréversible.

Si l'Algérie demeure officiellement un pays « socialiste », l'évolution n'en est pas moins manifeste, touchant aussi bien la politique extérieure, marquée par un spectaculaire rapprochement avec les Etats-Unis et les pays arabes modérés, que l'économie, restructurée selon les critères naguère iconoclastes du « moins d'Etat » et de la rentabilité. La priorité nouvelle donnée à l'agriculture et à ce qui reste du monde rural, où l'âge moyen de la population active est de cinquante ans, s'est traduite par un abandon de la révolution agraire et un début de démantèlement des fermes d'Etat, rétrocédées sous certaines conditions à la paysannerie dans l'espoir de freiner un exode rural devenu incontrôlable. Dans l'industrie, les entreprises du secteur public, après avoir été restructurées en fonction d'impératifs de rentabilié financière et d'efficacité économique, sont fermement priées d'obéir à des critères de production et de productivité jadis considérés comme secondaires. Dans maints domaines d'activité, comme le commerce, le tourisme et les industries de biens de consommation courante, le secteur privé, auquel on accorde désormais de substantielles facilités, est instamment sollicité d'intervenir tandis que l'appel à l'investissement privé étranger se fait de plus en plus pressant. L'Algérie, dans bien des domaines, change incontestablement de visage et, ce faisant, se rapproche de ses deux partenaires maghrébins.

Hommes d'affaires tunisiens et marocains l'ont d'ailleurs bien compris qui multiplient les initiatives en direction d'un marché aux potentialités non négligeables. S'il est une réaction à l'impasse politique et économique dans laquelle le pays s'était retrouvé enfermé, *la fin du splendide isolement* d'Alger était également l'une des conditions du renouveau de l'idée maghrébine.

L'aggravation des contraintes économiques externes, la montée des périls internes, la pression d'opinions publiques hostiles à de suicidaires rivalités, ont ainsi préparé le terrain à une reprise de la coopération. L'accélération de la construction européenne paraît devoir jouer ce rôle et persuader, s'il en était encore besoin, les Etats maghrébins qu'il devient de plus en plus dangereux d'affronter en ordre dispersé un partenaire en train de renforcer singulièrement sa puissance.

En pleine renégociation – en position de faiblesse – des accords conclus par chacune d'elles avec la CEE, les trois capitales ont l'occasion de mesurer depuis le 1er janvier 1986 les conséquences concrètes de l'entrée dans l'Europe de l'Espagne et du Portugal : industrie manufacturière portugaise directement concurrente de celles de la Tunisie et du Maroc, autosuffisance communautaire en produits agricoles méditerranéens comme les agrumes et l'huile d'olive et, sur le plan géopolitique, affirmation d'une entité européenne à la dimension méditerranéenne de plus en plus revendiquée. La demande d'adhésion à la CEE formu*lée en 1987 par le souverain marocain*, pour symbolique qu'elle fût, était à la fois une reconnaissance de la dépendance quasi organique de son pays à l'égard de l'Europe et un constat d'échec de l'idée maghrébine. Le refus prévisible et sans appel de Bruxelles de prendre en considération la candidature marocaine oblige les Etats du Maghreb à repenser leur développement et leurs rapports avec l'extérieur dans un contexte régional, le seul en fait sur lequel ils peuvent avoir quelque maîtrise.

Que pèse en effet chaque Etat, quelle que soit sa puissance relative, face à la constitution, non seulement sur la rive nord de la Méditerranée mais sur l'ensemble de la planète, d'espaces socio-économiques intégrés qui sont les partenaires-concurrents de demain ? Or le Maghreb représente un ensemble territorial de plus de 3 millions de kilomètres carrés (et de plus de 6 millions de kilomètres carrés si l'on y ajoute la Libye et la Mauritanie). A supposer qu'il se résume à ses seuls pays centraux, sa population, qui est aujourd'hui légèrement supérieure à 50 millions d'habitants, atteindra 75 millions d'habitants à l'orée du prochain millénaire. Son PIB actuel frise les 80 milliards de dollars, soit, il est vrai, l'équivalent du PIB belge. Avec la Libye et la Mauritanie, il atteint 110 milliards de dollars. Son PNB par tête, qui s'est accru d'environ 3 % par an de 1965 à 1985, va de 2 550 dollars pour l'Algérie à 560 dollars pour le Maroc, en passant par 1 200 dollars pour la Tunisie.



Bruno Barbey-Magnum.

ENTRE LA TRADITION ET LA MODERNITÉ
La même aspiration écrasante et ambiguë au changement

Le mouvement de l'histoire

1954 **1er novembre** : Déclenchement de la lutte algérienne de libération nationale.
1956 **2 mars** : Indépendance du Maroc.
20 mars : Indépendance de la Tunisie.
1958 **Avril** : Conférence de Tanger réunissant les trois partis nationalistes maghrébins pour jeter les bases d'un Maghreb unifié.
Juillet : Le Maroc revendique officiellement la Mauritanie.
1962 **1er juillet** : Indépendance de l'Algérie.
1963 **Mai** : Le Maroc renonce à revendiquer la Mauritanie.
Octobre : « Guerre des sables » algéro-marocaine.
1969 **Janvier** : Traité de bon voisinage algéro-marocain d'Ifrane.
1er septembre : Le colonel Kadhafi renverse la monarchie en Libye.
1974 **12 janvier** : Accord de Djerba proclamant l'union tuniso-libyenne.
1975 **6-9 novembre** : Marche verte marocaine sur le Sahara occidental.
14 novembre : Accords tripartites de Madrid (Maroc-Mauritanie-Espagne) sur le Sahara occidental.
29 décembre : La charte de Hassi-Messaoud conclue entre Boumediène et le colonel Kadhafi prône l'union entre les deux pays.
1976 **27 février** : Proclamation de la République arabe sahraouie démocratique.
6 mars : Alger reconnaît la RASD.
1977 **27 janvier** : Défaite algérienne devant l'armée marocaine à Amgala.
1979 **5 août** : La Mauritanie renonce à sa partie de Sahara occidental, aussitôt occupée par le Maroc.
1980 **27 janvier** : Un commando d'opposants soutenus par la Libye et l'Algérie envahit la ville tunisienne de Gafsa.
1983 **26 février** : Première rencontre Hassan II-Chadli Bendjedid.
19 mars : Traité tuniso-algérien de fraternité et de concorde.
1984 **13 août** : Traité d'Oujda marocco-libyen.
12 novembre : Le Maroc quitte l'OUA pour protester contre l'admission de la RASD en son sein.
1985 **septembre** : Rupture des relations tuniso-libyennes.
1986 **août** : Rupture de l'union marocco-libyenne.
1987 ***24 mai*** : *Seconde rencontre* Hassan II-Chadli Bendjedid.
7 novembre : Déposition de M. Bourguiba.
28 décembre : Reprise des relations diplomatiques tuniso-libyennes.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

	Exportations (en millions de dollars, 1985)	Importations	Taux de couverture (1985)
ALGÉRIE	13 034	9 061	143 % (1)
MAROC	2 156	3 885	64 %
TUNISIE	1 738	2 757	63 %

(1) Le taux de couverture des importations algériennes a considérablement baissé depuis la chute des prix du pétrole.

Sources : Banque mondiale, budgets économiques nationaux.

L'intégration ou l'asphyxie ?

BREF, le Maghreb, s'il existait, sans être et de loin un miraculé, aurait du poids face à un contexte économique mondial en voie de recomposition, où la balkanisation devient synonyme de marginalisation. A condition de réorienter son appareil productif en fonction de la nouvelle donne de l'intégration, il pourrait bénéficier de substantielles économies d'échelle grâce à une population égale, dans douze ans, à une fois et demi celle de la France. A moins d'aggraver une dépendance extérieure *dont il a pu ces dernières années* mesurer les dangers, le Maghreb constitue, pour chacun des Etats qui le composent, le seul ballon d'oxygène susceptible d'éviter l'asphyxie à leurs économies et à leurs sociétés.

On peut en mesurer les potentialités à la timide mais certaine relance provoquée par l'ouverture des derniers mois, qui n'était d'ailleurs pas, de la part des dirigeants, dépourvue d'arrière-pensées. La liberté de circulation restaurée entre la Tunisie et la Libye a permis en effet, du côté tunisien, d'atténuer les effets d'une sécheresse et d'une mauvaise récolte ayant frappé cette année tout le Sud du pays, grâce à la frénésie d'achats dont font montre les Libyens dès qu'ils franchissent leur frontière du nord.

La possibilité pour ces derniers de s'approvisionner en produits divers – des pièces de rechange automobiles aux fruits secs – qui font depuis des années cruellement défaut chez eux donne en outre un répit apprécié à un régime libyen en proie à de multiples difficultés. L'Etat tunisien voit quant à lui sans déplaisir grossir un matelas de devises réduit depuis quelques années à sa plus simple expression.

Le phénomène est analogue à la frontière algéro-marocaine, même si les choses ne vont pas aussi vite que d'aucuns pouvaient l'espérer : les Algériens de l'Ouest commencent à s'approvisionner chez un Maroc redevenu voisin et qui voit là s'ouvrir un nouveau marché, tandis qu'on satisfait ainsi partiellement à Alger une demande à laquelle l'économie nationale est pour l'heure incapable de répondre.

Dans une couche d'entrepreneurs autrement plus importante et dynamique, dans les trois pays, qu'elle ne l'était il y a vingt ans, on élabore des stratégies industrielles et commerciales en fonction du marché maghrébin naissant. Pour des raisons différentes, les Etats, les classes moyennes et populaires et le capital privé national trouvent chacun son compte dans l'édification d'un ensemble intégré. Pour les uns comme pour les autres, il constitue à la fois un palliatif et une perspective d'issue à la crise, une réponse possible à l'Europe, un moyen de consolider des complémentarités longtemps masquées mais qui se font jour désormais.

Il y a, cela dit, fort à faire pour rendre l'évolution irréversible. Car, si elle se contente de répondre à des préoccupations purement conjoncturelles et à desserrer momentanément l'étreinte qui pèse sur les pouvoirs en place, la relance en cours ressemblera davantage à une fuite en avant devant l'accumulation des problèmes qu'à la véritable recherche d'un moyen de les résoudre.

Le Maghreb est loin d'en être arrivé à un point où tout retour en arrière se révélerait impossible. Pour la première fois en tout cas depuis qu'il est libre de toute occupation coloniale, il est le théâtre d'un phénomène inédit : alors que les intérêts à long terme et les sentiments des peuples qui le constituent ont toujours milité pour sa construction, le contexte immédiat, les divergences d'approche et les ambitions antagoniques des classes dirigeantes respectives ont en revanche représenté d'insurmontables obstacles à la poursuite d'un but pourtant reconnu par tous les protagonistes comme porteur de progrès.

Les deux registres ont cessé, semble-t-il, d'être contradictoires. Le Maghreb peut tirer profit de cette concordance, dont il est malaisé de prévoir la durée, pour passer de l'état de souhait à celui de projet structuré. De Tunis à Rabat, on commence à comprendre que, pour aborder l'avenir, il n'est pas beaucoup d'autres possibilités.

SOPHIE BESSIS.

(3) *Les chiffres qui précèdent sont essentiellement tirés de* : Banque mondiale : *Rapport sur le développement dans le monde, 1987* ; Annuaires statistiques de la Tunisie et du Maroc ; Budgets économiques, Algérie, Maroc, Tunisie, 1986, 1987 ; N. El Atrassi El Idrissi : « *Les conséquences sociales de la politique d'ajustement au Maroc* », communication au colloque du *GREIDT* : « *Politiques d'ajustement économique et recomposition sociales dans le tiers-monde* », 24-26 février 1988 ; B. Hamel : « *Secteur industriel public, législative du travail et emploi en Algérie 1967-1987* », communication au colloque du GREIDT ; Y. Gazzo : « *Crise de l'Etat ou crise de confiance dans les économies du monde arabe* », communication au colloque du CRESM : « *Etat, secteur public et développement dans le monde arabe, crise ou mutation* », Aix-en-Provence, 9-11 juin 1988 ; « *le Maroc et le devenir méditerranéen* », in *Signes du présent*, printemps 1988, n° 2.

LES ÉCHANGES AVEC LA CEE

	Importations (1987, en millions d'ECUS)	Exportations	Solde
MAROC	2 253	1 929	– 324
ALGÉRIE	3 884	5 383	+ 1 499
TUNISIE	1 782	1 542	– 240
LIBYE	2 338	5 239	+ 2 901

N.B. – Grâce à leurs ventes d'hydrocarbures, l'Algérie et la Libye ont un solde excédentaire qui toutefois s'est réduit considérablement depuis la baisse des prix pétroliers.

Source : Communauté économique européenne.

CES INÉGALITÉS QUI SAPENT

Pour payer moins d'impôts,

Dans la tradition démocratique, l'impôt devrait être l'instrument d'une redistribution des revenus et des fortunes, un rouage de cette machine égalitaire dénoncée sans relâche par les néolibéraux. Mais aux mains d'une élite politique et économique, l'Etat est surtout la providence des plus riches. Loin de corriger les disparités sociales, la fiscalité privilégie une petite minorité de nantis, pesant toujours plus lourdement sur les autres citoyens.

Par CHRISTIAN DE BRIE

QUI oserait imaginer que les plus démunis, les « nouveaux pauvres » sans ressources, vont être lourdement taxés sur le modeste revenu minimum d'insertion – 2 000 francs par mois environ (1) – qui doit leur être prochainement attribué ? C'est pourtant ce qui va se passer. A un taux de 50 % environ, cinquante à cent fois plus élevé que celui que supporteront les plus riches au titre du nouvel impôt de solidarité sur la fortune (ISF). Et tandis que ceux-ci et leurs porte-parole emplissent l'arène politique et la presse de clameurs avant même d'avoir été touchés, ceux-là paieront dans l'indifférence générale, sans bruit et sans même en avoir conscience.

Telle est la réalité d'une fiscalité profondément, structurellement, inégalitaire. A un degré tel qu'une complicité tacite, intéressée ou résignée, de presque tous les responsables s'est depuis longtemps établie pour taire une situation sinon explosive du moins en complète contradiction avec le discours dominant.

Certes, la France n'est pas seule concernée. Pour des raisons similaires, l'inéquité fiscale se retrouve dans les autres pays de niveau comparable, membres de la Communauté européenne ou de l'OCDE. Mais nulle part elle n'y est poussée à ce point.

Deux siècles après la Révolution, où la haine de l'impôt injuste et des privilèges fiscaux avait joué un rôle si important dans la mobilisation populaire, tout reste à faire ou presque. L'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : *« Une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés »* figure toujours au panthéon des grands principes.

L'anesthésiste anesthésié

CETTE « contribution indispensable », communément appelée aujourd'hui « prélèvement obligatoire global » (POG) (2), représente en France, chaque année, environ 45 % – près de la moitié – du produit intérieur brut (PIB), soit pour 1986 2 225 milliards de francs sur 5 000 milliards ; approximativement 100 000 francs par ménage. Nettement plus que la moyenne des pays de la CEE (39,8 %) ou de l'OCDE (37,2 %) ; beaucoup plus qu'au Japon (28 %), ou au Etats-Unis (29,2 %) ; à un niveau comparable à celui de la Belgique (*46,9 %*) ou des Pays-Bas (45 %), inférieur à celui de la Suède (50,5 %) ou du Danemark (49,2 %) (3).

Une part massive de cette contribution *(voir l'encadré page 9)* – entre les deux tiers et les trois quarts, selon les méthodes d'évaluation – est prélevée indirectement, pratiquement à l'insu du citoyen qui l'acquitte. Elle est intégrée, diluée dans le prix des milliers de produits, de biens et de services vendus aux consommateurs. Ainsi, le contribuable paie l'essentiel de l'impôt au fur et à mesure de ses achats et dépenses, sans s'en rendre vraiment compte. Cette ponction représente pourtant environ la moitié de la consommation des ménages. Autrement dit, chaque fois que l'on dépense 100 francs pour l'achat d'un quelconque bien, 50 francs en moyenne, qui n'ont rien à voir avec la valeur d'usage de ce bien, serviront en fait à financer les budgets de l'Etat et des collectivités locales ainsi que le budget social de la nation.

Au-delà de cette moyenne, c'est le mystère. Impossible de calculer le montant exact des impôts, taxes et cotisations contenus dans le prix d'un bien de consommation déterminé (4). Aussi incroyable que cela puisse paraître, personne ne sait précisément comment se répartit entre les contribuables cette énorme masse immergée qui représente l'essentiel du prélèvement fiscal. Ni ceux qui le perçoivent ni ceux qui le supportent. Aucun Français n'est donc en mesure de dire combien il paie d'impôts. Même s'il croit le savoir, il n'en sait rien (5). Le ministre des finances non plus. Malgré l'énorme appareil statistique et les nombreux organismes d'évaluation et d'études qui l'assistent (6). Faire payer le contribuable sans qu'il s'en aperçoive, opérer la ponction fiscale sans douleur, a toujours été considéré comme une sage règle de gouvernement. Mais ici l'anesthésiste lui-même est anesthésié.

Si l'on ignore tout de la répartition des deux tiers aux trois quarts des impôts, il n'y a aucune chance qu'elle s'effectue équitablement, à moins de croire à une bien improbable justice fiscale immanente. La seule chose dont on est à peu près sûr, c'est que les prélèvements indirects sur la consommation sont aveugles. Ils frappent les personnes et les ménages sans tenir compte de leurs facultés contributives, de leurs revenus, de leur fortune, de leurs situations professionnelles, sociales ou familiales. A la différence des autres impôts, ils sont donc, par nature, inévitablement injustes. D'autant plus injustes qu'ils représentent une part plus importante de l'ensemble des prélèvements obligatoires. Or dans aucun pays de la CEE ou de l'OCDE ils n'atteignent une proportion aussi élevée qu'en France (7).

Ainsi le revenu disponible affecté à la consommation, qu'il soit faible ou élevé, supporte indistinctement une charge fiscale d'en moyenne 50 %. Riches et pauvres confondus. Traitement de président de société multinationale ou allocation de revenu minimum d'insertion des « nouveaux pauvres », même tarif. Aussi choquante qu'elle soit, cette inéquité ne suffit pas. Deux phénomènes l'aggravent sensiblement.

D'une part, les revenus les plus modestes sont intégralement affectés à la consommation, dépensés pour satisfaire les besoins les plus vitaux. Au fur et à mesure qu'ils s'élèvent, une part de plus en plus importante est épargnée et échappe au prélèvement massif sur la consommation, lequel est donc inversement proportionnel au revenu disponible et aux facultés contributives (8).

D'autre part, à un certain niveau de la hiérarchie sociale, on acquiert le moyen d'échapper partiellement, et parfois presque totalement, à l'impôt sur la consommation. Pour les cadres supérieurs, les dirigeants d'affaires, grandes, petites et moyennes, les hauts fonctionnaires et dignitaires de l'appareil d'Etat, une bonne part de ce qu'ils consomment, souvent le meilleur et le plus coûteux : nourriture, logement, déplacements et jusqu'aux loisirs, est prise en charge et payée par l'entreprise ou le service public. Et, bien évidemment, le tout sera répercuté sur les autres contribuables (9).

Clergé et noblesse de jadis n'auraient pas osé rêver à des privilèges si subtilement établis qu'aucune nuit du 4 août ne menace de les abolir. Massif, dissimulé, injuste, le prélèvement indirect sur la consommation est d'abord, et surtout, l'impôt des pauvres, des petites gens, des ménages et familles aux revenus modestes sur lesquels il pèse le plus lourdement.



Roger Viollet

« CHEZ LE PERCEPTEUR » AU XVI[e] SIÈCLE, TABLEAU DE BRUEGHEL
Déjà, sur les pauvres, le poids le plus lourd

Ignorance et injustice

CERTES, plus de la moitié du prélèvement global est redistribué sous forme de prestations sociales diverses (10) et l'on peut raisonnablement penser que cette redistribution s'effectue au profit des catégories sociales les plus faibles. Encore que la preuve n'en soit pas solidement établie, il ne faudrait y voir que la manifestation d'une solidarité surtout interne, s'exerçant entre les membres de ces mêmes catégories qui en ont payé l'essentiel.

Ignorance et injustice, on s'étonne moins que le prélèvement indirect sur la consommation des ménages soit pratiquement passé sous silence. Pour les détenteurs du pouvoir et de l'argent, mieux vaut n'en pas parler. La question de savoir comment se répartit entre les Français une ponction représentant à elle seule, rappelons-le, des deux tiers aux trois quarts des impôts, est escamo*tée du débat sur la justice fiscale*. Dans l'arène politique, celui-ci se limite à ce que l'on connaît un peu mieux et à quoi les classes privilégiées détentrices de la parole sont le plus sensibles : l'imposition du revenu et celle du capital. Peu importe que la première ne représente que 10 % de l'ensemble des prélèvements et la seconde, tout confondu, moins de 5 % (11). Seraient-elles équitablement réparties, ce qui est loin d'être le cas, cela ne changerait pas grand-chose quand les 85 % restants ne le sont pas. En attendant, elles envahissent la scène et font tout le spectacle.

Le terrain s'y prête. La fiscalité est une immense jungle de textes et règlements noyée et obscurcie par un épais brouillard statistique que la grande majorité des citoyens ont renoncé à pénétrer. De cette Amazonie, ils ne connaissent souvent que les contes et légendes édifiants racontés par les gardes forestiers chargés de la gérer et par les aventuriers qui l'exploitent et en tirent profit. Ni les uns ni les autres n'ont intérêt à ce que la situation change et ils ne se privent pas de cultiver l'obscurantisme jusqu'à la falsification.

Ainsi, présentant à la presse le 16 septembre 1987 le projet de loi de finances pour 1988, les ministres de l'économie et du budget du précédent gouvernement, MM. Edouard Balladur et Alain Juppé, avec un rien de suffisance satisfaite, vantent le magnifique redressement de la France depuis leur arrivée aux affaires en mars 1986. C'est la loi du genre. Depuis trente ans, et sans doute beaucoup plus, chaque nouveau gouvernement s'empresse de relever le pays jeté à terre par son prédécesseur. Avec ce simplisme éculé – avant nous le chaos, avec nous la sérénité – que n'osent même plus utiliser les publicités pour lotions capillaires ou médailles miraculeuses. Ce dont les deux ministres sont le plus fiers, c'est d'avoir, au-delà des engagements électoraux, réussi à abaisser les impôts de 70 milliards de francs en deux ans. Le document qu'ils diffusent fournit le décompte (12) : *« Ces allégements bénéficient : aux ménages pour 27,1 milliards de francs ; aux entreprises pour 33,5 milliards de francs (...), à l'ensemble de l'économie à travers l'abaissement des taux de TVA qui porte sur un montant total de 8,5 milliards de francs. »* Or quelques pages plus loin, le même document révèle que les recettes fiscales de l'Etat passent de 1 091 milliards de francs en 1986 à 1 120 milliards de francs en 1987 et 1 180 milliards de francs prévus pour 1988, soit une augmentation de ... 89 milliards de francs, plus de 8 % en deux ans. Et les impôts *« allégés »* rapportent un peu plus chaque année. De 1987 à 1988, l'impôt sur le revenu des ménages passe de 212 milliards de francs à 220 milliards de francs, celui sur les sociétés de 115 milliards à 121 milliards, et la TVA de 498 milliards de francs à 523 milliards de francs. Bref, plus ça baisse, plus ça augmente.

Les deux ministres se seraient-ils trompés dans leurs calculs ? Certes pas. Leurs services savent compter. Simplement, ce ne sont pas les mêmes qui bénéficient des allégements et qui supportent l'augmentation générale. En l'occurrence, les hauts revenus, les détenteurs de capitaux et les grandes entreprises ont été les premiers et les mieux servis. Une avalanche de bienfaits s'est déversée sur eux (13). Certes, deux millions de « petits contribuables » ont été exonérés d'impôt sur le revenu, ce qui permet aux ministres d'affirmer très abusivement que leur pression fiscale a été ramenée à zéro, comme s'ils ne payaient pas d'autres

(1) 2 000 F pour une personne seule, 3 000 F pour un ménage, selon le projet en cours d'élaboration (Conseil des ministres du 13 juillet 1988).

(2) Le POG est le total des recettes fiscales – impôts, taxes et cotisations sociales – perçues à titre obligatoire pour le compte de l'Etat, des collectivités locales et des organismes de Sécurité sociale.

(3) Chiffres de 1985, *Statistiques des recettes publiques des pays membres de l'OCDE*, OCDE, Paris, 1987.

(4) A l'exception de la TVA et de certaines taxes spécifiques. Pour le reste, il faudrait être en mesure de calculer le montant des impôts et cotisations transférés dans les prix tout au long du procès de production et de commercialisation, et cela pour chacun des produits et services offerts sur le marché.

(5) Il ne connaît généralement que le montant de son impôt sur le revenu, voire de ses cotisations sociales et de ses taxes locales.

(6) Institut national de la statistique et des études économiques, Conseil national des impôts, Conseil économique et social, Centre d'études des revenus et des coûts, en particulier.

(7) Au minimum 63 % en France, contre 44,6 % en RFA, 37,1 % au Danemark, 35 % aux Etats-Unis, selon les méthodes d'évaluation de l'OCDE in *Statistiques des recettes publiques des pays membres*, op. cit.

(8) Si 30 % du revenu disponible est épargné, l'impôt sur la consommation au taux moyen de 50 % porte sur 100-30. Le taux réel est alors ramené à 35 % du revenu disponible (50 % de 70).

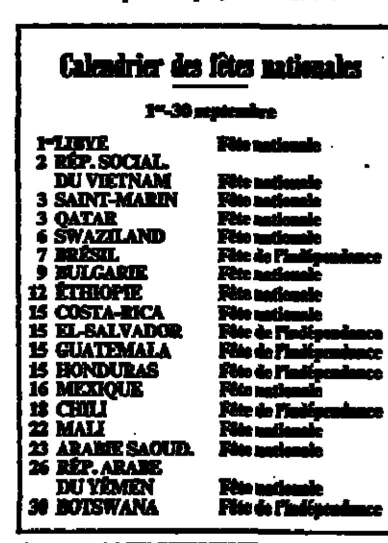
(9) Sous forme de frais généraux, en principe déductibles du bénéfice imposable.

(10) Allocations familiales, pensions et retraites, assurances et allocations chômage, maladie et hospitalisation, principalement ; pour un total de 1 185 milliards de francs en 1986 ; voir : *Constat de l'évolution récente des revenus en France*, Centre d'études des revenus et des coûts, La Documentation française, Paris, 1987.

(11) Y compris des impositions qui, payées par l'entreprise, sont en fait supportées par le consommateur (une fraction des contributions locales et des droits d'enregistrement).

(12) « Projet de loi de finances pour 1988 », *Notes bleues du ministère de l'économie, des finances et de la privatisation*, n° 351, octobre 1987.

(13) *Cf.* Christian de Brie, « Avalanche de bienfaits pour les privilégiés de la crise », *le Monde diplomatique*, février 1987.



Calendrier des fêtes nationales

1er-30 septembre

1er	LIBYE	Fête nationale
2	RÉP. SOCIAL. DU VIETNAM	Fête nationale
3	SAINT-MARIN	Fête nationale
3	QATAR	Fête nationale
6	SWAZILAND	Fête nationale
7	BRÉSIL	Fête de l'indépendance
9	BULGARIE	Fête nationale
12	ÉTHIOPIE	Fête nationale
15	COSTA-RICA	Fête nationale
15	EL-SALVADOR	Fête de l'indépendance
15	GUATEMALA	Fête de l'indépendance
15	HONDURAS	Fête de l'indépendance
16	MEXIQUE	Fête nationale
18	CHILI	Fête de l'indépendance
22	MALI	Fête nationale
23	ARABIE SAOUD.	Fête nationale
26	RÉP. ARABE DU YÉMEN	Fête nationale
30	BOTSWANA	Fête de l'indépendance

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS



Imprimerie du « Monde »
7, rue des Italiens
75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.



LA DÉMOCRATIE (III)

enrichissez-vous !

taxes. En réalité ils paieront davantage, la seule augmentation des cotisations sociales retenues sur les salaires étant supérieure aux réductions d'impôts sur le revenu. Seuls les gros revenus voient leur charge fiscale baisser de façon notable (14).

Il est vrai que les tranches les plus élevées du barème avaient augmenté au cours de la période précédente pour atteindre 65 %, et même 70 % (en 1983). Le taux maximum a été ramené à 56,8 %. Encore qu'il ne doive pas faire illusion. Pour payer un tel pourcentage sur l'ensemble de son revenu imposable, il faut que celui-ci dépasse... 20 millions de francs par an pour un ménage (15), beaucoup plus s'il a des enfants à charge. Et le revenu imposable est toujours inférieur au revenu déclaré (16), lequel à ce niveau peut être très éloigné du revenu effectivement perçu, les possibilités de fraude et d'évasion augmentant généralement avec les moyens financiers. Les 1 milliard ou 2 milliards de francs disparus, pas pour tout le monde, dans la bijouterie des frères Chaumet sont une récente illustration des pratiques financières des gens d'argent, qui se déroulent, quand faire se peut, à l'abri du fisc. S'il se trouve des fraudeurs dans toutes les catégories de contribuables, l'avantage procuré croît avec les capacités de dissimulation. En pratique, au-delà d'un certain montant, l'on a des chances raisonnables de bénéficier d'une discrète transaction amiable tandis que la juste sévérité de la loi *n'épargne pas les petits débutants* maladroits.

Non contentes de conforter les inégalités par l'impôt, les démocraties bourgeoises et ploutocrates ont inventé une nouvelle version des fermiers généraux ; l'entreprise (privée ou publique) a hérité de la fonction. Avec un pouvoir, des privilèges et des abus très comparables. Si elle n'est pas le seul pays à avoir restauré cette pratique, la France se trouve parmi ceux où elle est *le plus développée. Contrairement* à une idée commune, c'est en effet l'entreprise, et non le percepteur, qui collecte l'essentiel des impôts auprès des contribuables et les reverse ensuite aux différents destinataires publics. Près de 85 % du prélèvement obligatoire transitent par elle. Il n'y a guère que l'impôt sur le revenu, ceux sur le capital et la taxe d'habitation qui lui échappent (17).

Elle en tire quelques avantages. Tout d'abord, un délai plus ou moins long s'écoule entre la collecte et le reversement, pendant lequel l'entreprise garde les sommes à sa disposition. A titre gratuit, si l'on peut dire. C'est en quelque sorte le prix de l'affermage et du service rendu. L'affaire n'est pas mince qui porte bon an mal an sur quelque 2 000 milliards de francs en trésorerie. Le délai peut même être utilisé pour des opérations de spéculation boursières, cela se voit ; avec le produit des cotisation sociales retenues sur les salaires !

Ensuite, ayant abandonné la maîtrise du recouvrement direct de l'impôt auprès des contribuables, l'Etat se retrouve en situation de dépendance à l'égard de son unique fournisseur, soumis à toutes sortes de pressions qui prennent parfois la forme de chantages. Ainsi en période de difficultés, lorsque l'entreprise retarde le versement des cotisations sociales ou de la TVA, menaçant de mettre la clé sous la porte et d'augmenter le nombre de chômeurs.

Enfin, elle profite de sa position pour obtenir un statut de faveur en invoquant inlassablement « les charges fiscales *et sociales écrasantes qui pèsent* sur les entreprises » — en réalité sur les prix des biens et services payés par les consommateurs — menaçant leur compétitivité face à la concurrence étrangère. L'argument fait toujours mouche, quels que soient les enseignements beaucoup plus nuancés que l'on puisse tirer des comparaisons internationales (18). Au fil des ans, la fiscalité des entreprises est devenue un extraordinaire catalogue de mesures incitatives spécifiques, de dérogations et d'exceptions qui profitent surtout aux sociétés les plus importantes et les plus performantes, tandis que les autres se voient appliquer la règle commune. Là aussi, loin de corriger les inégalités produites par la loi du marché, la fiscalité vient au secours *des plus forts*. Pour eux, la majeure partie des profits — qui composent le cash-flow (19) — est dégagée en franchise d'impôt, lequel tend à ne toucher que la fraction des bénéfices distribués aux actionnaires ou placés en réserve. La baisse progressive de l'impôt sur les sociétés complète avantageusement le dispositif (20).

A l'ombre des paradis fiscaux

TOUT cela s'effectue en parfaite légalité. Mais l'entreprise a aussi le moyen, plus que tout autre, de tourner ou violer la loi, de pratiquer l'évasion de capitaux et la fraude fiscale. Des secteurs entiers ne s'en privent pas qui pratiquent allégrement fausses factures et abus de biens sociaux, alimentant ces réseaux parallèles d'argent secret et de caisses noires qui ont tant contribué au développement de la corruption et de l'enrichissement sans cause (21). A un niveau plus élevé, celui des grands groupes et des multinationales, on utilise ouvertement l'immense réseau mondial des paradis fiscaux et des sociétés fictives pour la circulation de l'argent et le transfert des profits (22). Procédé plus élégant, par ailleurs compatible avec le précédent. Dans la gigantesque escroquerie révélée par la diffusion du rapport de la Cour des comptes sur l'affaire dite des « avions renifleurs » (23), on a pu vérifier qu'une société comme Elf-Erap — premier groupe français à l'époque — avait en permanence à sa disposition une panoplie complète de sociétés fictives, domiciliées dans des paradis fiscaux, lui permettant de transférer des profits n'importe où dans le monde à l'insu de son conseil d'administration et du fisc (24).

Insatiable, l'appétit de l'entreprise n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Déjà candidat repreneur du projet culturel de nos sociétés (25) et collecteur et fermier général de l'impôt, elle aspire en outre à dépouiller l'Etat et la collectivité qu'il est censé représenter de leurs fonctions traditionnelles et à être, à elle seule, toute la société civile. L'explosion du prétendu mécénat et du « sponsoring » sportif, culturel ou éducatif en est le signe le plus visible. « Prétendu », car si l'entreprise entend bien s'attribuer la direction et le bénéfice des opérations, sans aucun contrôle démocratique, elle fera intégralement payer la facture aux citoyens, jusqu'au dernier centime, en l'intégrant au prix des produits et services qu'elle vend au consommateur client, selon une pratique qu'elle maîtrise parfaitement. Le téléspectateur qui, grignotant son jambon-purée, suit la course-poursuite entre deux magnifiques voiliers aux armes d'un fabricant de charcuterie et d'un spécialiste de la pomme de terre conditionnée, ne doit avoir aucune illusion. Le prix de la régate est dans son assiette. Verra-t-on un jour l'enseignement sponsorisé dans les écoles et l'instituteur, couvert de badges, annoncer que la leçon d'arithmétique est « offerte » par une marque de jeux électroniques et la récréation par une boisson gazeuse au goût d'aventure ? L'expérience du prélèvement fiscal aurait bien préparé le terrain.

La perspective du grand marché unique de 1993 va être pour l'entreprise et ceux qui contrôlent le pouvoir économique l'occasion d'un nouveau bond en avant. Depuis longtemps, ils s'y préparent. Leur objectif : l'harmonisation fiscale par le bas pour les sociétés, les détenteurs de capitaux et les titulaires de hauts revenus. Que les autres se débrouillent.

Les nouveaux émigrés de Coblence

LE projet de rétablir en France un impôt sur la fortune est l'occasion de grandes manœuvres. Le CNPF ne rate pas une occasion de manifester son hostilité totale. M. Périgot lâche l'argument : « *C'est la pénalisation de la réussite !* (26) » relayé par M. Alain Juppé et la droite politique : « *Un risque de voir l'épargne s'enfuir vers les autres pays* (27). » Lesquels ? L'Allemagne toute proche, où, paraît-il — cela reste à prouver, — l'imposition serait moins lourde. Mais *ni* les Etats-Unis, ni le Royaume-Uni, où la fortune est nettement plus imposée (28). Ainsi, pour garder leurs privilèges, gagner quelques milliers de francs, nos riches familles de notables si bien intégrées au paysage et à l'histoire nationale seraient prêtes à faire franchir le Rhin à leurs capitaux, abandonner les plus beaux coins de la douce France où ils possèdent châteaux, résidences et hôtels particuliers. Pour une petite poignée d'or ! Les nouveaux émigrés de Coblence vont sur les traces de leurs aînés.

Il faut revenir à l'essentiel, contenu dans la Déclaration des droits de l'homme. Que les cent mille à deux cent mille Français les plus fortunés, qui sont aussi ceux qui disposent en général des plus gros revenus (29) paient 6 ou 7 milliards d'impôts supplémentaires, sur un prélèvement global de 2 500 milliards de francs — pour venir en aide aux cinq cent mille à six cent mille personnes les plus démunies ne devrait même pas prêter à discussion. L'écart des fortunes est tel qu'il en sera à peine modifié. Dix pour cent des ménages les plus riches possèdent 51 % du patrimoine total, tandis que les 10 % les plus pauvres en possèdent 0,2 %, soit, pour ces deux millions de ménages, l'équivalent de ce que déclaraient les cent trente-sept plus gros *contribuables de l'IGF (30)*.

Le consensus reste majoritaire, en France comme ailleurs, pour voir dans l'impôt l'un des moyens de corriger les formidables inégalités que produit la machine capitaliste libérale. D'autres tâches attendent les réformateurs. Rendre la fiscalité française moins inégalitaire, c'est prioritairement abaisser progressivement et sensiblement la part du prélèvement indirect sur la consommation, le plus injuste, le moins démocratique aussi, puisqu'il prive le citoyen de la conscience de le payer. C'est augmenter, parallèlement, l'impôt progressif sur le revenu, plus faible dans ce pays que partout ailleurs (31). C'est étendre la progressivité aux cotisations de Sécurité sociale retenues sur les salaires et rémunérations, autre prélèvement sur le revenu, plus important que le premier.

C'est aussi taxer les profits effectifs de l'entreprise en imposant non plus le bénéfice fiscal, cette fiction comptable, mais le cash-flow. Un taux très faible suffirait pour un rendement majoré. L'échéance de 1993 pourrait être l'occasion de mettre à plat les situations, *en France et chez ses partenaires* — les instruments d'analyse le permettent, — et d'engager une harmonisation conforme aux idéaux de l'Europe et non aux seuls intérêts d'une petite minorité. Si la voix des peuples parvient à se faire entendre.

CHRISTIAN DE BRIE.

(14) Ceux qui dépassent 30 000 F par mois pour un ménage avec deux enfants en 1987.

(15) « Projet de loi de finances pour 1988 », op. cit.

(16) *Compte tenu des nombreuses déductions* que la loi ouvre aux contribuables.

(17) Dans certains pays, Etats-Unis, Royaume-Uni, l'impôt sur le revenu est retenu à la source par l'entreprise.

(18) Voir « Statistiques de base de la communauté », Office statistique des Communautés européennes, *1987*.

(19) Il comprend essentiellement les dotations aux comptes d'amortissement et de provisions passées en franchise d'impôt et qui, avec le bénéfice disponible après impôt sur les sociétés, mesurent l'ensemble des profits effectifs.

(20) Réduit de 50 % en 1985 à 42 % en 1988 pour les bénéfices non distribués ; de 25 % à 13 % pour les bénéfices distribués, par le jeu de l'avoir fiscal.

(21) Voir Christian de Brie et Pierre Charpentier, *F comme fraude fiscale*, éditions Alain Moreau, Paris, 1975.

(22) Voir, entre autres, André Beauchamp, *Guide mondial des paradis fiscaux*, Grasset, Paris, 1983.

(23) *Cf. Rapport de la Cour des comptes sur l'affaire dite des avions renifleurs*, La Documentation française, Paris, 1983.

(24) *Cf.* le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la même affaire (J.O. du 15 novembre 1984).

(25) Voir Bernard Cassen, « Un nouveau *maître à penser : l'entreprise* », in *Manière de voir* 1, « Des sociétés malades de leur culture ».

(26) Colloque de Nantes, 25 mai 1988.

(27) M. Juppé à Dijon, le 13 juillet 1988 ; cité dans *le Monde* du 15 juillet 1988.

(28) 4,6 % du PIB au Royaume-Uni, 2,9 % aux Etats-Unis, contre 2,1 % en France.

(29) Voir Denis Clerc, « Première des injustices, les disparités de revenus », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(30) Jules Lepidi, *la Fortune des Français*, PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1988.

(31) 5,8 % en France ; environ deux fois moins que dans la moyenne des autres pays de l'OCDE : 11,7 %. *Cf.* OCDE, op. cit.

Le mois prochain :

IV. – LOGEMENT ET POLITIQUE URBAINE

Déjà publiés : les revenus (juillet 1988) ; la justice (août 1988).

L'iceberg

Sur un total de 2 089 milliards de francs perçus en France en 1985 (1), les recettes fiscales peuvent être ventilées en quatre grandes catégories :

1. — POUR 63 % : IMPOTS INDIRECTS SUR LA CONSOMMATION, soit 1 317 milliards de francs qui comprennent essentiellement :

- Les impôts sur les biens et services : 684 milliards de francs (dont TVA : 410 milliards de francs) ;
- Les cotisations sociales et taxes sur les salaires des entreprises : 633 milliards de francs.

2. — POUR 28 % : IMPOTS SUR LES REVENUS DES MENAGES, soit 587 milliards de francs qui comprennent essentiellement :

- Les impôts sur le revenu des personnes physiques : 266 milliards de francs (dont impôt sur le revenu : 211 milliards).
- Les cotisations sociales des salariés : 255 milliards de francs et celles des travailleurs indépendants : 66 milliards.

3. — POUR 4,7 % : IMPOTS SUR LE PATRIMOINE, soit 95 milliards de francs qui comprennent essentiellement : les droits de succession : 12 milliards de francs ; l'impôt sur les opérations de Bourse : 14 milliards et l'IGF (encore en vigueur en 1985) 5 milliards.

4. — POUR 4,3 % : IMPOT SUR LES SOCIETES, soit 89 milliards de francs.

(1) Année de référence (chiffres de l'OCDE).

N.B. — Certains impôts sur le capital, sur le revenu et sur les sociétés pourraient être classés dans les impôts sur la consommation dans la mesure où ils sont répercutés dans le prix des produits et services, ce qui porterait la part de ceux-ci à près de 75 % du total.

Ambition

(Suite de la première page.)

QUELLE Europe veulent donc les Européens ? Force est de constater qu'ils ne sont guère consultés sur ce point. *Le renouvellement* du Parlement européen leur fournira-t-il, l'an prochain, une occasion de s'exprimer avec clarté ? Ou bien les candidats effaceront-ils les diverses options ouvertes aux électeurs en se réfugiant dans le flou d'un trompeur consensus ? S'il faisait encore recette, le lyrisme européen n'en serait pas moins caduc en raison des intérêts essentiels remis en cause par le marché unique.

La libre circulation des capitaux et des personnes peut donner son essor à une Europe marchande qui jamais ne suffira à définir une identité européenne. Comment peut s'esquisser une nouvelle forme de patriotisme européen largement ouvert sur le reste du monde ? Ce surgissement embrasse par nécessité tous les aspects de la vie en société. Le premier jalon d'une réflexion est ici posé *(voir ci-contre l'article de Bernard Cassen)*, et l'exploration sera poursuivie dans chacun des prochains numéros. Pas de saut aveugle dans l'avenir.

Dès le départ, une certitude : l'Europe porte en elle-même une aspiration sans laquelle elle n'aurait pas envisagé de s'unir. Voilà quelques décennies, certains crurent trouver dans leur crainte de l'URSS le moteur de la cohésion. Maigre bilan : ni défense ni véritable diplomatie communes, une politique agricole dont chacun connaît les graves inconvénients, un marché si peu « commun » qu'il faut maintenant instaurer le marché « unique ».

L'EUROPE ne s'édifiera pas sur la base d'une hostilité à quelque puissance que ce soit. Son avenir réside tout entier dans l'affirmation de ce qui lui est primordial : une pratique démocratique axée sur la volonté de renforcer les libertés dont elle jouit, de les faire rayonner au profit des peuples qui n'en disposent pas, de lutter chez elle et dans le reste du monde contre les injustices et les inégalités qui constituent autant d'insultes à la dignité de l'être humain (2). L'absurde fascination exercée par le « modèle » libéral repose sur une imposture (3). Une analyse serrée du rapport économique présenté au Congrès par le président Reagan met en lumière les illusions et les écueils dont doit se garder toute politique économique et sociale en Europe (4). La Commission de Bruxelles et chacun des pays membres de la Communauté peuvent bien savoir, à deux mois de l'élection présidentielle américaine, que l'ère du libéralisme reaganien est déjà terminée.

Cette Europe qui n'en finit pas de chercher sa voie dispose d'un moyen de faire connaître ses positions et de peser sur l'évolution d'un monde auquel son propre sort est intimement lié. Longtemps frappée d'un certain discrédit, l'Organisation des Nations unies est en train de reconquérir sa crédibilité grâce à l'efficacité dont elle fait preuve dans le règlement des conflits régionaux. En Afghanistan comme dans la guerre Irak-Iran, en Namibie comme au Sahara occidental, l'intervention du secrétaire général de l'ONU ou de son représentant a été déterminante. En dépit de tels succès, et bien que l'URSS règle ses dettes à leur égard, les Nations unies se trouveraient en cessation de paiement si les Etats-Unis ne leur versaient avant novembre au moins une part des quelque 600 millions de dollars qu'ils leur doivent (5).

En dépit de toutes les critiques qui ont pu lui être adressées, l'Organisation internationale reste l'indispensable lieu de recherche de solutions acceptables par les parties en conflit. Elle a entrepris en son sein un effort de réforme qui laisse bien augurer de l'avenir. L'URSS a cessé de transformer l'Assemblée générale en arène d'affrontements idéologiques. L'Europe peut éviter à l'ONU d'être financièrement paralysée à un moment où elle s'affirme plus utile que jamais.

MAIS cette vieille Europe doit encore aller plus loin. Si M. Reagan accepte une intervention des Nations unies dans le Golfe ou en Namibie, il ne souhaite pas voir l'Organisation se mêler du conflit israélo-arabe, de la politique d'apartheid en Afrique du Sud, ou de l'Amérique centrale. A l'égard de ces trois conflits, les Européens ont manifesté des intentions qui ne rejoignent pas celles de Washington. Que ne donnent-ils plus de poids à leurs appréciations en s'exprimant d'une seule voix ? L'Europe voit s'offrir à elle une occasion de se faire écouter aux Nations unies en agissant avec une tranquille fermeté sur ces points chauds du globe. Non pas par vaine gloriole, non pas pour se donner l'impression de peser sur le destin du monde. Mais parce que là se jouent les valeurs démocratiques qui sont sa raison d'être et qui légitiment son ambitieux effort d'unification.

CLAUDE JULIEN.

(2) « Sociétés écartelées, planète disloquée », *le Monde diplomatique*, mai 1988, et la série d'articles intitulée « Ces inégalités qui sapent la démocratie », à partir du numéro de juin 1988.

(3) Voir *Manière de voir 2*, « Le libéralisme contre les libertés », *le Monde diplomatique*, Paris 1988.

(4) *Cf.* Emma Rothschild, « The Real Reagan Economy », *The New York Review of Books*, 30 juin 1988.

(5) Voir « Getting Some Respect – A Revived UN is Finding its Role in the World », *Newsweek*, 8 août 1988, et « Steering a surer course at last », *Financial Times*, 5 août 1988.



CENT SOIXANTE RÉGIONS

Terrains de jeu sans équipes entraînées

LE Centre géographique de l'Europe des Douze se situerait quelque part dans la France profonde, entre Riom et Vichy dans le Puy-de-Dôme. Les régions françaises sont pourtant loin d'être le point de mire de leurs quelque cent soixante concurrentes et voisines européennes, en majorité infiniment mieux armées institutionnellement et financièrement pour affronter le marché unique. Tel est le constat dressé par Jean-François Drevet, chargé de mission à la DATAR, dans un ouvrage (1) qui, au-delà du bilan des politiques régionales européennes, constitue un précieux inventaire des forces et faiblesses de l'Hexagone.

La Commission de Bruxelles pèse de plus en plus dans les initiatives économiques régionales, tant comme pourvoyeuse des aides du Fonds européen de développement régional (FEDER) que comme gendarme sanctionnant les « dopages » incitatifs trop voyants à l'installation d'entreprises. A cet égard, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les gouvernements néolibéraux, comme ceux de Mme Thatcher ou de M. Kohl, accordaient, en 1985, un volume d'aides régionales quatre à cinq fois supérieur à celui de la France. Nul ne conteste aujourd'hui que la revitalisation économique est avant tout une affaire locale, comme en témoignent notamment les réussites américaines (2) en matière de partenariat où le dispositif de recherche, grâce aux technopoles (3), joue désormais un rôle-clé.

D'où la nécessité d'une véritable politique concertée sur le plan européen, certes voulue par la Commission, mais qui, jusqu'ici, a achoppé sur l'absence de consensus au sein du Conseil. Comme le dit fort bien Jean-François Drevet, filant une métaphore sportive, on a aplani et équipé le terrain de jeu de l'économie européenne sans se soucier de former et d'entraîner des équipes...

B. C.

(1) Jean-François Drevet, *1992-2000. Les régions françaises entre l'Europe et le déclin*, Souffles, Paris, 1988, 253 pages, 125 F.

(2) Voir à ce sujet Pierre Dommergues (sous la direction de), *la Société de partenariat. Economie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France*, AFNOR-Anthropos, Paris, 1988, 439 pages, 180 F.

(3) On lira à ce sujet le très stimulant ouvrage de Michel Bernardy de Sigoyer et Pierre Boisgontier sur la technologie grenobloise, « *point de rencontre d'un territoire déjà très intellectualisé et de la révolution micro* ». *Grains de Technopole. Micro-entreprises grenobloises et nouveaux espaces productifs*, Presses universitaires de Grenoble, 1988, 258 pages, 95 F.

UNE CERTAINE IDÉE

Dans la jungle

(Suite de la première page.)

Pour inciter, malgré tout, les salariés à « épargner au pays », la législation fiscale aura tout naturellement tendance à exonérer d'impôt les sommes investies, donc à introduire un impôt négatif sur l'épargne, et à défavoriser, parmi les salariés, ceux qui, n'ayant pas de revenus suffisants pour épargner, ne pourront bénéficier de ces exonérations. »

Certes, la directive comporte quelques dispositions annexes ou de sauvegarde – d'ailleurs adoptées non sans mal, en raison de l'intransigeance britannique. Entre autres, des mesures « *visant à supprimer ou à atténuer les risques de distorsion, d'évasion et de fraude fiscale liés à la diversité des régimes nationaux concernant la fiscalité de l'épargne et le contrôle de son application (3)* ». Mais son entrée en vigueur n'est pas subordonnée à l'adoption de telles mesures. Et, si le Conseil européen doit trancher (à l'unanimité, comme il se doit), on peut prévoir qu'il fera la part belle au Luxembourg, où les capitaux réfractaires à l'impôt trouvent depuis longtemps refuge, et au gouvernement de Londres, vigoureusement hostile à toute fiscalité commune de l'épargne.

Déréglementation et refus d'identité

POURQUOI faudrait-il, d'ailleurs, aller à contre-courant d'un grand mouvement, devenu le credo de la majorité des élites au pouvoir, social-démocratie comprise, et qui a pour lui « *toutes les forces du progrès technique, de la réduction des coûts et de l'internationalisation du marché financier* (4) » ? En France, M. Michel Rocard, dans sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, s'est d'ailleurs employé à dédramatiser le danger : « *Je suis inquiet des difficultés de l'harmonisation fiscale mais moins que je ne suis heureux d'être titulaire d'un passeport européen* (5). » Il convient, par la même occasion, de dédramatiser également les enjeux du débat parlementaire sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), destiné à financer une partie du revenu minimal d'insertion en France *(voir pages 8 et 9 l'article de Christian de Brie).*

En fait, la libération des mouvements de capitaux est bien le symbole – et le « noyau dur » – d'une idéologie triomphante dans la CEE, et qui prend forme dans cette trilogie : déréglementation, refus d'identité et déficit démocratique.

Déréglementation, c'est le mot-clé et pas seulement en matière financière. Il vaut également pour la normalisation : les produits conformes aux normes industrielles en vigueur dans l'un quelconque des Douze auront accès de plein droit – sauf veto de Bruxelles et sous réserve de respect des exigences essentielles de sécurité – aux autres marchés communautaires (6). Et aussi pour les marchés publics : les appels d'offres portant sur l'énergie, les eaux, les transports et les télécommunications seront désormais ouverts à la concurrence internationale.

On ne saurait contester les effets positifs de la suppression de ces barrières dites « non tarifaires », de l'abolition des rentes de situation et des chasses gardées, si elles ont pour effet de diminuer les coûts pour le consommateur. La Commission ne s'est d'ailleurs pas fait faute de rappeler ces bienfaits, dans deux documents qui ont eu un très large écho (7) : des économies susceptibles d'atteindre 200 milliards d'ECU (8), la création de deux millions à cinq millions d'emplois, avec des baisses de prix particulièrement spectaculaires pour les produits pharmaceutiques (de 52 % en RFA et de 40 % au Royaume-Uni), ou pour les téléphones (20 % d'économie en Belgique, 39 % en RFA, 43 % en France)...

Avant de crier victoire, il serait cependant prudent de songer à la face cachée des choses. On met aujourd'hui l'accent sur le « coût de la non-Europe ». Mais qui parle des centaines de milliers, voire des millions, de postes de travail qui disparaîtront avec les « canards boiteux » industriels ? Car les entreprises non compétitives sur le plan européen devront fermer – et, à cet égard, la situation des PME françaises (9) devrait alarmer les pouvoirs publics – condamnant ainsi au déclin de vastes régions. Le quasi-doublement des fonds structurels, largement destinés à assurer le service « après casse » du grand marché, risque de se révéler très insuffisant : les 7 milliards d'ECU actuellement disponibles à cette fin ne représentent guère que 10 % des sommes que les gouvernements nationaux consacrent à la dynamisation de l'activité économique de leurs régions (10), et l'ensemble des sommes redistribuées au sein de la Communauté par les services de la Commission atteint tout juste un quarantième des dépenses publiques des Douze.

M. Claude Cheysson, commissaire européen particulièrement au fait des ressorts qui régissent la mise en œuvre de l'Acte unique, estime pour sa part que « *l'ouverture, en 1993, de la chasse libre dans les terrains communautaires donnera aux bons fusils l'occasion de beaux tableaux, sans avoir à se préoccuper exagérément des problèmes sociaux* (11) ». Telle est la loi du marché. Mais il y aurait une singulière imposture intellectuelle à faire de la règle du « chacun pour soi » le passage obligé vers une « communauté » qui, si les mots ont un sens, repose avant tout sur la solidarité. Or, dans les décisions des conseils européens, l'esprit du marché l'emporte de très loin sur l'esprit de communauté, même si la Commission, pourtant à majorité conservatrice, pousse en général dans l'autre sens.

Cette communauté, qui existe seulement à l'état embryonnaire chez les Douze, est-elle au moins une réalité au regard des pays tiers ? Sur cette question fondamentale quant à l'existence d'une identité européenne spécifique, la directive sur la libération des mouvements de capitaux – pour ne citer qu'elle – n'est pas entièrement rassurante. Elle prévoit en effet la possibilité d'étendre cette libération aux pays tiers, « *à des conditions éventuelles de réciprocité dans les domaines de l'établissement, de la prestation de services financiers et d'admission des titres sur le marché national* ». Le thème de la réciprocité est ainsi devenu, depuis quelques semaines, un terrain de bataille entre partisans et adversaires d'une Europe diluée dans une zone mondiale de libre-échange.

D'un côté, M. Willy de Clercq, commissaire européen aux relations extérieures, soutenu principalement par la France, considère que les banques non européennes de la CEE, même déjà installées, ne devraient bénéficier du marché unique des services financiers que si le gouvernement de leur pays accorde un traitement identique aux banques de la Communauté. De l'autre, les gouvernements et la presse financière des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Japon crient déjà haro sur une « *forteresse Europe* » qui n'existe pas.

Mme Thatcher, adversaire résolue de la réciprocité sur le plan européen, n'hésite pourtant pas à s'en prévaloir à l'égard de Tokyo, pour le compte des établissements financiers britanniques (12). L'hebdomadaire américain *Business Week*, voyant déjà se dresser la « *grande muraille d'Europe* (13) », incrimine la clause de réciprocité pour les services financiers, ainsi que pour les travaux publics. Dans le même temps, M. Reagan, passant, lui, aux actes, vient de promulguer une loi sur le commerce d'inspiration directement protectionniste, mettant ainsi les Européens au pied du mur. On attend avec curiosité la réaction des Douze...

L'inquiétude des Japonais, dont les investissements en Europe (6,78 milliards de dollars en 1987, 90 % de plus que l'année précédente) sont principalement concentrés dans les services, tient au fait que c'est là un domaine qui ne peut, pour l'instant, faire l'objet d'aucun recours auprès de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), la question étant actuellement débattue dans le cadre des négociations dites de l'Uruguay round (14).

Il est de bonne tactique, les enfants le savent bien, de commencer à hurler de douleur avant de s'installer dans le fauteuil du dentiste. Aussi, à la lumière de l'expérience passée de la CEE, notamment en matière agricole où, comme le dit M. Claude Cheysson, « *les extra-Européens* [formule diplomatique pour désigner les Etats-Unis] *bénéficient de conditions aberrantes de pénétration sur le Marché commun* (15) », on ne prendra guère au tragique les cris d'orfraie préventifs de Washington ou de Tokyo. Verra-t-on la Communauté, par la libre prestation de services, « *avantage généralement accordé par la CEE aux établissements financiers de pays tiers* », fournir à ces derniers « *l'équivalent d'une subvention indirecte et sans réciprocité... : un marché unique au double sens du mot. (16)* »

Déficit démocratique

REDISTRIBUTION fiscale à rebours, grand chambardement industriel avant d'éventuels jours meilleurs, désarmement économique et financier unilatéral, telles sont les principales lignes de force d'une Europe d'un grand marché qui semble pourtant bénéficier des faveurs de l'opinion.

Mais pour combien de temps ? Et surtout, s'agit-il bien de la même Europe ?

Selon le dernier sondage eurobaromètre (17), 69 % des Italiens, 61 % des Français, 58 % des Belges et 51 % des Espagnols se prononcent pour une « *unification fédérale de l'Europe* ». Sans doute y voient-ils un corollaire de l'Acte unique et non pas un projet distinct, voire, comme c'est le cas pour Mme Thatcher, totalement inutile – puisque à ses yeux la régulation par les *lois de l'offre* et de la demande ne nécessitent aucune intervention gouvernementale, nationale ou supranationale.

Le malentendu est complet, signe de l'absence d'un véritable débat sur les voies, moyens et finalités de l'unification européenne. Dans le cas particulier de la France, on ne saurait, en effet, qualifier de « débat » l'incantation à 1993 qui a tenu lieu d'argumentation aux principaux candidats à l'élection présidentielle. Ignorance ou tactique à courte vue des responsables de la politique et des médias ? Cette carence pourrait bien se transformer en bombe à retardement.

Il faut dire que, dans une démarche parfois qualifiée de pragmatique, la Commission n'a pas agi très différemment en proposant non pas un débat d'idées *mais* une *simple liste d'environ* trois cents directives pour parachever le marché intérieur, assortie d'un calendrier. « *L'intelligence de cette approche*, commente *The Economist*, *résidait dans l'absence de priorités – qui favorisent toujours les intérêts d'un Etat membre au détriment d'un autre – et dans la préférence donnée aux objectifs concrets* [...] *plutôt qu'aux conséquences* (18) ».

Si une telle tactique s'est jusqu'ici montrée payante, rien ne garantit qu'elle le restera lorsque les effets d'un tel pragmatisme apparaîtront au grand jour. Et *The Economist* se demande, à ce propos, si la perspective de législations nationales en concurrence permanente, ce « marché libre » des législations, ne conduira pas à ce que « *le vainqueur non désiré soit la liberté sans la responsabilité* ». Et de relever également que « *1992 a réussi à produire une dérive vers une Europe tota-*

(3) *Deux rapports officiels, présentés respectivement par M. Marcel Boiteux, ancien président d'EDF, en février 1988, et par M. Daniel Lebègue, directeur général de la BNP, en juin 1988, insistent sur les graves risques de délocalisation de l'épargne française (voir Erik Izraelewicz « Epargne sans frontières », *le Monde*, 24 juin 1988). M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, voit pourtant dans l'accord sur la directive « *une bonne chose pour notre économie, et notamment pour la place financière de Paris* ». Voir également Philippe Lemaître, « La libération des mouvements de capitaux », *le Monde*, 7 juin 1988.

(4) Michel Albert et Jean Boissonnat, *op. cit.*

(5) Voir *le Monde*, 1er juillet 1988.

(6) Voir le dossier « La guerre des normes », *le Monde diplomatique*, septembre 1987, et l'entretien avec M. Bernard Vaucelle, directeur général de l'AFNOR, *le Monde affaires*, 23 janvier 1988.

(7) Commission des Communautés européennes, *Economie européenne*, no 35, mars 1988, Luxembourg, « 1992 : la nouvelle économie européenne », étude réalisée sous la responsabilité de la direction générale des affaires économiques et financières ; *1992, le Défi*, préfacé par Jacques Delors et édité sous la responsabilité de Paolo Cecchini qui a dirigé le projet des recherches sur le « coût de la non-Europe » (Flammarion, Paris, 1988, 247 pages, 59 F.)

(8) Dans un rapport fait au nom de la commission institutionnelle du Parlement européen sur « Les conséquences institutionnelles du coût de la non-Europe », Sir Fred Catherwood, qui arrivait originellement à un total de 170 milliards d'ECU, fait monter ce chiffre à 250 milliards en incorporant des postes mentionnés dans le rapport Cecchini et non pris en compte dans le sien (Parlement européen, *Documents de séance*, 7 avril 1988, série A, document A 2.39/88, et 27 avril, série A, document A 2.39/88 annexe 4).

(9) Voir Eric Le Boucher, « Une PME sur cinq en bonne position », *le Monde*, 10 mai 1988.

(10) Voir Hazel Duffy, « Brussels plays for high stakes in battles over regional aid reform », *Financial Times*, 9 juin 1988.

(11) Claude Cheysson, « L'Europe des uns, l'Europe des autres », *le Monde*, 5 mai 1988.

(12) *Financial Times*, 22 juillet 1988.

(13) « Laying the foundation for a Great wall of Europe », *Business Week*, 1er août 1988.

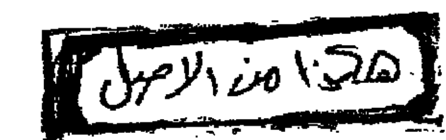
(14) Voir Patrick L. Smith, « But Tokyo Foresees New Barriers », *International Herald Tribune*, 1er août 1988.

(15) Claude Cheysson, *op. cit.*

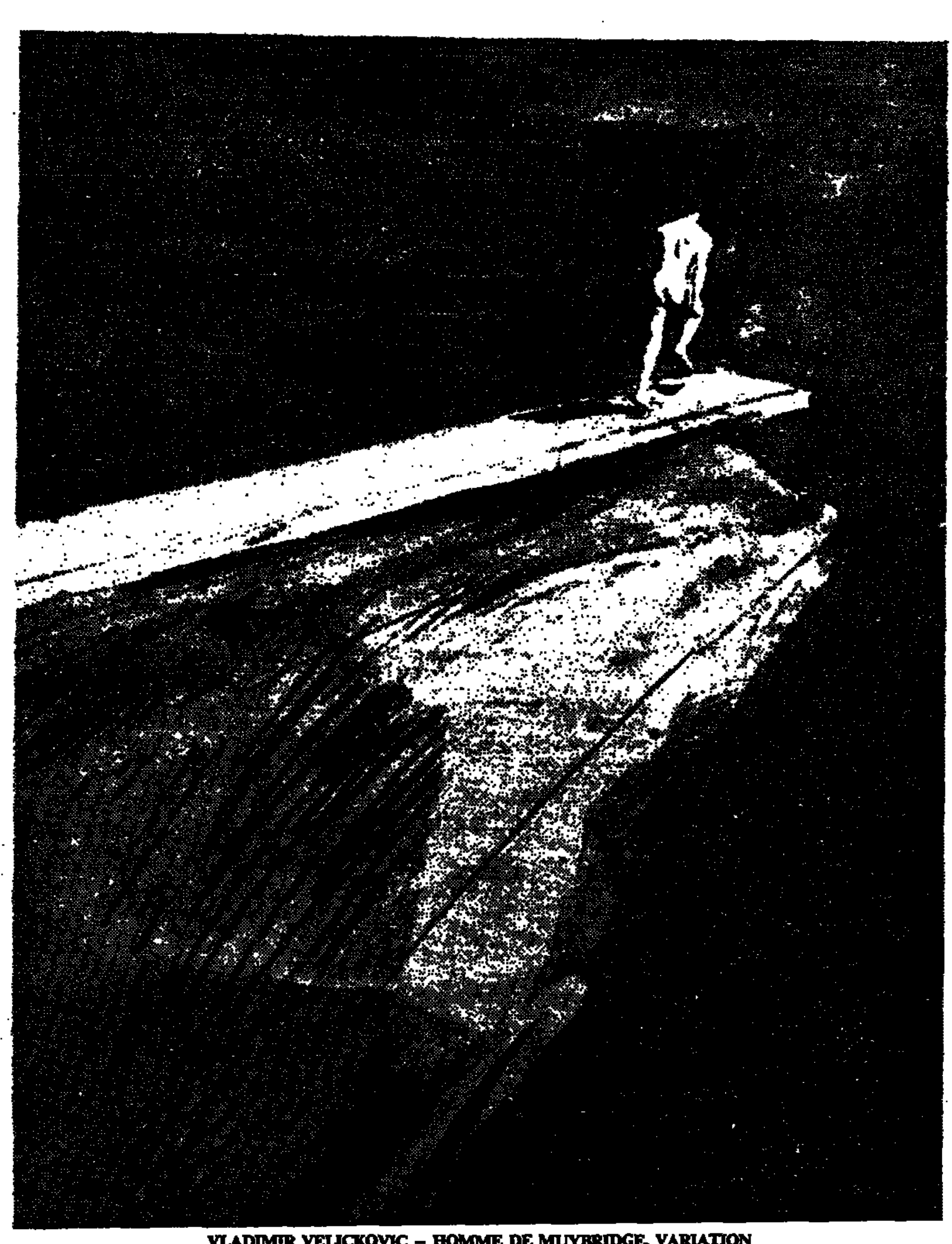
(16) Michel Albert et Jean Boissonnat, *op. cit.*

(17) Voir *le Monde* du 21 juin 1988.

(18) Dossier « Europe's internal market », *The Economist*, 9 juillet 1988.



DE L'EUROPE
du grand marché



VLADIMIR VELICKOVIC – HOMME DE MUYBRIDGE, VARIATION

lement étrangère à des esprits français ou allemands ». Car l'Hexagone a ses traditions réputées dirigistes et l'Allemagne est attachée, par exemple, à des normes soigneusement élaborées.

Cette remise en cause – non formulée – de valeurs culturelles nationales, ces libertés prises à l'égard des procédures démocratiques traditionnelles n'ont soulevé aucune objection chez les gouvernements – les seuls a être complètement informés. Sont-ils d'ailleurs les mieux placés pour en formuler, dans la mesure où le « déficit démocratique » est d'abord le leur ?

Dans son rapport approuvé par le Parlement européen – ce parent pauvre du dispositif institutionnel communautaire, – Sir Fred Catherwood rappelle que le conseil européen cumule les pouvoirs législatif et exécutif, que son activité législative entraîne en permanence de nouvelles limitations des compétences des Parlements nationaux (19), sans qu'en contrepartie aucune compétence soit transférée au Parlement européen, et il conclut : *« On voit mal comment le conseil, compte tenu de ses actuelles méthodes de travail, réussira jamais à prendre les grandes décisions politiques dont la Communauté a besoin si l'on veut qu'elle soit davantage qu'une zone de libre-échange* (20). »

L'avenir des hommes

OR l'Europe a aujourd'hui un urgent besoin de politique. Ne serait-ce que pour élaborer des politiques communes, fondées sur un véritable débat, par exemple pour la création d'une monnaie commune ou d'une banque centrale européenne (21). Les citoyens sont sans doute beaucoup plus avisés et nourrissent de plus hautes ambitions que ne le croient ceux qui les gouvernent, mais si l'on ne leur donne à moudre que le grain des déréglementations en tout genre, il ne faudra pas s'étonner de les voir, du jour au lendemain, et au gré d'intérêts catégoriels parfaitement légitimes s'ils ne sont transcendés par aucune vision d'ensemble, se retourner contre une Europe de la loi de la jungle. D'où une alternative simple : ou bien un désenchantement pouvant, au prix de convulsions politiques et sociales, conduire certains Etats à une *« guerre de sécession »* économique (22) ; *ou bien* une puissante accélération des politiques communes pour assurer le bien de tous.

Les thèmes ne manquent pas, mais le plus urgent est indiscutablement cette « initiative européenne de croissance » que des économistes de toutes tendances jugent aujourd'hui non seulement possible mais indispensable (23), *et qui* assoirait la crédibilité d'une Europe plus unie. Crédibilité interne, par la création de millions d'emplois, par la réalisation de grands travaux *(TGV, tunnels, télécommunications)* ; crédibilité externe, par la coopération industrielle avec le Maghreb, les pays de l'Est, l'Amérique latine ou encore en entreprenant de lutter contre la pollution en Méditerranée.

Viendrait en complément la création d'un véritable « espace social » européen, d'une Europe des salariés et pas seulement des hommes d'affaires même si, comme le rapporte *The Economist*, *« Mme Thatcher ne voit pas la différence* (24) ». Les propositions de la Commission, exposées par M. Delors (25) devant le congrès de la Confédération européenne des syndicats représentent un strict minimum : socle de droits sociaux garantis, droit à la formation permanente, création d'un modèle juridique de société européenne incorporant, sous une forme ou sous une autre, un droit de regard des salariés. Mais un minimum qui suscite l'hostilité du gouvernement britannique, entre autres, et qui n'enthousiasme guère le patronat français. Ainsi M. François Périgot, président du Conseil national du patronat français (CNPF), évoquant les risques de l'espace européen unifié, écrivait sans détours : *« L'un de ses risques se situe sur le plan social. Si, en effet, on devait céder à la tentation d'harmoniser les conditions de travail dans un espace social uniforme, tout ce que nous aurions réussi à moderniser serait remis en cause* (26). »

On sait l'idée d'un *« modèle européen de développement social »* chère à M. Mitterrand, mais on ne voit pas pourquoi il faudrait attendre que la France assume la présidence du conseil européen (au deuxième semestre de 1989) pour la faire avancer. Une proposition, en particulier, mériterait d'être rapidement explorée, tant ses effets seraient multiples : l'instauration d'une « clause sociale » qui lierait les échanges commerciaux au respect des normes internationales de travail (salaire minimum, horaires, liberté syndicale, conditions d'hygiène et de sécurité).

Cette proposition a été présentée par M. Johnny Vanderveken, secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), lors de la conférence annuelle réunie par le Bureau international du travail (BIT) en juin dernier. Elle a été reprise par M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, qui s'est déclaré prêt à en discuter avec le GATT (27). Voilà une initiative qui, permettant de réconcilier les intérêts des travailleurs des pays développés et ceux des pays en voie de développement, donnerait au monde une certaine idée de l'Europe. On imagine *la levée de boucliers qu'elle soulèverait*. On voit aussi son extraordinaire capacité de mobilisation.

Parmi les autres priorités, figurent les grands programmes scientifiques et technologiques proposés par la Commission et dont, au sein du conseil, les gouvernements néolibéraux se sont souvent acharnés à réduire les enveloppes budgétaires. La liste – et c'est heureux – en est longue, mais on doit particulièrement signaler ESPRIT (technologies de l'information). qui entre dans sa deuxième phase, BRITE (lasers, *matériaux, génie* industriel), RACE (télécommunications), SCIENCE (échanges de chercheurs entre laboratoires de pays différents), FAST (talentueux effort de prospective et d'évaluation des grands enjeux scientifiques et technologiques). Sans parler, débordant du cadre communautaire, d'Eurêka (dix-neuf Etats) qui comprend, à ce jour, deux cent quatorze projets ni du développement des réseaux de laboratoires impulsé par le Conseil de l'Europe. C'est par la pratique quotidienne de la coopération entre ses chercheurs et ses industriels que l'Europe peut se constituer en un pôle autonome – ses ressources humaines et financières le lui permettent amplement – capable d'entretenir des relations égalitaires avec les Etats-Unis et le Japon (28).

Les programmes d'échanges d'étudiants ERASMUS et COMETT connaissent déjà un succès qui dépasse leurs capacités de financement. Avec la directive du 22 juin dernier sur la reconnaissance mutuelle des diplômes sanctionnant trois années au moins d'études supérieures, ils sont le ferment d'une réelle européanisation des mentalités et de la prise de conscience d'un destin commun.

L'*environnement et le cadre de vie* devraient aussi faire l'objet de programmes de grande envergure, à la fois très populaires et créateurs d'emplois. Une fois n'est pas coutume, ce genre de projets pourrait compter sur le soutien du gouvernement de Bonn, très sensible à la vigueur du mouvement écologiste en RFA. Ce serait du même coup l'occasion de prendre à bras-le-corps le problème du déclin du monde rural, de la mise en friche forcée de 5 millions à 6 millions d'hectares (la surface de la Belgique), voire de 15 millions à *16 millions d'hectares, si la CEE ne se* donne pas les moyens de stopper ses importations – exemptes de droits de douane – de produits de substitution aux céréales et de soja en provenance des Etats-Unis (29).

« Mais qui se soucie de l'avenir des hommes et des espaces ainsi marginalisés ? », demande M. Cheysson. Et il ajoute : *« Il y a pourtant possibilité, parfois nécessité, d'y promouvoir des industries et des services nouveaux. Il faudrait former les jeunes générations, multiplier les incitations à ces nouvelles activités, financer les infrastructures correspondantes, j'oserai écrire planifier la reconversion d'une partie du monde rural en dehors de la production alimentaire* (30). »

D'autre part, la négociation de la prochaine convention de Lomé (Lomé IV), conjointement avec la proposition française du 8 juin dernier d'alléger le poids de la dette des pays les plus pauvres, devrait aussi être l'occasion de formuler une politique ambitieuse et généreuse de la Communauté à l'égard du tiers-monde qui lui est associé (et pourquoi pas au-delà ?). En vue, comme le disait le ministre de la coopération, M. Jacques Pelletier, de *« se doter d'une véritable capacité de dialogue avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international »* et *« de prendre même des décisions autonomes »*.

Sans commandes ni pilote

RESTE enfin le domaine culturel, absent des dispositions du traité de Rome et de l'Acte unique. L'avis de décès du projet de Fondation européenne, destinée en particulier à créer une conscience européenne commune et à promouvoir une meilleure connaissance du patrimoine culturel du vieux continent, vient d'être notifié par le gouvernement néerlandais (31). Le projet MEDIA d'aide à la création audiovisuelle européenne, présenté *comme industriel et non pas culturel*, devrait être mis en route au plus vite. Mais dans l'article de *Business Week* déjà cité *(voir la note 13)*, il figure comme un des outils du futur « protectionnisme » européen. Gageons qu'il se trouvera bien un gouvernement parmi les Douze pour reprendre cet argument.

Les chantiers d'une Europe réellement communautaire et démocratique sont légion. Dans leur diversité, ils peuvent mobiliser l'imaginaire et les énergies de la quasi-totalité des Européens, créer un enthousiasme hors de portée d'un quelconque « grand marché ». Ce serait ainsi jeter les bases d'une avancée de l'Europe *politique qui*, pour pousser sa logique d'autonomie jusqu'au bout, devra bien un jour prendre en charge sa défense.

Encore faudrait-il que ces dossiers soient réellement mis sur la place publique, amplement débattus à l'échelon européen, sans crainte de contourner les gouvernements trop frileux. Si la notion de service public avait un sens pour les chaînes de télévision, on imagine à quels programmes ils pourraient donner naissance. Des programmes dont tout porte à croire qu'à l'Audimat ils réaliseraient d'aussi bons scores que toutes les séries américaines et tous les « Jeux sans frontières »...

« Il m'est arrivé de dire qu'on était en train de construire et d'embarquer tous dans l'avion européen... sans se préoccuper qu'il ait des commandes et un pilote », déclarait M. Michel Rocard, peu de temps avant d'être nommé premier ministre (32). Quoi d'étonnant, puisque, pour les forces néolibérales qui font aujourd'hui la loi en Europe, la *« main invisible »* du marché tient lieu de pilote automatique. Aux trois cent vingt millions de passagers embarqués, il convient aujourd'hui de donner de toute urgence, et pour prévenir la catastrophe, la possibilité de fixer eux-mêmes leur cap et leur destination.

BERNARD CASSEN.

(19) Voir Bernard Cassen, « Les socialistes français et la contrainte européenne », *le Monde diplomatique*, juin 1988.

(20) Sir Fred Catherwood, *op.cit.*

(21) C'est là, en filigrane, le mandat confié par le Conseil européen de Hanovre à une commission comprenant les douze gouverneurs ou présidents des Banques centrales, et à trois experts, sous la présidence de M. Jacques Delors. Cette commission devra, en temps utile pour le conseil européen de Madrid, en juin 1989, *« étudier les moyens et les étapes pour parvenir à la réalisation progressive de l'union économique et monétaire »*.

(22) Selon l'excellente formule de Michel Albert et Jean Boissonnat, *op.cit.*

(23) Une telle initiative est préconisée, sous des formes diverses, par les experts américains de la Brookings Institution (Robert Z. Lawrence, Charles L. Schultze, eds, *Barriers to European Growth*, The Brookings Institution, Washington, 1987) ; par Michel Albert et Jean Boissonnat, *op.cit.* ; par Alain Lipietz, « L'Europe, dernier recours pour une relance mondiale », *le Monde diplomatique*, mai 1988 (voir à ce sujet la prise de position de M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, « Le social, faille de l'Europe », *le Monde* du 23 août 1988).

(24) *The Economist*, 23 juillet 1988.

(25) Voir *le Monde*, 14 mai 1988.

(26) François Périgot, « L'Europe, ardente obligation », *Politique industrielle*, nº 10, hiver 1988.

(27) Voir l'article d'Isabelle Vichniac dans *le Monde* du 25 juin 1988.

(28) Voir le dossier « L'Europe de la science et de la technologie » dans la *Lettre de la République moderne*, février 1988, et « La science en Europe », numéro spécial de *la Recherche, juin 1988*.

(29) Voir l'article de Philippe Lemaître dans *le Monde* du 22 juillet 1988.

(30) Claude Cheysson, *op.cit.*

(31) Bino Olivi, « Le glas de la Fondation européenne », *le Monde*, 17 août 1988.

(32) Déclarations aux *Echos*, reproduites dans *le Monde* du 12 mai 1988.

AU CŒUR DE LA CRISE

L'irréductible opposition des intérêts

LES Japonais ont relancé, fin juillet, leurs investissements dans des institutions financières aux Etats-Unis, après une pause de quelques mois, en partie explicable par les réticences américaines. Un signe, parmi d'autres, de l'immense enjeu que représentent les relations entre les deux grands riverains du Pacifique, minées par les rivalités plus que bâties sur la coopération. Cette opposition d'intérêts concerne l'Europe : d'une part, elle contribue à désorganiser un peu plus le système mondial ; d'autre part, les Etats-Unis sont en passe de devenir, après 1992, dans le domaine de l'automobile notamment, une rampe de lancement efficace pour les produits japonais fabriqués sur leur sol.

Par JACQUES DECORNOY

M. Takeshita a fait le gros dos, attendant que s'épuise l'orage, que M. Reagan morde la poussière. Estimant que les intérêts financiers et économiques de son pays passaient avant l'alliance avec les Etats-Unis, le premier ministre nippon n'a pas aidé Washington dans sa tentative de renverser l'homme fort de Panama, le général Noriega.

Cette affaire, loin d'avoir été un fait divers diplomatique, peut être lue comme un concentré des jeux de forces qui se dressent de chaque côté de l'océan Pacifique – forces dont les tourbillons montrent chaque jour que, dans un monde capitaliste en pleine restructuration, la concurrence entre firmes, mais aussi entre nations, demeure la loi fondamentale. A Panama comme ailleurs.

De ce petit pays, inventé en 1903 par les Etats-Unis pour mieux contrôler le canal, les Japonais ont fait depuis quelques années le centre nerveux de leur *stratégie sud-américaine* : *investissements* directs de 2,4 milliards de dollars à la fin 1986, dans la zone franche notamment, implantations bancaires, et, bien sûr, usage incessant du canal – un usage supérieur à celui des Américains (1).

Mais s'agit-il seulement de cela ? *El Periodista*, hebdomadaire de Buenos-Aires, a écrit que les liens entre le général Noriega et le Japon ont une tout autre ampleur (2). Le général s'est rendu à Tokyo à six reprises en trois ans pour négocier le projet de construction d'un second canal, idée acceptée depuis longtemps par les Etats-Unis qui, pour des raisons financières, ont dès le début associé le Japon aux études de faisabilité. La nouvelle voie d'eau, au niveau de la mer, coûterait 20 milliards de dollars ; elle permettrait aux gros bateaux de joindre sans écluse un océan à l'autre et réduirait d'un tiers la distance entre l'Atlantique et un Japon dont la puissance commerciale serait, de ce fait renforcée. Or, aujourd'hui, les Etats-Unis n'ont aucune envie de la voir croître encore, et les liens unissant le général Noriega aux dirigeants nippons contrecarrent *leur propre stratégie politique*. Commentaire d'*El Periodista* : *« Les Panaméens ne sont pas communistes, mais ce qui est plus grave encore dans l'actuelle échelle de valeurs aux Etats-Unis : ils sont japonais. »*

L'essor et la mondialisation du capitalisme japonais obsèdent les Américains, qui se sentent depuis quelque temps dépendants, envahis, colonisés. Les « une » et de gros dossiers de magazines qui ne sont guères friands de sensationnalisme affichent des titres révélateurs : « Comment battre les Japonais ? » *(US News and World Report*, 24 août 1987) ; « La vente de l'Amérique. » (Time, 14 septembre 1987) ; « Le siècle du Pacifique. L'Amérique décline-t-elle ? » *(Newsweek*, 22 février 1988) ; « Le Japon arrive. » *(US News and World Report*, 9 mai 1988) ; « L'achat de l'Amérique. » *(News-week*, 30 mai 1988) ; « De la super-richesse à la super-puissance. » *(Time*, 4 juillet 1988) ; « L'Amérique décline-t-elle ? » *(Newsweek*, encore, 25 juillet 1988). Des formules semblables abondent aussi dans les colonnes de *Business Week* et de *Fortune*. Bref, l'obsession a atteint un tel degré que Tokyo se sent contraint de s'expliquer, allant jusqu'à publier, sous forme publicitaire, d'interminables exposés de sa bonne foi... et des bienfaits de sa puissance (3).

Or, dans le même magazine qui diffuse cette publicité, la lecture d'un épais dossier sur l'état de la capitalisation boursière (arrêté au 31 mai 1988) vient encore souligner le poids des sociétés japonaises dans l'économie mondiale (4). Sur les 1 000 plus grosses compagnies recensées, 345 sont américaines, et 310 japonaises, mais si les premières représentent 30 % de la capitalisation totale (1 708 milliards de dollars), 48 % reviennent aux secondes (2 712 milliards de dollars) (5). Sur les dix premières firmes, sept sont japonaises (Nippon Telegraph and Telephone : 295,6 milliards, et Sumitomo bank : 68,7 milliards, en tête, suivies par IBM : 67,4 milliards).

Un député conservateur japonais, M. Yoshiro Yayashi, notait récemment que les Etats-Unis – avec 4 000 milliards de produit national brut – et le Japon – avec 2 000 milliards – représentent à eux deux environ 50 % de la richesse de l'ensemble du « monde libre », ajoutant que le revenu annuel moyen par tête est de 17 000 dollars aux Etats-Unis, et déjà de 16 000 dollars au Japon (6). Il rappelait aussi, en quelques phrases sèches, des évidences qui sont au cœur des débats actuels :

« Le Japon a continué à produire des excédents commerciaux : 106 milliards de dollars au cours de l'année fiscale 1986 et 92 milliards en 1987, et le gouvernement japonais prévoit un excédent de 81 milliards pour l'année fiscale 1988. Les comptes commerciaux s'équilibrant globalement, qui dit excédent japonais dit déficit pour d'autres pays. Les Etats-Unis ont le plus gros déficit, même si ce n'est pas uniquement avec le Japon. Les Etats-Unis financent leur déficit commercial par un afflux de capitaux japonais et ouest-européens. Le Japon fournit environ 70 milliards de dollars. Les Etats-Unis ont aussi un déficit budgétaire : 221,1 milliards pour l'année fiscale 1986, et un déficit attendu de 148 milliards pour l'année fiscale 1987. Les dettes américaines sont dues à une consommation excessive par rapport à l'épargne. Les Etats-Unis devraient augmenter leurs impôts pour faire baisser la consommation. »

Les deux camps se renvoient la balle, et les échanges de propos sans aménité sont devenus quotidiens. Le mot « guerre » est usé jusqu'à la trame dans le discours économique et il est certes plus judicieux de parler de volonté de puissance et de course aux profits. Or l'enjeu des malentendus transpacifiques est à la fois formidable, car il est une des clés du vingt et unième siècle, et bourré de paradoxes. Car, d'une part, les Etats-Unis demandent au Japon de faire des efforts considérables pour permettre à l'Amérique de freiner son déclin, mais, d'autre part, ils dépendent en grande partie de la puissance financière japonaise pour leur survie. Un expert américain affirme : *« Si se produisait le moindre signe que la Banque du Japon et la Bundesbank n'avaient plus intérêt à soutenir le dollar, le dollar piquerait du nez, les taux d'intérêt américains monteraient en flèche, Wall Street s'effondrerait et une récession serait inévitable* (7). »

Un conflit commercial sans merci

SANS les énormes profits de la société Japan Inc., les Etats-Unis ne sauraient consommer et dépenser comme ils n'ont cessé de le faire. La dette nationale est passée en huit ans de 1 000 à 2 500 milliards de dollars (8). Or le Japon continue d'acheter le « papier » émis par Washington : plus de 40 % encore des bons à trente ans émis en mai 1988 (9). Mais, chaque jour, des tensions se manifestent, qui reflètent un conflit commercial sans merci. L'affaire Toshiba n'aurait sans doute pas fait autant de bruit en 1987 – la firme avait vendu à l'URSS un produit « sensible » – si cette entreprise n'était en concurrence avec des compagnies américaines pour la domination du marché des « puces ». Fujitsu s'est vu refuser le droit d'acheter Fairchild Semiconductors. Le problème de l'entrée au Japon des agrumes et de la viande de bœuf américains est l'objet de dures tractations. Une compagnie de fret aérien de Los Angeles dénonce les pratiques de concurrents japonais sur la ligne Tokyo-Francfort. Un officiel américain se plaint que, en dépit d'un accord conclu en août 1987, le gouvernement japonais n'ait pas acheté un seul superordinateur aux Etats-Unis, préférant les machines locales (10).

Les récriminations sont d'autant plus nombreuses que les Japonais ne demeurent pas inactifs à Washington : ils y

(1) *Newsweek*, 25 avril 1988, « Japan's dilemma in its mini-empire in Panama ».

(2) Benjamin Venegas, « El Japones Noriega », *El Periodista*, Buenos-Aires, 22 avril 1988.

(3) Ainsi ces quinze pages bourrées de statistiques et d'entretiens publiés dans *Business Week* du 18 juillet 1988, une étonnante présentation d'une super-puissance par elle-même. Sur la dynamique japonaise, lire *Japon, stratégies industrielles et enjeux sociaux*, sous la direction de Christian Mercier, Presses universitaires de Lyon, 1988, 130 F.

(4) « The Global 1000. The world's most valuable compagnies », *Business Week*, 18 juillet 1988.

(5) A comparer avec les 808 millions de dollars de capitalisation des principales firmes de la CEE (Grande-Bretagne : 466 ; RFA : 147 ; France : 74 ; Italie : 62 ; Pays-Bas : 59).

(6) *Liberal Star*, mensuel du Parti libéral démocrate, Tokyo, 10 juin 1988. D'autres sources donnent des chiffres quelque peu différents mais qui ne modifient en rien le diagnostic.

(7) Déclaration de M. Stephen Marris de l'Institute of International Economics, cité par Leonard Silk, *International Herald Tribune*, 16-17 juillet 1988. Pour la première fois, une institution financière japonaise, l'Industrial Bank of Japan, vient de publier une très vive critique de la stratégie des firmes industrielles américaines coupables de rechercher le profit à court terme et de négliger les exportations *(Financial Times, 18 juillet 1988)*.

(8) *International Herald Tribune*, 16-17 juillet 1988.

(9) *Business Week*, 18 juillet 1988. Il reste que les Américains sont à la merci des variations du niveau des achats par les Japonais. Cf. Claude Julien, « Le prix des armes », *le Monde diplomatique*, juillet 1988.

(10) *International Herald Tribune*, 2-3 juillet 1988.

INVESTISSEMENTS ACCRUS A L'ÉTRANGER, DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ INTÉRIEUR

La hausse du yen favorise l'industrie nippone

Par MARIE-CLAUDE CÉLESTE

A Tokyo, une petite histoire fait la joie des austères milieux officiels. Dans la jungle, un Japo*nais et un Américain sont suivis par un lion. L'Amé*ricain s'apprête à s'enfuir. Le Japonais prend le temps de mettre ses chaussures de sport. *« A quoi bon ?* lui demande son compagnon. *Comment peux-tu espérer courir plus vite qu'un lion ? » « L'essentiel,* répond le Japonais, *c'est de courir plus vite que toi. »* Cette anecdote illustre parfaitement la surprenante facilité avec laquelle le Japon surmonte les problèmes causés par la hausse du yen, l'*endaka*, qui n'a pas mis fin à l'ascension économique du pays.

L'appréciation du yen – 90 % en trois ans et demi – a certes eu des effets négatifs, en particulier sur les industries produisant pour l'exportation. Parmi les secteurs le plus durement touchés : le textile, la sidérurgie, la construction navale. Dans un premier temps, les profits de l'industrie manufacturière ont été énormement réduits.

Les répercussions de la hausse du yen sur l'emploi ont été encore plus frappantes dans un pays qui connaît l'un des plus faibles taux de chômage du monde (2,7 % au début de l'année, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (1). Entre septembre et décembre 1986, des licenciements ont frappé 40 % du personnel du Hitachi Zosen, *dans le secteur de la construction navale*, et, entre avril et septembre de la même année, près de 25 % des effectifs de Mitsui Engineering and Shipbuilding.

*Tandis que le rythme des exportations se ralentis*sait quelque peu, les importations ont sensiblement progressé dans de nombreux secteurs. Une évolution que l'on se plaît évidemment à évoquer à Tokyo comme preuve de l'effort entrepris pour réduire l'excédent commercial. Ainsi, entre 1980 et 1987, la proportion de postes de télévision en noir et blanc importés est passée de 1,5 % à 54,4 % ; pour les radiocassettes, ce pourcentage a été multiplié par dix (2).

La progression des importations en provenance des nouveaux pays industriels d'Asie a été spectaculaire. Les achats de produits manufacturés sud-coréens ont augmenté de 60 % en 1987 par rapport à 1986 ; ceux de tee-shirts et de chandails, respectivement de 134 % et 70 %. Ce qui fait dire à M. Tsutomu Tanaka, directeur général adjoint du bureau de coordination de l'Agence de planification économique, que le Japon accepte *« une nouvelle distribution horizontale du travail »*.

Tel n'est pas l'avis de responsables de certains secteurs, dont les textiles, qui exercent de formidables pressions sur le gouvernement de Tokyo pour l'amener à prendre des mesures protectionnistes.

Mais la plupart des sociétés ont préféré s'adapter à la hausse du yen. D'abord en délocalisant leur production. Le Mexique a été l'un des premiers pays choisis – ce choix s'expliquant aussi par la volonté de contrer le protectionnisme américain. Cinq millions de téléviseurs japonais destinés au marché américain sont assemblés chaque année par les *maquiladoras*, sociétés japonaises profitant des bas coûts de main-d'œuvre. Pour les mêmes raisons, les investissements japonais dans les nouveaux pays industriels asiatiques ont crû de façon spectaculaire. Ils sont passés de 54 millions de dollars en 1985 à 56 millions en 1986 et à 295 millions en 1987.

Mais il a suffi que les salaires augmentent de 20 % en Corée du Sud et que la monnaie de Taïwan s'apprécie de 40 % pour que l'intérêt des industriels japonais se porte plutôt vers les Etats de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), en particulier la Thaïlande et l'Indonésie aux coûts de production plus avantageux, auxquels il convient désormais d'ajouter la Chine. Les investissements japonais dans ce pays ont « bondi » de 230 millions de dollars en 1986, à plus de 1 milliard de dollars pendant le premier semestre de 1987. La *Far Eastern Economic Review* de Hongkong estime que le Japon pourrait supplanter les Etats-Unis comme deuxième investisseur étranger en Chine, après les Chinois d'outre-mer (3).

Les « nouveaux riches »

PLUS significative encore que la délocalisation, dans l'effort d'ajustement des compagnies japonaises, aura été la réorientation d'une partie de la production vers le marché intérieur. Ainsi, explique M. Kazutoshi Watanabe, l'un des responsables de Nissan, *« les ventes d'automobiles Nissan au Japon ont augmenté entre janvier et mai 1988 de 20 % par rapport à la même période 1987 »*. L'année dernière, Nissan avait exporté 300 000 voitures de moins qu'en 1986. Honda, pour sa part, prévoit cette année d'augmenter de plus de 13 % ses ventes d'automobiles dans le pays, et Mitsubishi de 12,5 %.

Evoque-t-on le risque d'une saturation du marché ? Les industriels estiment disposer d'une grande marge de manœuvre. Les jeunes constituent à cet égard une cible privilégiée. *« Compte tenu de la fulgurante ascension du prix de la terre,* explique M. Watanabe (dans les quartiers résidentiels de Tokyo, il a augmenté de près de 70 % en 1987), *l'automobile constitue pour cette catégorie de la population l'investissement le plus attrayant. »* D'autre part, les mentalités évoluent. La hausse du yen a créé une classe de « nouveaux riches », *conscients de l'être et soucieux de le montrer*. Tout comme les achats d'œuvres d'art (en hausse de près de 250 % l'année dernière), la pratique, coûteuse, du golf, les voyages et les investissements à l'étranger connaissent une vogue sans précédent. Au point, rapporte le *Mainichi Daily News*, que le maire de Honolulu s'est rendu à Tokyo pour demander *« un arrêt des investissements japonais dans l'immobilier, qui font grimper les loyers* (4) ».

Ce même attrait pour les marques extérieures de richesse explique le succès des modèles haut de gamme de constructeurs automobiles allemands, mais aussi des voitures de luxe japonaises, vendues entre 5 millions et 15 millions de yens (entre 230 000 et 700 000 F).

Pour les compagnies japonaises, la stratégie de l'adaptation aura donc été payante. Selon un rapport gouvernemental, depuis la fin de l'année dernière, deux tiers des usines de sous-traitance n'ont pas été affectées par l'*endaka*. L'évolution des résultats des sociétés est encore plus probante. En 1987, les bénéfices ont enregistré une hausse de 27 %. Dans le secteur de l'électronique, la firme NEC annonce une hausse, l'année dernière, de plus de 40 % des bénéfices avant impôt. Fujitsu, avec une augmentation prévue de 14,5 % des ventes cette année, affiche le plus grand optimisme.

Il n'y a aucune raison pour que ces sentiments soient tempérés à moyen terme. La poussée de la consommation n'a pas empêché le taux d'épargne des ménages d'augmenter de près de 12 % en 1987. Le gouvernement prévoit une croissance annuelle de 3,75 % de plus en plus « tirée » par la demande interne. Selon le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), cette demande devrait rester forte ou soutenue dans de nombreux domaines, dont ceux des machines-outils, du matériel de bureau, du matériel électrique et de l'automobile.

Ces prévisions se basent sur une panoplie de mesures prises ou envisagées par le gouvernement pour stimuler la demande interne. Six trillions de yens (48 milliards de dollars) ont été prévus à cet effet. Les résultats sont déjà sensibles dans le bâtiment : le nombre de logements neufs a augmenté de 4 % en 1985, de 10,4 % en 1986 et de 23 % en 1987.

La réforme fiscale, examinée par la Diète à la mi-juillet, devrait accentuer cette tendance. L'un des objectifs visés est de réduire le poids de l'impôt direct, qui procure actuellement 75 % des ressources de l'Etat ; l'impôt sur le revenu devrait diminuer sensiblement.

Pour inciter les Japonais à consommer plus, le plan prévoit aussi une réduction substantielle du temps de travail. De 2 100 heures par an en 1986, il devrait être ramené à 1 800 heures d'ici à 1992. Un objectif qui paraît assez irréaliste. Le poids des habitudes constitue, en effet, un véritable obstacle. *« Je quitte le bureau à minuit parce que j'ai du travail »*, explique un fonctionnaire du ministère des affaires étrangères. *« En principe,* dit un de ses collègues, *nous travaillons un samedi sur deux jusqu'à 13 heures, mais il est difficile de ne pas venir quand votre chef de service est au bureau. »*

C'est dans l'industrie que s'exercent les plus fortes résistances au changement. L'intérêt du *consommateur est l'argument le plus souvent invo*qué. Ainsi, explique le représentant à Tokyo d'une société européenne, *« officiellement, je travaille cinq jours, mais, pour respecter les délais de livraison, je suis obligé de travailler le samedi et le dimanche »*. Et les employés ? *« Je ne leur demande pas ; ils sont libres de me rejoindre ou non. Je vous précise que leur carrière dans l'entreprise n'est pas fonction de leur attitude à cet égard. »*

Les ouvriers devront choisir

DANS les secteurs très affectés par la hausse du yen, la tentation est encore plus grande de ne pas appliquer une législation sur le temps de travail qui se traduirait par de nouvelles augmentations des coûts de production. M. Haruo Maekawa, ancien gouverneur de la Banque du Japon et auteur des deux rapports dont s'est inspiré le gouvernement pour amorcer l'instauration de la société des loisirs dans ce pays, est catégorique : *« Il ne saurait y avoir de réduction du temps de travail sans augmentation de la productivité. »* Les ouvriers devront choisir entre réduction du temps de travail et augmentation de salaires. Or, explique M. Toshifumi Tateyama, le président du syndicat JPTUC-Rengo, *« notre organisation réclame une augmentation des salaires de 40 % pour compenser les effets de la hausse du coût de la vie »*. De toute façon, affirme le dirigeant syndical, la réduction du temps de travail ne peut être qu'une œuvre de longue haleine. Et, sur ce point aussi, les autorités fondent les plus grands espoirs sur les jeunes, bien décidés à établir un équilibre entre vie professionnelle et loisirs ; il n'est plus question pour eux, nous dit un observateur européen, de travailler seize heures par jour comme leurs aînés.

Fort de toutes ces certitudes, le Japon envisage l'avenir avec une assurance et une confiance qui ressemblent fort à de l'arrogance. Si nous avons pu surmonter les effets du boom pétrolier et de l'*endaka*, dit-on volontiers à Tokyo, c'est que les Japonais disposent de *« qualités exceptionnelles »*.

(1) *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 43, 10 juin 1988.

(2) Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), « Les progrès de l'ajustement structurels au Japon et les perspectives pour l'industrie », mai 1988.

(3) *Far Eastern Economic Review*, Hongkong, 10 mars 1988.

(4) *Mainichi Daily News*, Tokyo, 29 mai 1988.

ÉCONOMIQUE MONDIALE

américains et japonais

ont en permanence cent trente-trois *lobbyists* dotés d'un budget de 60 millions de dollars (11).

« Nombre d'économistes l'ont observé, notait le *Financial Times, les économies américaine et japonaise sont devenues complémentaires de façon perverse. Le Japon, par son financement du déficit budgétaire américain, fournit aussi aux Etats-Unis des devises grâce auxquelles ils continuent d'acheter de grosses quantités de produits japonais* (12). » Cette « perversité » peut, si elle est poussée à son paroxysme théorique, aboutir à cette situation que décrit M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor français : *« Aux Etats-Unis, l'insuffisance d'épargne est, bon an mal an, de 140 milliards de dollars, alors que l'excédent japonais est de 100 milliards de dollars. Cela veut dire qu'en vingt ans le Japon peut virtuellement racheter la totalité des sociétés cotées à Wall Street* (13). »

De fait, les Japonais achètent : *« Ils ont commencé par des bons du Trésor américain. Puis ils ont investi dans les gratte-ciel new-yorkais. La troisième étape de la politique des investissements japonais vient de commencer : l'achat de sociétés américaines (14). »* L'analyse est juste et les trois « étapes » se superposent désormais. Les achats de gratte-ciel prestigieux, d'hôtels, de casinos ont fait grand bruit *en raison de l'importance des sommes déboursées et du côté spectaculaire et* symbolique de l'opération, mais il s'agit d'une part infinitésimale du patrimoine immobilier américain.

Autrement significatifs sont les achats de firmes ou les prises de participation dans l'industrie et les banques d'investissement : Sumitomo Bank à hauteur de 12,5 % de Goldman Sachs ; Nippon Life Insurance, à hauteur de 13 % de Shearson Lehman Brothers. Fin juillet, Nomura Securities a acquis 20 % de Wasserstein Perella ; Yamaishi Securities a conclu un accord avec Lodestar. Et les Japonais ont su mettre à profit le cours élevé du yen et la chute des cours boursiers d'octobre 1987 : Sony a conquis CBS, Danippon a avalé Reichhol Chemical, comme Ajinomoto l'a fait de Knorr Foods, Bridgestone de Firestone, Aoki de Westin Hôtels, etc. Après l'automobile notamment, les Japonais s'intéressent à des secteurs à la fois multiples et bien « ciblés » : santé, pharmacie, biotechnologie, chimie, institutions financières. La direction des investissements de l'Industrial Bank of Japan est submergée de demandes : en avril, sur sept mille clients, cinq cents voulaient placer leurs capitaux à l'étranger, et notamment aux Etats-Unis (15).

Les Japonais multiplient leurs investissements directs. Alors que leur portefeuille américain s'élevait en 1987 à 110 milliards de dollars (soit une augmentation de presque 50 % par rapport à 1986) leurs investissements directs *atteignaient 30,9 milliards* de dollars (en augmentation d'un tiers). S'agit-il pour autant d'une « invasion » ?

Capacité financière et dépendance technologique

IL convient en effet de relativiser ce phénomène. Certes, il y a croissance rapide des investissements directs (ils étaient de 16 milliards en 1984), mais ils représentent seulement 11,6 % du total des investissements étrangers aux Etats-Unis (16). D'autre part, ces placements, s'ils reflètent en partie la volonté des Nippons de contourner d'éventuelles mesures protectionnistes de Washington et les effets du cours élevé du yen, sont aussi souvent sollicités par les Américains désireux de voir créer des emplois ; ils incitent, par des mesures fiscales et grâce à de coûteux travaux d'infrastructure, les Nippons à venir chez eux (le « péril jaune » répond ici à une invite blanche...). Rares sont les Etats de la Fédération qui n'ont pas envoyé à Tokyo une mission chargée d'attirer l'argent japonais (17).

Et, s'il est beaucoup question des investissements japonais aux Etats-Unis, les investissements américains dans l'archipel, pour faire couler moins d'encre, n'en sont pas moins importants : 6,4 milliards de dollars en 1984, 11,3 milliards en 1986. En 1985, 185 sociétés américaines vendant ou fabriquant des armements étaient implantées au Japon, contre 70 en 1980 (18).

Un autre phénomène inquiète certains secteurs de l'opinion américaine : la dépendance technologique, au-delà même de la lutte pour la conservation ou la conquête de marchés. Si les Etats-Unis continuent de dominer dans le domaine des microprocesseurs, le Japon occupe depuis trois ans la première place dans celui des semi-conducteurs (19). 80 % des semi-conducteurs utilisés par l'industrie de l'armement proviennent d'outre-Pacifique, et le Japon fournit certains matériaux vitaux pour la mise au point – il est vrai ralentie pour des raisons budgétaires – du programme de « guerre des étoiles ». Le Pentagone a tiré la sonnette d'alarme, d'autant que les Etats-Unis s'attendent à voir poindre d'autres défis, notamment dans les secteurs de la biotechnologie, des nouveaux matériaux et de l'intelligence artificielle.

D'où la multiplicité en Amérique des débats sur les moyens mis en œuvre au Japon dans la recherche fondamentale (en retard), et la recherche appliquée (très poussée). D'où, aussi, les comparaisons fouillées entre les systèmes de formation en vigueur des deux côtés du Pacifique : 70 000 ingénieurs formés chaque année au Japon (deux fois plus par habitant qu'aux Etats-Unis) ; 473 000 chercheurs japonais au travail (50 % du total des Américains, mais 30 % de ceux-ci sont employés par l'armée) (20). D'où, encore, les polémiques très vives concernant l'ouverture des universités et des centres de recherche aux étrangers, et les difficultés pour les Américains de pénétrer les laboratoires nippons. Les négociations bilatérales ouvertes pour régler ce problème traînent en longueur. A vrai dire, certains se demandent si l'association massive de chercheurs extérieurs ne donnerait pas un coup de fouet supplémentaire à l'industrie japonaise, si prompte à mettre à profit les découvertes et à les commercialiser. En attendant, les Américains n'hésitent pas à isoler certains symposiums du regard asiatique, et le professeur Robert Reich, de Harvard, a pu parler de *« techno-nationalisme »*.

Ce débat est assurément capital : le Japon va-t-il ajouter une suprématie scientifique à une très grande puissance industrielle et financière ? Ce pays qui était, voilà vingt ans, un pays emprunteur (le second auprès de la Banque mondiale après l'Inde), a vu, en quatre ans, ses avoirs bruts à moyen terme et à long terme à l'étranger passer de 227,27 milliards de dollars à 727,3 milliards (21). Ses avoirs nets ont bondi *de 10,9 milliards de dollars* en *1981* à 180,4 milliards à la fin de 1987. L'autorisation donnée aux institutions financières de porter jusqu'à 30 % pour les unes, 50 % pour d'autres leur part d'avoirs extérieurs a accéléré le mouvement. Le Nomura Research Institute estime que les avoirs nets extérieurs seront en 1995 de 550 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'aujourd'hui.

Keystone



Fovea

DE L'HUMILIATION DE LA DÉFAITE (1945, dans un camp de prisonniers)...

... A LA REVANCHE PACIFIQUE (pose pour la photo, aujourd'hui, devant un immeuble new-yorkais acheté par des Japonais)

Cet extraordinaire pouvoir financier, basé sur une industrie dynamique et une épargne considérable, permet au Japon d'augmenter sa part du marché global et de mordre de plus en plus sur des marchés régionaux (l'aide... aidant). Cela est vrai de l'Amérique latine, de l'Afrique, de l'Asie du Sud-Est. Cela risque d'être vrai aussi, dans l'avenir, de la Chine : un mouvement s'opère de transfert d'activités japonaises des nouveaux pays industrialisés vers le géant du continent (22). Cela est vrai aussi de l'URSS. Les exportations japonaises en direction de l'Union soviétique ont été, au cours des cinq premiers mois de cette année, supérieures de 23 % à ce qu'elles étaient pendant la même période de 1987. A la fin de 1988 se rendra à Moscou la plus grosse mission économique envoyée par le Japon depuis une décennie ; de nombreux projets sont à l'étude, soit de joint-ventures, soit de rénovation des industries existantes (23).

Une grande puissance d'adaptation

LA question fondamentale qui se pose n'est pas de savoir si le Japon va croître encore ; elle porte sur la viabilité du très instable équilibre global actuel, qui, d'ailleurs, fragilise aussi le Japon. Et force est, à ce propos, de se demander si les Etats-Unis continueront de faire financer leurs déficits divers... tout en exigeant de leurs bailleurs de fonds (japonais, notamment) des efforts en direction de leur marché intérieur, de leur monnaie et de leur politique d'armement (le budget militaire de Tokyo est le troisième du monde). Or la preuve est faite que le Japon a réussi à s'adapter très vite à un cours élevé du yen, que les investissements qu'il peut réaliser sur l'archipel n'épongeront pas ses surplus, qu'il est capable de supporter une part croissante d'importations sans être autrement gêné dans sa stratégie de *« constituer progressivement* [avec les pays de la région] *un bloc économique asiatique* (24). » Son pouvoir financier peut s'affirmer également si, comme le suggère M. Yoshiro Yayashi, déjà cité, le yen devient monnaie de réserve, les pays créditeurs du Japon étant, de ce fait, protégés contre une possible dépréciation du dollar (25).

Le palier atteint au cours des derniers mois par le déficit extérieur américain paraît rassurant, mais le déficit cumulé continue de croître de toute façon. Commentant les « bons » résultats de mai, M. William T. Archey, vice-président international de la chambre de commerce américaine, disait : *« L'appétit des Américains pour les importations (...) est demeuré intact, même si les importations de produits manufacturés ont baissé de presque 7 % par rapport au mois précédent* (26). » On a calculé que, si la dette nationale américaine croît au rythme actuel au cours des années à venir, ses intérêts seront en l'an 2000 supérieurs au budget fédéral de 1988 (27). D'autre part, même si le déficit commercial disparaît en 1990, la dette extérieure sera encore de 700 milliards de dollars alors que le Japon aura des avoirs extérieurs nets de 400 milliards, estime de son côté le Nomura Research Institute (28).

Quant aux variations en hausse du dollar, elles inquiètent nombre de partenaires des Etats-Unis mais ne semblent guère émouvoir les responsables japonais : ils estimeraient en effet que le *candidat républicain à la Maison* Blanche se trouve de la sorte conforté, une victoire démocrate étant redoutée à Tokyo dans la mesure où elle pourrait renforcer les courants protectionnistes aux Etats-Unis (29). En fait, *« les sociétés japonaises sont maintenant capables de gagner tous les paris. Elles peuvent opérer à l'étranger si le cours du dollar est bas, dans le pays s'il est élevé »*, dit M. Yutaka Kosai, président du Centre de recherche économique du Japon (30). Cependant, Tokyo s'attend à une forte baisse du dollar après les élections de novembre sauf si le nouveau président décide de toute urgence une très substantielle réduction du déficit budgétaire (31).

Question-clé évidemment. Le déficit du budget fédéral – un aspect parmi d'autres de l'endettement américain – est passé de 1 000 à 2 500 milliards de dollars en huit ans. Or ni M. Bush ni M. Dukakis ne semblent avoir de plans sérieux pour redresser la situation – en tout cas pas par le biais de la fiscalité directe (32). Quant à M. Lloyd Bentsen, engagé aux côtés du candidat démocrate dans la course à la Maison Blanche, il a demandé le 15 juin, en tant que président de la commission des finances du Sénat, qu'une étude soit menée sur la possibilité de créer... une zone de libre-échange américano-japonaise – projet étrange, note un commentateur, et qui ne pourrait qu'inquiéter les autres pays d'Asie. Une idée qui, de toute façon, n'a guère de chances d'être prise au sérieux aussi longtemps que les relations bilatérales seront aussi malsaines (33).

Seule une foi à toute épreuve peut laisser espérer que les échanges entre les Etats-Unis et le Japon sont en voie d'amélioration et, étant donné l'enjeu, que l'économie mondiale a pris le bon cap.

JACQUES DECORNOY.

(11) *Far Eastern Economic Review*, Hongkong, 5 novembre 1987.

(12) « Economies'Perverse Relationschip ». *Financial Times*, 14 mars 1988.

(13) *Cité* par *la Tribune de l'Expansion*, Paris, 6 juillet 1988.

(14) *International Herald Tribune*, 29 avril 1988.

(15) *Ibid.* Sur le renouveau des investissements japonais dans les institutions financières américaines, lire « The eastern promise of Wall Street », *Financial Times*, 29 juillet 1988.

(16) *Far Eastern Economic Review*, 5 novembre 1987. *La Tribune de l'Expansion du 26 juillet 1988 écrit que, en 1987, les Japonais* ont investi 7,4 milliards de dollars, mais les Britanniques, 19,1 milliards.

(17) *US News and World Report*, 9 mai 1988 (reportage sur le Tennessee). Après quoi, les élus se lamentent. *« Le Japon possède l'Alaska »*, déclare un sénateur local (*Newsweek*, 30 mai 1988).

(18) *Far Eastern Economic Review*, 5 novembre 1987, et *US News and World Report*, 24 août 1987.

(19) *Wall Street Journal* repris par *La Tribune de l'Expansion* (7 juillet 1988), et le dossier « US Technology in Asia », *Far Eastern Economic Review* du 7 juillet 1988, ainsi que le même magazine du 5 novembre 1987.

(20) *Fortune*, 30 mars 1987. Voir aussi *Fortune*, 13 octobre 1986, « The high-tech race », et 21 décembre 1987, « How Japan picks America's brains ».

(21) *Far Eastern Economic Review*, 3 décembre 1987 et 10 mars 1988.

(22) *Far Eastern Economic Review*, 10 mars 1988. Sur les relations entre le Japon et l'Asie, *le Monde diplomatique*, mars 1988.

(23) *The Economist*, Londres, 25 juin 1988 ; *Far Eastern Economic Review*, 23 juin 1988.

(24) Déclaration du ministre japonais des affaires étrangères, M. Sosuke Uno (*Financial Times*, 11 juillet 1988). Voir aussi l'article de François Godement, « Vers un bloc économique asiatique ? » dans *IFRI-Informations*, Paris, nº 45, juin 1988.

(25) *Liberal Star*, 10 juin 1988. Le président de la Bundesbank a demandé la création d'une « zone yen » (*IFRI-Informations*, nº 45). Lire aussi Christian Sautter, « Le yen, souverain de l'ombre », *le Monde diplomatique*, février 1988.

(26) *International Herald Tribune*, 16-17 juillet 1988.

(27) *Newsweek*, 22 février 1988.

(28) *Far Eastern Economic Review*, 17 décembre 1987.

(29) Analyse de Reuter, Tokyo, reprise par l'*International Herald Tribune*, 14 juillet 1988, qui cite notamment des responsables de la Bank of Tokyo et de Merill Lynch Japan Inc.

(30) *Newsweek*, 18 juillet 1988.

(31) Le déficit budgétaire actuellement prévu officiellement pour l'année fiscale 1989 est de 140 milliards de dollars (*Financial Times*, 29 juillet 1988).

(32) Leonard Silk, « Bush, Dukakis have yet to grapple with deficit », *International Herald Tribune*, 16-17 juillet 1988.

(33) « Free Trade : no needs for fortress », Hobart Rowen, *International Herald Tribune*, 16-17 juillet 1988. Le déficit du commerce américano-japonais était de 60 milliards de dollars en 1987 en faveur du Japon ; Washington espère le réduire à 10 milliards en 1988.

Pauvreté à l'américaine dans l'autre Californie

La Californie : l'Etat d'où viennent les présidents (Nixon, Reagan), celui où ils prennent leur retraite (Eisenhower, Ford). Le plus peuplé et le plus riche des Etats-Unis, celui qui, plus que tous les autres, attire les immigrants d'Amérique centrale et d'Extrême-Orient. Hollywood et la Silicon Valley, bien sûr, mais aussi, autour et partout, des pauvres par milliers. Ils n'ont pas de travail ou sont sous-payés ; ils vivent dans des ghettos ou dorment dans des voitures ; ils sont mal nourris, mal soignés, mal défendus ; ils se retrouvent premières victimes du crime et de la drogue, premiers candidats aux gangs et à la prison. Ils sont près de quatre millions (1), sur un total de vingt-sept millions d'habitants. A supposer qu'ils se mobilisent pour aller aux urnes lors des élections générales de novembre prochain, le poids de leurs suffrages pourrait faire pencher la balance en faveur des démocrates.

Par **SERGE HALIMI** *

CHACUN connaît Watts, le ghetto noir de Los Angeles qui explosa de frustration et de violence en 1968. Watts, image tragique du « *Dark Ghetto* », avec son cycle de foyers brisés, de délinquance et de violence ; image confortable pour la droite d'une « pathologie » d'échec, d'une « culture de pauvreté » dans lesquelles se seraient engluée toute une communauté dénuée du sens de l'économie, de l'effort, de la morale. La pauvreté expliquée par la « culture » ou les caractéristiques individuelles, explication si américaine, explication si commode. Trop commode. Car à Watts, où sont les bons emplois, où sont les bonnes écoles, où sont les vrais salaires ? Mais enfin, des pauvres noirs dans des ghettos noirs, l'image d'un résidu de misère humaine, celle de minorités raciales pleines de ressentiment à l'encontre de la société blanche, tout cela est connu. S'il n'y avait que Watts, il suffirait de faire quelques kilomètres pour oublier la pauvreté et retrouver l'abondance.

Mais là est la difficulté. Comme l'a martelé M. Jesse Jackson tout au long de sa campagne, *« la pauvreté est un problème américain, pas un problème noir »*. A l'échelon du pays, deux pauvres sur trois sont des Blancs, et si l'on additionnait tous les résidents pauvres des quartiers les plus déshérités des cent villes les plus peuplées (les fameux ghettos), on arriverait à 7 % seulement du total national des pauvres (2). La Californie n'est pas différente : à la sortie de Watts, la misère est encore là.

Un Californien sur sept (13,8 %) vit en dessous du seuil officiel de pauvreté. C'est à peu près la moyenne nationale, alors que l'Etat est à la fois plus riche et beaucoup mieux instruit. Vingt ans après le rapport Kerner, les *« deux sociétés séparées mais inégales »* se retrouvent de San-Francisco à San-Diego : Watts est dans le même comté que Beverly Hills, la Silicon Valley n'est pas loin des quartiers les plus misérables d'Oakland ou de Fremont. Aller plus loin alors ? Alpine, le comté de Californie qui compte la plus forte proportion de pauvres, se situe à l'est de Sacramento, presque à la frontière du Nevada. Ni noir ni urbain, et pourtant, de l'aveu même des statistiques officielles, presque un quart des résidents sont « pauvres ».

Les travailleurs ne sont plus épargnés

NUL refuge en vérité : sur les cinquante-huit comtés de Californie, cinquante-trois comptent de 10 % à 20 % de pauvres. La plupart d'entre eux vivent dans les villes, mais leur proportion est encore plus forte dans les zones rurales ; les Blancs sont sous-représentés, mais ils demeurent — de justesse, il est vrai — les plus nombreux ; les Noirs sont particulièrement frappés, mais les Hispano-Américains le sont encore davantage. Et, quelle que soit la race ou l'origine, quel que soit le lieu, les femmes et les enfants se retrouvent au premier rang des victimes. Le ghetto noir, urbain, « exceptionnel » en somme, c'était évidemment plus simple à évacuer que cette pauvreté-là, polymorphe et partout présente, qui, près de six ans après la fin de la dernière récession, prospère encore.

D'ici à 2030, les Hispano-Américains pourraient devenir majoritaires en Californie. En ce qui concerne les pauvres, pas besoin d'attendre jusque-là : depuis l'année dernière, les « Hispaniques » ont rattrapé les Blancs. Cette situation s'explique à la fois par leur nombre particulièrement élevé (23 % de la population de l'Etat contre 7 % à l'échelon national) et — surtout — par le fait que la proportion des Hispaniques pauvres (27 %) est le triple de celle des Blancs (8,4 %). Elle est même, contrairement à la tendance nationale, légèrement supérieure à celle des Noirs (23,8 %), un peu moins nombreux et un peu moins pauvres en Californie qu'ailleurs. Au total, selon une étude réalisée en 1986 (3), si, en même temps que s'accroît leur nombre dans la population, le taux de pauvreté des Hispaniques se maintient, la Californie pourrait connaître une situation telle que dans trente ans un habitant sur cinq serait pauvre (4).

« La plupart des gens pauvres ne vivent pas de charité. Ils travaillent tous les jours. Ils prennent le bus du matin. Ils travaillent. Ils changent les draps dans les hôpitaux et dans les hôtels. Ils travaillent. Ils font des ménages et conduisent des taxis. Ils travaillent. Ils élèvent les enfants des autres. Ils travaillent. » Ce passage presque rituel dans les discours de M. Jesse Jackson évoque l'une des réalités les plus troublantes de ces dernières années : des millions d'Américains se retrouvent avec à peine de quoi vivre alors qu'ils travaillent, parfois même à plein temps. De 1978 à 1984, le nombre de ces pauvres-là a augmenté de 66 % (5). En Californie, les minorités constituent les gros bataillons des *« working poor »* : 23 % seulement des Hispaniques pauvres sont au chômage ; les autres, la plupart, travaillent dans des emplois sous-payés.

Premier responsable : le salaire minimum. Etabli à 3, 35 dollars de l'heure en janvier 1981, il n'a pas bougé depuis (plus de sept ans !) (6). Le coût de la vie, lui, a progressé de 30 %. Résultat : une personne travaillant à plein temps d'un bout à l'autre de l'année pour le salaire minimum n'atteindra aujourd'hui que 60 % du seuil officiel de pauvreté d'une famille de quatre membres (11 500 dollars). En 1968, cette proportion s'établissait à 94 %. Certes, seuls 5 % des Américains sont payés au salaire minimum (surtout les jeunes, surtout les femmes), mais les autres ont été également victimes de ce rétrécissement des classes moyennes qui commence à préoccuper les responsables politiques (7) : de 1973 à 1986, le salaire moyen horaire a baissé de 10 % ; depuis 1979, 70 % des emplois créés ont correspondu à des rémunérations inférieures à 7 000 dollars par an ; en Californie du Nord, le nombre des titulaires de revenus annuels situés entre zéro et 14 000 dollars a augmenté de 30 % en dix ans. En d'autres termes, il n'y a rien de paradoxal à constater que la pauvreté résiste alors même que le chômage a tendance à reculer.

Ce recul n'est ni régulier, ni uniforme : la Californie comptait encore 800 000 chômeurs en juillet 1988. Les minorités raciales et ethniques sont au premier rang des victimes. Dans la région de San-Francisco, la perte d'emplois industriels relativement bien payés a été durement ressentie par les Noirs pour qui ils constituaient souvent la voie royale permettant de déboucher sur l'*American way of life*. A Oakland, de nombreuses usines ont fermé leurs portes ; à San-Francisco, le nombre des dockers a été considérablement réduit. D'autres emplois, peu qualifiés, ont été créés dans le secteur des services, mais, outre le fait que leurs rémunérations sont médiocres, ces emplois se situent de plus en plus en dehors des villes, dans des faubourgs blancs à peu près inaccessibles aux Noirs ; ni transport public, ni logement à bon marché.

On en arrive alors à la situation suivante : les villes à prédominance blanche comme Concord, Livermore ou Walnut-Creek sont victimes d'une pénurie de main-d'œuvre ; les villes à majorité noire comme Oakland continuent à connaître le chômage. Et, faute de transport en commun, il est difficile de se rendre des unes aux autres si l'on ne possède pas de véhicule individuel.

Comme l'explique M. Lennie Siegel, directeur de Pacific Studies Center situé dans la Silicon Valley, la Californie s'est développée de telle manière qu'elle punit les gens sans mobilité. San-Francisco est à peu près la seule agglomération où l'on peut vivre sans voiture. Les autres villes, comme Los Angeles ou San-Diego, sont beaucoup trop étendues (où commence l'une et où finit l'autre ?), pour permettre un bon réseau de transport en commun. Inutile de préciser que les pauvres ont rarement les moyens d'entretenir une voiture et d'acquitter le prix (quasi extravagant en Californie) de l'assurance obligatoire (8). Dès lors, en se déplaçant de quelques kilomètres, les entreprises peuvent éviter le type de main-d'œuvre qu'elles redoutent, soit par racisme, soit par crainte de son taux trop élevé de syndicalisation. La ville d'East-Palo-Alto, bien que située dans la Silicon Valley, n'a pas attiré des foules de nouvelles sociétés informatiques : sa population comprend une forte proportion de Noirs.

Le logement, toujours plus cher... et plus loin

ON comprend mieux alors l'extraordinaire légèreté de ceux qui expliquent par la paresse ou par l'existence de secours publics jugés trop généreux la persistance du chômage à quelques kilomètres des zones de sur-emploi. Un éducateur d'Oakland explique : *« Je connais des gosses qui n'ont aucune idée du lieu où Concord se trouve. Comment voulez-vous qu'ils sachent qu'il y a du travail là bas ? Et, à supposer qu'ils le sachent, vous croyez qu'on va envoyer un car pour venir les chercher ? »*. Quant à acheter un appartement près du lieu de travail, les détenteurs de revenus confortables en ont à peine les moyens. Alors les pauvres !

Et là, le problème ne risque pas de disparaître. Dans la Bay Area (San-Francisco, Silicon Valley) le prix d'achat moyen d'une maison individuelle (240 000 dollars) a augmenté de 29,8 %, rien que l'année dernière (9). A San-Francisco, seuls 15 % des ménages ont aujourd'hui les moyens d'accéder à la propriété ; à Los Angeles, le taux « monte » à 20 %. Les autres devront louer. Et payer des loyers qui, sauf dans les rares villes où ceux-ci sont strictement réglementés, augmentent en moyenne deux fois plus vite que le coût de la vie. Les moins fortunés d'entre eux sont progressivement contraints à l'éloignement : San-Francisco et Palo-Alto sont trop chers, Berkeley et San-José le deviennent, Oakland et Fremont le seront bientôt. Longtemps, les riches ont vécu en haut dans les collines et les pauvres en bas près des autoroutes. D'ici peu, même la proximité des autroutes leur sera arrachée.

« L'accroissement considérable des coûts du logement a transformé de nombreux Américains en sans-abri. » Devenue banale, la remarque du maire de Boston s'appliquerait tout aussi bien à la plupart des villes de Californie. A Los Angeles, 40 000 personnes environ dorment sur les trottoirs, dans des cinémas pornographiques (les seuls qui opèrent sans interruption) ou dans des voitures (10). Et, contrairement à ce qu'a déclaré le vice-président Bush, ils ne sont pas tous, loin de là, malades mentaux. Près de 20 % d'entre eux sont même salariés, mais ils ne gagnent pas assez pour se payer un logement et pour acquitter les deux mois de loyer d'avance que réclament la plupart des propriétaires (11). Quant aux autres, sans référence d'employeur et sans bon salaire...

Dans son commentaire plein de délicatesse sur les sans-abri, M. George Bush a oublié d'attribuer à chacun ses mérites. Au premier rang, l'administration Reagan qui a déployé des efforts considérables pour éliminer tout programme fédéral de constructions à bon marché. Du temps de M. James Carter, 20 000 de ces logements — un nombre déjà très insuffisant — étaient financés par Washington chaque année. Aujourd'hui, le total est tombé à 5 000 — et encore uniquement parce que le Congrès a refusé l'élimination pure et simple du programme, que réclamait la Maison Blanche. Pour M. Ronald Reagan, l'objectif affirmé était de transférer aux Etats la responsabilité de la plupart des politiques sociales. Mais, faute d'accompagner ce « nouveau fédéralisme » des ressources nécessaires, le projet ressemble vite à un lâchage fédéral et à rien d'autre.

En Californie, le problème a été d'autant plus sévère que, depuis 1978 et la baisse des impôts fonciers votée par un référendum d'initiative populaire (la fameuse « Proposition 13 »), l'Etat et l'ensemble des communautés locales connaissent de sérieuses difficultés fiscales. En ce qui concerne le logement, si la Californie subventionne bien un certain nombre de constructions à prix modéré, les chiffres sont cruels : 91 millions de dollars pour 1 900 000 bénéficiaires (12). Dans deux tiers des villes américaines, les listes d'attente sont closes pour les candidats à des logements à financement public.

A Los Angeles, les touristes visitent plus souvent Hollywood que le « Skid Row » qui s'étend de Broadway à Central Avenue. Là est le refuge des sans-abri. Par milliers, plutôt jeunes, séparés de leurs familles, en majorité Noirs ou Hispaniques, ils dorment dans des lits de fortune, souvent d'un œil afin de prévenir toute attaque, parfois le jour afin de se protéger la nuit. Le quart d'entre eux est armé de revolver ou de couteau, le tiers est constitué de malades mentaux (schizophrènes, maniaco-dépressifs), environ la moitié gagne moins de 1 000 dollars *par an*, plus des deux tiers ont eu des problèmes de santé dans l'année écoulée (13). Beaucoup sont alcooliques ou drogués, mais 40 % ne sont ni l'un ni l'autre. Le « Skid Row » de Los Angeles, ce n'est pas Watts, ce n'est pas le ghetto. Ça pourrait être pire : il fait rarement froid en Californie. On ne verra donc pas, comme dans le South Side de Chicago, ces hommes et ces femmes *« noués les uns aux autres autour de feux construits à partir de poubelles* (14) ».

Six millions de personnes privées de couverture médicale

TOUT se tient. Le problème des petits boulots et des salaires médiocres, ce n'est pas seulement qu'ils ne permettent pas de se loger où l'on travaille, c'est aussi qu'ils s'accompagnent le plus souvent d'une protection sociale presque nulle. Problème numéro un : la santé. D'après le *Washington Post*, *« 33 700 000 Américains sont démunis de la couverture médicale qui leur permettrait de payer les frais d'un bras cassé, ceux d'une appendicite ou ceux d'une naissance* (15) ». Parmi eux, 6 millions de Californiens. Là encore, il faut parler des actifs : la moitié des adultes non assurés travaillent. Et c'est presque là leur problème : ils ne gagnent pas assez pour ne plus être dans le besoin, ils gagnent trop pour être couverts par le Medicaid, programme public d'assistance médicale aux indigents (16). Le répit viendra avec l'âge : après soixante-cinq ans, l'assurance fédérale automatique (Medicare) intervient. En attendant, les jeunes de moins de trente-



SUR LES MURS DE L'UNIVERSITÉ DE BERKELEY :



Fusco-Magnum

DANS UN BIDONVILLE DE SAN-FRANCISCO
D'autres dorment sur les trottoirs, dans les cinémas ou dans les voitures

* Chargé de cours au département de science politique de l'université de Berkeley, auteur de *A l'américaine, faire un président* (Aubier, Paris, 1986).

(1) 3 740 000, selon les toutes dernières statistiques du Department of Economic Opportunity de l'Etat de Californie (juillet 1988), Sacramento.

(2) Harvard Center for Health and Human Resources Policy, cité par *US News and World Reports*, 11 janvier 1988.

(3) « Population change and California's Future », cité dans *Report on Poverty in California*, Department of Economic Opportunity, Sacramento.

(4) Ces dernières années, le taux de pauvreté des Hispaniques a eu plutôt tendance à progresser.

(5) National League of Cities, mars 1987. 15 % des Américains qui vivent en dessous du seuil de pauvreté travaillent à plein temps.

(6) Le Congrès vient de voter un relèvement par étapes qui, *dans quatre ans*, porterait ce salaire minimum à 5,05 dollars de l'heure. La Maison Blanche est hostile à ce relèvement. En Californie, le salaire minimum passe à 4,25 dollars cet été.

(7) Voir Pierre Dommergues, « La fin du rêve américain », *le Monde diplomatique*, mai 1988.

(8) Compte tenu du système de tarification territoriale des compagnies d'assurances, la prime sera d'ailleurs d'autant plus élevée que l'assuré résidera dans un quartier pauvre (« à risques »). Dans le comté d'Alameda, la différence de tarif entre un habitant d'Auckland East et un autre de Piedmont est de 50 %. A l'avantage du dernier, qui réside dans un quartier plus bourgeois.

(9) *San Francisco Chronicle*, 20 juin 1988.

(10) Même si une ordonnance municipale l'interdit.

(11) L'Etat de Californie fait face à un déficit prévu de 2,3 milliards de dollars en 1989.

(12) *Report on Poverty in California : 1985*.

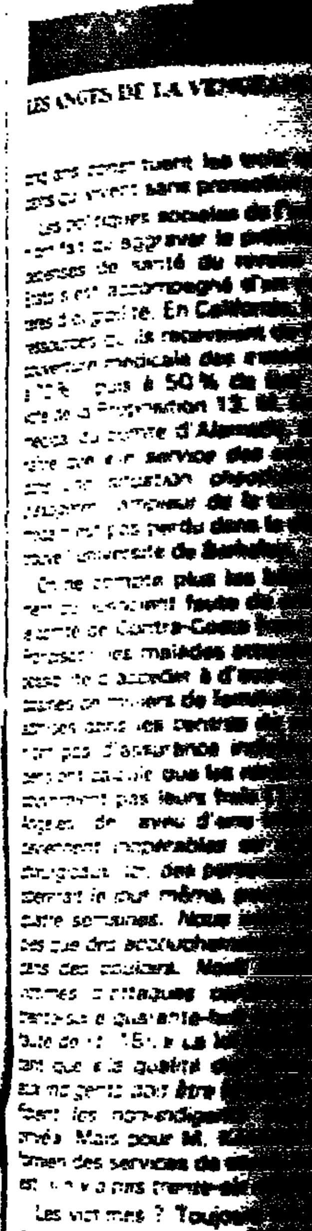
(13) Enquête du *Los Angeles Times*, 2 mai 1986.

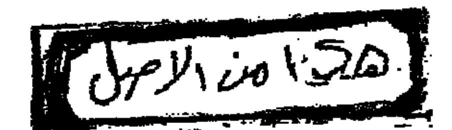
(14) « The Origins of the Underclass », *The Atlantic Monthly*, juin 1986.

(15) *Washington Post*, 12 janvier 1987.

(16) M. Michael Dukakis a pris position en faveur d'une loi fédérale qui imposerait à tous les employeurs d'assurer médicalement leurs salariés. Il n'est pas évident qu'une telle loi serait votée par le Congrès.









SUR LES MURS DE L'UNIVERSITÉ DE ...

Six millions de personnes privées de couverture médic...

LES ANGES DE LA VENGEANCE, TOUTES RACES CONFONDUES, TRIOMPHENT DE LA VILE CLASSE DES AFFAIRISTES

Roger-Viollet.

cinq ans constituent les trois quarts de ces Américains qui vivent sans protection médicale.

Les politiques sociales de l'administration Reagan n'ont fait qu'aggraver le problème. Le transfert des dépenses de santé du niveau fédéral à celui des Etats s'est accompagné d'un resserrement des critères d'éligibilité. En Californie, les comtés ont vu les ressources qu'ils recevaient de l'Etat pour assurer la couverture médicale des « working poor » ramenées à 70 %, puis à 50 % de leur niveau antérieur au vote de la Proposition 13. M. David Kears, directeur médical du comté d'Alameda, n'hésite pas à reconnaître que « le service des soins aux indigents est dans une situation chaotique. Il est impossible d'exagérer l'ampleur de la crise ». Le comté d'Alameda n'est pas perdu dans le désert : c'est là que se trouve l'université de Berkeley.

On ne compte plus les hôpitaux publics qui ferment ou licencient faute de crédits. Pourtant, dans le comté de Contra-Costa (tout juste à l'est de San-Francisco), les malades attendent dans des salles la possibilité d'accéder à d'autres salles d'attente. Des dizaines de milliers de femmes enceintes ne sont pas admises dans les centres de soins prénataux : elles n'ont pas d'assurance individuelle, et les obstétriciens ont calculé que les remboursements publics ne couvriraient pas leurs frais (17). Même chose à Los Angeles : de l'aveu d'une infirmière, « des patients deviennent inopérables en attendant nos services chirurgicaux. Ici, des personnes qu'un médecin privé opérerait le jour même, peuvent attendre de trois à quatre semaines. Nous sommes tellement surpeuplés que des accouchements doivent parfois se faire dans des couloirs. Nous avons régulièrement des victimes d'attaques cardiaques qui attendent de trente-six à quarante-huit heures en salle d'urgence, faute de lit (18). » La loi californienne prescrit pourtant que « la qualité des soins publics administrés aux indigents doit être la même que celle dont bénéficient les non-indigents traités dans un service privé ». Mais pour M. Kenneth Kizer, directeur californien des services de santé, « le gâteau est ce qu'il est : il n'y a pas trente-six manières de le couper ».

Les victimes ? Toujours les mêmes, ces pauvres qui « parce qu'ils vivent dans des logements médiocres, munis d'un réseau sanitaire vétuste et d'un système de chauffage en mauvais état, sont beaucoup plus exposés à la maladie ».

Aux problèmes médicaux qui existaient déjà, il faut maintenant ajouter le SIDA. Par l'injection de drogue avec des seringues contaminées, cette maladie frappe de plus en plus les pauvres. Mi-goguenard, mi-amer, l'un d'entre eux explique : « Les riches ont toujours les moyens de se payer des seringues propres. » Mais le SIDA crée aussi ses pauvres : l'impossibilité de continuer à travailler oblige très vite certains à dépendre de l'assistance publique pour faire face aux frais énormes d'un traitement par AZT (800 dollars de pilules par patient et par mois) qui parfois retarde l'issue fatale.

Si la loi requiert l'égalité de traitement médical entre « indigents » et « non-indigents », encore faudrait-il que les tribunaux la fassent respecter (20). Or, comme tout le reste, l'accès à la justice se paie. Subventionnée à l'échelon fédéral, l'aide judiciaire aux pauvres a été elle aussi victime des coupes budgétaires. Incapable de faire accepter par le Congrès l'élimination du programme, l'administration Reagan a néanmoins réussi à le maintenir à un niveau inférieur à celui de 1980. Aujourd'hui, moins de 20 % des besoins légaux des pauvres sont satisfaits ; dans leurs conflits avec les propriétaires, les locataires se retrouvent souvent sans défense.

A priori, la situation des pauvres devrait être plus favorable en Californie qu'ailleurs. L'Etat est prospère, il dispose d'un budget annuel de 45 milliards de dollars, l'aide publique a été indexée sur le coût de la vie, ce qui est loin d'être le cas partout (21). Mais les besoins sont tels que les recettes fiscales sont insuffisantes. L'accroissement très rapide de la population (six millions de nouveaux habitants depuis 1978) ne facilite d'ailleurs pas les choses : les pressions à la hausse s'accentuent sur le marché immobilier, la circulation devient encore plus difficile, les écoles publiques déjà bondées font face à l'afflux d'enfants venus d'Amérique centrale, qui souvent sont analphabètes et ne parlent presque jamais l'anglais. Or les problèmes sont déjà énormes dans un Etat où 17 % des habitants sont illettrés au point d'être incapables de remplir une demande d'emploi, de lire une petite annonce ou de déchiffrer les instructions d'un médicament. Et cela, alors que la moitié des postes de travail exigent un niveau d'études supérieur au lycée. L'autre moitié s'accompagne de salaires tirés vers le bas par la présence d'une main-d'œuvre d'origine mexicaine qui, faute de statut légal, recule rarement devant les rémunérations les plus misérables (22).

Comment on fabrique des délinquants

IL y a pire. La région agricole la plus productive du monde, celle où les surplus sont tels que près du quart des récoltes sont détruites, n'arrive même pas à résoudre le problème de la faim. Mme Rawins, qui, dans le centre de Los Angeles, coordonne un programme religieux d'assistance alimentaire, s'exprime en des termes qu'on croirait tirés tout droit d'un roman de Dickens : « Il y a, en Californie, des enfants qui n'ont jamais mangé une pomme et qui ne savent pas ce qu'est une orange. Parfois, on doit leur expliquer comment consommer les légumes et les fruits qu'on leur donne (23). » A San-Francisco même, 41 000 résidents bénéficient d'une aide alimentaire.

Tout se tient. Lorsqu'on parle des pauvres, on pense souvent aux adolescentes mères à seize ans et complètement dépendantes de l'aide publique (les fameuses « welfare mothers »). Et c'est vrai que près de 40 % des foyers californiens où la femme élève seule ses enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Mais plutôt que d'épiloguer sur l'irresponsabilité de ces « bébés qui élèvent des bébés », on ferait mieux de comprendre les mécanismes de reproduction de ce que Michael Harrington a appelé une « sous-classe héréditaire ». Car, pour beaucoup de ces très jeunes femmes, l'avenir a trop souvent les couleurs de l'échec scolaire et professionnel, celles d'une famille et d'une communauté dévorée par la drogue. Alors, « elles se tournent vers la maternité pour y trouver une identité, du pouvoir et un peu d'amour (24) ». D'après une étude de la Rand Corporation, une adolescente noire qui a des difficultés scolaires et qui vit dans une famille pauvre désertée par le père, a une « chance » sur quatre de devenir mère célibataire. Pour une adolescente blanche élevée par ses deux parents dans un environnement qui ignore les problèmes financiers et scolaires, la « chance » n'est plus que d'une sur mille. A San-Francisco, 8 % des adolescentes sont enceintes. Leur nombre s'accroît. Leur moyenne d'âge est de quinze ans. Un tiers d'entre elles se droguent.

Tout se tient. Les communautés les plus pauvres sont rongées par la drogue ; le crack est en train de devenir un cancer social. La Californie a le quatrième taux de crime du pays et elle ne sait plus comment financer la construction de ses prisons. A Oakland, cent quatre-vingts des incendies criminels de l'année dernière ont été le résultat des représailles entre gangs. A Los Angeles, ce sont six cents gangs qui, les armes à la main, se partagent le trafic de drogue. Ils comptent soixante-dix mille membres. Un tour de ces villes éclaire assez vite sur le phénomène. A Oakland, à quelques centaines de mètres des quartiers prospères, de leurs multiples boutiques où l'on peut acheter des pâtes fraîches, du fromage français et consommer des caffe latte à l'italienne, se dessine une sorte de no man's land : absence de commerce autre que celui du crack, maisons délabrées, vitres brisées sur lesquelles on a collé du papier journal ou du carton pour se protéger du vent. A Los Angeles, certains quartiers presque exclusivement noirs ou hispaniques sont parmi les plus pauvres du pays avec leurs revenus par habitant qui ne dépassent pas le tiers de la moyenne de l'Etat. Le répéter tient à présent du lieu commun : « Le contraste entre cette pauvreté désespérante et un trafic hautement lucratif de la drogue s'est vite révélé explosif, offrant aux gangs un pouvoir extraordinaire. Les parents dépensent souvent des milliers de dollars que leurs enfants peuvent gagner en une semaine pour payer les loyers de toute la famille (25). »

S'exprimant à Los Angeles, M. Jesse Jackson a eu beau adjurer son public de ne pas se laisser entraîner dans ce cycle pauvreté-délinquance-prison, il lui a bien fallu constater : « Ici, les drogues et les armes sont plus faciles à obtenir que les emplois. » Moraga est la ville la plus sûre de Californie du Nord ; le revenu moyen de ses résidents est le double de celui de la région. Le directeur d'analyse statistique du département de la justice explique : « Cela aide d'avoir une population qui n'a pas besoin pour survivre de s'emparer du bien des autres (26). »

Tout se tient. Dans la démocratie représentative américaine, ce sont les pauvres, qui ont le plus besoin d'être défendus, qui sont le moins bien représentés. La politique américaine ignorerait les idéologies et les classes ? Si c'est vraiment le cas, les électeurs ne semblent pas au courant. En 1984, M. Reagan a obtenu 75 % des voix chez les 10 % les plus riches, 32 % seulement chez les 10 % les plus pauvres. Malheureusement pour ces derniers, ils ont été très peu nombreux à voter. La différence de taux de participation en fonction des revenus est considérable et on ne la retrouve dans aucun autre pays démocratique. Selon une étude réalisée au Minnesota, dont les résultats s'appliqueraient tout aussi bien à la Californie, 76 % des riches votent. Les pauvres, eux, ne sont que 38 % à le faire. Sentiment d'impuissance, défaut d'éducation ou d'information, système d'inscription sur les listes électorales qui impose à l'individu la charge de savoir où, quand et comment s'inscrire ; tout conspire à éloigner les plus démunis des bureaux de vote. Un axiome de la politique américaine veut que les relèvements d'impôts soient moins bien acceptés que les réductions de prestation sociale, à condition toutefois que ces dernières n'affectent pas les pensions de retraite. Lorsqu'on sait que la participation au scrutin augmente avec le revenu et l'âge, l'axiome prend tout son sens. Et l'on comprend mieux la facilité avec laquelle les programmes fédéraux d'assistance aux pauvres ont été amputés par le Congrès au début de l'administration Reagan.

« L'Etat a abandonné le peuple »

EN juin dernier, à l'intérieur même de l'électorat démocrate, les élections primaires ont confirmé un phénomène bien connu : M. Jesse Jackson a fait jeu égal avec M. Michael Dukakis chez les détenteurs de revenus inférieurs à 12 500 dollars par mois et chez les personnes âgées de moins de quarante-cinq ans. Mais, chez les plus riches et chez les plus âgés, il a été écrasé. Résultat : M. Dukakis l'a emporté par deux contre un dans un scrutin où la moitié des votants avait plus de cinquante ans et où deux tiers des électeurs potentiels sont restés chez eux. En novembre prochain, comme lors de chaque élection générale, les chances de victoire des démocrates tiendront beaucoup à leur capacité de secouer l'apathie des exclus de la société d'abondance. Les républicains le savent. Ils savent aussi que, s'ils parviennent à nouveau à priver leurs adversaires d'une victoire en Californie, ils auront — une fois de plus — gagné l'élection (27).

Ainsi que le note M. Lennie Siegel, la faible participation électorale des pauvres est encore plus manifeste lorsque la consultation est de caractère local : législature, mairie, référendum. Ballottés d'une résidence et d'un emploi à l'autre, les pauvres oublient souvent de s'inscrire sur les listes de leurs comtés. Ils se sentent de toute façon peu intégrés dans leur communauté locale. Dans un pays où beaucoup de décisions, de recettes et de prestations sont décentralisées, une telle abstention n'est pas sans conséquences. Les rejets de référendums municipaux visant à la réglementation des loyers seraient moins nombreux si les locataires votaient aussi massivement que les propriétaires.

« L'Etat a abandonné le peuple ! Quatre à cinq millions de sans-abri, certains vivant dans des wagons, d'autres dans des parcs. L'Etat a abandonné le peuple ! Comme beaucoup ne peuvent pas se payer les services d'un avocat, ils sont abandonnés par la loi. L'Etat a abandonné le peuple ! M. Reagan ne peut pas continuer à parler de droits de l'homme uniquement lorsqu'il est en Russie. L'Etat a abandonné le peuple ! » A sa manière, M. Jesse Jackson a tenté de dissiper ce que Mervin Field, le George Gallup de Californie, a qualifié de « mur du cynisme ». Il a, pour résoudre le problème des déficits, exigé que « les riches, pas les pauvres, paient les frais de la fête qu'a constitué pour eux le reaganisme ». M. Jackson a été entendu. Il est peu vraisemblable qu'il sera tout à fait suivi. Le mur est encore solide. Interrogé par le *New York Times* (28), un métallurgiste de Pennsylvanie explique : « Dans le système de la libre entreprise, il n'y a guère de place pour les petits. Mais il vaut tout de même mieux voter pour les démocrates. Eux au moins nous donneront davantage de miettes. »

SERGE HALIMI.

(17) *San Francisco Examiner*, 5 juin 1988.
(18) *Los Angeles Times*, 26 juin 1987.
(19) *Report on Poverty in California : 1985*, op cit.
(20) Dans certains cas, les juges ont interdit à des hôpitaux publics de procéder à des réductions de personnel.
(21) A l'échelon national, les paiements aux pauvres ont perdu un tiers de leur valeur depuis 1978.
(22) La loi d'amnistie votée en 1986 a légalisé 1 600 000 clandestins, le tiers environ du total estimé. Rien que dans les deux premiers mois de 1988, 210 000 immigrants clandestins ont été appréhendés à la frontière mexicaine.
(23) *Los Angeles Times*, 19 août 1987.
(24) *San Francisco Examiner*, 19 juin 1988.
(25) *New York Times*, 22 mai 1988.
(26) *San Francisco Chronicle*, 6 juin 1988.
(27) La plupart des experts politiques estiment que, compte tenu de l'importance de la Californie dans le collège électoral et du fait que M. George Bush dispose d'une base jugée solide dans le sud et dans l'ouest du pays, les démocrates ne peuvent pas l'emporter sans une victoire en Californie.
(28) *New York Times*, 26 avril 1988.

Dans la presse étrangère

Les enfants du crack

LES Etats-Unis n'en finissent pas de gagner toutes les batailles et de perdre la guerre contre la drogue. Comme à la veille de chaque grande échéance électorale, la surenchère démagogique se donne libre cours auprès d'une opinion publique particulièrement sensibilisée. Depuis le début de l'année, les bulletins de victoire triomphalistes de l'administration en place alternent avec les propositions radicales des politiciens et des candidats à la présidence pour régler définitivement ce qu'une majorité d'électeurs considèrent comme le problème numéro un de leur pays. « Trois Américains sur quatre pensent que lutter contre la drogue est plus important que de combattre le communisme » (selon un sondage *New York Times*/CBS News cité dans *Time* du 25 avril 1988).

Le président Reagan n'avait pas lésiné sur les moyens pour tirer le meilleur parti politique d'un combat douteux contre cet autre empire d'un mal venu d'ailleurs : groupes d'intervention paramilitaires renforcés, cellules de crise, système national de protection des frontières (NNBIS), programmes interaméricains d'éradication, etc. Malgré quelques saisies, arrestations et opérations d'envergure, spectaculairement médiatisées, les succès remportés ne parviennent pas à masquer la profondeur de l'échec que trois chiffres révèlent implacablement.

Clandestinement, « les planteurs de marijuana ont mis la main sur 400 000 hectares de forêts nationales » défrichées et mises en culture, faisant des Etats-Unis, sous la présidence Reagan, l'un des premiers producteurs du monde de canabis. « Une marijuana deux à cinq fois plus efficiente qu'elle ne l'était au début des années 70 » et donc « considérablement plus dangereuse » (*International Herald Tribune*, 26 septembre 1986). « Selon la Drug Enforcement Administration (le service de répression du trafic de stupéfiants), les Etats-Unis seront les premiers producteurs du monde au début des années 90 et peu après des exportateurs nets » (*Fortune*, 25 juin 1988) d'une drogue qui représente déjà la troisième récolte nationale en valeur, après le maïs et le soja.

De 1981 à 1987, les importations de cocaïne ont triplé, passant de 50 à 150 tonnes par an. Dans le même temps, les prix sur le marché ont chuté de 65 000 à 12 000 dollars le kilo (*US News and World Report*, 11 juillet 1988), entraînant un prodigieux développement de la consommation et l'explosion d'un dérivé particulièrement dangereux et très bon marché (3 dollars la dose environ) : le crack. Journaux et revues en sont arrivés à publier régulièrement le cours des différentes drogues dans les principales villes du pays, comme s'il s'agissait de denrées cotées à la Bourse du commerce.

La diffusion des stupéfiants a cessé d'être le monopole du crime organisé à l'usage de catégories marginalisées ou bien typées comme le petit monde de Hollywood ou de la finance de Wall Street. Elle irradie désormais toute la société américaine. Aucune classe d'âge, aucune couche sociale, aucune région n'est épargnée. Les enquêtes de la presse (*US News and World Report*, du 27 juin 1988, *Fortune*, 20 juin, *Time*, 9 mai, *Newsweek*, 25 avril et 28 mars) révèlent la banalisation du trafic et de la consommation, y compris dans les petites villes tranquilles de l'Amérique profonde et les banlieues coquettes des grandes cités « où l'on peut trouver de la drogue à presque tous les coins de rue ». Il n'est pas exceptionnel de découvrir parmi les dealers drogués un médecin de famille, un chef de petite entreprise ou une star locale de football entraînés dans la spirale par des problèmes financiers ou affectifs, la pression sociale et professionnelle.

Mais le phénomène le plus inquiétant est l'extension de la consommation et du trafic chez les plus jeunes. « On voit des gamins de huit, neuf, dix ans avec, déjà, une bonne expérience de la drogue et de l'alcool », explique la responsable d'un centre de traitement d'une petite ville du Middle West. « Ce sont de vieux professionnels. Alors que cela peut prendre des années à un adulte pour devenir un drogué, quelques mois suffisent à un enfant » (*US. News*).

« Il y a plus d'un million d'adolescents livrés à eux-mêmes qui vivent dans les rues des grandes cités américaines » (*Newsweek*). Rien qu'à Los Angeles, ils sont 100 000, membres de gangs responsables de 387 meurtres en 1987, principalement pour le partage du marché de détail de la drogue. Des enfants de neuf à quinze ans se font de 100 à 2 000 dollars par semaine dans le trafic de crack, commençant par faire le guet, puis le transport avant d'atteindre le stade envié de dealer, « le roi de la rue ». « Sur un marché chaud comme New-York (ou Los Angeles), un adolescent agressif peut se faire 3 000 dollars par jour » (*Time*). « Comme la plupart des jeunes Américains, ce sont des garçons et des filles matérialistes à la recherche « des belles choses que seul l'argent permet d'acquérir ». « Avec un taux de chômage de 37 % chez les jeunes Noirs (...), ils se tournent vers les options les plus lucratives. En nombre grandissant, ils deviennent les nouvelles recrues de la criminalité des centre-ville. » « Le plus terrifiant, commente dans *Time* le directeur d'un programme de réinsertion, « c'est qu'ils comprennent comment fonctionne le système. (...) Ils savent gérer une entreprise. C'est presque une mentalité d'hommes d'affaires ».

Il y a bien longtemps que la drogue — un marché de 100 milliards de dollars — corrompt tous les secteurs de la société américaine : banques, affaires, administration, culture, sports... Restait la jeunesse, l'avenir du pays. « Le problème de la drogue n'a rien de dramatique. Il est simplement devenu insoluble » (*US News*).

CHISTIAN DE BRIE.

TIME — Herald Tribune — U.S.News — Newsweek — FORTUNE INTERNATIONAL

NOUVEAU RECUL DU NÉOLIBÉRALISME EN AMÉRIQUE DU SUD

La social-démocratie prend la relève en Equateur

L'Amérique du Sud vient de connaître une nouvelle alternance démocratique avec l'accession, le 10 août, de M. Rodrigo Borja à la présidence de l'Equateur. Une transition qui renforce le camp des gouvernements latino-américains prenant leurs distances avec les Etats-Unis, puisque le nouveau président n'a pas hésité à inviter M. Fidel Castro et à renouer spectaculairement les relations avec le Nicaragua. Après l'effondrement des solutions économiques néolibérales, le programme réformiste de M. Borja apparaît comme la fragile ligne de défense d'une démocratie qui ne saurait désormais décevoir sans risques une population avide de participer aux affaires du pays.

Par JAIME GALARZA ZAVALA *

Huit changements de gouvernement, dont trois dictatures issues de coups d'Etat, au cours des vingt dernières années : dans cette vie politique agitée, l'Equateur ouvre un nouveau chapitre. M. Rodrigo Borja, avocat de cinquante-deux ans, qui a pris ses fonctions de président le 10 août, est en effet le dirigeant de la Gauche démocratique, version équatorienne de la social-démocratie affiliée à l'Internationale socialiste. Son prédécesseur, M. Leon Febres Cordero, gouvernait le pays en étroite collaboration avec ses deux frères, Agustin et Nicolas, dans une sorte de triumvirat de fait. Les trois frères, liés aux milieux patronaux les plus puissants, ont des intérêts dans de nombreux secteurs de l'économie nationale : agriculture, banque, industrie, pétrole, et ils sont associés à des entreprises multinationales telles que Quaker Oates et Shell. Adepte du néolibéralisme musclé (1), M. Febres Cordero avait privatisé les entreprises publiques, octroyé des crédits préférentiels au secteur privé, consenti des privilèges aux multinationales. Se soumettant aux injonctions du Fonds monétaire international (FMI), il avait dévalué plusieurs fois la monnaie nationale et libéré les prix. Avec des résultats catastrophiques pour l'économie.

Lors de son arrivée au pouvoir, il y a quatre ans, la dette extérieure atteignait 8 milliards de dollars ; elle s'élève aujourd'hui à 10 milliards, soit 1 000 dollars pour chacun des dix millions d'Equatoriens, l'équivalent de vingt-cinq mois de salaire minimum (40 dollars par mois). Le service de la dette extérieure absorbe plus de la moitié des revenus annuels du pétrole, qui représentent à eux seuls 40 % du budget national.

Outre la dette, le nouveau président doit affronter d'épineux problèmes de politique internationale : en premier lieu, l'hostilité de Washington à la reprise des relations diplomatiques avec le Nicaragua, rompues par M. Febres Cordero ; mais aussi le sort des accords conclus en toute hâte entre le gouvernement sortant et les compagnies pétrolières Esso, Shell, Texaco, British Petroleum, Occidental, entre autres, qui se sont vu octroyer 6 millions d'hectares, soit plus de 20 % du territoire national. Ces concessions, qui atteignaient 11 millions d'hectares en 1970, avaient été réduites à moins de 1 million par le gouvernement militaire en 1974.

Un autre secteur suscite les convoitises : les zones aurifères du pays, dont celle de Nambija dans la région amazonienne, qui, à elle seule, contiendrait des réserves d'une valeur égale au montant de la dette extérieure actuelle, selon les estimations de l'Université centrale. De nombreuses entreprises étrangères souhaitent pouvoir exploiter l'or équatorien, et des accords ont déjà été signés avec quelques-unes d'entre elles. Il en va de même pour d'autres réserves minérales, telles que l'uranium dans les Andes, le titanium sur la côte Pacifique, le cobalt et le manganèse dans les fonds marins des îles Galapagos. Cet archipel, en raison de sa situation géographique stratégique, fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière de la part des Etats-Unis qui avaient conçu le projet de l'utiliser comme décharge de déchets nucléaires, grâce à l'existence d'énormes cavernes naturelles (ce projet fut dénoncé publiquement par des journalistes et des diplomates en 1979).

Autre source de conflit : les droits de l'Equateur à l'orbite géostationnaire sur laquelle sont placés les satellites de communication. En 1987, le Congrès de Quito avait protesté contre l'utilisation arbitraire par les Etats-Unis du segment national de l'orbite, sans obtenir la moindre réponse. La question de l'Institut linguistique d'été (2), elle aussi, refait surface. Son expulsion avait été décidée le 21 mai 1981 par le président Jaime Roldos, trois jours avant sa mort, dans un accident d'avion selon la version officielle (les circonstances de l'accident n'ont toujours pas été éclaircies, et une instruction judiciaire est encore en cours). Plusieurs fois accusé d'espionnage, l'Institut a rouvert ses portes sous la dénomination de Vision mondiale. Les organisations indiennes, ainsi que tous les milieux de gauche, alliés ou non à M. Borja, exigent l'application du décret d'expulsion, tandis que l'ambassade des Etats-Unis à Quito et la droite locale appuient ouvertement l'Institut.

Les problèmes internes ne sont pas moins ardus. Le principal est celui du chômage et du sous-emploi – touchant plus de 50 % de la population active (3) – qui concerne aussi bien les couches urbaines, à la suite des fermetures d'usines et du ralentissement de l'industrie de la construction, que les masses paysannes victimes du manque de terre – la réforme agraire est totalement arrêtée, – de la pénurie de crédits et d'assistance technique, et de l'interminable chaîne d'intermédiaires qui contrôlent la commercialisation des produits agricoles.

La situation dramatique du monde rural, et plus particulièrement celle de la population indienne des Andes (plus de deux millions), provoque un exode massif qui entraîne l'apparition d'énormes bidonvilles *(barrios-miseria)* autour des grandes cités. Le chômage est aussi la cause de l'accroissement de l'émigration. A Quito, on dit de New-York qu'elle est la troisième ville équatorienne : près de quatre cent mille Equatoriens y résident. De fait, seules la capitale et Guayaquil ont une population supérieure. Au total, près d'un million d'Equatoriens vivent aux Etats-Unis, soit 10 % de la population nationale.

La corruption et la faim

Un nouveau fléau a fait son apparition, celui de la corruption administrative, mal endémique mais qui a pris, ces derniers temps, d'énormes proportions. Une illustration spectaculaire en a été donnée lors de l'achat par le gouvernement d'un avion Fokker au Pays-Bas. Une grosse surfacturation permit de distribuer de nombreux pots-de-vin. De surcroît, pour payer l'une des échéances, le gouvernement puisa dans la caisse de l'Institut de sécurité sociale, dépositaire des cotisations de ses huit cent mille membres, ouvriers et employés. L'Institut est aujourd'hui virtuellement en faillite et ne peut plus fournir de prestations en matière de crédits et de soins hospitaliers. M. Borja devra donc renflouer ses caisses pour tenir ses engagements envers les dirigeants syndicaux qui ont soutenu sa candidature à 95 % lors du second tour de l'élection présidentielle.

La faim était très peu connue dans ce pays traditionnellement autosuffisant, et même exportateur de produits alimentaires : bananes, café, cacao, crevettes, etc. Or, depuis quelque temps, elle est devenue une réalité pour de nombreuses populations marginales, surtout dans les bidonville autour de Guayaquil, qui abritent cinq cent mille personnes. Les statistiques montrent que le déficit en calories atteint 25 %, celui de protéines 29 %.

La situation n'est guère plus réjouissante en ce qui concerne l'analphabétisme : affectant officiellement 17 % de la population de plus de dix ans en 1984, il est beaucoup plus élevé aujourd'hui, en raison de la paupérisation croissante et de l'incorporation de plus en plus précoce au monde du travail des enfants de moins de quinze ans, qui souvent accomplissent les tâches les plus ingrates.

Le nouveau gouvernement devra aussi statuer sur la demande générale de libération des mutins qui, dans plusieurs garnisons, s'étaient soulevés contre le régime en janvier 1987, et qui avaient été condamnés à des peines allant jusqu'à dix ans de prison ferme. Ces mutins bénéficient d'une grande sympathie populaire, car ils avaient voulu dénoncer l'autoritarisme du régime de M. Febres Cordero. Ils exigeaient notamment le respect des décisions prises par le Congrès national, qui avait décrété l'amnistie en faveur du chef de l'état-major conjoint des forces armées, le général Frank Vargas Pazzos, devenu depuis lors un important dirigeant politique lié à la gauche équatorienne. Le général Vargas avait été emprisonné pour s'être rebellé contre l'achat frauduleux de l'avion Fokker. Il ne sera pas facile à M. Borja de décréter une amnistie, car d'importants secteurs du haut commandement militaire sont résolument opposés à la libération des mutins.

Autre demande de libération : celle d'une trentaine de jeunes accusés de terrorisme et de subversion. Cette demande est appuyée par divers mouvements sociaux et politiques, mais elle se heurte également à l'opposition de dirigeants de l'armée et de la police. Amnesty International a d'ailleurs dénoncé (4) le recours à la torture, les exécutions sommaires, les « disparitions » et la violation de toutes les procédures légales, qui rappellent dans une certaine mesure les méthodes employées par la dictature militaire argentine.

A cette accumulation de problèmes s'ajoute désormais celui du trafic de drogue, l'Equateur étant devenu un grand producteur et un acteur de premier plan dans le domaine des stupéfiants. Un personnage influent du précédent régime, l'avocat Joffre Torbay, accusé de corruption administrative et, selon certains journalistes, impliqué dans le trafic de la drogue, vient de se réfugier à Miami. Son extradition a été demandée par les autorités judiciaires.

Tout en se démarquant complètement du néolibéralisme antérieur, M. Borja a axé son programme sur la modération, en envisageant des « *changements modérés* », des « *changements réalisables* », et en se présentant comme le « *président de la paix* », slogan assez mobilisateur dans un pays où la classe moyenne, principal soutien du parti victorieux, rejette les extrémismes et où la population, dans son ensemble, réprouve la violence systématique employée par l'ancien gouvernement.

Aucune nationalisation n'est inscrite au programme du nouveau président, mais, en contrepartie, beaucoup de milieux réclament le renforcement d'un secteur public sérieusement ébranlé par l'administration Febres Cordero. En particulier, la Corporation pétrolière de l'Etat, l'Institut national d'électrification, la Sécurité sociale, l'Institut des produits de première nécessité, etc.

Le développement dans la liberté

M. BORJA dispose des appuis nécessaires à l'application de sa politique de développement dans la liberté : le soutien du Congrès, la sympathie populaire et des amitiés internationales, principalement avec les gouvernements européens. Pour constituer sa majorité parlementaire, le président a dû conclure une alliance avec la démocratie chrétienne de l'ancien président Oswaldo Hurtado, en échange d'une forte participation au gouvernement et dans les organismes de l'Etat. Les autres partis qui soutiennent M. Borja, tel le Parti communiste de l'Equateur (PCE), n'ont que peu ou pas de représentation parlementaire (le PCE a deux sièges sur soixante et onze).

La principale force d'opposition est le Parti roldosiste équatorien (du nom de l'ancien président Jaime Roldos), dont le dirigeant, M. Abdala Bucaram, âgé de trente-six ans, fut l'adversaire de M. Borja lors du second tour de l'élection présidentielle, qu'il perdit seulement par un écart de deux cent cinquante mille suffrages sur un total de trois millions. M. Bucaram est un leader populiste qui contrôle un puissant groupe parlementaire et de nombreuses municipalités, dont la plus importante du pays, celle de Guayaquil, ville de deux millions d'habitants.

Soutenu par quelques éléments de droite, taxé de néofascisme, M. Bucaram jouit cependant d'une audience considérable parmi les plus pauvres de la côte Pacifique (notamment à Guayaquil), et il a eu des mots très durs contre la politique de Washington. Peu après son échec électoral, il se rendit à Cuba et au Nicaragua, à l'invitation des deux gouvernements. Il réside aujourd'hui à Panama, dans un exil volontaire, pour se mettre à l'abri d'une éventuelle détention. Accusé de corruption administrative, il soupçonne la Gauche démocratique de vouloir le détruire politiquement.

Pendant ce temps, les forces qui n'ont pas renoncé à un coup d'Etat, encouragées par M. Febres Cordero, restent dans l'expectative. Leurs tentatives pour empêcher les élections se brisèrent sur la volonté populaire de trouver une issue politique à la crise et sur l'opposition des officiers et de la troupe. Les soulèvements du général Vargas et des autres officiers mutins ont, en effet, contribué à créer une sorte de démocratie *de facto*, limitée mais fonctionnelle, au sein des forces armées où l'on débat presque ouvertement des destinées du pays.

M. Borja compte aussi sur l'appui de la majorité des intellectuels et des artistes qui attendent de lui des mesures favorisant le développement de la culture nationale. Les Equatoriens, et tout particulièrement les Indiens, revendiquent leur droit à la culture, et il sera difficile aujourd'hui d'ignorer les aspirations longtemps réprimées de tout un peuple.

Le nouveau départ donné à la démocratie suscite beaucoup d'espoirs. Mais, si elle ne se traduisait pas par des réalisations concrètes pour sortir le pays de la crise, la victoire électorale de M. Borja ne ferait que précipiter, une fois de plus, l'heure des généraux.

(1) Voir Sylvain Hercberg, « Echec d'un néolibéralisme musclé en Equateur », *le Monde diplomatique*, avril 1987.

(2) Voir à ce propos l'article de Sabine Hargous, « L'action de Vision mondiale en Equateur », *le Monde diplomatique*, juin 1985.

(3) Chiffres cités dans le *Financial Times*, 10 août 1988.

(4) Dossier AI-AMR du 28 janvier 1987.

* Ecrivain équatorien



Opinion, que de chiffres on commet...

LA crue n'a pas cessé avec la fin de la saison électorale. Chaque jour, les Français sont sollicités par ces sondages : « *M. X... remonte, M. X... en baisse, M. X... se maintient.* » Révélation ni plus ni moins importante : au cours d'un journal télévisé de juillet, un sondage-flash a permis de prendre connaissance de l'opinion des citoyens sur une question vitale : oui ou non, le vélocipédiste espagnol Delgado a-t-il ingurgité un produit interdit ? Le champ de la démocratie ne cesse décidément de s'élargir (1).

La presse – tous médias confondus – est trop respectueuse de cette incontestable école de citoyenneté pour s'interroger sur son essence. Au pays des chiffres et des statistiques, un hebdomadaire n'a cependant pas craint de dénoncer l'imposture.

US News and World Report titre : « *Le racket des chiffres : voici comment les sondages et les statistiques mentent.* » Sous-titre : « *Jamais les statistiques n'ont autant influencé nos vies. Le seul problème est qu'elles sont souvent fausses – parfois délibérément (2).* »

« *L'abus des chiffres va presque de soi dans le secteur en pleine expansion des sondages*, écrit l'hebdomadaire. *Nombreuses sont même les firmes spécialisées qui travaillent pour des groupes d'intérêt qui n'ont qu'un intérêt : obtenir un sondage allant dans leur sens.* » Pour parvenir à de tels résultats, un seul moyen : poser les questions qui provoquent les réponses « *justes* ».

D'où les manipulations en tout genre, qui prennent souvent l'allure d'escroqueries. Lors d'un sondage, il a été demandé à des Américains sélectionnés, et... naturellement représentatifs, s'ils veulent ou non que le « *gouvernement fédéral* » fasse en sorte que la population puisse obtenir des soins médicaux bon marché. Réponse : oui à 81 %. Contre-sondage : au lieu de « *gouvernement fédéral* », le questionnaire parle d'« *entreprise privée* » ! Réponse : oui aussi, à 71 % !... Autre absurdité : lors d'une enquête sur le Nicaragua, 58 % des personnes interrogées sont favorables à une aide aux « contras » « *afin d'empêcher l'extension de l'influence communiste* ». Mais 62 % des sondés, tout aussi représentatifs, refusent toute aide « *aux gens qui tentent de renverser le gouvernement* » de Managua.

91 % des Américains sondés par Gallup sont favorables à un contrôle des ventes d'armes à feu, mais un autre sondage, financé par le lobby des armes, la National Rifle Association, « prouve » que 61 % des Américains sont contre... Contre tout contrôle ? Non, car la question est bien sûr posée différemment : êtes-vous pour ou contre « *un programme national d'enregistrement des armes qui serait financé par 20 % environ du budget actuellement consacré à la lutte contre la criminalité ?* »...

Tout est à l'avenant, qu'il s'agisse des campagnes électorales, de la qualité du système scolaire, des estimations de fréquence des cancers selon les régions... Car ce qui est vrai, si l'on ose dire, des sondages, l'est des statistiques. Apparemment, une seule donnée chiffrée a valeur scientifique : « *L'industrie de l'enquête gagne maintenant plus de 2 milliards de dollars par an* [aux Etats-Unis] *et croît de 15 % par an.* »

Lors d'un sondage effectué aux Etats-Unis, un tiers des personnes interrogées ont émis une opinion... sur une loi inexistante. Ne soyons pas jaloux des Américains : la télévision française (chaînes de service public incluses) sait magnifiquement créer de tels espaces de liberté. Est-il né, l'homme politique qui, en direct, lors d'une émission à vaste audience, dénoncera la supercherie au vu, bien sûr, de résultats qui lui seraient en tous points favorables ?

JACQUES DECORNOY.

(1) Sur la vague de sondages pendant la période précédente, cf. Jacques Decornoy, « Les sondages, reflets de l'opinion ou des médias ? », *le Monde diplomatique*, mai 1987.

(2) *US News and World Report*, 11 juillet 1988.

LA GRANDE MÊLÉE DES JEUX OLYMPIQUES

SPORT, POLITIQUE ET AUTRES ENCHÈRES...

Du 17 septembre au 9 octobre, la Corée du Sud accueille les sportifs de cent soixante et un pays venus participer aux vingt-quatrièmes olympiades. Le rêve universaliste semblerait presque réalisé si l'absence de la Corée du Nord (avec laquelle Cuba s'est solidarisé) ne venait rappeler brutalement la division d'une nation victime, depuis quarante ans, de l'antagonisme des deux blocs. Politiques, les Jeux l'ont toujours été. Dans la Grèce antique, ils furent institués pour permettre une trêve entre les cités qui, sans cesse, se combattaient. Ils étaient, déjà, un prolongement de la guerre par d'autres moyens.

Après leur restauration par Pierre de Coubertin en 1896, le principe de la « trêve olympique » n'a pas toujours prévalu puisque par trois fois ils furent annulés – en 1916, 1940 et 1944 – pour cause de guerre, précisément.

Les Jeux permettant d'exalter les grandes vertus des athlètes, tandis que chaque champion, chaque équipe, est considéré comme dépositaire des « vertus nationales » de son pays, la *compétition sportive peut favoriser les régressions nationalistes* et le pire chauvinisme.

Hitler, lors des Jeux de Berlin de 1936, n'hésita pas à quitter le stade pour ne pas applaudir l'athlète noir américain Jesse Owens. Après la guerre, la très grande popularité acquise par les Jeux olympiques et les compétitions sportives internationales favorisa le développement d'une sorte de « diplomatie par le sport » *(voir ci-dessous l'article de Xavier Delacroix).*

***Des organisations politiques ont cherché à mettre à profit* ces fabuleuses chambres d'écho afin d'attirer l'attention du monde sur leur cause. A Mexico, en 1968, des athlètes noirs américains, proches des « Black Panthers », levèrent le poing, ganté de noir, sur le podium pour protester contre la discrimination raciale dans leur pays ; plus tragique fut l'intervention de Palestiniens à Munich, en 1972, dans une opération de prise d'otages qui causa la mort de dix-sept Israéliens. Le sport a aussi permis, parfois, de faire pression sur des régimes iniques, naguère contre la Rhodésie, et plus récemment l'Afrique du Sud, expulsée des Jeux en raison de l'apartheid dès 1970.**

La formidable médiatisation des olympiades, garantie par leur retransmission télévisée planétaire, a entraîné des bouleversements considérables. Apportant la manne publicitaire, elle noie le sport sous un flot d'argent. Pierre de Coubertin avait déjà averti : « *Un germe de décadence s'est glissé dans le sport antique, le même qui, si nous n'y prenons garde, ruinera nos espérances naissantes : l'argent* (1). » Le mouvement est en marche. Mercantilisme et affairisme envahissent les stades *(voir page 18 l'article de Jean-François Nys).*

Et les intérêts sont tellement importants que de nombreux dérapages se produisent : dopage fréquent des sportifs, parfois encouragés par leurs propres fédérations ; changement des *règles de jeu pour respecter les impératifs de la télévision* ; et toutes sortes de tricheries (2).

Dans de telles conditions, les pays du tiers-monde, une fois de plus, restent sur la touche, ou sont conviés, au mieux, à faire de la figuration. Et si quelques « nouveaux pays sportifs » émergent, ils restent exposés à la fuite des champions vers les pays du Nord. De nombreux Etats fournissent ainsi, à bon prix, de modernes gladiateurs qui, dans les stades sophistiqués des pays riches, vont jusqu'au bout d'eux-mêmes pour le plus grand plaisir des téléspectateurs *(voir page 18 l'article de Wladimir Andreff).*

IGNACIO RAMONET.

(1) Cité par Maurice Vidal, *l'Epopée des Jeux olympiques*, Messidor, Paris, 1988.

(2) Cf. Jean-François Bourg, *le Sport en otage*, La Table Ronde, Paris, 1988.

Quand la raison d'Etat ne connaît point de trêve

Par XAVIER DELACROIX *

PARAPHRASANT Clemenceau, un observateur attentif aux récents développements intervenus sur la scène sportive internationale pourrait dire que le sport est une chose trop sérieuse pour être confiée à des sportifs. La politique n'a pas fait soudainement irruption dans le sport – et en particulier dans l'arène olympique – au gré de circonstances fortuites ou injustes.

Dès 1896, elle lui était associée. Cela se passait à Athènes, à l'occasion des premiers Jeux olympiques de l'ère moderne, lorsque le prince héritier Constantin descendit sur la piste pour accompagner son compatriote Spiridon Louis dans les dernières foulées de son marathon victorieux. Cette même année, le jeune journaliste Charles Maurras, parlant de ces Jeux, écrivait, visionnaire : « *Cet internationalisme-là ne tuera pas les patries, mais les fortifiera* (1). »

Moins d'un siècle plus tard, en 1980, dans les salons feutrés du palais de l'Elysée à Paris, M. Gabriel Robin, conseiller diplomatique du président Giscard d'Estaing, fournit au chef de l'Etat des « arguments politiques » pour refuser de se solidariser avec le boycottage des Jeux de Moscou décidé par le président Carter : « *Car en France,* lui dit-il, *non seulement il y avait des sportifs qui auraient été très malheureux de ne pas aller aux Jeux olympiques, mais aussi tous ceux qui attendaient, pendant les vacances, la joie de voir les athlètes à la télévision* (2). »

La décision du président Carter était totalement politique, tout comme l'était celle de la France de se rendre à Moscou en trouvant à peu de frais une occasion de marquer son indépendance à l'égard de Washington.

Aux premières heures de l'ère olympique moderne, l'intervention politique présentait la double particularité d'être inévitable et, d'une certaine manière, légitime.

Inévitable, parce que l'irruption d'un phénomène transnational ne pouvait s'affranchir des contraintes diplomatiques des Etats. Légitime, parce que les systèmes politiques – qu'ils fussent, selon les pays, démocratiques ou monarchiques – pouvaient se prévaloir d'une adhésion publique qui faisait défaut à l'olympisme naissant, dépourvu de racines historiques et de nature particulièrement élitiste.

Les Jeux de 1908 furent marqués par les problèmes relatifs au statut de la Finlande et de l'Irlande qui réclamaient l'autonomie sportive à l'égard, respectivement, de la Russie et de l'Empire britannique. Le même problème se posa entre la Bohême et l'Empire austro-hongrois puis, à partir de 1922, lorsque le Japon tenta vainement d'obtenir la légitimation du Mandchoukouo en le faisant reconnaître par le Comité international olympique (CIO).

Quoi de plus politiquement significatif que l'exclusion du CIO, en 1920, des vaincus de la première guerre mondiale : Allemagne, Autriche, Hongrie, Bulgarie et Turquie ?

L'originalité du phénomène olympique, ce transnationalisme avant l'heure, n'a jamais pris en défaut les Etats. Il les a simplement contraints à ne pas négliger un phénomène qui menaçait leurs prérogatives.

Le renforcement de l'influence de l'Etat sur la société tout au long du vingtième siècle s'effectue selon un schéma qui présente des analogies avec la « diffusion » du sport dans le corps social. Le sport découvrira qu'il ne peut se passer de l'Etat (ne serait-ce que sur un plan financier et logistique) et que celui-ci ne pourra faire autrement qu'intégrer les contingences politiques inhérentes à une pratique dont il ne peut ni ne veut s'abstraire.

Dès lors qu'un régime intervient dans tous les domaines de la vie d'une nation, il utilise délibérément le sport à des fins politiques, à l'instar de l'Allemagne nazie avec les Jeux de Berlin en 1936. Funk, un assistant de Goebbels, déclarait : « *Les Jeux sont une occasion de propagande qui n'a jamais connu d'équivalent dans l'histoire du monde* (3). »

C'est une véritable révolution copernicienne que subissent les Jeux : de manifestation périphérique aux joutes politiques, ils en deviennent un enjeu spécifique. Ce volontarisme se voit de surcroît servi par un nouvel instrument qui assumera plus tard un rôle fondamental dans la popularisation des JO : la télévision. A Berlin, on l'ignore souvent, les Jeux furent la première grande manifestation de l'Histoire à bénéficier d'une couverture télévisée seize journées d'émission en direct, deux cent mille téléspectateurs regardant tout ou partie des cent trente-huit heures de programmes (4).

Longtemps placé au sommet de la pyramide sociale, ne possédant pas de liens traditionnels avec elle, le sport commence à « descendre » dans la société civile et à en imprégner toutes les composantes. C'est à partir de ce moment que les manifestations sportives internationales peuvent réellement devenir un levier politique, que ce soit sur le plan intérieur ou sur la scène internationale.

L'apparition de l'Union soviétique aux Jeux d'Helsinki en 1952 est symbolique de la place qu'occupe désormais le rendez-vous olympique parmi les « signaux » politiques qu'un Etat peut envoyer aux autres acteurs internationaux.

« *CEPENDANT, il n'y a ni Est ni Ouest*
Ni frontière ni race ni naissance
Quand deux hommes forts s'affrontent
Quoiqu'ils viennent des deux bouts de la terre » : le lyrisme de Rudyard Kipling n'a que peu de rapports avec la réalité. Celle-ci a des accents plus pragmatiques. Dans une déclaration, le ministre des affaires étrangères du Nigéria, M. Henry Adefope, disait en 1978 : « *La philosophie qui veut que sport et politique ne se mélangent pas est spécieuse et hypocrite. Les exploits sportifs sont aujourd'hui utilisés comme étalon de la grandeur d'un pays* (5). » On ne peut être plus net.

La démocratisation de la pratique et du spectacle sportifs et leur insertion dans les mœurs sociales ont transformé le concubinage sport-politique en mariage de raison. Les noces ont été célébrées d'autant plus facilement que le spectacle sportif, fait d'affrontements, suscite immanquablement une traduction sur le terrain de la fierté nationale où le renoncement n'est pas de mise.

L'utilisation politique du sport et de sa manifestation la plus prestigieuse, les Jeux olympiques, si elle est devenue patente, sert des objectifs dont la diversité est à elle seule, un gage d'efficacité et de subtilité de l'instrument.

Elle devient propagande lorsque, par exemple, M. Erich Honecker – qui deviendra secrétaire général du parti communiste de la RDA – déclare en 1948 : « *Le sport n'est pas un but en soi ; il est un moyen d'atteindre d'autres buts* (6). » Dans les compétitions internationales, les athlètes représentent leur pays et non eux-mêmes, et l'écart est très faible entre une victoire et l'idéologie qui la récupérera.

(Lire la suite page 20.)

* Journaliste

(1) Cité *in le Monde*, 30 janvier 1980.

(2) Gabriel Robin, *in la Politique extérieure de Valéry Giscard d'Estaing*, colloque de la Fondation nationale des sciences politiques, Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1985, 213 pages.

(3) Cité par Andrew Strenk, *The Thrill of Victory and the Agony of Defeat*, Orbis, 1978.

(4) Voir Monique Berlioux, *l'Audiovisuel et le Sport*, colloque « Jeunesse et sport », juin 1982, lycée climatique et sportif de Font-Romeu.

(5) *Daily Times*, 27 juillet 1978.

(6) Cité par Andrew Strenk, « What Price Victory ? », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, septembre 1979

LA TENTATION DES MÉDIAS ET LES

Foire aux médailles,

Par JEAN-FRANÇOIS NYS *

DANS un monde en crise, le sport échappe aux taux de croissance réduits. Par son dynamisme, ce secteur attire les entreprises les plus actives, qui cherchent à rentabiliser leur production en offrant sur ce qui n'est pour elles qu'un marché, des articles, des équipements, des spectacles et des services divers...

Mais un tel intérêt n'est pas l'apanage des fabricants de raquettes, de skis ou de survêtements ; de nombreuses firmes veulent associer leur nom à une compétition, un club ou un athlète (1). Langage universel et spectacle ignorant les barrières linguistiques ou les frontières politiques, le sport devient alors un enjeu pour les sociétés multinationales. Il n'est plus aujourd'hui le terrain d'affrontement des seuls athlètes ; il est ouvert aux entreprises, aux capitaux, aux Etats... Parmi ces acteurs, il en est un dont le rôle est devenu fort important : la télévision (2). Par son intermédiaire, le champ du sport s'élargit.

Les droits de diffusion versés par la télévision et le parrainage publicitaire (le « sponsorisme ») affluent. Ainsi, l'argent, le sport et la télévision sont-ils devenus indissociables.

« Sans la télévision, il est pratiquement impossible de réaliser de grandes manifestations sportives. C'est d'ailleurs là une évolution qui gagne également le sport de masse, déclarait déjà en 1984 le président du Comité olympique allemand. *Malheur à nous si la télévision ne voulait plus retransmettre les Jeux olympiques ou d'autres manifestations sportives spectaculaires* (3). » Ce danger n'est pas imminent ; et l'on constate, au contraire, que les grands événements sportifs réalisent des scores d'audience qui les situent en tête des classements (4). Le sport intéresse au plus haut degré la télévision. Elle lui consacre en moyenne 10 % du temps d'antenne *(voir le tableau ci-dessous)*. Et il existe même des chaînes thématiques vouées aux seules compétitions sportives : ESPN aux Etats-Unis, Toronto Sport Network au Canada, Screensport en Grande-Bretagne et TV Sport en France ; d'autres sont en projet, comme Eurosport (Union européenne de radio-télévision).

De l'intérêt accordé à tel ou tel sport par les téléspectateurs dépend le montant des droits de retransmission. Les plus élevés concernent les Jeux olympiques : 11,8 millions de dollars pour les Jeux d'été de Munich (1972), 403 millions (5) pour Séoul ; 6,4 millions pour les Jeux d'hiver de Sapporo (1972), 309 millions pour ceux de Calgary l'hiver dernier. Le contrat signé avec la chaîne américaine CBS pour la retransmission des Jeux d'Albertville l'a été sur la base de 243 millions de dollars.

Les exemples à l'échelle nationale française sont tout aussi significatifs : la fédération de football, qui percevait 1 million de francs en 1977-1978, en a reçu 200 millions pour la saison 1987-1988. Les organisateurs du tournoi de tennis de Roland-Garros ont encaissé 10,2 millions de francs en 1986 et 27,5 millions en 1988. En mai dernier, le football a échappé aux chaînes publiques en Allemagne et en Grande-Bretagne : les droits de retransmission ayant été acquis par des chaînes privées à faible audience, qui les ont payés deux fois plus chers que les chaînes nationales (6).

Tout un monde dépendant de la télévision

CETTE inflation des droits de télévision se mesure dans les budgets des organisateurs de spectacles sportifs. Ils représentaient 77 % des recettes des Jeux d'hiver de Calgary, 46 % de celles des Jeux d'été de Los Angeles (1984), 40 % de celles du Rallye Paris-Dakar 1988, 35 % de la Coupe du monde de football de 1986, etc. (7).

Oui, *« malheur* [aux organisateurs] *si la télévision ne voulait plus retransmettre les manifestations sportives »* ; de tels chiffres expliquent les craintes des dirigeants des organisations sportives – et le poids de la télévision s'accroît encore si l'on considère que sa présence attire les annonceurs, les sponsors.

La seule présence de la télévision *valorise l'événement et rassure les* annonceurs. Certes, les olympiades n'ont pas besoin de cette onction pour être reconnues. Mais, depuis les Jeux de Tokyo en 1964 et le recours aux satellites pour une transmission planétaire, ils sont devenus le seul événement mondial capable de mobiliser pendant quinze jours des centaines de millions de téléspectateurs. Participer à cet événement, y associer son nom, n'est pas seulement le rêve de tout athlète, mais devient celui de nombreuses entreprises. Elles sont prêtes à dépenser des sommes colossales pour être parmi les parrains, les sponsors officiels des Jeux.

Mais, compte tenu de coût et du caractère de l'événement, seul un petit nombre de firmes – multinationales – peut participer à ce marché. L'affrontement est rude. *« L'exemple classique nous est fourni par le différend entre Fuji et Kodak à Los Angeles* [en 1984]. *En s'associant aux Jeux, Fuji a augmenté sa part de marché de 8 %, forçant ainsi Kodak à consacrer des sommes importantes à la publicité télévisée aux Etats-unis (8). »* Pour Séoul, Kodak l'a emporté et a bâti ses campagnes publicitaires autour du slogan *« Le défi olympique ».*

Les Jeux olympiques ne sont pas le seul terrain d'affrontement pour les multinationales. Ainsi, au dernier Open de tennis de Paris, à Roland-Garros, la marque Pepsi (un soda mis en bouteille, en France, par Perrier), après de longues enchères, l'a emporté sur Coca-Cola... De telles concurrences se traduisent par une inflation des dépenses de parrainage publicitaire.

Les annonceurs fournissent de ce fait une part importante des recettes aux

* Maître de conférences à l'université de Limoges, Centre de droit et d'économie du sport.

LE SPORT AU PROGRAMME DES TÉLÉVISIONS EUROPÉENNES

	Année	Nbre d'heures de diffusion	en % des émissions	Les deux disciplines principales	
FRANCE	1980	–	7,6	Tennis	(32 %)
(TF1, A 2, FR3)	1984	940	8,3	Football	(13 %)
GRANDE-BRETAGNE	1980-81	1 953	12	Snoocker (*)	(19 %)
(BBC-ITV)	1984-85	2 439	12	Cricket	(16 %)
ITALIE	1980	1 170	12,7	Football	(32 %)
(RAI 1, 2 et 3)	1984	1 633	12,7	Tennis	(13 %)
(Canale 5, It. 1)	1984	688	5,2	Basket-ball	(54 %)
				Volley-ball	(25 %)
PAYS-BAS	1980	414	9,1	Cyclisme	(24 %)
(Ned 1 et 2)	1984	624	11,4	Football	(22 %)
ALLEMAGNE DE L'OUEST	1980	580	8,4	Tennis	(30 %)
(ARD, ZDF)	1984	827	11,1	Football	(24 %)

(*) Sorte de billard.

Source : Aldenhoff et Garmers, « Sport on Television and Sport Sponsorship », Informart, 1987, repris in *Bulletin d'information sportive*, nº 3, 1987, Clearing House, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

(1) *Cf.* Wladimir Andreff et Jean-François Nys, *Economie du sport*, « Que sais-je ? », nº 2294, PUF, Paris, 1986, et « Un nouveau secteur économique : le sport », *Problèmes politiques et sociaux*, nº 581, 1er avril 1988, La Documentation française, Paris.

(2) *Cf.* Wladimir Andreff et Jean-François Nys, avec la collaboration de Jean-François Bourg, « Le sport et la télévision, relations économiques : pluralité d'intérêts et sources d'ambiguïtés », *Droit et économie du sport*, nº 7, Dalloz, Paris, 1987. Pour une étude des relations du sport avec les autres médias, lire E. Seidler, *le Sport et la Presse*, A. Colin, Paris, 1964. Pour les Etats-Unis : C.-J. Bertrand, « Sports et médias aux Etats-Unis », *in* « Le nouvel âge du sport », *Esprit*, numéro spécial, avril 1987 ; Greendorfer, « Sport and the Mass Media : General Overview », *Arena Review*, nº 2, 1983.

(3) W. Daume, président du Comité national olympique allemand, communication au symposium international « Sport-Média olympique », Lausanne, 23-26 novembre 1984.

(4) En 1986, le match du Mundial de football France-RFA obtenait avec 50 points Audimat le quatrième score de l'année, toutes émissions confondues. Au cours de cette compétition, les rencontres de l'équipe de France dépassent 40 points et en font les émissions sportives les plus regardées de l'année. En 1987, en l'absence de grandes manifestations internationales, les scores ont été plus faibles.

(5) Ils se décomposent ainsi : NBC (Etats-Unis), 300 millions de dollars ; NHK (Japon), 52 ; Eurovision, 28 ; Network 10 (Australie), 7,5 ; OTI (Amérique latine), 3 ; APBU (Asie), 1,5 ; Asia TV (Hongkong), 1.

(6) En Allemagne de l'Ouest, RTL-Plus, filiale du distributeur de films UFA, lui-même contrôlé par le groupe Bertelsmann, a acquis les droits sur les matches de la Bundesliga pour 13,5 millions de marks, contre 7 offerts par les chaînes publiques ARD et ZDF. En Grande-Bretagne, c'est British Satellite Broadcasting (BSB) qui, pour ses 400 000 abonnés, a versé 9 millions de livres et a raflé le droit de retransmettre le championnat à la BBC, qui compte 5 millions de téléspectateurs.

(7) *Cf.* Jean-François Bourg, *le Sport en otage*, La Table ronde, Paris, 1988, p. 117.

(8) W.P. Breen, président de ISL-Marketing USA, déclaration à l'atelier de télévision du CIO, Lausanne, 15 et 16 avril 1987. La firme ISL, filiale d'Adidas et de Dentsu (première firme de publicité japonaise), est l'agent du CIO et de nombreux comités olympiques nationaux. Elle est concurrencée par International Management Group (IMG), le groupe de Mark McCormark, qui gère les droits de plusieurs compétitions et la carrière de nombreux champions (Prost, Wilander, Navratilova, etc.).

UN MODÈLE DÉVOYÉ DANS LE

L'émergence de « nouveaux pays

PAR WLADIMIR ANDREFF *

JEUX olympiques à Séoul en 1988, Coupe du monde de football à Mexico en 1986 : les pays en voie de développement combleraient-ils sur les terrains de sport le fossé qui les sépare des pays industriels ? Rien n'est moins sûr. Derrière la vitrine spectaculaire de ces grandes cérémonies ponctuellement délocalisées, le sport dans le tiers-monde reste sous-développé, comme l'économie. L'industrie et l'affairisme qui l'accompagnent sont contrôlés par le Nord. Même si l'émergence de quelques « nouveaux pays sportifs » rappelle celle des nouveaux pays industrialisés.

Signe révélateur : le faible nombre de pratiquants recensés. Au Maroc, par exemple, on comptait en 1980, 1 licencié sportif pour 250 habitants, soit 0,4 % de la population faisant du sport de façon organisée. Par comparaison, en France, en 1985, on en dénombrait 1 pour 4,5 habitants, soit 22 % de la population totale. Si l'on tient compte des non-licenciés, 3 Français sur 4 pratiquent au moins une activité sportive (1).

Encore la situation du Maroc paraît-elle enviable vue des pays de l'Afrique subsaharienne, où le sport est durement frappé par la crise économique : les finances des fédérations sportives s'amenuisent au point qu'elles doivent renoncer à participer aux compétitions internationales. Ainsi l'Ethiopie, la Tanzanie ou le Congo ont disparu des rencontres de football de haut niveau. Et comment pratiquer un sport quand on est victime de la malnutrition ou de la famine ?

De surcroît, la pratique sportive est handicapée par son coût, par le manque de cadres et la rareté des équipements.

Au Maroc, où l'accès au football est quasiment gratuit, ce sport rassemble 20 000 licenciés, un quart des sportifs recensés. Mais il en coûte 4 000 dirhams (3 000 F environ) par an pour pratiquer le tennis et 11 000 dirhams (8 000 F environ) pour faire de l'équitation (2) ; rien d'étonnant, dès lors, qu'il y ait peu de joueurs de tennis ou de cavaliers de haut niveau. De manière plus générale, la pauvreté des populations subsahariennes et les restrictions financières pesant sur les fédérations sportives rendent le coût d'accès à la pratique rédhibitoire.

Beaucoup de pays manquent, par ailleurs, de cette main-d'œuvre qualifiée que sont les cadres et les entraîneurs sportifs. On les « importe » : le Nigéria a recruté cette année un entraîneur ouest-allemand pour l'équipe nationale de football ; auparavant, la Côte-d'Ivoire, le Cameroun, l'Ethiopie, Madagascar et le Maroc avaient fait de même. Il est vrai que la RFA dépêche depuis un quart de siècle, à ses frais, des missions d'assistance sportive en Afrique et que la Fédération internationale de football (FIFA) organise, avec le concours financier d'une grande firme américaine de boissons non alcoolisées, des stages dans le tiers-monde. Mais la pénurie de cadres demeure. Même l'Algérie admet, par la voix de son ministre des sports, avoir *« fait appel à des experts étrangers en vue d'améliorer à terme le niveau d'encadrement et de permettre à nos nationaux de maîtriser les derniers acquis scientifiques* (3) ».

Sous-équipement, « exode des muscles »

QUANT aux équipements, l'Algérie, qui pourtant a fait un effort important d'investissement depuis l'indépendance, ne dispose que de huit stades à pelouse synthétique, six pistes synthétiques d'athlétisme et sept piscines de compétition. Le Maroc n'a pu construire que deux grands stades de football, à Rabat et à Casablanca ; dix autres sont inscrits dans le plan quinquennal 1988-1992. Au Cameroun, où le football évolue vers le professionnalisme, les clubs sont dépourvus de terrains d'entraînement et de salles de musculation. Une fois l'équipement sportif réalisé, il faut en assurer l'entretien et la maintenance. Le stade omnisports de Yaoundé date de 1971 : le revêtement de la piste d'athlétisme n'y est plus qu'un souvenir et les vestiaires restent sans eau et sans hygiène en saison sèche.

Dans de telles conditions, on comprend que certains pays fassent appel aux techniques étrangères. Le Koweït a fait construire quatre stades de 30 000 places par des firmes allemandes, dix piscines olympiques livrées « plongeoir en main » par des entreprises américaines, et même une patinoire pour la pratique du hockey sur glace ! C'est que dépendance et mimétisme technologiques se retrouvent aussi dans le sport : des épreuves de hockey sur glace opposent ainsi les équipes de Koweït et de Dubaï, qui a aussi sa patinoire.

Le complexe sportif de Kasarani (Kenya), achevé l'an dernier, a été construit avec l'aide de la Chine populaire. Quant à la Syrie, accueillant les Jeux méditerranéens en 1987, elle a dépensé près de 500 millions de dollars pour la construction des stades et l'aménagement de leur environnement ; une partie de la facture fut réglée par les pays du Golfe, une partie des installations fournie par des firmes japonaises.

Le sous-développement de la pratique, de l'encadrement et des équipements a deux conséquences : l'« exode des muscles » et de faibles performances dans les compétitions mondiales. *« Le fossé entre pays développés et pays sous-développés est devenu tel que ces derniers ont perdu tout espoir d'arriver au niveau des premiers »,* écrivent deux chercheurs marocains (4). Aux JO de 1984, les athlètes des pays en voie de développement ont remporté 62 médailles, soit 9 % des 687 distribuées (contre 174 aux Etats-Unis). Au cours des treize Coupes du monde de football, de 1930 à 1986, ces pays ont représenté 58 % des participants, mais seulement 35 % des finalistes. A telle enseigne que vingt-quatre pays africains ont renoncé à participer au Mondiale de 1990, de même que quatre pays d'Amérique latine : la Barbade, Grenade, Haïti et Suriname. L'orgueil national ne parvient plus à compenser la quasi-certitude de défaite, le coût d'un éventuel forfait (sanctionné par une amende de 50 000 F) et la saignée financière que représentent la mobilisation et la préparation des joueurs. *« Faire revenir les joueurs sénégalais de France coûte cher »,* confie le président de la Fédération sénégalaise de football. C'est en effet aux clubs de l'ancienne métropole qu'ils ont vendu leurs talents.

L'« exode des muscles » est au sport des pays du Sud ce qu'est l'« exode des cerveaux » à leur économie ou à leur recherche. Sur les 174 joueurs qui ont participé à la Coupe d'Afrique de football, qui s'est déroulée en mars dernier au Maroc, 48 sont professionnels en Europe. Même l'Amérique latine, crise et endettement aidant, ne parvient plus à empêcher la fuite de ses footballeurs : plus de la moitié des joueurs composant l'équipe argentine, championne du monde en 1986, portent les maillots de clubs européens pour le reste de leur carrière. Les pays du Sud constituent un vivier pour les sports européens et américains, surtout le football, le basket et l'athlétisme. Avec deux tendances récentes : on prospecte de plus en plus les talents en Afrique subsaharienne, car les Maghrébins et les latino-américains deviennent trop chers tandis que le tiers-monde cherche à retenir ses athlètes, soit en créant des compétitions professionnelles, soit en tentant de s'opposer financièrement aux clubs européens. Sans grand succès.

La situation s'est tellement aggravée en Afrique que des voix s'élèvent pour demander qu'une aide soit accordée à certains pays afin qu'ils puissent se préparer et participer aux compétitions mondiales, sur le modèle de la solidarité existant déjà pour la participation aux Jeux olympiques. Peut-être faudrait-il aller plus loin ? Vers une sorte de plan Marshall en faveur du sport dans les pays les plus pauvres. Et envisager la formation à grande échelle de cadres, l'aide à l'équipement, et l'appui à la propagation de la pratique sportive, ce qui à son tour exige un effort plus global pour réduire la malnutrition, développer les transports vers les sites sportifs, etc. En un mot, une aide accrue au développement tout court.

A défaut de pouvoir mettre le sport à la portée de tous, certains gouvernements du tiers-monde propo-

* Professeur à l'université Grenoble-II ; président du conseil scientifique de l'Observatoire national de l'économie du sport.

(1) P. Irlinger, *les Pratiques sportives des Français*, laboratoire de sociologie, INSEP, Paris, décembre 1987.

(2) A. Ezziani, M. Kaach, *Essai sur la problématique du sport dans un pays en voie de développement : le cas du Maroc ; l'exemple du football, du tennis et de l'équitation*, thèse de troisième cycle, Grenoble, 2 juin 1984.

(3) Déclaration à *l'Equipe*, 8 décembre 1986.

(4) *Cf.* A. Ezziani et M. Kaach, *op. cit.*

Un club très fermé : le CIO

PREMIÈRE entreprise médiatique mondiale, les Jeux olympiques sont la propriété exclusive du Comité international olympique, le CIO, une association sans but lucratif fondée par le baron Pierre de Coubertin et siégeant à Lausanne. A ce titre, le Comité négocie et perçoit les droits de télévision et d'utilisation de l'image olympique : un pactole de 700 millions de dollars pour les Jeux de Séoul qui permet, entre autres, de traiter somptueusement les quatre-vingt-onze membres qui composent ce club très fermé. En effet, tous sont cooptés, selon de subtiles critères où l'âge avancé, la fortune solidement assise et la notabilité, si possible titrée, pèsent davantage que la compétence sportive. *« Une mafia de marquis, de comtes, de milliardaires et de Blancs »,* selon la formule un peu forcée de M. Fidel Castro. On y compte quelques représentants du tiers-monde et des pays socialistes ; la première femme y a été admise en 1981 et le dernier coopté est un homme encore jeune : le prince Albert de Monaco.

Un président élu pour dix ans, assisté de trois vice-présidents, d'un comité exécutif de neuf membres et de comités spécialisés, dirige l'organisation. Après l'interminable mandat – vingt ans – de l'Américain Avery Brundage et celui, écourté, de l'Irlandais Lord Killanin, c'est l'Espagnol Juan Antonio Samaranch qui, depuis 1982, assure la présidence du CIO. Issu d'une grande famille bourgeoise, fortune immobilière et boursière, ancien dirigeant de la Fédération espagnole de patins à roulettes, il est considéré comme l'homme de la modernisation et de l'ouverture, politique mais aussi financière. C'est la ville de Barcelone, dont il est originaire, qui a été opportunément choisie pour les futures olympiades de 1992. Il est vrai que la candidature était également soutenue par une multinationale du sport, la firme allemande Adidas, dont une des filiales a décroché le contrat d'agent commercial du CIO, chargé de commercialiser le logo olympique.

C. B.

CONVOITISES DES ANNONCEURS

foire aux affaires

organisateurs : 38 % pour les Jeux de Los Angeles, 31 % pour le Mundial de football de 1986... et 60 % pour le Rallye Paris-Dakar 1988. Le poids conjugué de la télévision et des sponsors devient prépondérant. Il représentait 90 % des recettes des Jeux de Calgary et 84 % de celles de Los Angeles (9).

Cependant, il y a une différence importante entre le sponsorisme dans le cadre des Jeux olympiques et celui des autres manifestations. Les enceintes olympiques, chacun l'aura remarqué, sont vides de panneaux publicitaires et les maillots des athlètes sont vierges de publicité. Les firmes marraines valorisent leur investissement en ayant le droit de se proclamer « fournisseur exclusif » des Jeux et en utilisant sur l'emballage des produits qu'elles fabriquent les cinq anneaux olympiques.

Dans les autres cas, les annonceurs placent sur les stades des panneaux et ils attendent que la caméra, au hasard de la retransmission de la compétition, s'arrêtent sur leurs logos. Aussi, les emplacements où le jeu se ralentit sont les plus recherchés (derrière les buts ou les points de corner au football) ; on est proche alors de la publicité clandestine (10), et la télévision devient le « faire-valoir » des sponsors.

La toute-puissance de l'homme à la veste orange

LE système télévisuel américain échappe, en partie, à cet inconvénient. Les chaînes commerciales ont été plus attentives que les télévisions publiques à cette manne qui leur échappait. Elles achètent d'abord les droits de retransmission d'un événement et elles cherchent ensuite des sponsors ou des annonceurs. Le coût de la publicité varie en fonction de l'événement (11). « *Les publicitaires achètent, durant les émissions, du temps d'antenne que les radiodiffuseurs réservent à cet effet. Aussi hérétique que cela puisse paraître pour les radiodiffuseurs de la communauté internationale, nous acceptons un certain nombre d'interruptions commerciales qui suspendent l'action sur le terrain. Bien que ces interruptions ulcèrent les joueurs et les spectateurs, c'est grâce aux recettes que nous en retirons que nous pouvons payer aux détenteurs des droits la retransmission de la manifestation.* » Cette remarque du vice-président de CBS Sport (12) met en évidence le prix que le sport doit payer pour accéder à la télévision.

Tout le monde, aux Etats-Unis, connaît l'homme à la veste orange. Depuis 1976, c'est lui qui, sur les terrains de football américain, indique aux arbitres qu'il faut arrêter le jeu pour permettre le passage des annonces publicitaires. On cite des cas où son intervention répréhensible a faussé la rencontre (13). Les matches de football américain connaissent un grand succès à la télévision, et les finales du Super Bowl figurent parmi les meilleures audiences. Il n'est pas étonnant alors que la publicité occupe plus de 20 % du temps total de l'émission.

Les sports dont les arrêts de jeu sont naturellement fréquents (base-ball, hockey, basket...), même si leur durée est déterminée par le réalisateur et non par les conditions de jeu, s'adaptent relativement bien à ce système. Cela est d'autant plus facile que le spectateur américain préfère les phases de jeu courtes et très intenses. On comprend pourquoi l'autre football, celui que l'on joue partout dans le reste du monde, ne plaît pas aux Etats-Unis. Après l'échec de son acclimatation américaine durant les années 70, il se développe actuellement en salle et n'a plus rien à voir avec le football qui se pratique, par exemple, en Europe. Ce qui n'a pas empêché la Fédération internationale de football de confier aux Etats-Unis l'organisation des championnats du monde de football de 1994 *(lire ci-dessous l'article de Wladimir Andreff)*.

Les exigences de la télévision concernent également l'heure des compétitions. Ce point est particulièrement débattu aux Etats-Unis, le pays étant divisé en trois fuseaux horaires. Pour capitaliser le plus grand nombre des téléspectateurs, les rencontres de la côte Est se déroulent le soir, et en fin d'après-midi sur la côte Ouest (14). *Lors des récents Jeux olympiques de* Calgary, la chaîne ABC a refusé que le saut à ski soit programmé le matin, moment pourtant le plus favorable pour les sportifs car le shinook, vent violent des montagnes Rocheuses, est alors très faible.

A Séoul, cent dix-neuf des deux cent trente-sept finales se dérouleront entre 9 heures et 14 heures, heure locale, afin d'être diffusées en direct aux Etats-Unis entre 19 heures et 23 heures. A Barcelone, lieu des prochains Jeux d'été en 1992, on est prêt à accepter la priorité des réseaux américains en multipliant les épreuves au moment du *prime time* (19 heures-21 heures), lorsqu'il fera déjà nuit à l'heure européenne... Or on sait que l'organisme réagit différemment selon l'heure. Plusieurs mois avant les Jeux, les athlètes intègrent les décalages horaires et l'heure exacte à laquelle se dérouleront les compétitions dans leur programme d'entraînement. C'est un autre tribut à acquitter à la déesse télévision pour obtenir l'or des médailles...

Les calendriers sont eux aussi établis en fonction de la télévision ainsi que la durée des rencontres (le tie-break au tennis a été inventé pour que les parties durent moins et s'intègrent dans les grilles horaires des télévisions).

Mais la véritable dénaturation du sport se produit lorsque la télévision contribue au développement d'épreuves factices, d'exhibitions bien *rémunérées, où la logique sportive* s'efface devant la logique commerciale. Les médias sont alors créateurs d'épreuves. Le sport devient simple spectacle et la recherche de l'exploit la seule règle. Des tentatives pour battre des records sont organisées (15).

L'athlète doit être prêt au jour J et à l'heure H. La médecine, le dopage, les gourous, envahissent le stade, qui, si les dirigeants n'y prennent garde, peut alors devenir cirque...

Enfin, les Jeux pratiquent une formidable ponction sur le budget publicitaire des firmes. Aux Etats-Unis, ce sont « *près de 900 millions de dollars qui seront drainés hors du marché du sport pour les 15e Jeux d'hiver et les 23e Jeux d'été. En nous fondant sur l'expérience passée, nous pouvons affirmer qu'un effet régressif important affectera le marché, et il sera alors difficile de trouver des recettes indispensables à la programmation d'autres manifestations sportives* (16) ». Jeux olympiques et grandes manifestations sont la partie visible de l'iceberg. Il ne faudrait pas oublier les neuf dixièmes immergés du sport-business...

JEAN-FRANÇOIS NYS.

(9) Pour la Coupe du monde de football, l'ensemble des droits de télévision des sponsors est passé de 47,6 % en 1974 à 55,5 % en 1978, 54,4 % en 1982 et 65,4 % en 1986. Le constat est identique pour les championnats du monde de formule 1 automobile, le tennis et la plupart des coupes du monde.

(10) Il arrive que certaines phases de jeu ne résultent pas des seules règles tactiques ; ainsi certains joueurs relacent leur chaussure pour attirer la caméra ou se « blessent » à proximité de panneaux particulièrement choisis...

(11) Pour les Jeux d'hiver de 1980, le budget moyen d'un annonceur était de 1,2 million de dollars, il atteignait 4 millions pour les Jeux de Sarajevo et 7,3 millions pour ceux de Calgary. Ce prix correspond à 44 messages publicitaires de 30 secondes chacun. ABC a ainsi diffusé 2 300 messages de 30 secondes pendant la retransmission des Jeux de Calgary l'hiver dernier.

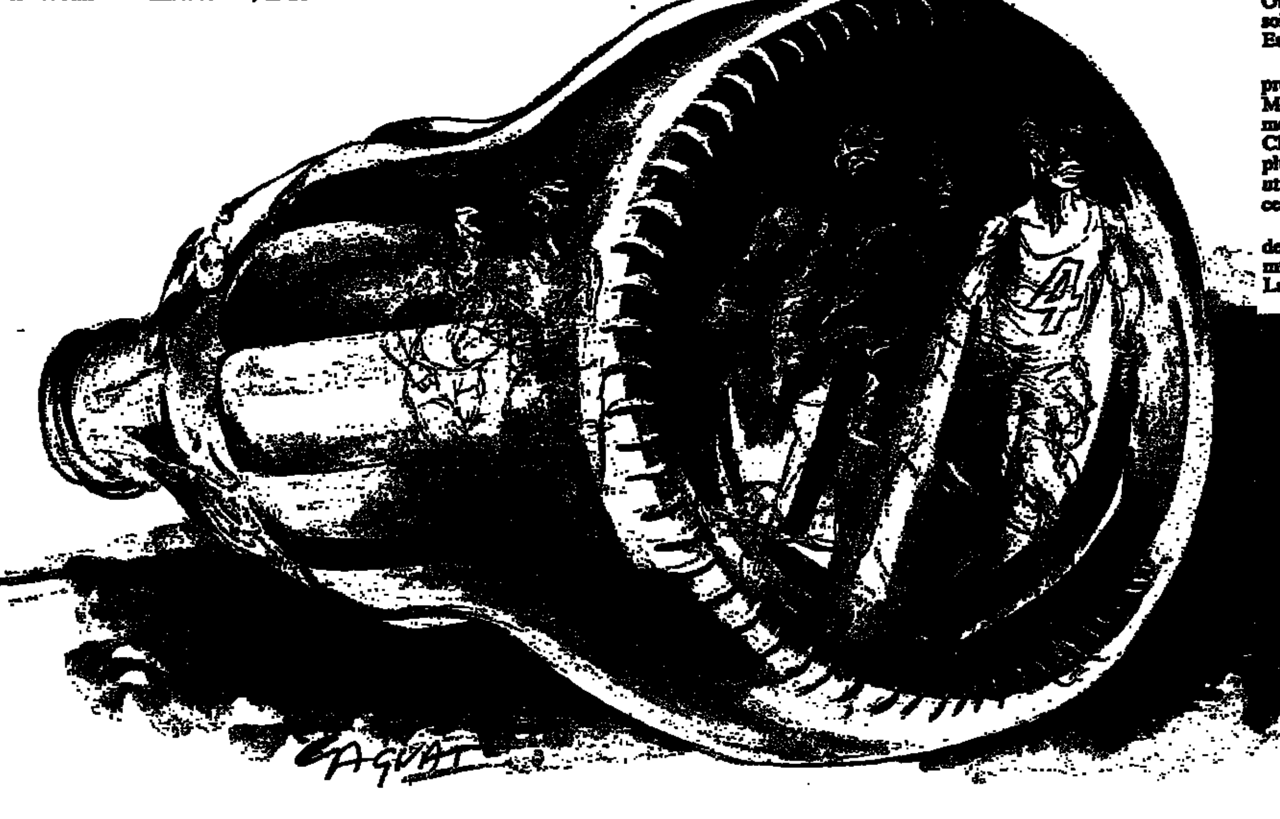
(12) P. Tortorici, vice-président du secteur programmation CBS Sport, communication à l'atelier de télévision du CIO, Lausanne, 15 et 16 avril 1987.

(13) J.A. Michener, *On Sport*, Corgibooks, Londres, 1976, ch. 10. Sur les effets nocifs de la médiatisation du sport, on lira B.G. Rader, *In its Own Image – How Television has Transformed Sports*, The Free Press, New-York, 1984.

(14) On a même vu des équipes de la côte Ouest se déplacer à la fin d'un jeu le vendredi soir et reprendre la partie le samedi sur la côte Est.

(15) Le 1er novembre 1987, TF 1 offre son programme du dimanche après-midi à Patrick Martin pour qu'il tente de battre le record du monde de figures à ski nautique ; les alpinistes Christophe Profit et Jean-Marc Boivin tentent plusieurs escalades dans un temps limité en utilisant hélicoptère, deltaplane, ski... tout cela sous l'œil des caméras.

(16) L. Barrett, vice-président des ventes des Jeux olympiques, ABC TV Network, communication à l'atelier de télévision du CIO, Lausanne, 15 et 16 avril 1987.



Cagnat

TIERS-MONDE

sportifs »

sent à leurs peuples le substitut du spectacle. Soit en engageant l'équipe nationale dans une compétition mondiale dont l'image sera retransmise par la télévision. Soit en accueillant sur place une compétition internationale et les médias qui, inévitablement, l'accompagnent : il y a alors délocation du spectacle sportif mondial vers le Sud. Tel est le cas en ce qui concerne les Jeux olympiques à Séoul aujourd'hui, au Mexique en 1968 et dans ce même pays en 1970 et en 1986 pour le Mundial de football, ou en Yougoslavie, avec les Jeux olympiques d'hiver, en 1984, à Sarajevo. On remarquera qu'il ne s'agit pas de n'importe quel pays en voie de développement : seuls des nouveaux pays industriels ont quelque chance d'être retenus pour accueillir une compétition mondiale. Le Bénin, l'Algérie, le Chili, le Maroc et le Brésil étaient candidats à l'organisation de la Coupe du monde de football de 1994 ; la Fédération internationale de football a choisi finalement les Etats-Unis. Il fut reproché au Brésil son endettement, une économie en pleine crise, l'insécurité dans les grandes villes et l'importance des travaux à réaliser dans les stades existants ; le dossier du Maroc fut écarté à cause de l'absence actuelle de moyens de communication et télécommunication performants, et de la nécessité de construire *ex nihilo* dix des douze stades nécessaires.

L'inévitable concours des firmes spécialisées

LES pays pauvres doivent donc le plus souvent se contenter d'accueillir des spectacles sportifs locaux ou régionaux, tels les Jeux méditerranéens au Maroc en 1983 et en Syrie en 1987, les Jeux panafricains au Congo (1965), au Nigéria (1973), en Algérie (1978) et au Kenya (1987), ou la Coupe d'Afrique des nations de football en Côte-d'Ivoire (1984) et au Maroc (1988). Même dans ces cas-là, les Etats du Sud ne peuvent financer seuls les compétitions et doivent obtenir le concours de firmes multinationales spécialisées.

La délocalisation du spectacle sportif s'accompagne de celle du mécénat, de l'industrie et des services (5). L'exploitation de la Coupe d'Afrique des nations en 1984 par ROFA Sports a rapporté 2,4 millions de francs de recettes publicitaires et 0,8 million de droits de retransmission TV. Le sponsorisme international a procuré près de 14 millions de dollars pour les Jeux africains de 1987. Annonceurs et fabricants d'articles de sports en viennent *même à influer sur la désignation du pays qui* accueillera telle compétition internationale. La rumeur circule que « *Nagoya, candidate aux Jeux olympiques, aurait été éliminée, car un tel site favorisait les fabricants japonais d'articles de sport, concurrents de la firme* [allemande] *Adidas* (6) ». En ce domaine comme en d'autres, la concurrence entre les multinationales profite parfois à un pays en voie de développement.

Enfin, des firmes du Nord installent des usines dans le tiers-monde pour y produire des articles de sport. Pourtant, le sous-développement n'y offre pas d'importants marchés. La motivation est autre : la recherche des coûts de main-d'œuvre plus faibles (7), pour une dextérité et une célérité égales ou supérieures. La fabrication d'une raquette de tennis comporte encore de nombreuses opérations manuelles pour lesquelles cette industrie emploie 70 % de femmes. D'autres articles, tels les ballons, les chaussures et les vêtements, s'appuient aussi sur un travail manuel et féminin. Conséquences : 70 % des chaussures de sport vendues dans le monde et près de 100 % des balles sont produites en Corée, 80 % des raquettes et 20 % des chaussures le sont à Taïwan.

Une telle délocalisation est pratiquée aujourd'hui par presque tous les producteurs d'articles de sport : Adidas s'implante en Tunisie, après Taïwan et la Corée (où le coût de ses chaussures est de 30 % à 50 % inférieur à ce qu'il est en France) ; Snauwaert transfère sa fabrication de raquettes au Portugal ; Challenge 4 va faire ses survêtements en Tunisie ; Taïwan a accueilli Dunlop-Slazenger, Wilson, Prince, Rossignol, Yamaha ; la Corée sous-traite la production des deux géants de la chaussure de sport : Nike et Reebok. On notera que les Etats concernés sont de nouveaux pays industriels et que, comme en Corée ou à Taïwan, la sous-traitance peut créer la base d'une production locale et nationale. Ainsi émergent les « nouveaux pays sportifs ». Non seulement ils sont capables d'attirer le spectacle sportif mondial à Séoul, à Mexico ou à Sarajevo ; les usines d'articles de sport à Pusan, à Taïpei ou à Quintana-Roo ; mais encore, ils parviennent à développer la pratique et les structures du sport, et une industrie nationale d'articles spécialisés. Séoul a pu se doter de toutes les installations sportives requises pour les vingt-trois sports du programme olympique, pour un coût de 3,1 milliards de dollars auxquels s'ajoutent, selon le Korea Development Institute, 6 milliards de dollars de dépenses indirectes : aménagement de la rivière Han, voies express, parkings et immeubles d'habitation pour reloger les milliers de personnes expulsées à cause de ces grands travaux.

Souvent, le « nouveau pays sportif » maîtrise en partie sa propre industrie d'articles de sport. La firme brésilienne Topper défend son marché contre Adidas et fournit les maillots de l'équipe nationale de football. Derrière la construction des sites olympiques coréens, on trouve les groupes Daewoo, Samsung, Hyundai, et tout un tissu de PME pour la production des gadgets et emblèmes. Plus exemplaire encore est la firme taïwanaise Kunnan Enterprise. Sous sa propre marque, Kennex, elle se place au troisième rang des ventes mondiales de raquettes, avec un million d'unités vendues en 1987, juste derrière Dunlop-Slazenger et Wilson. intérieur est passé de 50 % à 70 % ; et, en 1987, *la production française a chuté de 30 %.*

L'organisation d'une compétition mondiale prend alors toute sa signification, car elle consacre un Etat comme « nouveau pays sportif ». Tel est l'enjeu profond des Jeux olympiques de Séoul. Cela vaut bien le coût engagé : plus de 9 milliards de dollars. Certes, la perspective des Jeux stimule les investissements étrangers en Corée, trois fois plus importants en 1987 qu'en 1986. Les recettes escomptées consistent en 407 millions de dollars de droits de retransmission télévisée, près de 400 millions en publicité, sponsorisme et vente de la monnaie olympique. Le plan quinquennal ayant pris à sa charge 1,4 milliard d'investissements, il restera sans doute un déficit de 900 millions sur les 3,1 milliards de dollars de dépenses directes. Les retombées non économiques sont positives : découverte de la Corée par 300 000 visiteurs, rapprochement avec les pays socialistes, et entrée à terme dans le club des grandes puissances économiques. Pourtant, des économistes coréens et étrangers redoutent une mini-récession qui suivrait immédiatement les Jeux, contre-coup de la débauche d'efforts demandés au pays depuis 1985 (8).

Les pays en voie de développement qui organisent des compétitions internationales ne doivent pas en attendre d'importantes retombées économiques et sportives. L'Argentine en 1978, le Mexique en 1986, n'ont guère tiré parti de l'organisation du Championnat du monde de football. La double victoire des footballeurs argentins a surtout eu pour effet de renchérir le prix des places, de faire baisser l'affluence dans les stades et de provoquer l'exode massif des joueurs à l'étranger. Quant au Mexique, l'accueil du Mondial y a été comparé à un mini-séisme économique : les stades se vident, les vedettes s'expatrient et une firme mexicaine, Televisa, concentre les meilleurs joueurs non transférés dans les trois équipes qu'elle entretient.

La Corée du Sud saura-t-elle éviter de tels effets pervers ? Pour l'instant, une seule certitude : l'organisation des Jeux coûtera en moyenne 150 F à chaque contribuable coréen. Si l'addition s'arrête là, ce n'est pas cher payé pour un événement qui mobilise toute une population dans un pays en pleine mutation.

WLADIMIR ANDREFF.

(5) Wladimir Andreff, « Les multinationales et le sport dans les pays en développement », *Revue Tiers-Monde*, T. XXIX, n° 113, janvier-mars 1988.

(6) Jean-François Bourg, *le Sport en otage*, La Table ronde, Paris, 1988, page 193.

(7) Wladimir Andreff, Jean-François Nys, *Economie du sport*, « Que sais-je ? », n° 2294, PUF, Paris, 1986.

(8) R. Dessarts, « La facture des JO », *l'Expansion*, n° 337, 1er-14 juillet 1988.

Quand la raison d'Etat ne connaît point de trêve



Roger-Viollet

BERLIN, 1936

(Suite de la page 17.)

Après les succès remportés par l'URSS et les pays de l'Est aux Jeux olympiques de Munich en 1972, la *Pravda* fit un éloge enthousiaste du système socialiste : « *Les grandes victoires de l'Union soviétique et des pays frères sont la preuve éclatante que le socialisme est le système le mieux adapté à l'accomplissement physique et spirituel de l'homme* (7). »

Ce type d'utilisation n'est cependant nullement l'apanage du bloc communiste, comme en témoigne cette déclaration du président américain Gerald Ford en 1974 : « *Est-ce que nous réalisons à quel point il est important de concourir victorieusement contre les autres nations ?* (...) *Etant un leader, les Etats-Unis doivent tenir leur rang.* (...) *Compte tenu de ce que représente le sport, un succès sportif peut servir une nation autant qu'une victoire militaire* (8). »

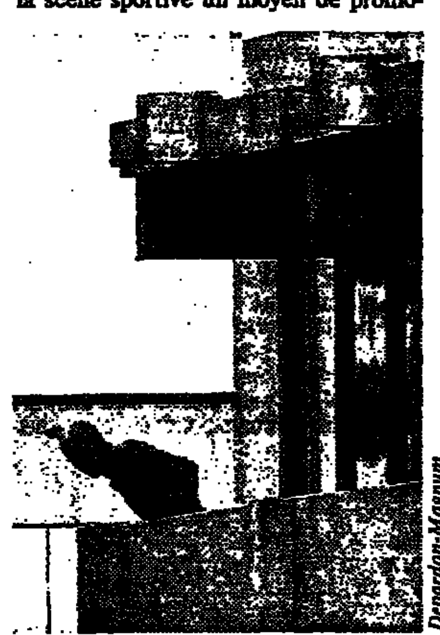
Le sport est également utilisé, on le sait, comme arme de reconnaissance diplomatique. Ce fut le cas entre la République populaire de Chine et les Etats-Unis, lorsqu'une série de rencontres de tennis de table – auxquelles participaient les Chinois – sur le sol américain permit de renouer le contact entre deux pays qui ne se reconnaissaient pas. La « *basket-ball diplomacy* » engagée par les Etats-Unis avec Cuba en 1978, par basketteurs interposés, poursuivait des objectifs identiques. Quelques années auparavant, les « diplomates en survêtement » est-allemands avaient joué un rôle non négligeable pour sortir de l'isolement dans lequel l'Ouest maintenait la République démocratique allemande en vertu de la doctrine Hallstein. En multipliant les bons résultats sur les stades, ils interdisaient que l'on ignorât plus longtemps leur passeport.

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a usé de cette arme de façon sanglante aux Jeux de Munich en 1972, en prenant en otage une partie de la délégation israélienne. Un communiqué du groupe Septembre noir justifiait son geste en ces termes : « *La victoire temporaire des Israéliens dans leur conquête de la Palestine ne pourra jamais empêcher l'exercice des droits des Palestiniens dans leur patrie et ne donnera jamais le droit à l'occupant israélien de représenter la Palestine à un rassemblement mondial tel que les Jeux olympiques* (9). »

L'utilisation la plus symptomatique, et désormais la plus répandue, du sport sur la scène politique internationale est la protestation directement orchestrée par un Etat, le boycottage. En 1956, six pays se retirèrent des Jeux de Melbourne pour protester contre des événements politiques internationaux qu'ils désapprouvaient : pour l'Egypte, l'Irak et le Liban, il s'agissait de l'intervention franco-britannique à Suez ; tandis que l'Espagne, les Pays-Bas et la Suisse refusaient de rencontrer les envahisseurs de la Hongrie.

Depuis, il y a eu le boycottage africain des Jeux de Montréal, l'absence américaine à Moscou en 1980 et son pendant, le boycottage des Jeux de Los Angeles par le bloc de l'Est en 1984.

La formidable opportunité que représentent les Jeux, télévisés sur l'ensemble de la planète (pour la première fois de son histoire, le Vietnam a pu découvrir les compétitions olympiques en 1980), a été mise en évidence par les pays du Sud, ces nations nées de la décolonisation et qui ont trouvé sur la scène sportive un moyen de promotion : entre autres, l'Ethiopie avec ses marathoniens, la Jamaïque avec ses sprinters, et Cuba.



Depardon-Magnum

MUNICH, 1972

Cet effet de « *nation building* » du sport et, plus généralement, l'intervention du politique montrent que les Etats ont ajouté l'instrument sportif à l'arsenal de leurs armes. Mais, en même temps que s'opérait cette synergie, la politique se transformait en intégrant les dimensions sociales et économiques qui lui faisaient défaut à l'époque où elle ne faisait que réagir aux prétentions libertaires d'un phénomène.

Lorsqu'en 1964 le Japon accueille les Jeux olympiques, il acquiert la respectabilité et la stature internationales qui lui manquaient depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce sont des buts analogues que recherchent les Sud-Coréens aujourd'hui à Séoul. L'utilisation des Jeux à de telles fins de « marketing politique » montre à quel point la pénétration politique s'est densifiée, diversifiée et affirmée.

PARADOXALEMENT, le sport, souvent présenté comme victime sans cesse immolée sur l'autel des intérêts partisans, a joué un rôle dans la diversification des interventions de l'Etat. Non moins paradoxalement, la présence systématique du politique autour de l'arène sportive tient lieu de véritable critère de légitimisation publique et sociale d'un phénomène qui, à l'origine, se voulait en marge des règles politiques.

Lorsque, il y a six ans, les membres du CIO ont choisi la capitale de la Corée du Sud comme hôte des Jeux de la XXIVe Olympiade, il paraissait difficile de faire un choix plus hasardeux sur le plan politique. Or c'est dans ce pays que, pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, Soviétiques, Américains et Chinois se retrouveront pour un rendez-vous olympique. En dépit de l'absence de relations diplomatiques entre la Corée du Sud et le bloc de l'Est, il apparaît, selon une étude japonaise, que les échanges entre la Corée et l'URSS devraient avoisiner *1,5 milliard de dollars après les JO*, contre 400 à 500 millions cette année (10).

MEXICO, 1968

Depardon-Magnum

Dire pour autant que le sport a réussi là où la politique avait échoué serait à la fois simpliste et déplacé, puisque ni sport ni politique ne sont jamais parvenus à s'ignorer l'un l'autre. La politique a, certes, le plus souvent distribué les cartes ; mais Séoul offre sans doute la meilleure preuve que l'antinomie sport-politique est dénuée de fondement et qu'il faut percevoir de manière beaucoup plus interactive le rapport entre les deux phénomènes. L'olympisme, tous les diplomates le savent, est la continuation de la politique par d'autres moyens...

XAVIER DELACROIX.

(7) *Pravda*, 17 septembre 1972.
(8) Cité par Andrew Strenk, *op. cit.*
(9) AFP, Le Caire, 5 septembre 1972.
(10) Etude citée dans *Economic Report*, Séoul, mars 1988.

DIFFICULTÉS INTERNES, DÉRÉGLEMENTATION EN EUROPE

L'Afrique sauvera-t-elle son transport aérien ?

LA déréglementation du transport aérien en Europe, dans la perspective du grand marché unique, inquiète les Africains. Leurs compagnies, déjà fortement handicapées par des difficultés internes et par le faible développement du trafic régional, risquent de faire les frais des appétits des grandes sociétés européennes, vouées à une concurrence accrue. Les ministres africains chargés de l'aviation civile vont se réunir à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) du 3 au 7 octobre, sous l'égide de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, afin de définir une nouvelle politique aéronautique qui permettrait de conjurer les périls.

Par JACQUELINE DODELIN-JULLIEN ET AKAGAH DJONGINYO *

Tout comme l'Amérique du Sud, l'Afrique est excentrée par rapport aux grandes routes aériennes. Avec ses 300 millions d'habitants pour une superficie de 20 millions de kilomètres carrés, le continent noir ne représente que 4 % à 5 % du trafic aérien mondial (1). Cette marginalité ne se modifiera pas tant que les relations Sud-Sud demeureront en l'état et que les centres de décision seront concentrés au Nord.

Quelques Etats africains sont encore dépourvus de compagnie assurant des liaisons avec l'étranger. Ceux-là n'appartiennent pas à Air Afrique, seule société multilatérale depuis l'éclatement de l'East African Airways en 1972 (2). Pour les autres, leurs sociétés nationales desservant des lignes extérieures sont fortement subventionnées.

Si les liaisons Nord-Sud prédominent et si le trafic régional est aussi faible, c'est en grande partie à cause du passé colonial et des liens privilégiés que les pays devenus indépendants ont gardé avec l'ancien colonisateur. Mais c'est aussi en raison de l'absence d'une large classe moyenne (3) qui ait les moyens de voyager. Pourtant, les conditions géographiques et climatiques justifieraient l'emploi de l'aéronef comme principal moyen de transport sur ce continent.

Le bilatérisme en matière d'échanges des « libertés de l'air » entre Etats (qui définissent en même temps les compagnies devant desservir telle route aérienne) (4) est la règle issue de la convention de Chicago de 1945, instrument juridique régissant le fonctionnement du transport aérien. Ce système, accepté par l'ensemble des gouvernements, y compris ceux qui n'ont pas participé à sa mise en place, a favorisé une dérive des échanges. Alors que, selon la convention, tous les accords bilatéraux doivent être communiqués à l'Organisation de l'aviation civile internationale (l'OACI) pour publication, il existe de nombreuses ententes secrètes qui violent ce principe. M. Jacques Naveau considère, par exemple, que l'évolution « *est essentiellement marquée par la subordination croissante des accords aériens aux éléments économiques qui constituent l'arrière-plan des négociations et donnent lieu à de véritables marchandages* (5) ».

La dépendance technologique et la nécessité de trouver une clientèle extérieure au continent mettent quelquefois les pays africains en position de faiblesse et jouent un rôle déterminant lors des négociations avec les pays industrialisés. Si l'on y ajoute la concurrence qu'ils se font et l'attachement à leur compagnie aérienne, objet de prestige national, la déclaration adoptée à Mbabane en 1984 (6), réclamant, entre autres, la création de compagnies régionales, voire d'une compagnie panafricaine, peut être considérée comme un premier pas dans la voie d'un redressement. Les pays africains, dans la perspective du marché unique européen, se doivent de rechercher un programme d'application rapide pour faire face à la détérioration de leur transport aérien, que la libéralisation du trafic en Europe ne fera qu'accélérer.

Lorsque les Etats-Unis déréglementèrent leur transport aérien, le continent africain, qui a peu de relations directes avec eux, fut à peine concerné. Par contre, la situation change à compter du moment où cette déréglementation s'installe en Europe, au travers des articles 8 A et 16 de l'Acte unique de la CEE : « *libéraliser l'accès au marché (octroi des droits de trafic, désignation multiple de compagnies, exercice de la cinquième liberté, partage de la capacité) et la fixation des tarifs et de leurs conditions de vente* » et aussi : « *faire appliquer et veiller au respect des règles de concurrence, y compris celles relatives aux aides de l'Etat* (7) ».

Les compagnies européennes connaîtront une concurrence accrue, une perte de subventions – directes ou indirectes, – la fin du monopole sur leur territoire national. Pour rester viables, elles devront diminuer leurs coûts d'exploitation, augmenter leur productivité, se restructurer, éventuellement fusionner, à l'instar de l'opération British Airways-British Caledonian, ou passer des accords entre elles dans le cadre de l'entente intrarégionale concrétisée par les deux textes signés le 16 juin 1987 entre membres de la Commission européenne de l'aviation civile (CEAC), l'un pour les tarifs, l'autre pour la capacité (8).

Quelles que soient les décisions qui seront prises à l'échelon européen pour éviter les déviations réglementaires « *aux conséquences économiques et sociales redoutables (9)* », un autre moyen de pallier les pertes possibles des compagnies est d'accroître leur clientèle et, par le biais des subventions croisées, de financer les routes déficitaires par celles qui ne le sont pas. L'Afrique pourrait être un terrain de prédilection comme source de revenus complémentaires aux compagnies qui devront baisser leurs prix pour être compétitives. Les compagnies africaines en feront sûrement les frais.

Il n'existe qu'un moyen, pour les Etats du continent, de parer à une telle éventualité : l'intégration régionale. En 1988, certaines formes de coopération encore insuffisantes se font jour : centrales d'achat communes, centres de formation...

Se doter d'une ou de plusieurs compagnies disposant de pouvoirs supranationaux, serait en l'espèce le meilleur service que l'Afrique pourrait se rendre à elle-même. Exceptions faites des fédérations d'Etats (Etats-Unis, URSS ou Brésil, par exemple) ou de la CEE, qui couvre un champ plus vaste, il n'existe qu'une seule organisation dotée de tels pouvoirs : l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), instrument de coopération économique et d'intégration régionale exemplaire, malgré les difficultés de mise en place (10). Elle dispose d'une personnalité juridique internationale (convention ratifiée par tous les Etats membres) et est dotée d'une Cour de justice dont les attributions et le statut touchent à la supranationalité. Elle prend des décisions et peut traiter avec des partenaires étrangers, sans l'intervention des Etats membres, dans le domaine économique spécifique qui lui est réservé.

Sans pouvoirs de cette nature, une société panafricaine ne pourrait survivre. Il n'est que de voir les difficultés d'Air Afrique, aux multiples sièges sociaux (11) et dont la gestion manque de rigueur à cause des ingérences des Etats membres et de leur oubli trop fréquent de régler leurs factures. A cela vient s'ajouter un niveau de productivité relativement bas (12).

Les avantages d'une négociation commune

LES Etats africains sont-ils prêts à passer à l'acte ? La conférence de Yamoussoukro sera-t-elle en mesure de répondre à cette attente ? Pour préparer le terrain, pourquoi les gouvernements n'envisageraient-ils pas, dans un premier temps, une coopération moins contraignante mais tout aussi utile : la négociation commune ?

Actuellement il existe un certain nombre d'instruments juridiques de portée universelle (convention, réglementations) ou régionale (coopération technique, principalement), mais les échanges de droits techniques et commerciaux se traitent toujours par voie d'accord bilatéral. Un accord plurilatéral de routes (13) pourrait être un premier pas vers l'intégration régionale.

Ce type d'accord réclame avant tout la transparence. Son but est de se substituer aux conventions bilatérales actuelles. Il concerne tous les Etats, mais principalement les pays en voie de développement lorsqu'ils traitent avec les pays industrialisés ou entre eux.

Participeraient aux négociations tous les Etats dont les transporteurs sont présents sur un itinéraire direct ou indirect, qu'ils fassent du transport régulier ou des services charters. D'après les statistiques de fréquence de vols, et connaissant les capacités des flottes, le trafic pourrait faire l'objet de prévisions fiables avec ses fluctuations saisonnières. La négociation, comme dans l'accord bilatéral, porterait sur les capacités, les fréquences de vol, les tarifs et la désignation des transporteurs. La clause de capacité est nécessaire aux pays en voie de développement : même si elle évoque le protectionnisme, c'est un moyen de protéger leur transport aérien.

Ce type d'accord pourrait être un instrument établi dans le cadre de l'OACI et sous son contrôle judiciaire ou arbitral, suffisamment souple pour être adapté aux situations données, facilement révisable.

Il existe un code de conduite des conférences maritimes, instauré dans le cadre de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et entré en vigueur en 1983, qui établit que 80 % du tonnage transporté sont réalisés par les pays qui échangent la marchandise, les 20 % restant étant laissés aux transporteurs maritimes étrangers (13). Une formule similaire pourrait s'appliquer au transport aérien : une part du marché laissée aux vols charters, une autre part aux vols directs et le reste aux vols réguliers indirects.

Quelles que soient les décisions qui seront prises lors de la conférence de Yamoussoukro, avec ou sans marché unique européen à l'horizon, les pays africains n'ont plus le choix ni le droit de se tromper s'ils ne veulent pas disparaître de la scène internationale, sur laquelle ils sont déjà marginalisés.

* Respectivement : docteur en droit ; conseiller technique auprès du ministre de l'aviation civile du Gabon.

(1) L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a divisé le globe en plusieurs régions : Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine, Caraïbes, Asie, Europe, Moyen-Orient et groupe des pays de l'Est. L'Afrique ne représente que 5 % environ de l'ensemble du trafic (passagers, fret, poste) annuellement transporté dans le monde, alors que l'Europe, par exemple, représente entre 37 % et 38 % du volume total.

(2) OACI, *Traité relatif aux transports en Afrique*, Yaoundé, 1961, cir. AT/19 - 1970. Pays membres d'Air Afrique : Bénin, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Mauritanie, Niger, Togo, Sénégal, Tchad. OACI, *Rapport sur l'East African Airways Corporation*, cir. 100 AT/21-1970. Pays membres de l'East African Airways : Kenya, Tanzanie, Ouganda.

(3) Jacques Pavaux, *l'Economie du transport aérien – La concurrence impossible*, Economica, Paris, 1984.

(4) « Libertés de l'air » : droits techniques et économiques échangés entre deux Etats (droits de survol, d'atterrissage, de débarquer ou d'embarquer des passagers et des marchandises vers ou en provenance de l'autre Etat).

(5) Jacques Naveau, *Droit du transport aérien international*, Bruylant, Bruxelles, 1980.

(6) Déclaration de Mbabane (Swaziland), OUA, 1985.

(7) Elisabeth Estienne-Henrotte, « L'acte unique permettra-t-il la libéralisation ? », *ITA magazine*, bimestriel, novembre-décembre 1987.

(8) Avant la ratification des accords, les Etats membres étaient liés par deux mémorandums d'entente qui expiraient à l'automne 1987. Tous les Etats membres n'ont pas encore signé.

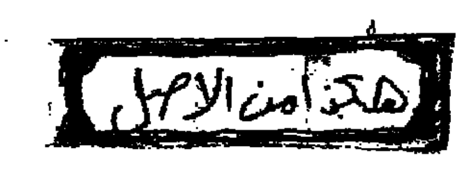
(9) Elisabeth Estienne-Henrotte, *idem*, p. 11.

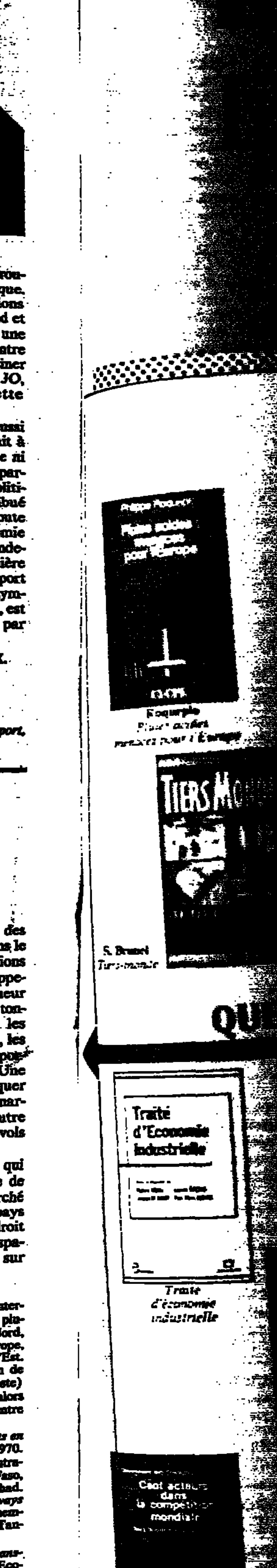
(10) Abdelkader Maachou, *l'OPAEP et le pétrole arabe*, Berger Levrault, Paris, 1982.

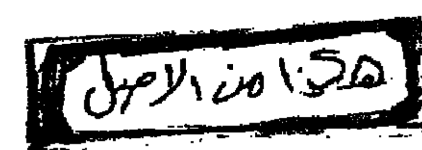
(11) Traité de Yaoundé, art. 3 des statuts de la société.

(12) « En 1988, Air Afrique frôle le dépôt de bilan », *le Monde*, 23 mars 1988.

(13) Jacqueline Dodelin-Jullien, *les Problèmes juridiques du développement du transport aérien entre pays en voie de développement*, thèse de doctorat, Sceaux, 1988.









MEXICO, 1968

Depardon-Magnum

ques, Américains et Chinois se re[…] veront pour un rendez-vous olymp[…] En dépit de l'absence de rel[…] diplomatiques entre la Corée du S[…] le bloc de l'Est, il apparaît, selon […] étude japonaise, que les échanges […] la Corée et l'URSS devraient att[…] 1,5 milliard de dollars après les […] contre 400 à 500 millions c[…] année (10)

Dire pour autant que le sport a […] là où la politique avait échoué se[…] la fois simpliste et déplacé, puisq[…] sport ni politique ne sont jamais […] venus à s'ignorer l'un l'autre. La p[…] que a, certes, le plus souvent dis[…] les cartes, mais Séoul offre sans […] la meilleure preuve que l'amé[…] sport-politique est dénuée de […] ment et qu'il faut percevoir de m[…] beaucoup plus interactive le ra[…] entre les deux phénomènes. L'o[…] pisme, tous les diplomates le savent […] la continuation de la politique […] d'autres moyens...

XAVIER DELACR[…]

(7) *Pravda*, 17 septembre 1972.
(8) Cité par Andrew Strenk, op. cit.
(9) AFP, Le Caire, 5 septembre 19[…]
(10) Etude citée dans *Econom[…]* Séoul, mars 1988.

[…] EUROPE

[…]port aérien ?

Il existe un code de cond[…] conférences maritimes, instauré […] cadre de la Conférence des Na[…] unies sur le commerce et le dével[…] ment (CNUCED) et entré en vi[…] en 1983, qui établit que 80 % du […] nage transporté sont réalisés pa[…] pays qui échangent la marchandise […] 20 % restant étant laissés aux tra[…] teurs maritimes étrangers (13). […] formule similaire pourrait s'app[…] au transport aérien : une part du […] ché laissée aux vols charters, une […] part aux vols directs et le reste au[…] réguliers indirects.

Quelles que soient les décisio[…] seront prises lors de la conférenc[…] Yamoussoukro, avec ou sans le […] unique européen à l'horizon, les […] africains n'ont plus le choix m[…] de se tromper s'ils ne veulent pas […] paraître de la scène internationale […] laquelle ils sont déjà marginalisés.

(1) L'Organisation de l'aviation civi[…] nationale (OACI) a divisé le globe e[…] sieurs régions : Afrique, Amérique d[…] Amérique latine, Caraïbes, Asie, Eu[…] Moyen-Orient et groupe des pays d[…] L'Afrique ne représente que 5 % env[…] l'ensemble du trafic (passagers, fret, […] annuellement transporté dans le monde […] que l'Europe, par exemple, représente […] 37 % et 33 % du volume total.

(2) OACI, *Traité relatif aux transp[…] Afrique*, Yaoundé, 1961, cir. AT/[…] Pays membres d'Air Afrique : Bénin, C[…] fricaine, Congo, Côte-d'Ivoire, Burkina, […] Mauritanie, Niger, Togo, Sénégal, T[…] OACI, *Rapport sur l'East African* […] *Corporation* cir. 100 AT/21-1970. Pays […] bres de l'East African Airways : Keny[…] zanie, Ouganda.

(3) Jacques Pavaux, *L'Economie du […] port aérien - La concurrence impossib[…]* […]omica, Paris, 1984.

(4) « Libertés de l'air » : droits tech[…] et économiques échangés entre deux […] (droits de survol, d'atterrissage, de déba[…] ou d'embarquer des passagers et des m[…] dises vers ou en provenance de l'autre Et[…]

(5) Jacques Naveau, *Droit du tra[…] aérien international*, Bruylant, Bru[…] 1980.

(6) Déclaration de Mbabane (Swazi[…]) OUA, 1985.

(7) Elisabeth Estienne-Henrotte, […] manque perspective-t-il la libéralisation […] magazine, bimestriel, novembre-déc[…] 1987.

(8) Avant la ratification des accords, […] Etats membres étaient liés par leurs […] dans d'existence qui expiraient le […] 1987. Tous les Etats membres n'ont pas […] signé.

(9) Elisabeth Estienne-Henrotte, […] p. 11.

(10) Abdelkader Maachou, *l'OPEP […] pétrole arabe*, Berger Levrault, Paris, […]

(11) Traité de Yaoundé, art. 3 […] de la société.

(12) « En 1968, Air Afrique fêtait […] de bilan », *le Monde*, 25 mars 1988.

(13) Jacqueline Dutheil de la Rochère, *[…]blèmes juridiques du développement du transport aérien entre pays en […]* […]gement, thèse de doctorat, Sorbonne, 19[…]

Quelque part en Corée du Sud

Andong, où le pass[é]…

Une sorte d'anachronisme, dans cette Corée des prouesses économiques. Et cela se paie en déchirements culturels. Ici, tandis qu'agonise la morale confucéenne, dans une morne quotidienneté, les jeunes regardent vers d'autres cieux. En route pour la modernité, ils ont dans leurs bagages une solide tradition de contestation paysanne.

Par PHILIPPE PONS

AUCUN panneau lumineux ne scande ici l'écoulement des jours qui séparent des Jeux olympiques, comme c'est le cas à Séoul. Andong, petite ville de 120 000 habitants, au sud-ouest de la péninsule, ne cherche pas *à vivre à l'heure de ces J.O. qui doivent consacrer la place de la* Corée du Sud dans la communauté internationale et couronner son succès économique. Andong vit à un autre rythme – un temps long empreint de pesanteur historique et marqué par une situation géographique enclavée : à la fois éloignée de la mer et coupée de la capitale, à quelque 270 kilomètres, par la chaîne de montagnes Sobaek. A quatre ou cinq heures de Séoul par la route, à trois heures de Pusan, le grand port du Sud, Andong, à l'écart des grands axes de communications, a connu un développement plus lent que les villes de la croissance, proies du productivisme triomphant.

Cette petite cité, basse et grise, sans grand cachet, est représentative d'une autre Corée : reculée (comme c'est souvent aussi le cas des îles, orphelines du développement), traditionaliste et rétive à une modernisation trop rapide. L'engourdissement d'Andong ne relève pas seulement du conservatisme propre à toute ville de province. Il est aussi l'expression de l'état d'esprit des habitants et de leur attachement à une tradition dont ils tirent fierté. Cité de culture, à l'histoire bimillénaire, creuset de la pensée confucéenne pendant la dynastie des Yi (1392-1910), recelant autant d'archives que le pays entier, ville qu'évoque aussi dans leurs incantations les shamanes (encore aujourd'hui expression d'une longue tradition de croyances populaires), Andong connaît les tensions latentes, les tiraillements souterrains engendrés par la modernisation : le lent travail de sape des coutumes et les résistances, volontaires ou inconscientes, qu'il rencontre.

Ailleurs, à Séoul par exemple, la course à la croissance est si frénétique qu'elle balaye ou voile de telles résistances ; elle monopolise tant l'attention que les mœurs modernes semblent régner sans partage. « *De même que la confluence des deux bras de la rivière Naktong crée à Andong une zone de remous, la rencontre de la culture traditionnelle et de la civilisation moderne engendre des turbulences*, commente M. Lee Chin Ku, directeur du centre culturel catholique. *Mais de même que ces remous se résorbent en aval, elles se dissiperont avec le temps.* »

Au cours des dix dernières années, Andong n'a pas connu de développement spectaculaire. Des bâtiments neufs ont surgi çà et là, de grandes avenues ont été tracées menant à la périphérie au fur et à mesure que la ville s'étendait. S'il y a encore nombre de maisons de style traditionnel, avec leur toit de tuiles grises aux extrémités recourbées, beaucoup de nouvelles constructions reproduisent aussi l'ancienne architecture. Les gens y tiennent, même si elles n'offrent guère de confort et s'il y fait chaud en été, et froid en hiver. Sur la grande avenue qui passe devant la gare une arche arrondie rappelle aux citoyens leurs trois devoirs : *« l'ordre, la courtoisie et la propreté »*. Signe des temps, la publicité d'une marque d'alcool encadre cet appel au civisme. A deux pas, leurs gros livres sur les correspondances célestes et terrestres ouverts à même le trottoir, des diseurs de bonne aventure, accroupis ou assis par terre, distillent l'avenir en se référant aux quatre « pôles » du zodiaque chinois : heure, date, mois et année de la naissance. Les passants s'asseyent devant eux sur un petit tabouret, écoutent attentivement, sans paraître troublés par une circulation quelque peu chaotique agrémentée de coups de klaxons compulsifs qui semblent procurer une jouissance certaine au chauffeur. Deux mondes coexistent.

Tous les cinq jours, lors de la grande foire, la ville laisse entrevoir un peu de son âme. Vieux paysans vêtus du costume traditionnel avec leur ample pantalon serré aux chevilles qui, s'ils ne portent plus guère le *kat* (couvre-chef tissé avec des crins de cheval), affectionnent le chapeau de paille : marchandes au teint basané et à la voix de stentor, assises, leur large jupe en corolle autour d'elles, au milieu de leurs paniers, de leurs sacs de grain ouverts, de monceaux de légumes à même le sol ou d'une marée de tissus ; femmes en robes traditionnelles aux couleurs chatoyantes ou couples jeunes avec des enfants : le monde un peu rude mais chaleureux de la campagne côtoie celui de la ville, plus compassé.

Le dimanche, en revanche, Andong s'ennuie un peu. Les piqueniques au bord de la rivière ou les parties de pêche dans le bassin du grand barrage, l'une des distractions favorites des petites gens, ne satisfont guère les jeunes qui préfèrent les quelques cinémas, les billards ou les snacks. Même là, la pesanteur du confucianisme se fait sentir : les garçons sont souvent dans un coin, les filles dans un autre. Rares sont les jeunes qui fument au dehors. D'ordinaire, l'animation se concentre dans les rues du vieux marché *(Kuchichon)*. Des magasins bien achalandés aux vitrines présentant des marchandises modernes et surtout des vêtements féminins, voisinent avec les voitures à bras des vendeurs ambulants ; certaines sont des petits bistrots où l'on mange, le dos à la rue, assis à un comptoir sur de mauvais tabourets. Le soir, la ville se ramasse davantage sur le quartier du marché. Alentour, les lumières se font plus rares. Les bus se sont arrêtés à huit heures mais les bistrots du marché ferment vers 11 heures.

Empaquetés sous des bâches en plastique, les tréteaux des marchands semblent de gros colis aux formes étranges alignés au milieu de la rue. A la devanture des bistrots gisent sur des présentoirs des poulets à la peau blême et s'alignent des pieds de porc rôtis qui, à la cuisson, ont pris une teinte brune dorée ; dans les bassines s'étalent des tripes fraîchement lavées. Partout, la patronne fait son frichti à l'entrée de son établissement, enveloppée dans la fumée de ses fourneaux.

A une extrémité du marché, s'ouvre une ruelle sombre le long de laquelle, serrés les uns contre les autres, se succèdent d'autres estaminets. Des lieux de fortune : de simples bâches montées sur des tubulures. De l'extérieur, on aperçoit en ombre chinoise dans une lueur orangée les silhouettes des clients assis au comptoir. Des rires de femmes, le grésillement d'une télévision, des chansons d'ivrognes résonnent dans la nuit. A l'entrée, rougeoient des braseros sur lesquels des femmes font griller de la viande. On y boit du *makkoli* (alcool de riz) avec, pour amuse-gueules, des piments ou de l'ail comme l'aiment les paysans, ou du *soju* (alcool de patate). Cet antre de la nuit dénommé « *sanjantuk* » s'est constitué depuis une dizaine d'années. C'est l'un des repaires d'étudiants désargentés, de petits salariés ou d'ouvriers, de « *ceux qui sont tristes* », résume une patronne. Elle ajoute que les affaires marchent mieux en hiver, lorsque le froid pince et que l'on cherche à se réchauffer.

> *Dans un estaminet, tout près du vieux marché où la vie se ranime. L'étudiant rentré de Séoul raconte. Il parle politique.*

Dans son estaminet, quatre étudiants s'enivrent lentement de *soju* mélangé à un jus de fruit gazéifié des plus chimique. Assis en tailleur autour d'une table basse sur laquelle trône, au milieu des reliefs du dîner et des verres, un rouleau de papier hygiénique (comme souvent en Asie, celui-ci sert aussi de mouchoir ou de serviette), ils discutent politique. Ils disent se sentir un peu coupés de ce qui se passe à Séoul. « *On commence seulement depuis quelque temps à parler des problèmes politiques* », avoue l'un d'eux. Il n'ose pas trop s'aventurer sur ce terrain et attend l'arrivée d'un camarade, étudiant à Séoul, qui, avec l'autorité de celui qui est supposé détenir une connaissance que les autres n'ont pas, développe devant ses camarades attentifs les thèmes des étudiants politisés : le « *camouflage* » que constitue la politique du président Roh Tae Woo, la réunification, l'« *impérialisme américain* ».

Revenir à Andong c'est, pour notre interlocuteur, renouer avec des souvenirs, des pratiques familières, mais il s'y sent un peu à l'étroit. « *Pour être un homme, on dit qu'il faut aller à la capitale* », affirme, péremptoire, l'un de ceux qui n'a jamais quitté la ville. Tous s'entendent pour penser que, ici, les jeunes s'ennuient. Le conservatisme ambiant, l'esprit régional sont pesants. « *Avant de quitter la ville, on était habitué à obéir aux parents ; mais après, l'esprit de clocher, le régionalisme, les relations de clans deviennent pour nous des contraintes* », dit celui qui vit à Séoul. De fait, Andong constitue une société fermée : les gens de la province voisine, le Cholla, ne réussissent guère à s'intégrer ici. Le Kyongsang (province d'Andong) et le Cholla nourrissent un antagonisme séculaire qui ne semble guère se résorber.

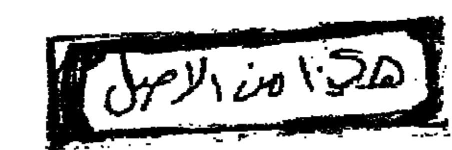


ORIENTÉE vers le passé, Andong l'est assurément, se réclamant non sans une certaine fierté de la tradition des lettrés néo-confucéens, mais ce n'est pas pour autant une ville conservatrice, au sens politique du terme. Aux élections générales d'avril, en réaction sans doute à des pratiques d'achat de voix trop visibles, les habitants ont élu un candidat du Parti pour la réunification démocratique (celui de M. Kim Young Sam). En outre, c'est dans la région d'Andong que s'est constitué le mouvement paysan catholique, aussi combatif qu'antigouvernemental. Comme le dit sans ambages un dentiste, membre du Rotary Club local, « *ce qui se passe à Séoul depuis un an, la démocratisation, les grèves, les manifestations, perturbe un peu la quiétude des esprits* ».

Le conservatisme d'Andong tient plutôt, en réalité, à un attachement de la population à un certain mode de vie, à des coutumes, à un système de valeurs qui imprègne encore fortement les mentalités. Sans doute est-ce la tradition consciemment entretenue (les rites, tel que le culte des ancêtres, les marques de politesse des cadets à l'égard des aînés, comme par exemple le salut, front à terre, des enfants à leurs parents, qui est la plus apparente, mais non peut-être la plus prégnante). Une association confucéenne, dont le président, M. Kim Taek Chin, descend d'une des plus vieilles familles de la ville et possède chez lui six cents ans d'archives de son clan, s'efforce de « *raviver les bonnes mœurs* ». Selon lui, la civilisation occidentale « *matérialiste* » accélère la dégradation des mœurs et entame notamment la piété filiale qui est la base de la doctrine confucéenne.

De cette tradition affirmée, empreinte à certains égards de passéisme, est symptomatique un village confucéen comme Hahoe, à quelques kilomètres de là : vêtus de costumes traditionnels, les habitants vivent dans des maisons au toit de chaume et affirment perpétuer naturellement l' « *esprit coréen* ». L'endroit est certes pittoresque, mais l'atmosphère y est un peu artificielle, sinon triste : c'est un village de vieux et d'enfants. Parce qu'elle est affirmée et entretenue, cette tradition est sans doute moins durable que celle vécue inconsciemment. Beaucoup de coutumes et de conventions sociales sont tellement enracinées dans les mœurs qu'elles ne se vivent pas comme un héritage, à commencer par les relations entre les hommes et les femmes. Celles-ci doivent être comprises moins en termes simplistes de supériorité des uns et d'infériorité des autres que dans un contexte culturel qui confère à chacun un domaine bien défini. Il y a un monde des hommes comme il existe un monde des femmes avec son patrimoine de valeurs. La solidarité entre femmes est au demeurant très forte, comme en témoignent leurs randonnées en groupe au cours desquelles elles ne se privent pas de faire bombance. Même si une évolution est notable, le clivage entre les deux univers tend à se maintenir.





Andong, o… le passé s'achève encore...



M. Kim reconnaît certes que, sur le plan économique, Andong est en retard par rapport à d'autres villes, mais *« ce retard est préférable à un développement sans moralité »*, affirme-t-il. La jeune génération ne partage pas cet avis et tend plutôt à penser que le traditionalisme des habitants a été purement et simplement un frein au progrès alors que les autres villes de la province (comme Taegu, à une soixantaine de kilomètres au sud) allaient de l'avant. Ainsi le professeur Nam Chi Ho, qui enseigne à l'université d'Andong, estime-t-il que la ville a perdu son rôle de pôle d'attraction régional. Andong a toujours été un centre de consommation plus que de production. La ville n'a pratiquement pas d'industrie, l'essentiel de son activité se concentrant sur le commerce des produits de la terre (et de la mer : notamment, les algues séchées). Le secteur tertiaire représente 81 % de l'activité économique.



ISOLEMENT géographique et les inégalités de la politique nationale de développement qui a privilégié certaines régions (c'est le cas de celle de Taegu, d'où sont originaires deux présidents de la République), expliquent sans doute ce retard. En outre, une politique rigidement centralisée n'a favorisé ni le développement de villes-marchés ni l'apparition d'une classe d'entrepreneurs ruraux. Les plus actifs ont préféré aller ailleurs. Selon M. Nam, l'état d'esprit local a également été un facteur important. Les habitants étaient trop fiers de leur origine pour quémander des faveurs au gouvernement. *« Même aujourd'hui, alors que la femme du président Roh Tae Woo est originaire d'Andong, personne n'est allé lui demander quoi que ce soit »*, commente un journaliste local. Héritiers des lettrés écartés du pouvoir au début de la dynastie Yi, les habitants de cette cité ont développé un esprit de persévérance et d'amour-propre blessé, empreint d'un certain fatalisme. Ce qui les fait passer parfois pour des *« nigauds »* frais émoulus de leur province, commente M. Yu Han Fu, directeur du centre culturel municipal. En tout cas, ils n'ont rien fait non plus pour attirer les investissements. Résultat : le produit régional brut est de 30 % inférieur au taux national moyen, et le revenu par tête n'atteint que 84 % de celui des autres préfectures. Surtout, la population stagne. Au début des années 70, Andong était à la vingt-cinquième place pour la population. Elle est aujourd'hui à la trente-cinquième, le taux d'exode étant le plus élevé de la Corée (3 % par an). Parmi les cinquante chambres de commerce du pays, celle d'Andong est l'une des dernières.

M. Cho Tont Hu, président de cette organisation, admet que les habitants ont un esprit d'entreprise moins développé que d'autres. *« L'atmosphère est moins fébrile que dans les grandes villes de la croissance économique. Ici, nous n'avons pas les yeux braqués sur les indices de production »*, nous dit-il. *« A Séoul, on parle politique, avenir national, marché mondial : tout cela nous concerne moins. Les Jeux olympiques ? Nous n'y sommes pas indifférents, mais il n'y aura ici aucune manifestation sportive, vraisemblablement peu de touristes, donc nous ne nous sentons pas vraiment concernés. »* La fierté nationale est sans doute satisfaite par la tenue des Jeux en Corée, mais, vue d'Andong, c'est pour beaucoup l'affaire de Séoul.

A l'écart des succès et des ambitions, Andong vit à son rythme et, semble-t-il, les habitants en sont satisfaits, ne jalousant guère la capitale. Mais la ville n'en est pas moins confrontée à un problème plus grave que le retard en matière de prouesses économiques. Elle est en train de perdre cette dimension culturelle qui fit pendant des siècles sa réputation : être une ville d'enseignement. Ce « pays natal » des lettrés, creuset de la pensée confucéenne pendant la dynastie des Yi, fut longtemps un pôle d'attraction des étudiants par la qualité de l'enseignement dispensé. De manière symptomatique, sur les 120 000 habitants, 45 000 sont des étudiants et des lycéens.

> *Voici une cité pratiquement dépourvue d'industrie, alors même qu'elle perd sa réputation de « ville d'enseignement ». Pire, ses enfants vont étudier au loin.*

« Les habitants étaient un peu indifférents au retard économique de la ville car ils trouvaient une compensation psychologique à ce retard dans la culture traditionnelle et la réputation d'Andong comme ville d'enseignement », explique M. Yu Han Fu. Mais cette caractéristique est en train de disparaître. Non seulement les meilleurs élèves de la région ne viennent plus y étudier, mais encore certains habitants émigrent vers Séoul ou Teagu pour donner à leurs enfants l'éducation qu'ils désirent ou envoient ceux-ci faire leurs études au loin.

Devant le bâtiment du département d'éducation de la ville, se déroulent périodiquement des manifestations de parents. Ce jour-là, une centaine de mères s'étaient réunies, portant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« La politique d'égalité dans l'enseignement détruit la moralité. »* Revêtu du complet noir et de la chemise blanche des grandes occasions, M. Lee Dog Sok, directeur de l'Institut municipal de comptabilité et organisateur de la manifestation, donne à ce slogan une explication très confucéenne : *« La moralité est liée à l'éducation, et puisque le niveau de celle-ci baisse, la moralité se dégrade. »* Les citadins protestent en fait contre une réforme du système éducatif introduite en 1980 qui avait pour but d'enrayer l'élitisme en supprimant les examens à l'entrée des lycées et d'éviter ainsi que les meilleurs éléments n'aillent dans les meilleurs établissements.

La réforme n'est appliquée cependant que dans les grandes villes (Séoul, Pusan, Taegu), et à Andong en raison de sa réputation de ville d'enseignement. Mais là, elle a eu des effets pervers : sachant que leur progéniture risquait d'être envoyée dans n'importe quel établissement, les parents des bons élèves préfèrent désormais les faire étudier ailleurs (un lycée réputé étant en effet l'assurance de l'entrée dans une bonne université). En revanche, les médiocres qui n'auraient jamais eu la chance d'accéder à un bon établissement affluent à Andong où les lycées sont très nombreux : on en compte douze pour une population de 120 000 personnes, alors que Masan, avec 460 000 habitants, n'en a que onze. Résultat : le niveau de l'enseignement baisse et le nombre des étudiants entrant à l'université diminue. M. Lee affirme que la crise de l'éducation se traduit d'abord par une diminution de la fréquentation des écoles techniques (*« alors que la main-d'œuvre manque, tout le monde veut faire des études supérieures »*), et une augmentation de la délinquance juvénile.



Philippe Pons

SUR LES MURS, L'INVITE A LA MODERNITÉ
Quand baisse le niveau de l'éducation, « la moralité se dégrade »

L'ampleur du problème ne doit certes pas être exagérée, mais il préoccupe les parents et revient comme un leitmotiv dans les conversations car le taux de criminalité a longtemps été très faible dans la cité. La situation reflète, en réalité, une tendance générale. A l'échelle nationale, si le nombre de cas de criminalité juvénile ne progresse guère, la gravité des infractions est, elle, en augmentation. Ainsi, à Andong, au cours du premier semestre de cette année, des jeunes ont commis vingt-deux crimes, viols et vols qualifiés, soit une progression de 120 % en un an. Selon M. Yu Han Fu cette dégradation des mœurs s'explique principalement par le relâchement de la morale familiale lié à la tyrannie de l'apparence dans la société moderne et par le fait que, désormais, la majorité des lycéens ne peuvent pas suivre : ils en ressentent des frustations qu'ils cherchent à compenser en formant des bandes, qui souvent sont des foyers de délinquance.

L'insuffisance des infrastructures culturelles et des distractions préoccupe les adultes. Bien qu'à Andong le catholicisme soit moins répandu que dans le reste du pays (1 % de la population a épousé la foi catholique, contre 5 % au niveau national). L'Eglise a joué un rôle actif pour créer des lieux de rencontres culturelles pour les jeunes, pour les adultes, pour les paysans. *« Le christianisme a pénétré tard dans cette région »*, rappelle Mgr Dupont, évêque du diocèse d'Andong, le dernier évêque étranger à avoir été nommé en Corée il y a une vingtaine d'années. *« L'Eglise s'est cependant facilement insérée dans la vie d'Andong, notamment grâce à ses activités culturelles »*, ajoute-t-il. Son centre culturel est effectivement l'un des pôles de rencontre de la ville. De manière symptomatique, c'est aussi un catholique, M. Yu, qui dirige le centre culturel municipal.



ANS doute n'est-il pas facile d'avoir vingt ans à Andong. Le traditionalisme de la vieille généraion est en conflit permanent avec une jeunesse influencée par la culture occidentale. *« Le conflit n'est pas ouvert*, commente M. O Il Chang, qui dirige le centre des jeunes, *mais le malaise est latent et se manifeste dans une rupture du dialogue parents-enfants. D'un côté, les parents sentent qu'ils ont perdu leur ascendant sur les enfants ; de l'autre, ceux-ci, inconsciemment influencés par la piété filiale traditionnelle, n'osent pas répliquer, et le silence s'installe. Cette coupure est évidente même lors des manifestations culturelles : il suffit qu'une conférence porte sur un sujet moderne ou traditionnel pour que le public change totalement : jeune dans le premier cas, il est composé d'adultes dans le second. Surtout, le système social est axé sur ceux qui réussissent et, implicitement, les adultes pensent que les jeunes ne doivent pas s'amuser. C'est en outre une société qui ne facilite pas les rencontres entre garçons et filles. Beaucoup de lycéens demandent à notre centre d'organiser des rencontres que, individuellement, ils ne savent pas comment provoquer. »*

Certes influencés par les idées occidentales, les jeunes d'Andong qui ont une certaine culture se réfèrent aussi à la tradition, mais à une tradition différente de celle de leurs parents : une « petite » tradition, populaire et distincte de celle de l'élite qui n'est à leurs yeux qu'une *« philosophie du pouvoir »*. *« Ce qui nous concerne*, commente une étudiante politisée, *ce sont les facteurs d'accélération du dynamisme social, non pas ceux qui tendent à figer la société. Nous voulons être contemporains de notre époque. »* Politiquement, la tradition à laquelle font référence les étudiants radicaux d'Andong comme ceux de Séoul est celle, contestataire, issue du mouvement d'indépendance contre le joug japonais de 1919, de la révolte étudiante de 1960, qui mit fin au régime de Sygman Rhee, et de l'insurrection de Kwangju (mai 1980). Sur le plan culturel, les étudiants cherchent à renouer avec une tradition populaire, essentiellement paysanne, qui n'est pas absente de la région.

> *« Nous voulons être contemporains de notre époque », dit la jeune fille. Dans ses contes, le poète solitaire lui transmettra la « culture des cœurs ».*

Dans sa modeste maison au milieu des rizières, à l'orée d'un village à une dizaine de kilomètres d'Andong, un écrivain solitaire est imprégné de cette culture du petit peuple. Entouré de piles de livres et de revues envahissant l'espace réduit de ses deux pièces et voisinant avec des objets de la vie quotidienne, M. Kwon Jiong Seng écrit avec talent des poèmes et des nouvelles inspirés de ce qu'il nomme *« la culture des cœurs »* par opposition à la culture des archives, celle qui sourd de cette sagesse paysanne s'exprimant dans les chansons et les récits d'autrefois. Il raconte l'histoire de la vieille femme du village dont le mari était parti au Nord pendant la guerre, et qui fut victime de l'ostracisme des voisins, déshonorée et battue, mais resta là à cultiver sa rizière et à élever son fils. Sous forme de contes, parfois destinés aux enfants, il évoque avec des mots simples une sorte de sens premier de la vie. Dans l'un de ces contes, le « protagoniste » est une crotte de chien qui, sur le bord d'une route, se lamente de ne servir à rien quand tombe à côté d'elle une motte de terre qui, à son tour, se découvre inutile. Passe l'hiver ; et au printemps, de cette rencontre naîtra une fleur.

La vieille Corée, dont Andong est un exemple, emportée par le cours rapide de la modernisation, grince un peu sur ses assises et rechigne. Le déracinement des populations rurales, l'éclatement de la grande famille traditionnelle, la rupture des liens avec la région d'origine, que vivent les jeunes comme une libération, ne s'accomplissent pas sans créer des déchirements et provoquer un certain désarroi. Les émigrés, une fois le premier étourdissement passé, cherchent en ville à remédier à ce malaise en participant à des cercles, des clubs ou des associations de toutes sortes (y compris en nouant des liens avec d'autres émigrés recréant cette communauté régionale qu'ils décriaient dans leur province), ou parfois en rejoignant une Eglise. Besoin d'être reconnu, d'avoir une place, de se sentir accepté dans une communauté et qui explique l'*« effervescence religieuse »* (selon l'expression de Mgr Dupont) que connaît la Corée des records économiques. Andong, ancrée dans ses traditions, vieillit lentement en raison d'une forte migration vers les villes où des jeunes tentent de recréer d'autres communautés plus adaptées à leurs aspirations, mais sans toujours y parvenir.

PHILIPPE PONS.
(Lettrines de Jean Mineraud.)

L'écrivain philippin dans

« Aujourd'hui, j'ai peur pour mon pays », écrit Francisco Sionil José au terme d'une intense réflexion sur le sort actuel des Philippines où persistent l'injustice et la misère, alors que d'autres voisins asiatiques progressent à pas de géants. Procès des dirigeants. Le gouvernement de Mme Aquino disposait d'un énorme crédit, qu'il n'a point utilisé pour procéder aux réformes tant espérées. Trop facile de rejeter tous les torts sur Marcos quand on manque à ce point de sens de la nation. « Est-ce qu'en tant que peuple nous sommes déficients ? », se demande l'écrivain, comme bien d'autres intellectuels ailleurs dans le tiers-monde, quand leur pays reste muré dans le sous-développement, dépendant de l'étranger. Et « comment créer les hommes nouveaux ? ». La réponse est un acte de foi dans le rôle de l'écrivain qui se doit de témoigner, inlassablement, pour la justice...

Par FRANCISCO SIONIL JOSÉ

JE ne suis pas parti en exil aux pires moments du gouvernement Marcos – et pourtant l'envie ne m'en manqua pas. Lui est désormais parti – *il représenta une époque* démente de notre vie – mais les maux de notre peuple n'ont qu'à peine été soulagés : la pauvreté, le poids des coteries, et, plus que tout, l'absence chez nos dirigeants du sens de la nation et d'un projet de société.

Né dans un village ravagé par la misère, j'ai réussi à m'évader de cette prison peu amène. Ma mère – la personne qui m'a le plus influencé – était une femme de courage et de persévérance qui enseigna à ses enfants les vertus du travail et de l'intégrité. Quand j'eus treize ans, elle m'envoya à Manille comme domestique chez un oncle qui m'aida pendant mes années de lycée.

Vint ensuite la douloureuse période de l'occupation nippone, et je vis plus tard, en tant que journaliste, le Japon se relever de ses ruines de la seconde guerre mondiale. Quand, dans les années 50, j'ai parcouru l'Asie du Sud-Est pour la première fois, Taïpeh était une ville hétéroclite aux vieux immeubles gris ; seuls y circulaient des véhicules militaires et des bicyclettes. Singapour était encore un petit port ensommeillé, Kuala-Lumpur un petit *kampong* (1), et Djakarta un grand *kampong*. Sur la ligne d'horizon de Bangkok dominait seul alors le *wat* Arun – le temple du soleil.

Déjà le fossé était profond entre riches et pauvres aux Philippines, et il semblait ne pouvoir être comblé. Le soulèvement des Hukbalahaps (2) était à son apogée. Et pourtant, dans les années 50 et 60, Manille était *la* ville de l'Asie du Sud-Est, très en avance sur les métropoles voisines. Elle avait été considérée comme la seconde des cités les plus endommagées pendant la guerre, et pourtant elle possédait les meilleures écoles de la région, se développait à un rythme seulement dépassé par le Japon. Quand nous, Philippins, voyagions en Asie, c'était la tête haute. Et voici que la région nous laisse à la traîne.

Le devoir de dire non

JE me pose cette question : que s'est-il passé ? Il est trop facile de rejeter tous les torts sur Marcos, comme le fait le gouvernement Aquino ; tous les vices de cette société n'ont pas été le produit de cette abomination politique. Et pourquoi le gouvernement de Mme Aquino a-t-il été incapable de provoquer des changements fondamentaux en usant de son énorme popularité, ce qui lui eût assuré une place dans notre histoire ? Est-ce parce qu'en tant que peuple nous sommes déficients ? Les réponses à ces questions seraient-elles enfouies dans notre passé ? Dans notre propre intransigeance ?

Cherchant les réponses, je me sens contraint à un examen de moi-même et de ce que j'ai fait. Je suis égoïste, comme tous les écrivains, puisque mes écrits se fondent sur ma propre expérience. Et pourtant, je pense que j'ai fait preuve d'humilité dans mes livres en ce qui concerne ce que je connais le *mieux : mon pays. Je suis engagé dans* les affaires de mon temps, et ceux qui me lisent peuvent voir ce que je vois. Qui plus est, j'espère être l'écho des sentiments et des aspirations de ceux vivant dans cet en-bas d'où je sors ; je ne prétends pas être leur porte-parole ; j'espère seulement avoir mis en forme ce qu'ils ne peuvent exprimer du fond de leur silence



LE COMBAT DE MANILLE CONTRE LES AMÉRICAINS, EN FÉVRIER 1899 (DESSIN DE DAMBLANS)
« Une série de colonialismes dont nous n'avons pas assimilé les vertus »

Roger-Viollet

L'écriture devient alors en quelque sorte incantation, et espoir de mettre mieux en lumière ce dont souffre le pays – tout ce que nous tous pouvons voir, mais que beaucoup n'osent montrer. L'écrivain philippin a, de ce point de vue, pour tâche de souligner l'évidence, de dire que le gouvernement de Cory Aquino affirme que le soleil brille, de dire non aux flatteries de ceux qui sont au pouvoir même quand un million de Philippins non informés crient oui !

L'écriture sourd de la vie, et nous l'appelons littérature, et la littérature vit parce que nous l'habitons. Elle meurt quand nous ne nous voyons plus en elle et qu'elle a perdu son pouvoir de nourrir l'espoir en l'avenir. La plupart de mes histoires sont tristes et je dis : la réalité est ainsi, et maintenant espérons.

Si le présent est un continuum, laissez-moi parler d'abord de ma jeunesse ; ce faisant, je décrirai la vie actuelle de millions de Philippins. Car c'est un fait consternant : si peu a changé dans la vie des pauvres, à la ville comme à la campagne.

Dans le village où je suis né...

DANS le village où je suis né, il n'y avait ni puits artésien, ni électricité. Quand quelqu'un tombait malade, le guérisseur, un vieil homme grisonnant, était consulté et il couvrait de feuillages aux noms inconnus la partie du corps atteinte, en récitant des formules latines. En cas de dépenses urgentes, pour des mariages ou des décès, le paysan allait voir le propriétaire foncier auquel il empruntait de l'argent dont il rembourserait le double lors de la récolte suivante. Et il était commun pour le tenancier de laisser ses enfants en servitude perpétuelle chez le prêteur.

Nous avions une culture à laquelle chacun contribuait grâce à ses propres dons. Nous savions qui étaient les meilleurs chanteurs de *pasyon* au cours de la Semaine sainte – le *pasyon*, cette histoire versifiée du Christ et de sa Passion. Un peintre décorait le trône de la reine de la fête locale et ornait de fleurs et de nuages les charrettes à cheval – les ancêtres de nos *jeepneys* (3). Nos poètes pouvaient réciter les plus beaux vers, chanter le *dallot* – cette geste des hommes sans âge et invincibles – en s'accompagnant de la guitare à quatre cordes faite en noix de coco. Le soir, sous la lune parfois, nos vieillards se rassemblaient dans les cours et racontaient des histoires de fantômes errant au-dessus de nous ; ils nous parlaient des migrations de nos ancêtres depuis la mince plaine côtière jusqu'à chez nous ; ils disaient comment les Espagnols les avaient opprimés et aussi comment ils vécurent la révolution contre l'Espagne et puis, plus tard, comment les Américains vinrent jusqu'à notre ville – Rosalès (4) – avec leurs gros canons, leurs grands chevaux, et leurs livres.

Car les Américains ont apporté à mon village et à chaque village de mon pays l'école où j'ai appris que George Washington ne mentait jamais, et que n'importe quel garçon né dans une cabane en rondins (à moins que ce ne fût une hutte en herbe ?) pouvait devenir président. Dans cette école, un maître bienveillant m'a aussi ouvert toutes grandes les portes de la littérature en me prêtant des romans, et je pleurais sur le sort de Sisa et de ses deux fils dans le livre de Rizal *Noli me tangere* – ses deux fils accusés à tort (5). Je vivais la dure existence des pionniers de la plaine du Nebraska dans le *My Antonia* de Willa Cather (6). Et la nuit, quand nous ne pouvions pas nous acheter du kérosène pour nous éclairer, je marchais vers les abords de la petite ville, là où il y avait une lumière électrique, et, entouré de moustiques et de phalènes, je partageais les mésaventures du vieil homme fou qui se battait contre des moulins à vent. Et, par-dessus tout, j'apprenais à écrire dans une langue qui n'était pas la mienne.

L'ilokano – mon parler maternel – est une langue belle et précise, mais je ne peux en vivre comme moyen d'écriture. L'histoire a décidé pour moi : si, aujourd'hui, je n'écrivais en anglais, ce serait très probablement en japonais, voire en allemand, car les navires allemands sont venus dans la baie de Manille et auraient fondu sur mon pays si l'amiral américain George Dewey avait hésité en 1898 à détruire la flotte espagnole.

Je me console de la perte de ma propre langue en me disant que Rizal écrivait en espagnol, que ce n'est pas la langue qui signe l'engagement d'un homme aux côtés de son peuple, mais les idées qu'il exprime avec lui. Je sais aussi que la langue, ce n'est pas seulement des mots : elle véhicule tout un bagage culturel ; de plus, elle me crucifie – quel que soit mon amour pour cette langue que j'utilise aujourd'hui – à l'aide du savoir que j'ai de mon passé colonial. Et pourtant, sans cette langue et le système éducatif qu'elle a engendré, je n'aurais pu quitter mon village ni profiter des chances que m'offrit la ville. Plus tard, j'ai écrit, j'ai un peu voyagé, et à l'occasion j'ai même dîné avec les puissants – m'enivrant dans les espaces parfumés des riches. Mais j'ai toujours fait en sorte de revenir à mon village. Quand, après des années d'absence, après des séjours à l'étranger, je suis retourné parmi les miens, j'ai été surpris : ils n'avaient pas lu mes écrits et j'avais oublié ma propre langue. Les mêmes injustices dont leur vie était faite lorsque j'étais enfant continuaient de les déchirer. Au spectacle de ces vies misérables passées dans un environnement décrépit, je me suis demandé pourquoi ils étaient encore pauvres et pourquoi j'étais désormais dans l'aisance. Je compris alors que je ne pourrais revenir chez moi.

Gloire et mort de Rizal

ET pourtant je ne peux pas davantage altérer l'histoire que je ne peux m'évader de mon passé. Je suis malheureux d'être plus lu à l'étranger que dans mon pays ; il est très probable que ce que j'écris sera enterré dans un index de bibliothèque – tel est le sort réservé à notre littérature en espagnol. D'ailleurs, notre culture est, comme notre littérature, dépourvue de continuité.

Quand les Espagnols arrivèrent aux Philippines en 1521, ils trouvèrent des tribus disparates qui se combattaient. Ces populations avaient un alphabet, tissaient, forgeaient le métal, étaient expertes en contruction de bateaux et naviguaient ; elles avaient un système de gouvernement qui suffisait aux besoins des tribus, mais elles n'étaient pas unies, ni ne formaient une nation. De plus, les Philippines n'étaient pas situées dans le grand courant du commerce asiatique, ni dans celui des deux religions majeures du continent, l'hindouisme et le bouddhisme. L'islam les avait atteintes un siècle plus tôt dans le sud, faisant des adeptes jusqu'à Maynilad (7). Si les Espagnols étaient arrivés cinq décennies plus tard, ils auraient été incapables d'imposer la Croix sur un archipel islamisé. Et c'est l'Espagne qui a fait de nous une nation et nous a donné notre foi chrétienne.

La littérature née au temps de cette domination fut négligeable – se résumant le plus souvent à de pâles imitations de ce que faisaient les Espagnols : pièces en vers et petits drames. L'instruction était entièrement religieuse et les moines qui la répandaient n'avaient que méfiance à l'égard des indigènes pensant par eux-mêmes. En faisant disparaître les alphabets locaux, en interdisant les écoles aux Philippins, ils

Une œuvre enracinée

Journaliste, poète, essayiste, Francisco Sionil José est surtout connu pour ses nouvelles et ses romans. Il a notamment écrit un cycle d'ouvrages – souvent appelé la « saga de Rosalès » – qui évoque un siècle d'histoire contemporaine de son pays à travers la vie d'une famille : *The Pretenders* (1962), *Tree* (1978), *My Brothers , My Executioner* (1979), *Mass* (1982), et *Po-On* (1985).

Francisco Sionil José a obtenu de nombreuses récompenses, parmi lesquelles la plus prestigieuse en Asie, le prix littéraire Magsaysay (1980).

Il prépare un essai : *In Search of the Philippino* (« A la recherche du Philippin »), thème de l'article qu'il a rédigé pour *le Monde diplomatique*. Tous ses ouvrages sont publiés dans son pays par Solidaridad Publishing House (531 Padre Faura, Ermita, Manille). Plusieurs d'entre eux ont été traduits (grec, chinois, russe, allemand, etc.), mais il est absent des catalogues français.

Philippe Pons a publié un entretien avec F. Sionil José dans « le Monde des livres » du 6 février 1987 (*voir aussi l'article paru dans l'*International Herald Tribune *du 9 août dernier :* « Japan's Second Coming Stirs Admiration, and Loathing, in Asia » (« Le retour du Japon suscite admiration et répugnance en Asie »), où l'écrivain philippin dénonce l'appétit de puissance du voisin nippon.

ET PERMANENCE DE LA MISÈRE

le combat contre l'injustice

décrétèrent leur appauvrissement culturel. Il fallut attendre la seconde moitié du XIXᵉ siècle et les réformes en Espagne pour que des établissements tels que l'université de Santo-Tomas (fondée en 1611) ouvrissent leurs portes aux indigènes et pas seulement aux favoris *mestizo* – ces métis de père chinois et de mère philippine.

Rizal et les jeunes hommes brillants, bien nés et riches, qui se rendirent en Europe pour s'imbiber des Lumières furent ainsi les premiers Philippins réellement instruits. Mais, hormis les romans de Rizal, on lit bien peu de nos jours les écrits de cette époque. Peut-être n'est-ce pas plus mal, car cette génération – celle des *Ilustrados*, des jeunes gens éclairés – ne voulait pas vraiment se libérer des Espagnols : elle voulait les égaler. Juan Luna, le meilleur poète de l'époque, fit tout pour le prouver, usant de thèmes tout à fait européens. La plupart de ces écrits s'efforçaient de montrer que les Philippins avaient un passé glorieux et que les hommes ayant réussi méritaient un siège au Parlement espagnol.

Rizal a écrit des romans brillants, peintures victoriennes de son époque. Il fut aussi poète, peintre, sculpteur, chirurgien et philosophe de la politique. Quand il se rendit en Espagne, il était intellectuellement et culturellement espagnol ; et c'est en Philippin qu'il rentra chez lui, et mourut devant le peloton d'exécution espagnol le 30 décembre 1896. Une race qui avait produit un Rizal méritait la liberté ; elle mérite plus que ce que lui donne son gouvernement actuel.

Puis vinrent les Américains

PUIS vinrent les Américains qui, eux aussi, imposèrent leur culture. Nos premiers modèles littéraires n'étaient pas les meilleurs, mais bientôt des écrits virent le jour en anglais, qui se firent plus mûrs avant la seconde guerre mondiale. La plus grande récompense pour un auteur philippin était d'être publié aux Etats-Unis. Après la guerre, nos plus prestigieux écrivains se rendirent en Amérique et adhérèrent aux thèses du New Criticism (8). Alors que les adeptes de cette école – ainsi Robert Penn Warren – commençaient à lui tourner le dos, nos auteurs et professeurs continuaient de lui être fidèles. Intéressés avant tout par des problèmes de forme, maniant l'ironie pour l'ironie, ils ignoraient les criantes réalités de leur propre société. Pis encore : leurs écrits étaient insipides. En jargon contemporain : leur technologie était mal adaptée. Mais qu'est-ce qui est adapté ?

Etant donnée l'absence de continuité culturelle, ceux d'entre nous qui écrivent en anglais ou dans nos propres langues sont les pionniers et les inventeurs non seulement d'une tradition, mais aussi d'un mythe. Avant les années 50, notre littérature en tagalog – notre langue nationale – manquait de profondeur. Elles consistait en de simples narrations d'histoires, et la poésie se résumait en un simple alignement de mots. Aujourd'hui, ce sont les jeunes écrivant en tagalog, ayant un passé de lutte contre Marcos, possédant une instruction, qui méritent l'attention car ils créent une littérature engagée auprès du peuple sans pour autant être de la propagande. Nos écrivains anglophones ont déjà, quant à eux, donné un visage distinctement philippin à notre littérature, comme la littérature américaine, telle qu'elle fut façonnée par Melville, Emerson et Whitman, se distingua de ses emprunts d'outre-Atlantique.

Ainsi s'opère l'inéluctable mutation de la culture folklorique en une culture de plus haut niveau, à l'esthétique différente de celle des autres peuples. En peinture par exemple, contrairement aux Japonais qui utilisent l'espace pour suggérer, nous avons tendance à l'occuper tout entier. Un sociologue français en visite à Manille se déplaçait avec moi en *jeepney*. Les conducteurs de ces engins ont des postes stéréo à bord et les font marcher à plein volume. Mon visiteur se demandait si, ce faisant, ils voulaient comme étouffer leur sentiment de pauvreté. Il n'en est rien : pour eux, qui dit calme dit tristesse. Le bruit procure la joie.

Peut-être la culture peut-elle aider à unifier nos sept mille îles et nos quelque trente groupes ethniques. Peut-être la culture et la noblesse qu'elle peut nous communiquer sont-elles à même de nous aider à créer un sens de la nation. Nous savons que la culture en soi ne suffit pas ; elle n'est pas juste en elle-même ; le signe ultime de sa pertinence ne réside pas dans ses monuments, ses épopées, ses cathédrales, mais dans la justice et la qualité de la vie du peuple.

En rappelant brièvement notre histoire agitée, j'ai de la sorte évoqué le rôle de l'artiste dans la société. Notre histoire est unique en ce sens que nous avons été soumis à une série de colonialismes dont nous n'avons pas assimilé les vertus : l'éthique du travail des Américains, le sens de la nation des Japonais, la rigoureuse dignité des Espagnols. Que s'est-il passé ? Les mêmes *Ilustrados* qui recherchaient l'égalité avec les Espagnols ont tenu les rênes du pouvoir, du temps des Américains, et ont collaboré avec les Japonais. Ils avaient justement témoigné en faveur du nationalisme et de la liberté, mais non de la justice pour tous les Philippins.

Manille, riche et prostituée

JE vais maintenant user de clichés. Des mots tels que nationalisme et colonialisme sont anathèmes pour beaucoup, car ces vocables ont été banalisés. Si nous pensons ainsi, alors nous refusons aussi de faire face aux maux qui affligent notre système – la pauvreté et les injustices, qui sont bien réelles. J'ai été qualifié d'utopiste, mais il est tant de bienfaits tenus pour naturels en Europe – trois repas par jour, eau potable, instruction primaire, hôpitaux – auxquels des millions de Philippins n'ont pas accès. Même maintenant que Mme Aquino est au pouvoir, les pauvres se voient refuser la justice. Manille est une ville sybarite possédant de superbes enclaves résidentielles, un paradis pour les étrangers, tandis que, dans leur majorité, les Philippins ne gagnent même pas trois dollars par jour. Le quartier où je possède une petite librairie grouille de touristes qui nous humilient, en nous réclamant des femmes. Et voici que les prostituées philippines se retrouvent partout au Japon tout comme des domestiques philippines travaillent dans toutes les grandes villes européennes.

Je suis bien conscient de la logique des relations entre nations : les riches tirent toujours avantage de nous, les pauvres. Mais je sais aussi que la construction d'une nation philippine est de notre responsabilité.

La révolution trahie

QUELLE est, dans ces conditions, la *fonction de l'artiste dans un pays* tel que le mien ? Son rôle traditionnel dans une société féodale a toujours été celui d'amuseur, ou d'artisan fabriquant des biens utiles à la société. Quand je regarde autour de moi, que je vois tous ces maux apparemment inguérissables et éternels qui nous font souffrir, j'ai bien conscience de la faiblesse de ma réponse. Qui a dit que la plume est plus puissante que l'épée, si ce n'est un écrivain prétentieux ? C'est faux. L'épée est toujours plus puissante que la plume.

J'ai longtemps cru réalisable et inévitable une révolution aux Philippines. Par-dessus tout, je crois en sa justesse.

Ninoy Aquino partageait ce point de vue mais il pensait que nous devions tenter d'atténuer le coût élevé d'une révolution (9). Je suis certain que si le régime de Marcos ne l'avait pas tué, et s'il avait accédé à la présidence, il serait devenu dictateur, précisément pour organiser une révolution et en finir avec la structure décadente de notre société.

Quand Marcos fut jeté hors du palais de Malacanang par le peuple, la veuve d'Aquino prit le pouvoir ; elle avait alors toute latitude pour mettre en œuvre les idées de son mari, en commençant par l'élimination de l'oligarchie et le lancement d'un programme de réforme agraire en profondeur. Elle était plus populaire que jamais ne le fut un dirigeant philippin, mais le sang que Ninoy avait versé sur le tarmac fut gâché par sa propre veuve.

Les millions de gens qui se rallièrent à elle, et dont j'étais, ne sont plus là ; ils sont déçus, sans illusion désormais, parce qu'elle a laissé passer les occasions d'agir, en raison peut-être de son appartenance à la famille des Cojuango, famille riche et sans projet social. Elle dit avoir établi la démocratie – oui, mais de façon trompeuse, qui *n'a rien à voir avec la vraie démocratie*. Plus grave encore : elle a ramené au pouvoir les mêmes gens qui, dans le passé, sous l'ancien régime, ont pillé le pays.

Ceux d'entre nous qui ont vécu la sombre époque du système Marcos avons peur pour nous-mêmes et nos familles. Aujourd'hui, j'ai peur pour mon pays qui fait face à deux rébellions simultanées : celle des musulmans et celle de la Nouvelle armée du peuple ; un pays dont le service de la dette extérieure absorbe 40 % de ses rentrées annuelles de devises, qui affronte une très rapide croissance démographique, qui traite en affaires avec des Japonais intransigeants – soutenus par une élite dépourvue d'esprit critique – et qui demeure sous la domination culturelle des Etats-Unis.

Il n'est pas exclu que nous ayons le destin du Liban : division et dépossession d'identité. Nous avons témoigné d'un grand courage quand nous avons dû affronter un ennemi commun. Mais comment combattons-nous le démon qui est en nous ? Comment créer ces « hommes nouveaux » qui nous délivreront de notre fatal défaut ?

En tant qu'écrivain, j'ai fait de mon mieux pour donner à mon pays le sens de la noblesse. Et, comme quelqu'un qui a cru en des causes perdues, je vais probablement continuer d'écrire, fût-ce dans la hantise d'agir utilement. En espérant qu'un jour peut-être, j'atteindrai un garçon, comme Rizal m'a atteint, afin que ce garçon n'ait pas, comme moi, à quitter son village.

FRANCISCO SIONIL JOSÉ.

---

(1) Mot malais signifiant village.

(2) Les Hukbalahaps, plus couramment appelés Huks, étaient des nationalistes révolutionnaires qui luttèrent contre l'envahisseur japonais pendant la seconde guerre mondiale. Ce mouvement continua, après la libération, le combat pour une tranformation de la société mais fut écrasé pendant les années 50 par le pouvoir conservateur aidé par les Etats-Unis.

(3) *Jeepneys* : sorte de minibus très nombreux dans les villes philippines et toujours peints de couleur vive.

(4) Petite ville du centre de l'île de Luçon, où l'auteur est né en 1924 et où il fait vivre la plupart des protagonistes de ses romans.

(5) Le grand écrivain et nationaliste José Rizal, né en 1861, a dénoncé la colonisation espagnole dans ses romans, notamment dans *Noli me tangere* (1887) et *El Filibusterismo* (1891). Accusé – à tort – d'avoir participé à la grande révolte des années 90, il fut fusillé le 30 décembre 1896.

(6) Willa Silbert Cather (née en 1876) est la romancière de la « Frontière ». Elle a notamment écrit *O Pionniers !* (1915) et *My Antonia* (1918), publié en français sous le titre *Mon amie Antonia* (Seghers, Paris, 1967). Deux autres romans de W. Cather ont été traduits par les éditions Ramsay en 1986 : *Mon ennemi mortel* et *la Mort de l'archevêque*.

(7) Maynilad, ancien nom de Manille. Le *nilad* est une fleur qui était commune autrefois à l'endroit où a été construite la ville.

(8) Très soucieux de formalisme esthétique, les écrivains de l'école du New Criticism réagissaient notamment contre les tenants du réalisme social. Robert Penn Warren a fait partie de ce courant dans les années 30 et 40.

(9) Benigno Aquino, affectueusement appelé Ninoy, chef de l'opposition à Marcos, après plusieurs années d'exil aux Etats-Unis, rentra à Manille en août 1983, mais fut assassiné à l'aéroport avant même d'avoir touché le sol de son pays.

Trois livres au cœur des réalités

INSIDE THE PHILIPPINE REVOLUTION. The New People's Army and its Struggle for Power. – William Chapman.

★ **Norton, New-York, 1987, 288 pages, 18,95 dollars.**

Voici un livre qui fera date, auquel il faudra souvent se référer pour comprendre l'histoire contemporaine des Philippines, ce pays apparemment atypique dans un tiers-monde où la plupart des révolutions armées se sont éteintes et où d'autres voies sont explorées, que l'on dit pacifiques, pour promouvoir la dignité des peuples.

Le mouvement révolutionnaire philippin n'a pas seulement resurgi de ses cendres, il progresse alors même que les deux « Mecques » du communisme, Pékin et Moscou, s'intéressent d'abord à leur propre développement et à leurs négociations avec le FMI. William Chapman apporte les nécessaires éclairages historiques, remontant jusqu'aux années 30 pour expliquer la réalité contemporaine et les antagonismes de classes sans l'analyse desquels l'actuel soulèvement serait incompréhensible. Il fait parler militants et responsables, sur les lieux mêmes où ils opèrent, et notamment cette cité de Davao, terreau chimiquement pur d'une explosion sociale. Il montre aussi les difficultés passagères, sources d'« erreurs », que l'arrivée au pouvoir de Mme Aquino a causées au PC philippin. Il est persuadé que le mouvement possède de très solides racines populaires et qu'il sera difficile d'arrêter cette révolution.

WORTH DYING FOR. – Lewis M. Simons

★ **William Morrow, New-York, 1987, 320 pages, 18,95 dollars.**

Prix Pulitzer pour ses reportages aux Philippines, pays qu'il « couvre » depuis dix ans, Lewis M. Simons étudie dans le détail la période, cruciale pour l'archipel, qui va de l'assassinat de Benigno Aquino en août 1983 à la chute de Marcos, deux ans et demi plus tard. Une information de première main, qui permet notamment de décrire les manœuvres de M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense, qui tenta de s'emparer pour lui-même du pouvoir et devait ensuite s'opposer à Mme Aquino. M. Enrile, richissime homme politique (grâce au dictateur Marcos), est le symbole de cette classe sans scrupule, corrompue, qui n'a cessé de piller le pays depuis des décennies. Les élections qui ont permis à l'actuelle présidente de légaliser son pouvoir ont été les plus honnêtes que l'archipel ait connues. Mais, aujourd'hui, les difficultés s'accumulent, tout reste à faire, la déception est grande, la guerre civile bat son plein...

UNEQUAL ALLIANCE. The World Bank, the International Monetary Fund and the Philippines. – Robin Broad

★ **University of California Press, Berkeley, 1988, 352 pages, 35 dollars.**

Mme Aquino déclarait, en juillet 1988, que Manille ne peut rembourser sa dette. Mais comment sortir de l'impasse dans laquelle son pays est enfermé depuis près de dix ans ? Robin Broad écrit que les Philippines ont été choisies par la Banque mondiale et le FMI – des technocrates locaux aidant – comme « *cobaye* » de la politique de prêts au tiers-monde, politique elle-même incluse dans la stratégie globale de l'« *ajustement structurel* ». Elle note, mois après mois, à travers cette étude de cas, comment un pays peut être progressivement dirigé vers un type de développement qui implique une division du travail, une expansion illimitée du commerce international, d'incessants flux de capitaux vers le tiers-monde jusqu'au jour où les nécessités de la course au profit, la montée des protectionnismes, les conflits d'intérêts en décident autrement, et où le « *cobaye* » est étranglé. Elle montre clairement, à travers l'exemple philippin, comment s'opère l'alliance entre les institutions financières internationales et certains groupes sociaux locaux, alliance « *inégale* » mais que n'a pas brisée le renversement de Marcos.

JACQUES DECORNOY.

LE DEVOIR ET LE DROIT

L'objection de conscience, margin

C'EST à la présence dans ses prisons de près de cinq cents réfractaires au service national que la France doit de figurer en permanence dans les rapports annuels d'Amnesty International. Encore ne s'agit-il là que de la dimension la plus spectaculaire du problème de l'objection de conscience. Au total ils ne sont guère plus de trois mille ces citoyens qui, parvenus à l'âge du service, se refusent à porter les armes. Mais, dans ce pays de forte tradition militaire, ils se sentent marginalisés par un statut demeuré imparfait. Malgré l'avancée de la loi Hernu de 1983, la France est à la traîne de l'Europe. Et pourtant, ces objecteurs et réfractaires ne reflètent-ils pas, à leur manière, les préoccupations de nombre de jeunes ?

Par DOMINIQUE VIDAL *

« Je veux bien accorder un statut aux objecteurs de conscience, mais je ne voudrais pas qu'ils deviennent rapidement des milliers », confie le général de Gaulle en 1958 (1). Trente ans après, le statut existe bel et bien, mais le nombre de ses bénéficiaires ne tracasse nullement l'armée française. A preuve le sourire qu'arbore le lieutenant-colonel Bodet, dans son bureau de la direction du service national, à Compiègne. *« Nous n'avons aucune raison de nous inquiéter. Certains pensaient que la banalisation du service civil, aux termes de la loi de 1983, ferait grimper le nombre d'objecteurs à cinq mille ou six mille. Or, en 1987, le chiffre de demandes retenues se monte à deux mille six cent quarante-cinq, soit 1 % du contingent de l'année. »* Et d'exhiber une courbe effectivement parlante : la progression des candidats acceptés au service civil, déjà faible (neuf cent six en 1982, deux mille sept cent trente-sept en 1986), semble stoppée cette année. Un succès presque personnel pour notre interlocuteur : il est directement impliqué, depuis les années 60, dans le bras de fer entre l'armée et les objecteurs...

Longue tradition que l'Histoire fait remonter à l'Athènes et à la Rome antiques, l'objection de conscience connaît en France un nouveau souffle avec la guerre d'Algérie, et singulièrement après le Manifeste des 121 (2). Pour que de Gaulle tienne sa promesse d'accorder un statut aux objecteurs dès le conflit terminé, il faudra que, en juin 1962, l'anarchiste Louis Lecoin, alors âgé de soixante-quatorze ans, mette sa vie dans la balance : une grève de la faim de vingt-deux jours. Huit mois seront encore nécessaires pour que, le 21 décembre 1963, la loi soit enfin promulguée. Mais les amendements suggérés par M. Michel Debré la rendent des plus restrictives : l'objection se limite à l' *« usage personnel des armes »* ; une commission juridictionnelle juge seule de la validité des demandes ; toute *« propagande »* en faveur de la loi constitue un délit — et pourtant nul n'est censé l'ignorer... Le service civil, en outre, dure deux fois plus que le service militaire. *« L'acquisition du statut marquait toutefois une nouvelle étape pour l'objection, créait de nouvelles conditions pour son développement et son évolution (3). »*

D'abord secouristes-pompiers à Brignoles (Var), les objecteurs sont autorisés à effectuer leur service civil dans un nombre croissant d'associations humanitaires. Les événements de mai 1968 donnent un coup de jeune à l'antimilitarisme, entraînant une recrudescence de luttes pour l'élargissement du statut d'objecteur. C'est, en particulier, l' « opération 20 » : une vingtaine de candidats, qui feront bien des émules, envoient une lettre de demande identique, que le Conseil d'Etat contraindra un temps la commission juridictionnelle à accepter. Mais le régime s'est engagé dans une escalade répressive : le 17 août 1972, Georges Pompidou, en vacances au fort de Brégançon, signe le décret du même nom, aux termes duquel les objecteurs, autoritairement affectés durant leur première année de service à l'Office national des forêts, se voient interdire toute action collective, syndicale ou politique.

Face à cette remise en cause des acquis de 1963, le mouvement repart de plus belle. Une majorité d'objecteurs refusent les affectations forcées — jusqu'à 65 % en 1978-1979. L'insoumission bénéficiera tout au long des années 70 d'une audience et d'une solidarité croissantes. C'est la grande époque des Comités de soutien aux objecteurs de conscience (CSOC), puis des Comités de lutte des objecteurs (CLO). Le vieux débat rebondit entre réfractaires à tout service et tenants du service civil, qui s'organisent en 1977 — sous l'impulsion du Mouvement pour une alternative non violente (4) — dans la Fédération des objecteurs (FEDO) : un *« mouvement politique et syndical »* appelant à *« effectuer un service civil alternatif »* naturellement *« démilitarisé »* (5). Dissoute, la FEDO deviendra en 1981 le Mouvement des objecteurs de conscience (MOC), dont les dirigeants débattront avec le gouvernement socialiste de la loi finalement votée le 8 juillet 1983.

* Journaliste.



AFP

MANIFESTATION DE SOUTIEN A LOUIS LECOIN, TROIS MOIS APRÈS L'INDÉPENDANCE DE L'ALGÉRIE
Du refus d'une guerre injuste...

« Tant de promesses oubliées... »

« LA gauche au pouvoir, c'était l'espoir, enfin, d'un véritable service civil. Les propositions de loi déposées par le Parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche n'étaient-elles pas limpides ? Et M. Charles Hernu lui-même ne s'était-il pas engagé ? Nous avons vite déchanté. » Cinq ans après, Michel, ancien objecteur, garde l'amertume d'alors. Certes, comme tous les objecteurs rencontrés, réfractaires exclus, il tient la loi pour *« un progrès par rapport à la situation antérieure »*. Concrètement, en effet, il suffit au candidat à l'objection d'envoyer au bureau du service national de la région, au plus tard quinze jours avant l'incorporation, une lettre recommandée avec accusé de réception invoquant son *« opposition à l'usage personnel des armes »* pour *« être admis au bénéfice des dispositions de la loi relative à l'objection de conscience »*.

L'objecteur effectue alors un service civil de vingt-quatre mois au sein d'une association qu'il choisit dans une liste d'environ un millier fournie par le ministère des affaires sociales. Sa solde quotidienne se montait, en 1987, à 14,50 francs (comme les appelés du contingent), plus 71 francs d'indemnités de logement et de nourriture (6). *« Mais à côté des aspects positifs,* insiste Michel, *il y a tant de promesses oubliées : les motifs retenus sont de conscience et non politiques (article L 116-1) ; le service civil dure deux fois plus que le militaire (L 116-6)* (7) *; il n'y a plus de commission juridictionnelle, mais c'est le ministre qui agrée les demandes (L 116-3) ; on ne peut bénéficier du statut pendant le service et les quatre années de « disponibilité » (L 116-2) ; pis encore, il peut, contrairement aux dispositions de 1963, être retiré par un tribunal en cas d'insoumission ou de désertion (L 116-4). »* Rien d'étonnant, dès lors, si la nouvelle loi partage le mouvement des objecteurs : les uns exigent la modification des règles, mais jouent le jeu ; d'autres les refusent.

« La loi offre aux objecteurs la possibilité d'utiliser, de récupérer le service civil pour rester fidèles à leurs idées, et même les promouvoir », soutient M. Claude Verrel, président du Comité de coordination pour le service civil (CCSC) (8). Regroupant des associations prêtes à accueillir desobjecteurs, le CCSC veille à ce qu'elles respectent leur identité : c'est notamment une garantie contre les trafiquants de main-d'œuvre. Mais le problème numéro un réside dans le retard croissant avec lequel le ministère de tutelle rembourse aux associations les soldes et indemnités qu'elles avancent. *« Faut-il y voir une manière sournoise d'empêcher le développement de l'objection de conscience ?* (9) »

Comme en écho à l'orientation de M. Claude Verrel, M. Christian Robineau, un des animateurs du Mouvement des objecteurs de conscience (10), explique que son mouvement *« se bat dans le cadre de la loi actuelle : sans renoncer à l'abrogation des dispositions discriminatoires, nous menons une activité de type syndical pour le respect des contrats signés par les associations »*. Les objecteurs « réformistes » entendent aussi *« imposer dans le temps du service civil une formation touchant aux bases de l'objection et de l'antimilitarisme, aux modèles alternatifs de défense, à la défense civile non violente, etc. »*.

Le Mouvement des objecteurs de conscience s'intéresse également aux objecteurs des autres pays d'Europe, y compris à l'Est. Le mouvement n'oublie pas non plus qu'il doit *« permettre aux objecteurs isolés de se retrouver »*. Mais, avoue M. Christian Robineau, *« ce n'est pas facile de sortir du seul service civil pour développer d'autres champs d'intervention : un mouvement d'objecteurs est handicapé par la rotation très rapide de ses adhérents et cadres »*. Dans un article du *Journal des objecteurs*, notre interlocuteur admettait d'ailleurs une certaine *« impuissance à transformer le service civil pour en faire un levier au service de la lutte contre la militarisation* (11) ».

Manque en tout cas cruellement un relais politique. *« A droite,* résume M. Robineau, *on s'oppose à tout ce qui pourrait porter atteinte à l'armée, même si on assure ne pas toucher à la loi de 1983. A gauche, le Parti communiste reste attaché à la fois au nucléaire et à l'idée de l'« armée du peuple » ; quant au Parti socialiste, il a tourné le dos à ses promesses d'avant 1981, la logique étatiste l'emportant sur la tradition antimilitariste, et la volonté de ne pas provoquer de vagues faisant le reste. »* Durant la campagne de l'élection présidentielle de 1988, M. Pierre Juquin fut le seul candidat à *« laisser un espace de discussion sur ces problèmes »*. Membre de la commission de la défense de son mouvement, M. Sylvain Garrel confirme : *« Là au moins se déroule un sérieux échange d'idées sur la défense. »* Dénonçant, contre-exemples chilien et polonais à l'appui, le *« mythe »* d'un *« contingent faisant barrage à une armée de métier putschiste »*, il postule l'inutilité du service militaire et se prononce pour un service civil de douze mois, à accomplir à tout moment et pour tout motif, dans n'importe quelle association, y compris politique ou religieuse. Il avoue cependant comprendre les réfractaires : *« Le service civil demeure un service rendu à l'Etat, auquel bien des jeunes, anarchistes notamment, estiment ne rien devoir. »*

Une certaine confusion juridique

M. PIERRE SERRES est de ceux-là. Après avoir obtenu son statut d'objecteur, il a refusé de servir et se voit poursuivi pour ce motif. Devant le tribunal, il a justifié son insoumission par *« la durée »* du service civil, son caractère de *« palliatif au chômage »*, la *« privation de droits politiques et syndicaux »* ; mais également par *« la militarisation croissante »*, *« la course aux armements »* qui *« entretient le sous-développement »*, *« l'armée qui intervient dans de nombreux pays »*, son *« infiltration croissante dans l'éducation, l'emploi, la culture, la recherche* (12) ».

Lorsque nous le retrouverons, avec son avocat, à Toulouse, il abandonnera son jargon : *« Partir au service, même civil, c'est accepter qu'on m'impose quelque chose au nom de la raison d'Etat, et moi je ne veux pas. »* Mais le statut ? *« Comme ça, je suis objecteur insoumis et non insoumis total. La différence ? Au lieu de moisir en prison jusqu'à mon jugement, je reste libre, capable de préparer publiquement ma défense. Je ne me prends pas pour le Messie, mais je souhaite bien sûr faire parler de moi. Un procès, c'est une tribune. »* Me Damien Thébault personnalise quelque peu la démarche de son client : *« Le père de Pierre a fait la guerre d'Algérie, son témoignage à la barre a dissipé tout doute quant aux motifs du fils. »* Et la solitude, voire la marginalité ? *« Je ne me sens pas du tout marginal,* rétorque M. Pierre Serres. *Je vis à Albi, où j'ai une vie sociale normale. Et surtout je me sens très soutenu par l'activité du collectif des objecteurs tarnais. D'ailleurs, à Toulouse, lors du procès, nous avons fait plus de bruit dans les médias avec cent cinquante manifestants que les milliers de syndicalistes qui avaient défilé peu avant. »* Mais, pour lui, il s'agit moins de politique que de conception de la vie...

Rude vie, en tout cas : après une courte pause, de 1981 à 1984, la machine répressive s'est remise en marche. Outre les six mille déserteurs « occasionnels » — une permission prolongée pour les beaux yeux d'une jeune fille, ou pour venir en aide à la famille, ou encore par... ennui — que recensent chaque année les autorités militaires, environ cinq cents réfractaires garnissent les prisons de la République.

(1) Michel Auvray, *Objecteurs, insoumis, déserteurs, histoire des réfractaires en France*, Stock/2, Paris, 1983, p. 249.

(2) A l'ouverture du procès des membres du réseau Jeanson, en septembre 1960, cent vingt et un écrivains, éditeurs, artistes, universitaires et scientifiques signent un manifeste affirmant notamment : *« Nous respectons et jugeons justifié le refus de prendre les armes contre le peuple algérien. »* Parmi les signataires, Simone de Beauvoir, André Breton, René Dumont, Marguerite Duras, Henri Lefebvre, François Maspero, Jean-Paul Sartre, Simone Signoret, Claude Sautet et François Truffaut. Les poursuites engagées contre plusieurs intellectuels signataires ne feront qu'allonger la liste, et amplifier le soutien que leur exprime une fraction notable de l'opinion publique. Le pouvoir préférera finalement abandonner les poursuites.

(3) Michel Auvray, *op. cit.*, pp. 254-255.

(4) MAN : 20, rue Dévidet, 45200 Montargis.

(5) *Plate-forme d'orientation du Mouvement des objecteurs de conscience*, mai 1982.

(6) *Aujourd'hui l'objection de conscience*, supplément à *Non-violence Actualité*, nº 103, 1987.

(7) M. Charles Hernu répétait pourtant, le 12 mai 1981, dans une lettre à la FEDO, que *« l'objecteur devra accomplir un temps de service égal à celui des autres jeunes du contingent »*...

(8) CCSC : 16, rue Giono, 91000 Evry.

(9) Communiqué de presse du 18 février 1988.

(10) MOC : 24, rue Crémieux, 75012 Paris.

(11) *Journal des objecteurs*, nº 56, juin 1987.

(12) *Réfractaires et Liberté d'opinion*, nº 3.

Afrique du Sud : contre l'apartheid

« COMMENT pourrai-je jamais porter un uniforme ou même défiler dans un blindé, au milieu de gens qui me considèrent comme l'un des leurs, que j'ai soignés pendant des années ? » Ainsi M. Ivan Toms, le médecin de Crossroads, explique-t-il son nouveau refus de servir dans l'armée sud-africaine, refus qui lui a valu, début mars 1988, une condamnation à vingt et un mois de prison. C'était le premier Blanc jugé pour ce « délit » depuis la promulgation, en 1983, *d'une nouvelle législation : un service militaire non armé ou s'effectuant dans des* établissements publics (hôpitaux notamment), mais pour motifs religieux et d'une durée de six ans. Quant aux autres objecteurs, six années de prison — peine maximale — les attendent...

Si le régime de Pretoria durcit ainsi son attitude à l'égard des jeunes Blancs refusant le service ou simplement ne répondant pas à l'appel, c'est que leur nombre s'est considérablement accru : ceux qui n'étaient que quelques centaines, à la fin des années 60, à passer dans la clandestinité ou à s'exiler pour fuir la conscription, sont devenus 7 500 en 1985. Depuis, le ministère de la défense ne communique plus aucun chiffre !

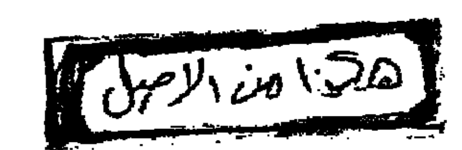
Fait sans précédent, cent quarante-trois objecteurs de conscience ont fait connaître, le 3 août, dans une déclaration commune, leur détermination à refuser de servir *« dans une armée qui a pour principale mission de préserver le système d'apartheid (1) »*. La montée du mouvement, sur fond de résistance à l'apartheid et aux agressions de l'Afrique du Sud contre ses voisins, s'explique aussi par l'emprise croissante de l'armée. 1961 : rétablissement d'une conscription limitée, 7 000 jeunes Blancs par an et pour neuf mois. 1967 : systématisation de la conscription par tirage au sort. Début des années 70 : passage du service à douze mois, suivis de périodes de réserve annuelles de dix-neuf jours pendant cinq ans — elles montent à trois mois en 1975. 1977 : service militaire de vingt-quatre mois, et période de réserve s'étalant sur huit ans. 1982 : tout homme doit, après ses vingt-quatre mois de service militaire, deux années de périodes de réserve étalées sur douze ans...

Aujourd'hui, l'End Conscription Campaign (ENC) se bat pour que les jeunes réfractaires invoquant des principes moraux ou politiques puissent accomplir un service communautaire au lieu du service dans l'armée. Mais les autorités militaires ont renouvelé au début du mois d'août leur refus d'amender la législation en vigueur. Et finalement, le 21 août, l'organisation a été interdite (2).

D. V.

(1) Cf. *le Monde*, 5 août 1988.
(2) *International Herald Tribune*, 23 août 1988.





ET LE DROIT

marginale et pourtant révélatrice



Fovea

DOUZE MOIS DE « CORVÉE » POUR SERVIR LA NATION
...au refus du « monde tel qu'il est »

Parmi eux, une écrasante majorité de Témoins de Jéhovah, qui estiment n'avoir de service à rendre qu'à Dieu ; mais aussi des dizaines de réfractaires condamnés par les tribunaux : objecteurs refusant le service civil, désertant au bout d'une année – notamment ceux de l'opération « On arrête tout » (13) – ou bien encore insoumis totaux. La Coordination de soutien aux réfractaires (14) a recensé, en 1987, soixante-six procès d'objecteurs revendiquant leur insoumission ou leur désertion, pour un total de cent soixante-douze mois de prison, sans compter les insoumis canaques.

« Aujourd'hui, expose Mᵉ Thébault, *en vertu de l'arrêt de la Cour de cassation de 1986, l'insoumission est du ressort des chambres spécialisées* (15), *par assimilation à l'ordonnance de 1959 organisant la défense et prévoyant que tous les Français, hommes et femmes, de dix-huit à cinquante ans, sont militarisables. Du point de vue de la procédure, c'est une simplification par rapport à l'imbroglio qui a longtemps prévalu, les objecteurs ayant depuis 1971 été jugés, selon qu'ils disposaient ou non du statut, par les juridictions de droit commun ou par les tribunaux permanents des forces armées (TFPA), eux-mêmes remplacés en 1982 par les chambres spécialisées. Une partie des insoumis connurent cependant jusqu'en 1986 le droit commun. En dépit de la décision de la Cour de cassation, une certaine confusion continue de régner, les objecteurs insoumis relevant à la fois : de l'ordonnance de 1959, en tant qu'« assujettis de défense » ; de la loi de 1983, en tant qu'objecteurs ; du code de justice militaire qui régit le service national ; et du ministère des affaires sociales au titre du service civil. Voilà qui explique certaines erreurs de procédure dont je m'efforce de faire profiter mes clients. »*

Plus passionné par la maîtrise de son métier qu'enclin aux discours militants, Mᵉ Thébault s'est rendu célèbre, au printemps, en mettant le doigt sur l'une de ces erreurs, énorme : les ordres de route de très nombreux objecteurs insoumis portaient une signature non autorisée, ce qui, en principe, devrait annuler les condamnations. En attendant, l'insoumission « vaut » d'un mois à un an de prison ferme, la désertion de six mois à trois ans, le refus d'obéissance de trois mois à deux ans, plus, le cas échéant, le retrait du statut d'objecteur, la déchéance des droits civiques, le séquestre des biens, et même l'interdiction professionnelle – un fonctionnaire doit être en règle avec l'armée, un patron peut être poursuivi pour emploi d'insoumis (article L 128 du code du service national). Et ces délits sont imprescriptibles jusqu'à... cinquante-trois ans ! Même si les verdicts semblent s'alléger dans la dernière période, on conviendra que c'est cher payé pour ce qui ne représente, en dernière analyse, qu'un délit d'opinion.

La France, de ce point de vue, joue un rôle d'arrière-garde en Europe (16). *« La protection de la liberté de conscience implique le droit de refuser d'effectuer le service militaire armé [...] ; nul tribunal ou nulle commission ne peut pénétrer la conscience d'un individu [...] ; une déclaration individuellement motivée doit donc suffire [...] ; la durée du service de remplacement ne devrait pas excéder la durée du service militaire [...] ; il doit être organisé dans le respect de la dignité de la personne concernée. »* Ce ne sont pas là les slogans des objecteurs de la CEE, mais des extraits de la résolution, dite Macciocchi, votée par le Parlement européen le 7 février 1983. A son tour, en 1987, le comité des ministres du Conseil de l'Europe stipulait que *« toute personne soumise à l'obligation du service militaire qui, pour d'impérieux motifs de conscience, refuse de participer à l'usage des armes, a le droit d'être dispensée de ce service »* ; et de *« recommander »* aux Etats membres l'adoption d'une *« procédure équitable »* en vue d'offrir aux objecteurs un *« service de remplacement »* qui *« ne doit pas revêtir le caractère d'une punition* (17) »...

La France à la traîne de l'Europe

AU nord de l'Europe, on n'avait pas attendu ces invites : les dispositions et lois en faveur de l'objection de conscience y datent le plus souvent d'avant la seconde guerre mondiale, voire la première – la Norvège ouvre la voie en 1900. Aujourd'hui, dans les pays scandinaves, aux Pays-Bas et en Autriche, le statut d'objecteur peut être obtenu à tout moment, et donne droit à un service civil un peu plus long que le service militaire. De même au Danemark, qui n'accorde cependant pas le statut pendant le service, et en Belgique, où, de surcroît, les autorités remettent en cause les affectations socio-culturelles et d'éducation populaire. Quant à l'Allemagne fédérale, la poussée des Verts et des pacifistes y explique sans doute le succès du service civil : soixante-dix mille participants. Pas de problème, évidemment, dans les pays qui ne pratiquent pas la conscription (Royaume-Uni – les soldats de métier objecteurs peuvent même y quitter l'armée, – Luxembourg, Irlande) ou ne possèdent pas d'armée (Islande). Notons enfin que les Témoins de Jéhovah sont purement et simplement exemptés de service en Finlande, aux Pays-Bas et en Suède.

L'Europe du Sud, par comparaison, a pris du retard. La loi italienne comporte certes, depuis 1972, un service civil de vingt mois, mais les longs délais de réponse aux demandes freinent son application. En Espagne, la loi de 1984 créant un service civil de quinze à trente mois ayant été déclarée non conforme par le Tribunal constitutionnel, les objecteurs attendent, en appel différé – parfois depuis dix ans – l'adoption d'un nouveau texte. Au Portugal aussi, les objecteurs ont attendu deux ans les modalités d'application de la législation de 1985 créant un service civil de durée égale au militaire.

Pis est le sort des objecteurs grecs : un service non armé a été instauré par la loi de 1977, mais de quatre ans, si bien qu'aucun objecteur n'en a demandé le « bénéfice », nombre d'entre eux préférant même s'exiler pour échapper au sort de M. Michalis Maragakis, le premier objecteur qui ne soit pas Témoin de Jéhovah, en prison pour quatre ans. Des geôles en guise de service civil, telle est également la formule de la Turquie et de Chypre qui, à l'instar de la... Suisse, refusent de reconnaître quelque objection que ce soit.

En Europe de l'Est, si la répression se poursuit, des signes indiquent un changement d'attitude. Reviendrait-on à la liberté d'objection décrétée par Lénine et si vite oubliée ? La Hongrie et la *République démocratique* allemande proposent un service non armé aux objecteurs pour raisons religieuses ou assimilées – les autres sont poursuivis. Plus neuve est l'évolution en Pologne : une amnistie a été accordée à tous les emprisonnés et une nouvelle loi prévoyant la création d'un service civil de trois ans est entrée en vigueur en septembre 1988 (18).

En Tchécoslovaquie, en revanche, le mouvement qui s'est développé autour de la lettre ouverte du conscrit Jan Svoboda n'a pas encore abouti. De même en Yougoslavie, malgré l'action du groupe de paix de Ljubljana. En URSS également, l'action des groupes pacifistes Confiance paraît en mesure, *glasnost* oblige, de forcer la résistance des autorités politiques et militaires. Les observateurs relèvent en particulier que le délégué soviétique ne s'opposa pas, en mars 1987, à la résolution du comité des droits de l'homme de l'ONU proclamant que *« l'objection de conscience au service militaire doit être considérée comme un exercice légitime du droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion »,* invitant les Etats à *« reconnaître le droit d'être exempté du service militaire pour objection de conscience »,* prônant *« diverses formes de service de substitution compatibles »* avec elle et recommandant, enfin, de *« s'abstenir de soumettre ces personnes à l'emprisonnement* (19) »...

Pourquoi la France reste-t-elle à la traîne, à l'Ouest ? *« Problème marginal »,* confie-t-on dans les allées du pouvoir, comme pour nier qu'il faille lui porter intérêt.

Numériquement, les objecteurs de conscience ne pèsent pas lourd en France, surtout en comparaison avec l'étranger. Questionnés sur les raisons de ce décalage, nos interlocuteurs citent en premier lieu la durée du service civil, dont même le lieutenant-colonel Bodet admet qu'*« elle dissuade nombre de jeunes ».* Et la sous-*information des conscrits* ? Non, répond-il, en nous offrant la brochure distribuée par les maires à tous les appelés, et qui présente effectivement le *« service des objecteurs de conscience »* comme l'un des six *« itinéraires »* possibles. Si les jeunes ne l'empruntent pas, c'est simplement que l'objection heurterait le *« tempérament français »,* conforté sur ce point par *« l'amélioration de l'image de l'armée ».* Paradoxalement, M. Claude Verrel ne contredit pas cette analyse en incriminant *« la tradition militariste – même si l'on cherche à éviter le service – avec l'idée que le service représente une étape dans la vie, et, qui plus est, un grand moment de brassage ».* Mais il se plaint également, comme M. Christian Robineau, du *« reflux de la vague antimilitariste, désamorcée par les acquis de 1983, la crainte paralysante de gêner la gauche au pouvoir et l'absence d'un puissant mouvement de paix faisant relais ».*

M. Sylvain Garrel, quant à lui, s'en prend à l'*« habileté »* d'une loi *« marginalisant l'illégal par la banalisation du légal ».* M. Pierre Serres cite aussi la survivance du vieux mythe selon lequel, grâce au service, *« tu seras un homme, mon fils ».* Mᵉ Thébault affirme : *« Il est mal porté d'être objecteur ou insoumis dans un pays où l'armée a récupéré le prestige de la Résistance, fait oublier les guerres coloniales et bénéficie du fameux consensus sur la défense auquel même les partis de gauche se sont ralliés. »* Une explication, en tout cas, fait l'unanimité : quand près d'un tiers des appelés parviennent à se faire dispenser, réformer ou exempter, à quoi bon passer deux ans dans le service civil, et plus encore risquer la prison ? Les *« antimilitaristes sans le dire, voire sans le savoir »* (Mᵉ Damien Thébault) choisissent la « débrouille » individuelle plutôt que l'action collective...

De l'engagement militant aux convenances personnelles

CELA dit, l'importance des phénomènes sociaux et politiques se mesure-t-elle au nombre de leurs protagonistes ? Les objecteurs et, à leur manière, les réfractaires, sans conteste minoritaires, n'en interpellent pas moins la société française. Sur ses libertés : est-il acceptable qu'à treize ans du vingt et unième siècle des jeunes gens effectuent leur service dans des conditions discriminatoires parce qu'ils refusent de porter les armes, *a fortiori* que certains d'entre eux passent des mois en prison ? Sur sa politique de défense : la dissuasion nucléaire est-elle justifiable moralement et crédible militairement, la France peut-elle rester à l'écart du désarmement entrepris par l'URSS et les Etats-Unis, la militarisation de la société ne menace-t-elle pas la démocratie, n'est-il pas temps d'inventer de nouvelles formes de défense ? Mais, au fond, si leurs mises en cause semblent pertinentes, c'est sans doute que ces quelques centaines de jeunes résument des situations, des questions et des aspirations propres à un très grand nombre d'autres.

Deux enquêtes récentes, les premières du genre, le donnent à penser. L'une réalisée par le groupe de Rennes du Mouvement des objecteurs de conscience, et qui porte sur deux cents objecteurs en service civil dans l'ouest de la France, éclaire en particulier leurs motivations : 59 % invoquent l'antimilitarisme, 47 % la volonté d'échapper à l'armée, 38 % la non-violence, 36 % le désir d'effectuer un service civil... Quant au choix du service civil proprement dit, 64 % mentionnent l'espoir de faire un travail intéressant, 45,5 % le désir d'acquérir une expérience professionnelle, 32,5 % le souci de ne pas être en situation irrégulière, 31,5 % la volonté de faire parler de l'objection, et 16,5 % celle de se former à d'autres options de défense (20)...

Quant à l'enquête, nationale, du Comité de coordination pour le service civil (21), elle cerne notamment les quatre principales *« figures »* d'objecteurs en service civil. La première se caractérise par *« le refus d'accomplir le service militaire au nom de préoccupations non violentes, pacifistes ou tiers-mondistes »,* souvent liées à *« un engagement militant ».* La seconde *« se définit surtout par une affirmation volontaire d'autonomie : l'acteur ne refuse pas l'armée au nom des convictions qui viennent d'être évoquées, il refuse le système d'obéissance forcée ».* Dans la troisième figure, *« l'objection n'est affaire ni de conviction ni d'appel à l'autonomie, elle est l'expression d'une forte extériorité sociale de l'acteur, extériorité volontaire ou involontaire qui est recul ou désengagement à l'égard du* « monde tel qu'il est ». Enfin l'enquête évoque, d'ailleurs en les sous-estimant, les objecteurs pour *« convenances personnelles ».*

Qu'on y regarde de plus près : ces miroirs de l'objection nous en renvoient une image saisissante, tant la poignée de militants anarchistes de tout temps inconditionnels de l'insoumission s'efface devant une jeunesse familière, celle-là même que désarçonne la France en crise.

DOMINIQUE VIDAL.

---

(13) COARICO, B.P. 2024, 49016 Angers Cedex.

(14) Dont le *« répondeur antimilitariste »* est au numéro de téléphone 43-03-62-03.

(15) Chambres civiles normales, mais avec un greffier militaire.

(16) Ce qui suit doit beaucoup au travail effectué par M. Claude Verrel sur l'objection de conscience à l'étranger.

(17) Résolution du 9 avril 1987.

(18) *International Herald Tribune,* 26 juillet 1988.

(19) Résolution du 5 mars 1987.

(20) *Qui est qui ?* MOC Rennes, 1987.

(21) Daniel Jacquin, *Evaluation des apports du service civil au développement de la vie associative,* CCSC, 1987.

Israël : ceux qui refusent

LE phénomène existait depuis une dizaine d'années, mais la « révolution des pierres » l'a sensiblement amplifié : depuis décembre 1987, des centaines de soldats et d'officiers, réservistes et conscrits, mais également nombre de lycéens, ont fait savoir, collectivement, qu'ils ne participeraient pas à la répression contre les Palestiniens des territoires occupés. Il s'agit d'une objection sélective, puisque la plupart des signataires acceptent, en revanche, de servir à l'intérieur des frontières internationales d'Israël. Plusieurs dizaines d'entre eux sont actuellement emprisonnés.

A l'origine de ce mouvement – qui bénéficie d'un large soutien parmi les intellectuels, les jeunes Israéliens et certains hommes politiques – se trouve l'organisation Yech Gvul *(Il y a une limite).* C'était déjà à son initiative que, à partir de 1982, des centaines de soldats dirent non à la guerre du Liban. Mais les précurseurs de cette objection politique – du moins dans son expression collective – furent les vingt-sept lycéens qui, en 1980, annoncèrent à la veille de leur mobilisation leur intention de ne pas servir ailleurs qu'en Israël même. Plusieurs d'entre eux connurent la prison. M. Gadi Algazy, par exemple, en fit dix mois : à sa dénonciation de l'*« illégalité »* de l'ordre de servir dans les territoires, la Cour militaire avait répondu qu'un soldat doit obéir aux ordres sans écouter sa conscience – en contradiction évidente avec la jurisprudence de Nuremberg. Dans d'autres cas, les autorités préférèrent « s'arranger ».

C'est que la loi israélienne ne prévoit rien en matière d'objection. Elle impose le service militaire à dix-huit ans à tous les citoyens non arabes (les Druzes cependant effectuent leur service) : pour les hommes, trois années dans l'armée, plus des périodes annuelles de réserve de vingt et un à cinquante-cinq ans ; pour les femmes, deux années, et des réserves de vingt à vingt-sept ans. Seul le ministre de la défense peut exempter, à sa guise.

Parmi les cas d'exemption, notons les mères et les femmes enceintes ; les femmes déclarant devant un juge, rabbinique ou laïc, être religieuses et observer la *cacherout* et le *chabat,* de même que les femmes de famille religieuse invoquant des raisons de conscience ; les étudiants des *yechivot* (écoles religieuses), en vertu des accords entre les gouvernements successifs d'Israël et les partis religieux. Enfin certaines disciplines universitaires (médecine, droit, études techniques, etc.) permettent d'ajourner le service, qui sera néanmoins allongé.

Le vide juridique concernant les objecteurs favorise évidemment l'arbitraire le plus total. Selon les circontances du moment et la combativité des intéressés, certains sont mobilisés de force, et parfois dispensés de porter des armes, d'autres se retrouvent derrière les barreaux, d'autres encore sont « oubliés » ou *même se voient promettre un autre lieu de service s'ils acceptent de se taire.* Mais on peut penser que la gravité de la situation actuelle et l'ampleur du mouvement d'objection contraindront les dirigeants de l'armée et de l'Etat à affronter plus directement le problème.

JOSEPH ALGAZY.

IL Y A CINQUANTE ANS, LE RECUL DES DÉMOCRATIES

Munich ou l'illusion de la paix

LES démocraties peuvent-elles s'accommoder de régimes qui nient les principes sur lesquels elles sont fondées et tentent de masquer la tyrannie sous le voile de la défense de l'Occident ? En livrant à Hitler la Tchécoslovaquie, le 30 septembre 1938 à Munich, Français et Britanniques laissaient croire qu'ils achetaient la paix à l'Ouest au prix de l'abandon, à l'Allemagne nazie, d'une jeune République alliée.

Plus encore que de lâcheté, les réactions des élites politiques et culturelles de l'époque témoignent le plus souvent d'un mépris des institutions démocratiques et d'une peur haineuse des mouvements populaires que l'ordre noir saura écraser.

Par RENÉ BAYSSIÈRE

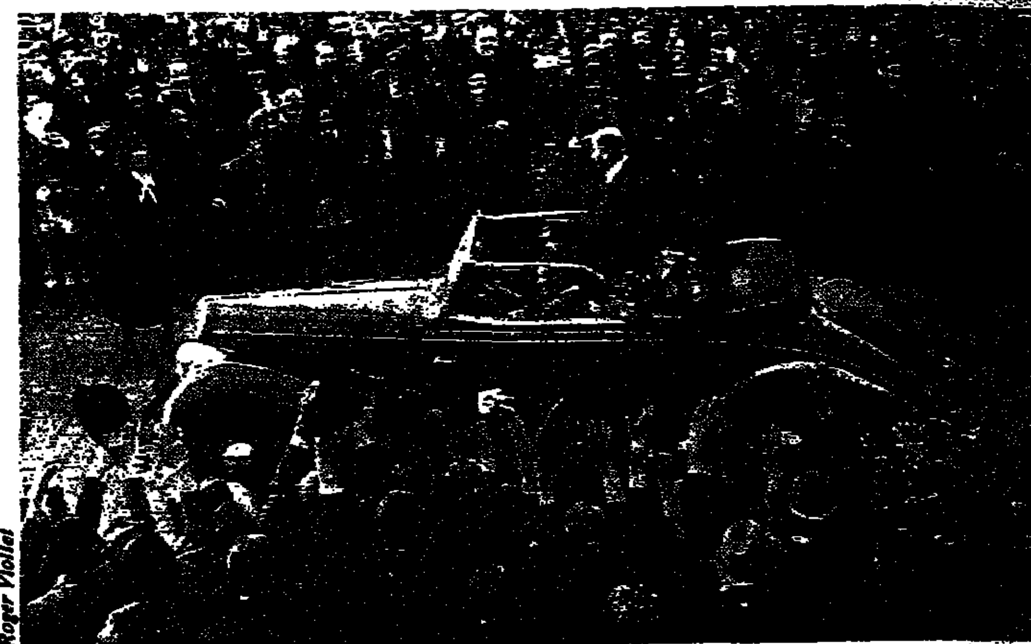
« La guerre n'est pas fatale. » C'est ainsi que réagit le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes (1) au lendemain des accords signés à Munich le 30 septembre 1938. Pour lui, la paix a été préservée parce que, *« pour la première fois, la France et l'Angleterre ont appliqué la formule qui, depuis quatre ans, fut d'emblée nôtre : ne résister que sur des positions aisément défendables, c'est-à-dire après avoir fait pleine justice aux revendications adverses* (2) ». Ce pacifisme inconditionnel, qui était alors le fondement de l'antifascisme, correspond aussi à une attitude assez nettement dominante dans l'opinion, quoique pour des raisons fort diverses.

L'un des premiers sondages qui aient été réalisés par l'Institut français d'opinion publique (IFOP), en donne confirmation : 57 % des Français sont favorables à ces accords (37 % les désapprouvent, 6 % sont sans opinion) (3). Certains le font avec allégresse : *« La paix ! la paix ! la paix ! Voilà le mot qui, ce matin, se lisait dans tous les yeux, sortait joyeusement de toutes les lèvres. Le monde respire. Nous allons donc vivre encore.* [...] *Notre président du conseil et notre ministre des affaires étrangères nous ont gardé la paix. C'est bien. Ils nous ont conservé la paix dans l'honneur et la dignité. C'est mieux. Grâce à eux, la France peut continuer à vivre son beau et glorieux destin de nation pacifique et démocratique »*, écrit Jean Prouvost dans *Paris-Soir* du 1er octobre.

Ce soulagement exubérant a quelque chose d'indécent puisque la France, à Munich, a trahi la Tchécoslovaquie, son alliée qu'elle s'était engagée, par traité, à défendre contre tout coup de force allemand : pour éviter la guerre, elle consent à l'annexion par Hitler des Sudètes et de la minorité allemande qui les habite. Au mois de juillet encore, Edouard Daladier, président du conseil depuis le 10 avril, avait tenu à rappeler la fidélité du pays à ses engagements. Sans doute, cette paix est-elle d'abord recherchée par le premier ministre britannique Neville Chamberlain qui, partisan de l'apaisement, multiplie les initiatives en ce sens. Mais le choix, par Daladier, de Georges Bonnet comme ministre des affaires étrangères est, dès avril, le signe d'un changement de politique que Paul-Boncour, son prédécesseur au Quai d'Orsay, analyse ainsi : *« Le tort de M. Georges Bonnet et de M. Daladier fut de ne pas dire qu'on changerait de politique, d'assurer même M. Benès* [le président de la République tchécoslovaque] *que rien n'était modifié...* (4) » Mais Paris ne dit rien, puis relaie, le 19 septembre, l'ultimatum hitlérien au gouvernement tchèque en lui annonçant que la France ne se battra pas pour les Sudètes et qu'il convient de rechercher une solution pacifique.

Le 29 septembre, réunis à Munich, Hitler, Mussolini, Chamberlain et Daladier – en l'absence de la Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique qui, depuis 1935, lui était alliée – signent l'accord de dépècement de cette jeune démocratie née de la victoire de 1918. *« Le corps amputé de la Tchécoslovaquie reste allongé sur la table d'opération. Mais Hitler va se passer maintenant du « club des charcutiers ». Il dépècera tout seul »*, écrira Paul Reynaud, en 1947 (5).

C'est à ce prix qu'est obtenue cette paix que Chamberlain présente à la Chambre des communes comme *« la paix dans l'honneur... la paix pour notre temps »*. En Grande-Bretagne, comme en France, elle donne lieu à des manifestations de foules délirantes. Stefan Zweig en témoigne, à Londres : *« On apprit d'abord par la radio la nouvelle* Peace for our time *qui annonçait à notre génération éprouvée que nous pourrions encore vivre en paix, encore une fois être sans soucis, encore une fois travailler à l'édification d'un monde nouveau et meilleur et tous ceux-là mentent qui essaient après coup de nier qu'ils aient été enivrés par ce mot magique* (6). »



Roger Viollet

LE RETOUR A PARIS D'ÉDOUARD DALADIER
« Le monde respire. Nous allons donc vivre encore... »

Dans *le Sursis*, Jean-Paul Sartre rapporte une anecdote que d'autres témoignages rendent vraisemblable, selon laquelle Daladier, plus conscient que Chamberlain de la défaite subie par les démocraties, apercevant la foule qui se précipite vers son avion, au moment de l'atterrissage au Bourget, et craignant un mauvais parti, se voit accueilli par une explosion de joie : *« Ils criaient :* « Vive la France ! Vive l'Angleterre ! Vive la paix ! » *Daladier les regarda avec stupeur. Il se tourna vers Léger* [Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, alias Saint-John Perse] *et il dit entre ses dents :* « Ah, les c... ! (7) » On sait, en effet, que le président du conseil considère Munich comme *« une immense défaite diplomatique pour la France et l'Angleterre »*.

Pacifisme ou défaitisme.

L'EUPHORIE pacifiste, pourtant, l'emporte. *« Chaque Français a éprouvé une impression physique de soulagement et si sa raison continuait à être inquiète, son cœur était prêt à éclater sous l'effet de la joie inattendue »*, écrit Pierre Limagne dans *la Croix* du 29 septembre. Il ajoute, le 3 octobre : *« M. Daladier est modeste. Les ovations de la foule, que d'autres, en ce moment, recherchent à tort, il les accepta, vendredi, comme un hommage à la paix... Lisez ses déclarations ; elles traduisent les sentiments d'un brave homme qui laisse entendre :* « J'ai fait ce que j'ai pu. Des chefs d'Etats démocratiques et des dictateurs ne sont pas à égalité. Mieux valait refuser une victoire militaire payable par des millions de deuils, puisque le chancelier du Reich ne reculait même pas devant les perspectives de défaite presque certaine. Au moins, désirait-on fixer une limite aux débordements hitlériens ; si nous avons réussi, ce ne sera pas mal déjà. La paix est toujours achetée par les pacifiques ; ayons une gratitude infinie pour nos amis tchèques, qui lui ont sacrifié le patrimoine millénaire de leurs aïeux (8). » Un tel plaidoyer lui vaut, le 4 octobre, la confiance de la Chambre des députés par 537 voix contre 75 (73 communistes, le nationaliste Henri de Kerillis et le socialiste Bouey). Une Chambre qui n'a pas été consultée avant un accord dont le conseil des ministres n'a pas non plus, semble-t-il, préalablement débattu au fond.

Toutefois, à ce moment, Daladier est-il sincère ? On peut en douter. Il ne croit pas – ni les Anglais, surtout – en la force militaire de la France. Les Britanniques ne se sentent pas prêts non plus, et Neville Chamberlain a pour objectif *« de réaliser l'alliance anglo-allemande dont son père Joe Chamberlain avait rêvé avant la guerre* (9) ».

En arrière-plan des négociations qui précèdent l'accord de Munich, et pesant sur leur déroulement, il y a, surtout en France, *« le pacifisme de la Der des der* (10) » qui *« signifie d'abord une haine viscérale de la guerre, la volonté de faire triompher la paix par tous les moyens : la discussion, les compromis, l'arbitrage, les concessions et il s'accompagne du refus de tout renforcement militaire,* (celui) *qu'exprime Paul Faure écrivant, dans le* Pays socialiste *du 7 avril 1939, que n'importe quelle concession de territoire est préférable à* « la mort d'un seul vigneron du Mâconnais (11) ». Ce sont de telles attitudes que Jacques Duclos stigmatise ainsi dans ses *Mémoires* : *« Le défaitisme avait coulé à pleins bords, les agents du Comité France-Allemagne, les néo-socialistes à la Déat et d'autres avaient préparé l'opinion publique à la capitulation... La foule, mise en condition par une presse sans honneur, croyait que la paix était sauvée* (12). » Et Gabriel Péri lui fait écho dans son intervention au nom du groupe communiste à la Chambre *« contre le diktat de Munich »* : *« On se demandera demain avec stupeur comment une bourgeoisie qui a occupé la Ruhr à l'époque de l'Allemagne républicaine, abandonne à l'Allemagne de Hitler la Rhénanie, l'Autriche et la Tchécoslovaquie* (13). »

Cette *« presse du déshonneur »* évoquée par Jacques Duclos est déchaînée. Elle se situe souvent à l'extrême droite (*Gringoire, Candide, Je suis partout, l'Action française*), et aussi à droite (*la République*). Elle comprend des quotidiens d'information (*le Matin, le Jour, Paris-Soir*). Ainsi, Léon Daudet le pamphlétaire écrit-il dans *l'Action française*, avec une hargne satisfaite : *« Israël et Moscou peuvent en faire leur deuil. On ne se battra pas « pour les Tchèques », ni pour les beaux yeux de M. Bénès, ni pour la « grande mémoire » de Briand, le maquereau béni, ni pour la mémoire perverse du sinistre Philippe Berthelot, le père de l'imbroglio actuel et qui avait certainement touché une bonne somme pour le préparer... »* Ou Edouard Pfeiffer, dans *la République* : *« Après Roche, après Frot, après Déat, je tiens à écrire, moi aussi « l'heure du règlement de comptes est venue ». Les coupables, ce sont plus encore que les dirigeants du Parti communiste qui, ouvertement, ont poussé au conflit, les quelques hommes qui, d'accord avec eux, voulaient la guerre et qui ont tout fait pour y précipiter le pays* (14). »

Pour beaucoup de « munichois » de droite, la paix ainsi gagnée fait de l'Allemagne, même hitlérienne, un rempart *« contre la révolution communiste et peut-être la bolchevisation immédiate de l'Europe »* (Thierry Maulnier) (15). Ils justifient l'analyse qu'Emmanuel Mounier formule dans la revue *Esprit* (1er octobre) : *« On ne comprendra rien au comportement de cette fraction de la bourgeoisie française si on ne l'entend pas murmurer à mi-voix :* « Plutôt Hitler que Blum (16). »

Léon Blum qui, au Parti socialiste, l'emportera sur les positions pacifiques dogmatiques de Paul Faure, se *« sent »* [lui] *partagé entre un lâche soulagement et la honte »* dès l'acceptation par la Tchécoslovaquie du plan franco-britannique du 18 septembre. Et il écrit dès le 20 septembre dans *le Populaire* : *« La guerre est probablement écartée. Mais, dans des conditions telles que moi qui n'ai cessé de lutter pour la paix, qui depuis bien des années lui avais fait d'avance le sacrifice de ma vie, je n'en puis éprouver de joie... (17) »*

D'un Paul Faure pacifiste enragé au Parti communiste déterminé à lutter contre les dictatures fascistes, en passant par des radicaux serrés derrière Daladier et des socialistes partagés, le rassemblement populaire a définitivement éclaté. Les communistes sont à nouveau isolés, bientôt pourchassés. Leurs intellectuels ont quitté, depuis quelque temps déjà, le Comité de vigilance des intellectuels antifascistes, car ils pensent que cette vigilance doit s'exercer par la résistance aux revendications territoriales des gouvernements de Mussolini et de Hitler.

Au centre et à droite, quelques voix s'élèvent aussi contre Munich : André Tardieu, qui considère que *« Munich est le plus beau succès allemand de l'après-guerre »* ; Henri de Kerillis, pour qui *« le pacte... nous apporte la paix sans la sécurité...* (18) » ; ou Emile Buré, dans *l'Ordre*, qui manifeste son inquiétude, en octobre 1938, et cloue au pilori en mars 1939, après « le coup de Prague », ses adversaires : *« Ceux de nos munichois qui n'ont pas perdu tout sens national sont tenaillés par le remords. Ils accusent pour ne pas être accusés. Le traité de Versailles, selon eux, était indéfendable. Menterie abominable... Il a fallu, pour en avoir raison, que l'Allemagne rencontrât à Paris et à Londres des gouvernements qui reculèrent au-delà du concevable les bornes de l'intelligence politique et de la lâcheté morale* (19). »

Dès le 20 septembre 1938, le *Manchester Guardian* émet une prédiction qui se confirmera : *« La crise a été provisoirement résolue par la capitulation des puissances occidentales... Le projet de livrer la région des Sudètes à l'Allemagne laissera, s'il est réalisé, la Tchécoslovaquie entièrement sans défense... Hitler a gagné la plus grande victoire de sa carrière. Il semble que l'on croie, ici et à Paris, que Hitler sera satisfait par cette acquisition de la région des Sudètes... Penser cela, c'est s'illusionner soi-même. Le simple fait de la victoire de Hitler sur la Tchécoslovaquie et les puissances occidentales amènera la Pologne, la Roumanie et la Yougoslavie dans son orbite politique – la Hongrie est déjà sous influence. La conquête de la Tchécoslovaquie, c'est,* ipso facto, *la conquête indirecte de tous ces pays...* (20). »

Ce qu'annonçait sous une autre forme, dans *le Temps* du 2 avril 1938, Hubert Beuve-Méry, alors correspondant de ce journal à Prague : *« Ce n'est nullement un problème d'ordre intérieur que l'Allemagne a réglé les 12 et 13 mars* [Anschluss], *c'est la première étape de la Mittleuropa qu'elle a réalisée. Les grandes démocraties occidentales qui ont considéré ce spectacle d'un œil médusé pourraient se trouver en présence de surprises plus désagréables encore...* (21) » *(voir aussi l'encadré ci-dessous).*

Tirer la leçon

LA défaillance des démocraties avait déjà commencé avec la remilitarisation de la Rhénanie, l'Ethiopie, puis l'Espagne. Munich marque une fracture plus grave : la paix quémandée n'est qu'une illusion. Leur passivité ne leur vaudra qu'un sursis d'un an. Les petites puissances comme la Tchécoslovaquie en tireront la leçon : *« La France n'est plus ce qu'elle était en 1914 et en 1918*, écrit l'officieux *Lidove Noviny. Elle est devenue une puissance de second ordre protégée par une sorte de protectorat britannique... Il ne nous reste rien d'autre à faire qu'à nous entendre avec l'Allemagne* (22). » Le discrédit est donc jeté sur le système politique de la démocratie libérale face au système totalitaire allemand, à la fois à l'intérieur – en France et en Angleterre – et à l'extérieur. Munich, c'est aussi en germe le pacte germano-soviétique : Staline, écarté de l'accord, ne peut plus se fonder sur l'alliance occidentale.

Cinquante ans après, dans notre mémoire, l'injure que fut le mot de « Munich » dans les échanges du discours politique – car, en schématisant à peine, les munichois vont opter pour la collaboration et les antimunichois pour la résistance – s'est à l'évidence affadie. L'événement et ses conséquences n'en pèsent pas moins encore sur le présent. Les passions de l'immédiat avant-guerre se sont tues, mais comment ne pas voir aujourd'hui encore, dans la crise que traversent les démocraties libérales, les signes que perdure, dans certaines attitudes à l'égard de la montée de l'extrême droite en France, du terrorisme international, de l'Afrique du Sud, du Chili, du Proche-Orient, de l'Afghanistan..., l'« esprit de Munich » ?

HUBERT BEUVE-MÉRY

« Appeler les choses par leur nom »

Correspondant du *Temps* à Prague au moment de la signature des accords de Munich, M. Hubert Beuve-Méry écrit en octobre 1938, dans *Politique* :

Il est inutile de se mettre en colère. Mais il est nécessaire, tant qu'on le peut encore, de dire la vérité et d'appeler les choses par leur nom. La France vient de manquer, à la face du monde, à des promesses mille fois répétées et répétées par tous. Elle l'a fait pour sauver la paix. L'intention est louable et l'excuse plus que suffisante. Mais à une condition : que la paix soit, effectivement, assurée. Si demain des millions de Tchèques retombent en servitude, si le maintien de la paix apparaît plus difficile et plus onéreux encore qu'il n'était hier, la France aura trahi purement et simplement. Et l'échec politique s'aggravera du déshonneur.

(...) Qu'on veuille bien seulement ne pas oublier que le 23 septembre, à 19 heures, MM. Newton et de Lacroix annonçaient à M. Krofta que leurs gouvernements ne pouvaient plus assumer la responsabilité des conseils pacifiques qu'ils avaient donnés au gouvernement de Prague. C'était, en termes diplomatiques, l'invitation à mobiliser qu'attendait l'état-major tchécoslovaque. Aussitôt la confiance, fortement ébranlée, renaissait parmi les Tchèques. La France, disait-on, avait opéré un recul stratégique pour manifester au monde entier le bon droit de la cause qu'elle défendait (...).

Mais le 29 septembre, l'ultimatum des quatre grandes puissances arrivait à Prague. Adolf Hitler voulait bien accepter des délais, Adolf Hitler voulait bien confier à une commission internationale, sans pouvoirs effectifs et, au reste, fort mal disposée pour les Tchèques, le soin d'organiser des plébiscites et de déterminer les frontières, en un mot Adof Hitler voulait bien prendre avec des formes et sans garantie efficace pour l'avenir ce qu'il avait menacé d'emporter de vive force. La Tchécoslovaquie était priée d'accepter sans délai sous peine de voir la France, son alliée, et la Grande-Bretagne prendre parti contre elle. Pour empêcher l'agression qui nous eût forcés à entrer en guerre, nous nous faisions nous-mêmes, auprès de la victime, l'huissier de l'agresseur.

(Extrait de Hubert Beuve-Méry, *Réflexions politiques 1932-1952*, *le Monde*-Editions du Seuil, Paris, 1951.)

(1) Le CVIA s'est constitué le 5 mars 1934 pour lutter contre le péril fasciste en France à la suite des événements du 6 février.

(2) *La France en mouvement (1934-1938)*, sous la direction de Jean Bouvier, Editions Champ Vallon, Paris, 1986.

(3) Cf. *La France et les Français en 1938-1939*, sous la direction de René Rémond, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1978.

(4) Jean-Baptiste Duroselle, *la Décadence (1932-1939)*, Imprimerie nationale, Paris, 1979.

(5) Paul Reynaud, *La France a sauvé l'Europe*, Flammarion, Paris, 1947.

(6) Henri Noguères, *Munich ou la drôle de paix*, Laffont, coll. « Ce jour-là », Paris, 1963.

(7) Jacques Bouillon, Geneviève Vallette, *Munich 1938*, Armand Colin, Paris, 1986.

(8) Pierre Limagne, *40 ans de politique française (1934-1974)*, Le Centurion, Paris, 1975.

(9) Jacques Valette, *Problèmes des relations internationales (1918-1949)*, Editions Sedes, Paris, 1980.

(10) Jean-Pierre Azéma, « De Madrid à la Libération », *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, n° 14, le Seuil, Paris, 1979.

(11) *La France et les Français en 1938-1939*, op. cit.

(12) Jacques Duclos, « Aux jours ensoleillés du Front populaire » *Mémoires (1935-1939)*, Fayard, Paris, 1969.

(13) Jacques Fauvet, *Histoire du Parti communiste*, Fayard, Paris, 1964.

(14) *Munich ou la drôle de paix*, op. cit.

(15) *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, op. cit.

(16) *Munich 1938*, op. cit.

(17) *Munich ou la drôle de paix*, op. cit.

(18) Id.

(19) *Munich 1938*, op. cit.

(20) Id.

(21) Id.

(22) *Munich ou la drôle de paix*, op. cit.

« FIRMA FRANKREICH », de Lothar Baier

Un regard allemand sur la France des années 80



Par JEAN-JACQUES GUINCHARD

UN petit groupe coiffé de casques de chantier traverse des ateliers, absorbant avec recueillement les explications d'un ingénieur : image classique du rituel de la visite d'entreprise, aujourd'hui fixée par la télévision et la publicité. Lothar Baier, traducteur de Sartre, d'André Breton, essayiste et journaliste indépendant, l'un des meilleurs connaisseurs de la France en République fédérale d'Allemagne (RFA), a pris au mot l'un des slogans les plus typiques des années 80 : *« l'entreprise France »*. Son livre (1), plein d'ironie, solidement informé et exempt de schématisme, est un véritable petit guide de la France actuelle, sur laquelle il a voulu faire le point à l'intention de ses concitoyens, *« au moment où la société France se prépare à fusionner avec la société RFA »*.

Il est de bon ton, dans les colloques et chez les professionnels de l'amitié franco-allemande, de mentionner les *« malentendus » entre les deux populations*. Euphémisme qui n'a pas cours ici. Aucun désaccord — car le terme est celui qui convient — n'est minimisé : l'écart se creuse entre le rejet ouest-allemand de l'arme atomique et le consensus autour du *« phallus nucléaire »* en France, les certitudes nationales et même nationalistes, ici — un philosophe ne croit-il pas judicieux de s'écrier : *« Descartes, c'est la France » ?* (2). — le doute permanent sur le principe même de la nation, là. A tel point que l'auteur ne croit guère à la réussite d'une Europe dont l'épine dorsale serait l'axe Paris-Bonn.

Plus même : il entend mettre en garde contre *« une extension du modèle de l'entreprise France »*. Lecteur infatigable de la presse et des livres, auditeur et téléspectateur perspicace, observateur critique lors de ses fréquents séjours, son constat est sombre.

Réduction de l'esprit collectif et de l'esprit critique à l'esprit maison, invasion du discours économique dans un paysage médiatique appauvri par le renoncement de fait de la radio à informer de manière sereine et approfondie et l'essoufflement des chaînes de télévision dans la course aux indices. En fin de compte, perte de confiance en elle-même d'une population qui se paie de mots comme « modernité » et « entreprise » : phénomènes qui sont sans doute mieux connus des Français que du lecteur allemand, mais qu'il leur faut redécouvrir concrètement, avant qu'ils ne leur paraissent définitivement normaux et inévitables.

Car elles renouvellent la vision qu'ils ont d'eux-mêmes, les réflexions du témoin étranger sur ses confrères envoyés spéciaux au procès de Klaus Barbie, ou les réactions de ces jeunes qui ne trouvent guère, pour faire connaître leurs inquiétudes sur Tchernobyl ou l'« effet Le Pen », d'autre interlocuteur que l'écrivain allemand de passage dans leur petite ville de province...

Thèse centrale : *« La République est en train de se transformer en entreprise. »* La formule n'est donc pas seulement une trouvaille de spécialiste de la « communication », puisque *« la population se métamorphose en personnel »*, tandis qu'*« il n'y a plus de groupes qui s'opposent, mais des services » ; « Il y a une hiérarchie dont on côtoie les représentants à la cantine, mais pas de confrontation entre une majorité et une opposition »*. Le tout admis sans discussion, et prôné sur un ton pontifiant et prétentieux, qui tend à devenir la norme des discours intellectuels.

Un chapitre montre en effet la montée du néoconservatisme dans les dénonciations de la *« pensée soixante-huit »* et les cris d'alarme contre la prétendue *« défaite de la pensée »*. Lothar Baier démonte pour ses lecteurs allemands l'étonnante et si française *« affaire Heidegger »*. Derrière les débats médiatiques et assez gratuits de l'intelligentsia, des structures qui, là encore, cessent de sembler normales sitôt qu'on les dépeint de Francfort : folie saisonnière des prix littéraires, orchestrées par une poignée de grands éditeurs, ballet des auteurs tour à tour conseillers éditoriaux et critiques littéraires, un cumul éhonté étant la règle, enfin archaïsme des circuits de distribution du livre, restés *« précapitalistes »*. Fatalité ? Non, puisqu'un écrivain ouest-allemand ne prend pas un prix pour autre chose qu'une reconnaissance littéraire sans grands effets économiques, vit souvent grâce aux radios et aux revues, et qu'enfin le plus petit éditeur fait rapidement parvenir sa production en n'importe quel point de la République.

Sombre constat

ENCORE une question : si l'on s'interroge volontiers en France sur les succès (relatifs, il faut le noter) des Verts en RFA, pourquoi la faiblesse des écologistes français dans la vie associative, et leur quasi-absence sur la scène politique ? Raisons géographiques, puisque leur pays comporte encore de vastes zones purement naturelles, en apparence du moins. Querelles entre mouvements, certes. Mais, surtout, effets de la centralisation et de la monopolisation de l'information, manifestes dans le cas Tchernobyl, et, plus profondément, confiance spontanée envers les autorités, répandue dans un peuple pour qui « écolo » rime avec « intello » et « rigolo ».

Enfin, si l'on cherche une synthèse concise et critique des enjeux, du déroulement et des véritables effets du procès de Klaus Barbie, force est de reconnaître que c'est dans ce livre, et non en français, qu'on la trouvera.

Au total, dans cet ouvrage à l'usage des Allemands, les Français aussi sont interpellés. Si l'Europe doit avoir un sens, si elle doit permettre une meilleure connaissance entre les peuples, les Français devront rendre aux Allemands le service de ne pas favoriser, par une admiration ambiguë, les traits les moins sympathiques de leur « personnalité collective » pour ainsi dire : *tradition de l'obéissance, du sérieux et* de la productivité. Quand un intellectuel ouest-allemand, dans le courant de l'été 1987, entend un représentant du CNPF expliquer sur France-Inter le déficit du commerce extérieur français et les succès, au contraire, de la RFA par la différence entre les mots « travail » et *« Arbeit »*, n'a-t-il pas raison d'ironiser sur cet heideggerianisme sans le savoir à la mode patronale et de relier ces propos à d'autres, qui voyaient autrefois dans l'Allemagne le modèle politique et moral, préférant Hitler au Front populaire ?

Sans attendre une hypothétique traduction, il faut se laisser dire les dures vérités d'un francophile sans complaisance. Le miroir qu'il tend aux Français peut leur en apprendre, et même les surprendre.

(1) Lothar Baier, *Firma Frankreich – Eine Betriebsbesichtigung*, Verlag Klaus Wagenbach, Berlin, 1988, 138 pages, 14 marks.

(2) André Glucksmann, *Descartes, c'est la France*, Flammarion, Paris, 1987.

Floraisons d'écrits sur la réforme en URSS

Par JEAN-MARIE CHAUVIER

L*E Phénomène Gorbatchev*, de Moshe Lewin, n'est pas, en dépit de son titre, un ouvrage de plus sur le numéro un du Kremlin. C'est l'éclairage d'un pionnier de l'histoire de la société soviétique sur les *« changements dans le système social »* que, selon l'auteur, *« beaucoup d'analystes occidentaux »* ont ignorés. L'urbanisation, la création d'une nouvelle force de travail, les progrès culturels des années 60-70 forment les conditions hors desquelles les actuels bouleversements seraient difficilement imaginables.

Moshe Lewin ne partage apparemment pas le point de vue (répandu en Occident et en URSS) que l'Union soviétique serait, après des décennies d'immobilisme, parvenue à une sorte de débâcle. Il évalue positivement les chances de la « perestroïka », dont il fixe par ailleurs les limites. La modernisation pourrait s'effectuer, à ses yeux, dans le cadre d'un régime autoritaire de type nouveau, associé à une variante inspirée de la nouvelle politique économique (NEP) des années 20 comme alternative à l'autre « prototype » du système, le « communisme de guerre ». Sous la conduite d'un « parti unique démocratisé (1) ».

Mais une question demeure : comment répondra cette société, à la fois profondément changée mais politiquement apathique, que la « perestroïka » remet en mouvement ?

Dans le flot d'informations en provenance d'Union soviétique depuis trois ans, on ne manquera pas de prêter attention à celles des (rares) journalistes en poste à Moscou qui ont, dès 1985, informé sérieusement leurs lecteurs (anglo-saxons et italiens, surtout) de l'importance des changements qui s'esquissaient. Exemples : les envoyés du *Guardian*, assurant tout récemment encore l'une des plus larges couvertures occidentales de la conférence du PC soviétique (juin-juillet 1988) ; du *Zeit* ouest-allemand, Christian Schmidt-Haüer ayant consigné dans un livre ses observations sur l'ascension de M. Gorbatchev (2) ; du correspondant de *la Repubblica*, proposant les « Lettres de la nouvelle Russie » qui ont passionné l'opinion italienne (3), et celui de *l'Unita*, Giulietto Chiesa, portant sur les événements une analyse politique approfondie, en compagnie de l'historien soviétique dissident Roy Medvedev (4).

Nina Bachkatov et Andrew Wilson, respectivement correspondants du *Soir* de Bruxelles et de *l'Observer* de Londres, rapportent, eux, de cette même époque (1985-1988) où nul journaliste sur place *« n'aurait voulu travailler dans une autre capitale que Moscou »*, une information puisée aux sources russes de première main, et sans précédent pour le public occidental, sur la difficulté d'être jeune en URSS (5).

Voix « de l'intérieur » et dissidents

DANS ce concert, les voix « de l'intérieur » sont irremplaçables : c'est ce qui fait la valeur des « Entretiens avec des intellectuels gorbatchéviens », outre l'intelligence et la justesse de ton de ce dialogue entre Elena Joly, d'origine soviétique, et quelques-uns des porte-voix les plus qualifiés de la « glanost » (6). Le changement vu et débattu par des Soviétiques qui ne sont pas tous des enthousiastes de la réforme, c'est d'ailleurs le thème du dossier (composé essentiellement de textes traduits du russe) que publie la *Revue nouvelle* (7). Les « taches blanches » de l'information disponible sur l'URSS n'en finiront pas d'être comblées par des investigations rares et documentées, comme l'est l'histoire de la musique contemporaine soviétique que propose Jacques Di Vanni (8).

On écoutera aussi les points de vue de dissidents en exil. L'écrivain Alexandre Soljenitsyne n'a encore rien dit, mais des rumeurs persistantes font état d'un voyage en URSS cet automne. Dans *Lettre internationale* (9), Youri Mamleiev témoigne de son propre voyage, et Efim Etkind, de la rencontre à Copenhague entre plusieurs écrivains exilés, dont Andréï Siniavski, et des représentants de la culture soviétique.

Radicalement pessimiste à l'égard des *« démangeaisons réformistes »* de M. Gorbatchev, l'écrivain Alexandre Zinoviev voit tout de même dans la *« révolution verbale »* du Kremlin une *« récupération cynique »* des thèmes de la dissidence (10). L'horreur et la perfidie du régime soviétique sont également dénoncées par l'historien Michel Heller (11). Enfin, comment ne pas remarquer l'analyse de Françoise Thom, dans *l'Autre Europe*, qui qualifie la « glasnost » d'entreprise de *« délation institutionnalisée »* et, qui plus est, y voit une *« désinformation soviétique »* relayée par les médias occidentaux en direction de l'Europe de l'Est. *« On comprend pourquoi Gorbatchev a aimablement cessé de brouiller certaines radios ennemies* (12). » Mais, on le voit, tout le monde n'est pas dupe...

(1) Moshe Lewin, *The Gorbatchev Phenomenon, A Historical interpretation*, University of California Press, Berkeley — Los Angeles, 1988, 176 pages. A paraître en français, au printemps 1989, à La Découverte, Paris. (Voir aussi son ouvrage précédent : *la Formation du système soviétique*, Gallimard, Paris, 1987, dont *le Monde diplomatique* a rendu compte dans son numéro de mars 1987.)

(2) Christian Schmidt-Haüer, *Gorbachev, the Path to Power*, I.B. Tauris, Londres, 1986, 218 pages, 12,95 livres.

(3) Alberto Jacoviello, *Lettere dalla nuova Russia*, A. Mondadori, Milan, 1987, 325 pages, 19 000 lires.

(4) Giuletto Chiesa-Roy Medvedev, *l'URSS che cambia*, ed. Riuniti, Rome, 1987, 20 000 lires. Voir également les recueils de textes italiens et soviétiques publiés par *l'Unita* sous les titres *Se vince Gorbaciov* (1987, 206 pages) et *Perestrojka, amici e enemici* (1988, 111 pages).

(5) Nina Bachkatov et Andrew Wilson, *les Enfants de Gorbatchev, La jeunesse soviétique parle*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, 278 pages, 98 F. A signaler, par ailleurs, l'excellent dossier constitué d'extraits de la presse soviétique sur « La jeunesse soviétique et la perestroïka », par Roberte Berton-Hogge, *Problèmes politiques et sociaux*, La Documentation française, Paris, 24 juin 1988.

(6) Elena Joly, *la Troisième Mort de Staline*, Actes Sud, Arles, 1988, 207 pages, 85 F.

(7) 26, rue Potagère, 1030 Bruxelles.

(8) Jacques Di Vanni, *1953-1983, trente ans de musique soviétique*, Actes Sud, Arles, 1987, 122 pages, 80 F.

(9) *Lettre internationale*, revue trimestrielle, Paris, 42 F.

(10) Alexandre Zinoviev, *le Gorbatchévisme ou les pouvoirs d'une illusion*, L'Age d'homme, Lausanne, 1987, 116 pages, 20 francs suisses.

(11) Michel Heller, *70 ans qui ébranlèrent le monde*, Calmann-Lévy, Paris, 1988, 159 pages, 72 F.

(12) *L'Autre Europe*, L'Age d'homme, Paris, revue trimestrielle, nº 14, 1987, 65 F.

Dans les revues...

■ **MEMO.** Un expert financier du Golfe pèse les conséquences des désordres monétaires sur les investissements des pays de sa région. *Il envisage pour eux la possibilité de* créer un « marché commun financier » afin de se protéger des risques, auxquels ils sont particulièrement exposés. **(Nº 34, vol. 3, août, mensuel (en anglais et en arabe), abonnement annuel : 400 F. — PO Box 4351, Limassol, Chypre ; en France : 4, rue Cimarosa, 75116 Paris.)**

■ **NEW LEFT REVIEW.** Par Abel Aganbegyan : les nouvelles orientations de l'économie soviétique. **(Nº 169, mai-juin, 2,95 livres. — PO Box 339, Londres WCIX 8NS.)**

■ **FOREIGN AFFAIRS.** Un article de MM. Henry Kissinger et Cyrus Vance, anciens secrétaires d'Etat américains, qui plaident pour un retour au « consensus bipartisan » dans la politique étrangère des Etats-Unis afin d'éviter que les autres nations n'aillent « leur propre chemin ». Les grandes priorités : le « dialogue politique » avec l'URSS, mais aussi le maintien des capacités de dissuasion conventionnelles et nucléaires de l'OTAN tout en accordant à l'Europe un plus grand rôle ; l'économie mondiale ; les relations avec le Japon et le Canada, la dette de l'Amérique latine. **(Vol. 66, nº 5, été 1988, trimestriel, cinq numéros par an, 5,95 dollars. — PO Box 2615, Boulder, Colorado 80 321.)**

■ **AUSTRIA TODAY.** Une prise de position du ministre autrichien des affaires étrangères en faveur d'un rapprochement avec la CEE. **(Nº 2, trimestriel, 95 schillings. — Hofburg, Schweizertor, Postfach 47, A-1014 Vienne.)**

■ **STUDIA DIPLOMATICA.** Jean Gol, ministre belge de la justice, analyse le phénomène du terrorisme en Europe. Li Tieying, haut responsable du PC chinois, présente la réforme économique dans son pays. **(Vol. XLI, 1988, nº 1, bimestriel, 500 francs belges. — IRRI, 88, avenue de la Couronne, 1050 Bruxelles.)**

■ **CAMPAGNES SOLIDAIRES** présente une analyse des conséquences pour l'agriculture méditerranéenne de l'intégration de l'Europe du Sud dans la CEE. **(Nº 11, juillet-août, mensuel, 15 F. — Média-Pays, 64, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris.)**

■ ***TOUDI.*** *La revue wallonne s'interroge* sur l'avenir de la monarchie belge. Nombreuses autres études sur l'emploi, la Société générale de Belgique, le cinéma... et la Flandre. **(1988, annuel, 380 francs belges. — Centre d'études wallonnes, 2, rue M. Lange, 1381 Quenast, Belgique.)**

■ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES.** Un article sur l'économie de la Nouvelle-Calédonie, marquée par de profondes inégalités, et un dossier sur le renouveau de l'emploi aux Etats-Unis. **(Nº 59, été, mensuel, 16 F. — 21, rue du Chaignot, 21000 Dijon.)**

■ **LATINOAMERICA.** Un important *dossier sur le Chili, avec des études sur l'économie*, le mouvement syndical, les forces armées, la presse... **(Nº 30-31, avril-septembre, trimestriel, 8 000 lires. — CP 64091, 00100 Rome.)**

■ **PROBLÈMES POLITIQUES ET SOCIAUX.** A la veille des Jeux olympiques de Séoul, un numéro sur le thème « Sport et politique en Extrême-Orient ». **(Nº 589, 12 août, bimensuel, 24 F. — La Documentation française, Paris.)**

■ **CPE BULLETIN.** La politique scientifique de la Corée du Sud ; des extraits d'un rapport officiel américain sur les choix gouvernementaux à effectuer pour bien intégrer la dimension technologique dans les changements économiques. **(Nº 49, juillet, dix numéros par an, abonnement annuel : 936 F. — ADITECH, 96 boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)**

■ **CROISSANCE DES JEUNES NATIONS.** Un dossier sur les groupements paysans en Afrique et un supplément sur l'organisation non gouvernementale Peuples solidaires. **(Nº 307, juillet-août, mensuel, 26 F. - 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris cedex 17.)**

■ **END PAPERS.** Résultats d'une enquête sur la conversion des industries d'armements, entreprise avec le syndicat de la métallurgie de la RFA. *Lire aussi* : le poids des armes dans la recherche et le développement. **(Nº 17, trois numéros par an, 3,95 livres. - The Spokesman, Bertrand Russell-House, Gamble Street, Nottingham NG7 4ET.)**

■ **ÉCONOMIE ET HUMANISME.** Un dossier sur les enjeux de la société de communication. **(Nº 302, juillet-août, trimestriel, 50 F. — 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.)**

■ **CRITIQUE COMMUNISTE.** Un numéro essentiellement consacré à l'extrême droite en France, et à la nécessité de ne pas la croire évaporée parce qu'elle n'existe plus à l'Assemblée... **(Nº 76, juillet, mensuel, 20 F. — 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil-sous-Bois.)**

■ **RENOUVEAU SYNDICAL 68.** Sous le titre « Remodelage des rapports de classe », une intéressante analyse de la composition sociologique du vote Le Pen. **(Nº 23-24, août-septembre, mensuel, 5 F. — BP 2123, 68060 Mulhouse Cedex.)**

■ ***CASH,*** *journal de l'Association des chômeurs et des précaires*, propose un dossier complet sur le « revenu minimum d'insertion ». **(Nº 11, août, mensuel, 15 F. — 53, avenue des Gobelins, 75013 Paris.)**

■ **ÉCONOMIE ET HUMANISME.** Le problème frontalier (une approche économique), les controverses sur le revenu minimum, le chômage et « les chemins de l'exclusion ». **(Nº 301, mai-juin, bimestriel, 50 F. — 14, rue Antoine-Dumont, 69372 Lyon Cedex 08.)**

■ **PEUPLES MÉDITERRANÉENS.** Un numéro consacré à la crise de l'urbanisme et la situation des grandes villes de la Méditerranée : Naples, Barcelone, Alger, Tunis, Gênes, Marseille. **(Nº 43, avril-juin, trimestriel, 70 F. BP 1907, 75327 Paris.)**

■ **LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE.** Une livraison consacrée à « Villes et Etats » avec des articles sur la Suède, les Etats-Unis, l'Inde, le Brésil, l'Egypte, etc. **(Nº 38, juin-juillet, trimestriel, 95 F. — 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex.)**

■ **CAHIERS DE LA RÉCONCILIATION.** *Une longue réflexion de Jacques Neyrinck*, professeur à l'Ecole polytechnique de Lausanne : « L'évolution technique et (ou) spirituelle ? » **(Nº 2, 1988, trimestiel, 25 F. — MIR, 18, rue Bayard, 38000 Grenoble.)**

■ **REMISIS.** Chaque trimestre, présentation bibliographique des publications sur les migrations internationales, classées par grands thèmes. **(1988, nº 1, trimestriel, 750 F. — CNRS-GRECO, 56-61, rue Pouchet, 75849 Paris Cedex.)**

■ **SANS RÉSERVE.** Se consacrant aux informations sur les populations autochtones du Canada, cette revue contient dans son dernier numéro un supplément sur le Festival du film autochtone de Montréal. **(Vol. 1, nº 3, mensuel, 1 dollar canadien. — 3575, boulevard St-Laurent, suite 513, Montréal (Québec) H2X 2T7.)**

■ **AUTRES TEMPS.** Un numéro en grande partie consacré au tourisme comme « fait social », en un dossier établi par Dora Valayer et Olivier Abel. **(Eté 1988, juillet, trimestriel, 50 F. — 32, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris.)**

■ **CHRONIQUE ONU.** Outre les événements du trimestre, un dossier sur l'action des Nations unies dans le domaine de l'environnement. **(Vol. XXV, nº 2, juin, trimestriel, abonnement annuel : 14 dollars. - ONU, bureau DCI-0530, Nations unies, New-York 10017.)**

■ **NOTRE HISTOIRE.** A signaler : un petit dossier initiant aux religions de la Corée. **(Nº 48, septembre, mensuel, 25 F. — 12, rue Ampère, 75017 Paris.)**

■ **HOMMAGE A TCHICAYA U TAM'SI.** Recueil de textes regroupés par *Nigerian Journal of French Studies* en hommage au grand poète africain récemment décédé. **(NJFS Publication, EEL-BUK, PMB 3011, Kano, Nigéria.)**

■ **LIGEIA.** Une nouvelle revue de dossiers sur l'art qui emprunte son nom à la sirène évoquée par Virgile, Edgar Allan Poe et, plus récemment, par Tomasi di Lampedusa dans une nouvelle célèbre. La première livraison est consacrée au réalisme, avec des études sur le Musée d'art moderne, les concepts de modernité et post-modernité, l'Etat et la culture en Pologne, etc. **(Nº 1, avril-juin, trimestriel, 85 F. — 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris.)**

■ **VISIONS CONTEMPORAINES.** Un numéro spécial consacré à Marc Elder, écrivain nantais, prix Goncourt 1913. **(Nº 2, juin, trimestriel, 65 F. — Université Inter-Ages de Nantes, chemin de la Sensive-du-Tertre, 44072 Nantes, cedex.)**

● **Le Monde diplomatique en espagnol.** Chaque mois, une traduction en espagnol du *Monde diplomatique*, accompagnée d'un supplément latino-américain, est publiée à Buenos-Aires sous la responsabilité de M. Hugo Kliczkowski. (Abonnement annuel : 40 dollars pour les pays limitrophes de l'Argentine, 60 dollars pour les autres pays ; *le Monde diplomatique, 25, de Mayo 596, 5º piso, 1002 Buenos-Aires.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

● RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE, 1988 : la gestion de l'économie mondiale et les incertitudes de la croissance ; la nécessité persistante de réduire les déficits budgétaires, de réformer la fiscalité et les dépenses, de « décentraliser » le secteur public. *(Banque mondiale, Washington DC, 1988, 345 pages. En France : 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris.)*

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

● RAPPORT SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT, 1988 : les politiques commerciales et leurs effets ; la dette du tiers-monde ; les services dans l'économie mondiale. Un bilan critique de l'évolution des rapports Nord-Sud l'année écoulée, avec des propositions constructives. *(CNUCED, publication des Nations unies, New-York, 1988, 292 pages.)*

Organisation de coopération et de développement économiques.

● FINANCEMENT ET DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, ÉTUDE 1987 : les chiffres les plus récents et les tendances de l'aide au développement (diminution globale, diversification des pays endettés). *(OCDE, Paris, 1988, 227 pages, 110 francs.)*

les livres

LES TOMATES D'ACORN LAKE FARM

Logique bancaire par temps de pluie

L'INVASION DES NUAGES PALES, de Pierre Furlan, Actes Sud, Arles, 1988, 195 pages, 100 F.

S'IL n'avait pas trop plu, les tomates d'Acorn Lake Farm n'auraient pas pourri. Si la Bank of America n'avait pas prêté inconsidérément au tiers-monde, elle n'aurait pas appliqué aussi brutalement sa loi d'airain à la Californie. Mais il a plu au mauvais moment, et les tomates ont noirci, et la banque a frappé. Dans la vallée du Sacramento, le système marchand contemporain, alliance de l'argent et de l'ordinateur, dicte la volonté de sa logique. Cette fiction est un reportage sur les années 80, une réflexion sur les mécanismes du pouvoir.

Pierre Furlan – traducteur du New-Yorkais Paul Auster (1) – use du style sec, nerveux, qui caractérise souvent les lettres américaines de notre temps ou celles que cette littérature influence. Une partie de pêche aux poissons-dragons, l'agonie d'une mouflette dans la gueule d'une chienne, le chant des grenouilles bœufs, l'envol d'une grue blanche, ces scènes et ces images n'inspirent pas une écriture fleurie, sans doute parce qu'elles semblent n'exister, ou ne survivre, que pour souligner plus encore l'aridité éthique du paysage social dans lequel elles s'inscrivent.

C'est l'histoire d'une famille venue autrefois de France s'installer en Californie et qui, faisant passer, avec d'autres, la vallée de l'état de nature à celle d'agriculture, est progressivement incluse dans une mécanique dont elle ne perçoit pas le caractère assassin : les hectares s'ajoutent aux hectares, les machines aux machines, la valeur de la terre augmente, comme l'endettement, à folle vitesse, l'économie est bâtie sur ce qui a l'apparence de la raison. Tout va à merveille en ce mois d'août 1981 : les nouveaux emprunts une fois ingurgités dans les projections des ordinateurs de la firme conseillère et gestionnaire Agri-Business Planning Service, les projections sont éclatantes. *« Pour une fois, on sait correctement où on va. »*

Août 1981 : intrusion de la tragédie dans la comédie de la réussite. Voici l'*« irrationalité »* qui *« dérègle les savantes prévisions »*. Elle a nom *« temps »* : il pleut comme il n'a jamais plu depuis cinquante ans. Un désastre : les deux tiers des tomates gâtées. On attendait un plus de 700 000 dollars ; c'est un moins de 300 000. Alors le roman s'emballe et un extraordinaire dialogue s'instaure entre les fermiers et l'ordinateur, cette incarnation policière d'un pouvoir bancaire implacable. Nouvel emprunt, travail accru, production supplémentaire, interdiction d'emprunter à nouveau, hypothèque, procès. 1983 : les intérêts ont atteint les 21 %, il faudra rembourser des sommes colossales, le nœud coulant se resserre, le producteur tombe *« en esclavage »*. La Bank of America possède de fait la vallée et ses travailleurs.

PIERRE FURLAN décrit avec grande efficacité cette logique de l'endettement et de la société marchande en général. S'il ne nous dit pas que, un an jour pour jour après la pluie « irrationnelle », le tout proche Mexique annonçait sa banqueroute, il écrit : *« Voyez-vous, concéda Dougherty* [avocat du fermier], *je ne pense pas qu'il y ait jamais eu de plan net et précis de la part de la banque, ni qu'un objectif comme :* « Dépossédez les fermiers de Californie » *ait jamais été formulé. Quelque chose d'aussi clair aurait sans doute fait l'objet de fuites. Mais le but était implicite, c'était une question de survie pour la banque. Elle a 45 % de ses dépôts à l'étranger et, malheureusement pour elle, ses placements en Amérique latine se sont évaporés les uns après les autres. Elle a perdu des milliards. Où pourrait-elle se replier, où pourrait-elle se refaire une santé ? Ici même, sur notre sol, sur VOTRE sol, le seul placement sûr. »*

Bien sûr, les procès succèdent aux procès, dont la description est, elle aussi, des mieux venues. Et il est toujours loisible aux fermiers de rêver que, leur cause l'emportant, la Bank of America devra tellement rembourser qu'elle sera elle-même en faillite... Amère réflexion finale d'un roman de notre temps, efficace coup de poing à la face des barbares à attaché-case.

JACQUES DECORNOY.

(1) Paul Auster, *Cité de verre* (1987) et *Revenants* (1988), Actes Sud, Arles.

VILLES

ÉCONOMIE DE LA CONSTRUCTION A ANTANANARIVO. – Groupe Huit-Aura.

★ L'Harmattan, coll. « Villes et entreprises », Paris, 1988, 226 pages, 130 F.

Une équipe, associant chercheurs français (groupe Huit) et « locaux » (AURA), consigne le résultat d'une année de recherche in situ sur l'avenir de la construction à Antananarivo, capitale de Madagascar. Le fonds du problème, c'est la faiblesse des revenus.

Le dynamisme du secteur informel est heureusement là pour pallier l'inexistence d'initiatives *publiques ou privées d'envergure, mais* au prix d'une diminution cumulative du capital technique. Vingt-cinq chantiers ont été décortiqués pour mettre à nu le processus de formation des coûts.

On retrouve ces éléments pour l'ensemble du programme « Economie de la construction urbaine » mené par Rexcoop (ministère de la coopération). Dix villes (1), dix perspectives de développement urbain ont été ainsi passées au... tamis.

FLORENCE ANTOMARCHI

(1) Tunis, Rabat, Abidjan, Kinshasa, Lomé, Nouakchott, Antananarivo, Hyderabad (même éditeur, même collection) Kingston, Cordoba. Une synthèse sera publiée par la Documentation française.

SOCIÉTÉ

THE NEW HELOTS. MIGRANTS IN THE INTERNATIONAL DIVISION OF LABOUR. – Robin Cohen

★ Gower, Londres, 1987, 290 pages, 8,95 livres.

Alliant le travail d'un des meilleurs spécialistes des mouvements sociaux dans le tiers-monde et les qualités de l'édition anglo-saxonne, cet ouvrage s'inscrit dans les recherches que Robin Cohen a consacrées aux luttes du monde ouvrier. Ici, c'est la capacité du capitalisme à élargir le marché du travail à *l'échelle de la planète* qui est le problème central. En sept chapitres sont abordés : la genèse des migrations à partir de la situation coloniale, le bassin migratoire des Etats-Unis, la reproduction de la force de travail en Afrique du Sud, le cas européen, les politiques de régulation du travail migrant, l'expérience des travailleurs-hilotes, la problématique de la « nouvelle » division internationale du travail. Pas si libéral et passablement boyard le capitalisme, pourrait conclure Robin Cohen, puisqu'il fait souvent référence à Marx.

CLAUDE LIAUZU.

LA TRAGÉDIE DE LA CULTURE ET AUTRES ESSAIS. – Georg Simmel

★ Rivages, Paris, 1988, 253 pages, 49 F.

Simmel, dont l'œuvre nous est révélée en France avec presque un siècle de retard, est, au même titre que Max Weber, l'un des plus grands sociologues de son temps. Etrangère aux méthodes quantitatives, la sociologie était alors un carrefour de questions ouvertes, qui concernaient aussi bien la philosophie que la politique et l'esthétique.

Fortement marquée par un certain anticapitalisme romantique, la pensée de Simmel a exercé une influence profonde sur toute une génération, en particulier sur Georges Lukacs et Ernst Bloch, mais aussi sur Heidegger. Incarnation typique de ce que l'on nommait alors la « critique culturelle », son œuvre se développe aussi bien en amples fresques comme *la Philosophie de l'argent* que dans de courts essais comme *la Signification esthétique du visage* (1901) ou *la Métaphysique de la mort* (1910).

JEAN-MICHEL PALMIER.

CARAIBES

PAPA DOC, BABY DOC : HAITI AND THE DUVALIERS. – James Ferguson

★ Basil Backwell, Oxford, 1987, 161 pages, 16,50 livres.

A quel point les problèmes d'Haïti sont profondément enracinés dans l'histoire, c'est ce que montre cette étude succincte sur la période Duvalier. Les richesses de cette colonie française, comme comme la plus prospère, furent soit exportées, soit accaparées par une élite très réduite. Après l'indépendance, une élite mulâtre se contenta de prendre la place des Français et de monopoliser le pouvoir politique. Or, rappelle l'auteur, François Duvalier avait entrepris de se doter d'une nouvelle base de pouvoir en favorisant l'ascension d'une classe moyenne noire au travers de la bureaucratie et des « tontons macoutes ». Pour un temps, les paysans purent s'identifier à lui, bien que son système ne leur apportât rien d'autre que la terreur, l'exploitation et la corruption. Le mariage de « Baby Doc » avec une femme issue de l'élite mulâtre, puis les attaques d'un clergé devenu progressiste achevèrent de ruiner le régime. En 1986, les Etats-Unis eux-mêmes conclurent qu'ils ne pouvaient plus compter sur lui ; son remplacement par le chef d'état-major écarta le danger d'une révolution imminente. Les élections sanglantes de novembre 1987 et la succession arrangée de M. Leslie Manigat devaient offrir de nouvelles garanties aux adversaires du changement...

GERALD MOORE.

PROCHE-ORIENT

WORKERS ON THE NILE. – Joël Beinin et Zachary Lockman.

★ Princeton University Press, Princeton, 1988, 488 pages, 75 dollars.

Le timide retour à la démocratie, dans certains pays arabes comme l'Egypte, ne s'est toujours pas traduit par le rétablissement de larges libertés syndicales ; au contraire, les pouvoirs gardent leur mainmise sur les organisations et assimilent souvent la grève à un délit. Le livre de Beinin et Lockman remet en mémoire une époque – de 1882 à 1954 – où, malgré les entraves de toutes sortes, le mouvement ouvrier sur les bords du Nil représentait un facteur actif de la politique. Les deux auteurs décrivent comment, à chaque moment de l'histoire – durant la révolution de 1919, en 1936, dans la lutte contre le colonialisme anglais après la seconde guerre mondiale, – la classe ouvrière a participé de manière autonome et active au combat national. Paradoxalement, c'est l'arrivée au pouvoir des « officiers libres » et du premier gouvernement authentiquement national en 1952 qui réussira, et pour des dizaines d'années, à caporaliser le mouvement ouvrier.

A. G.

HISTOIRE

SAMARCANDE. – Amin Maalouf

★ Editions J.-C. Lattès, Paris, 1988, 376 pages, 95 F.

Une odyssée d'abord : l'errance, au onzième siècle, d'Omar Khayyam à travers l'insécurité de la steppe asiatique. Astronome et mathématicien célèbre, il est contraint à rebondir sans cesse de Nichapour à Khaggar, par Damas, Bagdad, Ispahan. A côtoyer le royaume des Assassins. A se fixer le temps d'un amour à Samarcande, reine des villes vernies or et turquoise. Adulé partout, il est vite maudit car il est *« du côté des secrets »*. Sceptique et modéré dans les flambées désordonnées de l'intégrisme, il côtoie princes, grands vizirs. A chaque étape il condense sa vision du monde en quatrains – les *« robats »* – voluptueux et dédaigneux qui feront l'immortel *Livre de Samarcande*. Une quête conduite au début du siècle dans un monde étrangement inchangé ne peut retrouver le manuscrit. Un roman, certes, mais, plus encore l'œuvre d'un *Oriental* méditerranéen qui nous ouvre l'Asie.

GEORGES BUIS.

● LE CONSERVATISME. – Philippe Beneton (*PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1988, 121 pages, 25 F*) : histoire et thèses d'un mouvement intellectuel et politique de l'ère moderne *« qui naît avec elle puisque contre elle »*.

● ARGENT ASSOCIATIONS TIERS-MONDE (*La Documentation française-ministère de la coopération, Paris, 1988, 187 pages, 80 F*) : résultat d'une enquête d'estimation en France de l'aide privée mise en œuvre par le canal des associations de la loi de 1901.

● HISTOIRE DE L'AFRIQUE. – Marie-France Briselance (*Jeune Afrique Livres, Paris, 1988, 187 pages, 60 F*) : premier tome, qui couvre les grands royaumes, des origines de l'homme à l'an mille.

● REPORT ON THE VIOLATIONS OF HUMAN RIGHTS IN THE TERRITORIES DURING THE UPRISING 1988 (*The Israeli League for Human and Civil Rights, PO Box 14192, Tel Aviv, 1988, 98 pages, 6 dollars*) : un rapport accablant sur la répression en Cisjordanie et à Gaza.

AFRIQUE

TANZANIE. L'INVENTION D'UNE CULTURE POLITIQUE. – Denis-Constant Martin.

★ Presses de la Fondation nationale des sciences politiques – Karthala, Paris, 1988, 318 pages, 130 F.

Peut-on parler de la Tanzanie de manière dépassionnée, sans entrer dans d'inépuisables polémiques parisiennes sur les bienfaits ou les malheurs du « socialisme tanzanien » ? Peut-on considérer ce pays comme un sujet d'études et non comme un champ clos de fantasmes ? Voilà le pari, ambitieux mais réussi, de l'auteur. Dans un livre dense, il explique en quels termes, *« avec des langages et des symboliques qui leur sont propres »*, se déroulent là-bas ces phénomènes universels que sont la lutte pour le pouvoir, pour l'acquisition et le maintien de privilèges. Après avoir rappelé les fruits des premières années de l'indépendance, Denis-Constant Martin décrit, dans une deuxième partie, les moyens avec lesquels le pouvoir contrôle la société – parti, syndicats, *ujamaa*... En conclusion, il dévoile les liens réels, profonds, contradictoires, qui assurent la cohésion de cette société.

ALAIN GRESH.

QUESTIONS SUR LA PAYSANNERIE AU BURUNDI. Actes de la table ronde « Sciences sociales, humaines et développement rural ». – Bujumbura (7-11 mai 1985).

★ Université du Burundi – Centre de recherches africaines (Paris I), Bujumbura, 1988, 452 pages.

Le nombre et la qualité des travaux, notamment en matière d'histoire rurale, menés au Burundi sont bien connus. Comme tout recueil de communications, celui-ci est un peu inégal mais on y trouvera à la fois des études ponctuelles et monographiques et des réflexions méthodologiques et problématiques. La table ronde était organisée autour de quatre thèmes : aménagement et rationalités paysannes, dimensions historiques et géographiques des comportements démographiques, dimensions culturelles et modernité et, enfin, les approches spécifiques des sciences.

Le Burundi est un pays profondément « historique », et l'explication des « mises en valeur » précoloniales et coloniales y est assez poussée. Une histoire sociale rurale se dessine à travers les travaux de J.-P. Chrétien et J. Gahama, par exemple. L'une des spécialités des sciences sociales en ce pays est la démographie. Certes, la pression démographique y est un problème majeur ; mais les progrès récents de la démographie historique africaine sont, dans le registre francophone, dus pour une bonne part aux travaux menés sur ces sociétés d'Afrique orientale. Les problèmes des sources orales et écrites, de leur conservation et de leur accessibilité sont soulevés en conclusion et donnent à cet ouvrage l'indispensable touche méthodologique.

JEAN COPANS.

UGANDA NOW. – Sous la direction d'Hölger Bernt et Michael Twaddle

★ James Currey, Londres, 1988, 358 pages, 9,95 livres.

La tragique expérience de l'Ouganda au cours des vingt-cinq dernières années est-elle particulière à ce pays ou bien n'est-elle qu'une illustration de la pauvreté et de l'instabilité du tiers-monde ? C'est à quoi cette œuvre collective tente de répondre. Dans les deux premiers essais, Christopher Wrigley et D.A. Low sont enclins à retenir la première proposition : ne disposant pas d'une majorité politique suffisante, M. Milton Obote et le général Amin ont eu recours à la terreur, qui engendra déliquescence et anarchie. Mais Ali Mazrui, dans une remarquable étude, opte pour une certaine exemplarité de l'histoire ougandaise. L'indépendance est en général une retraite, dans toute l'Afrique : les infrastructures s'effondrent, la monnaie perd de sa valeur, et, de plus en plus, les gens en reviennent à l'agriculture de subsistance et au troc. Ecoles sans livres, hôpitaux sans médecins, appétits capitalistes privés de racines indigènes pour les nourrir : rien de cela n'est spécifique à l'Ouganda. La culture africaine prend sa revanche, minant les structures superficielles érigées par le colonialisme et les élites qui héritèrent de lui. La sombre chronique des années 1962-1986 s'achève en sourdine, sur le succès de la guérilla du président Museveni.

G. M.

PROJET DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE MARADI. Le développement rural de la région au village. – Sous la direction de C. Raynault

★ Groupe de recherche interdisciplinaire pour le développement, Bordeaux, 1988, 174 pages.

Mettre à la disposition des partenaires du développement, mais aussi des chercheurs en sciences sociales, un modèle d'analyse méthodique et une problématique de présentation : telle est la vocation de cette synthèse collective de travaux menés depuis près de dix ans dans la région de Maradi, au Niger. Cette réflexion s'appuie sur des recherches en écologie, géographie, ethnologie, socio-économie, et adopte une démarche en trois étapes : approche interdisciplinaire (milieux naturels, sociaux et techniques) ; analyse historique retraçant une évolution ; échelles croissantes d'observation (de la région à la parcelle).

La région permet de repérer les potentialités agricoles et pastorales, leur évolution dans le temps et le poids des facteurs dits « naturels » et « humains ». L'échelle villageoise, bien que décisive, n'est qu'un cadre pour saisir l'*« écart croissant entre les exploitations »* en matière de foncier, d'élevage, de revenus monétaires, etc. Grâce à cette prise en considération de la hiérarchie des facteurs, et de leur combinaison, il est possible de mieux saisir les dynamiques du développement.

J. C.

1934 EN URSS

L'engrenage de la dictature

LES ENFANTS DE L'ARBAT, d'Anatoli Rybakov, Albin Michel, Paris, 1988, 584 pages, 130 F.

« *NOUS entrons dans la nuit.* » Ainsi s'achèvent *les Enfants de l'Arbat*, sur la nouvelle de l'assassinat, le 1er décembre 1934, *« par les ennemis de la classe ouvrière »*, de Kirov, dirigeant du PC à Leningrad et membre du bureau politique. Chronique de l'année 1934 où s'entrecroisent les destins de personnages obscurs ou historiques, le roman de Rybakov (1) est une œuvre-phare de la « perestroïka », bouleversante et controversée : commencé en 1966, publié seulement en 1987, il a été diffusé en URSS à plus de 1,5 million d'exemplaires, et 24 théâtres l'ont adapté.

L'opposition de deux personnages domine l'intrigue. Sacha Pankratov, un jeune komsomol, fidèle au régime mais qui, pour une broutille, est accusé d'avoir enfreint la discipline du parti. Refusant de dénoncer des innocents, il est condamné à trois ans de relégation en Sibérie orientale et découvre alors l'insondable malheur du monde de l'exil. A l'autre bout de l'échelle, Joseph Staline, dont l'auteur dit : *« Je peux parler comme lui. Je sais comment il s'exprime, sa tournure de phrase... Je l'ai longtemps étudié et je me suis mis dans sa peau. »*

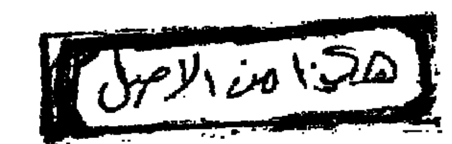
Cette année-là, en Union soviétique, l'histoire hésite. Le dix-septième congrès du parti, le « congrès des vainqueurs », a confirmé la ligne de la collectivisation et de l'industrialisation, mais entériné, aussi, une certaine « pause » : d'anciens opposants sont réintégrés, un plus grand réalisme économique se fait jour, la valse des cadres s'arrête... Seul un homme, Staline, regrette, en silence, ce coup d'arrêt : *« L'appareil, il faut le conserver, le consolider, mais aussi tuer en lui toute velléité d'indépendance, changer sans cesse les hommes... Un appareil qui change sans cesse ne possède pas de force politique propre... C'est cet appareil, en tant qu'instrument de pouvoir, qui inspirera la peur au peuple. Mais le même appareil doit trembler devant ce chef. »*

Si Staline va finalement triompher – et avec lui la terreur sans frein qui suivra l'assassinat de Kirov (2), – ce n'est pas seulement en raison de son réel machiavélisme, sous-estimé par ses proches comme par ses adversaires. A l'occasion des batailles internes du parti et de la collectivisation de 1928-1929, une mécanique perverse du pouvoir s'était déjà mise en place. Un policier en expose ainsi la règle à Pankratov : *« Nous n'avons qu'un seul moyen, il est dur, mais il n'y en pas d'autre : c'est la peur. La peur concrétisée par le terme « saboteur ». Tu as cassé le tracteur, donc tu es un saboteur, t'es bon pour dix ans ! »* Cela pour les masses. Mais pour les membres du parti, elle s'appuie sur l'assimilation des divergences politiques – réelles ou fantasmatiques – à des délits, sur l'obéissance, le culte du chef.

EN rappelant les enjeux de cette année incertaine, Rybakov ne contribue pas seulement à enterrer le stalinisme, *« cette plaie profonde de l'histoire »*. Il suggère aussi que l'engrenage menant à la dictature pouvait être brisé. Mais l'issue, hier comme aujourd'hui, dépend de l'action des hommes.

ALAIN GRESH.

(1) En librairie le 9 septembre.
(2) La suite du roman, intitulée *1935 et après*, paraîtra en URSS cet automne.



du mois

LE POTENTIEL DE DÉFENSE SOVIÉTIQUE

Quand l'expert corrige la version du Pentagone

TOM Gervasi se distingue parmi les experts américains des problèmes de défense. Il a écrit, outre de nombreux articles, Arsenal of Democracy *(« l'Arsenal des démocraties » en trois volumes) et* The Myth of Soviet military supremacy *(« le Mythe de la suprématie militaire soviétique »), parus en 1976 et 1986 et devenus des best-sellers bien au-delà des pays anglophones. Il a déjà contraint les états-majors à modifier leurs dires, et s'attaque une fois de plus à la façon dont les armées américaines (elles ne sont pas les seules) présentent les forces comparées de l'Est et de l'Ouest.*

Le Pentagone publie ainsi chaque année, depuis 1981, sous le titre : Soviet military power, *un opuscule à l'usage du public, préfacé par le ministre de la défense, qui exalte complaisamment la puissance armée soviétique. Le dernier livre de Tom Gervasi (1) reproduit intégralement, sous le même titre, la version d'avril 1987 du guide du Pentagone. Mais il l'annote, la corrige, et rétablit sans ménagements une vérité quelque peu malmenée, page par page et ligne par ligne, avec une franchise et même parfois une brutalité qui seraient impensables en France.*

L'auteur indique, dans sa préface, les sources incontestables sur lesquelles s'appuient ses rectifications : les documents officiels des États-Unis, tels que les rapports annuels de la CIA au Congrès, ceux du Comité des chefs d'état-major sur l'état des armées, ou les témoignages des chefs de service et des officiels du département de la défense devant la commission de défense nationale du Congrès ; la documentation gouvernementale des autres nations de l'OTAN, en particulier du Canada et de la RFA ; enfin les travaux et publications d'organismes privés, Institut d'études stratégiques de Londres, Centre d'information de défense de Washington, associations de scientifiques américains, Institut international de recherches sur la paix de Stockholm, ainsi que les nombreux annuaires qui circulent dans le monde anglo-saxon.

Ce dernier ouvrage, publié en 1987 aux Etats-Unis et en 1988 au Royaume-Uni, témoigne de la santé enviable de l'esprit démocratique régnant de l'autre côté de la Manche ou de l'Atlantique : les données de défense n'y sont pas couvertes par le secret cher à nos institutions ; on peut y contester publiquement les assertions des militaires sans être accusé pour autant de menées antinationales ou de pacifisme coupable. Admirons surtout qu'assez de citoyens ordinaires y aient gardé assez de sens civique pour consacrer du temps et de l'argent à s'informer, et muer des ouvrages critiques en succès de librairie.

ANTOINE SANGUINETTI.

(1) Tom Gervasi, *Soviet military power*, Sidgwick and Jackson, Londres, 1988, 159 pages, 13,95 livres.

TIERS-MONDE

SOVIET ECONOMIC ASSISTANCE TO THE LESS DEVELOPED COUNTRIES – A STATISTICAL ANALYSIS. – Quintin V.S. Bach

★ Clarendon Press, Oxford, 1987, 177 p.

Les estimations de l'aide soviétique aux pays en voie de développement sont toujours controversées, et très difficiles à établir. Avec une minutie de chartiste, l'auteur, longtemps fonctionnaire du Foreign Office, a recensé un ensemble de sources statistiques (principalement les données soviétiques sur le commerce et la coopération), documentaires (les textes des traités et accords de coopération), informatives (les milliers de références publiées dans les journaux spécialisés sur l'exécution des contrats de coopération) pour construire une série de tableaux homogènes récapitulant, par pays bénéficiaire, l'aide reçue entre 1955 et 1983. Un travail de première main, dont l'auteur laisse modestement l'interprétation aux utilisateurs.

MARIE LAVIGNE.

LES TIERS-NATIONS EN MAL D'INDUSTRIE. – Sous la direction de Jacques De Bandt et Philippe Hugon

★ Editions Cernea/Economica, Paris, 1988, 329 pages, 95 F.

Fruit d'une recherche collective, cet ouvrage dense et complexe propose sur les grands problèmes du développement un éclairage différent. Dans le contexte de la crise et des restructurations industrielles qui l'ont suivie, les relations Nord-Sud illustrent aujourd'hui les mutations d'ordre international. Les limites des politiques publiques, des ajustements structurels face au poids de l'endettement et des modèles de développement importés de l'extérieur font ici l'objet d'une analyse critique très organisée. Quatre grands domaines sont étudiés en particulier : les nouvelles technologies, le textile, la construction et l'agro-alimentaire, où sont mis en scène à la fois les pays industrialisés et les « tiers-nations ». Cinq études de cas font ensuite apparaître l'extrême diversité des Etats du Sud et la particularité des rapports qui lient société civile et pouvoirs publics. Une intéressante approche du problème de la compétitivité industrielle du tiers-monde.

CAROLE DANY.

DES RACINES POUR VIVRE. SUD-NORD : IDENTITÉS CULTURELLES ET DÉVELOPPEMENT. – Thierry Verhelst

★ Duculot, Gembloux (Belgique), 1987, 210 pages, 75 F.

« L'occidentalisation du monde n'est irrésistible qu'en apparence. » La preuve en est l'échec du développement tel qu'il a été généralement conçu et mis en œuvre. S'il y a sous-développement, c'est parce qu'il y a eu destructuration économique, politique et surtout culturelle. Ce livre est d'abord un procès de l'ethnocentrisme, un éloge de la différence. Rien de durablement efficace ne pourra se développer en dehors et, à plus forte raison, contre les valeurs qui constituent l'identité même des peuples, leurs « racines ». Les Etats et même les ONG sont plus souvent qu'ils ne croient imbus d'occidentalocentrisme. Il reste qu'une culture ne peut éluder la définition de son rapport aux autres. Se trouvera-t-il jamais, par exemple, une ONG du Nord pour soutenir un dispensaire qui se proposerait, en Afrique, de rendre plus hygiéniques les conditions concrètes de l'infibulation des petites filles ?

Que les cultures dominantes en rabattent au chapitre de leur prétention à l'universalité est indispensable. Mais comment garantir qu'entre le respect et le repli sur soi la porte de la communication et de la coopération reste toujours ouverte ? La déclaration universelle des droits de l'homme n'a-t-elle jamais été qu'une généralisation au service des puissants ?

CHARLES CONDAMINES.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

MÉMENTO DÉFENSE-DÉSARMEMENT 1988

★ Groupe de recherche et d'information sur la paix, Bruxelles, 1988, 284 pages, 595 francs belges.

« Contribuer à améliorer la compréhension de la dynamique et de la course aux armements tout en aidant à déterminer les réelles nécessités de la défense », tel est le double objectif que se fixent les auteurs de cet utile manuel. Fruit d'un long travail en équipe, l'ouvrage se divise en cinq parties : négociations et relations Est-Ouest ; armements et rapport des forces Est-Ouest ; défense et sécurité en Europe ; l'économie des armements ; dans le monde (Amérique centrale, politique française dans le Pacifique sud, conflit entre l'Irak et l'Iran). De nombreux tableaux, un glossaire et une liste des abréviations et des sigles complètent ce travail.

A. G.

POLITICAL VIOLENCE IN THE WORLD 1967-1987.

★ Centre de recherches et de documentation libanais, Naccache, 1988, 654 pages et 352 pages, 70 dollars les deux volumes.

L'attaque du bateau *City of Poros* en Grèce a souligné l'actualité de la violence politique dans le monde. Cette véritable encyclopédie nous permet de suivre son évolution dans ses différentes formes – en premier lieu le terrorisme – depuis vingt ans. La première partie comprend une chronologie détaillée des faits relevant de la violence politique ; la deuxième, une bibliographie très étoffée ; enfin, l'ouvrage met à notre disposition de nombreux documents : conventions sur la piraterie aérienne, sur le terrorisme ; déclarations de divers groupes politiques... Un index détaillé permet d'accéder facilement aux informations concernant un pays, une organisation ou un personnage donné.

A. G.

EUROPEAN SPACE DIRECTORY 1988.

★ Sevig Press, Paris, 1988, 527 pages, 725 F.

La troisième édition d'un ouvrage de référence indispensable à tous les professionnels de l'espace : programmes, budgets, projets et infrastructures de l'Europe spatiale ; annuaire des sociétés du domaine aérospatial ; liste des publications spécialisées ; glossaire, *Who's Who* de l'espace, etc. En complément, deux inventaires mondiaux particulièrement utiles : celui des satellites de télécommunication et de télévision directe et celui des satellites météorologiques et de télédétection.

B. C.

La fin du Canada ?

Par YVES FLORENNE

LE titre original du livre, *Lament for a Nation*, a plus de force que sa traduction (1). Encore, pour celle-ci, a-t-il fallu un long sous-titre – *Lamentation sur l'échec du nationalisme canadien* – pour l'éclairer, non sans le trahir quelque peu. En français, « lamentation » s'associe trop à jérémiades ; et le dérivé « nationalisme » comporte une dérive agressive. « Lamento sur une nation » correspondrait mieux à cette déploration déjà funèbre, d'une déchirante sérénité devant ce que l'auteur, George Grant, tient pour un destin fatal en train de s'accomplir. Mais qui n'est devenu tel que par la démission, la trahison, ou la conversion empressée, selon qu'on voudra, d'une classe dirigeante détentrice, avec la puissance financière, d'une information bien entendu dirigée. C'est la race universelle des hommes vraiment « modernes », implicitement apatrides ou, si l'on préfère, multinationaux comme leurs entreprises, maîtres du présent et de l'avenir, dont la religion est le capitalisme « libéral » : ce *« mode d'être et de vie, fondé sur le principe que l'activité humaine la plus importante consiste à faire des profits »*. L'habileté de ces « libéraux » fut d'avoir annexé un mot qui, au dix-neuvième siècle, avait signifié tout le contraire d'une exploitation économique et mercantile, mais qui gardait pour les exploités sa musique de liberté.

LE modernisme progressiste ainsi entendu ne laissait évidemment aucune place à des valeurs aussi démodées et peu monnayables que l'existence, l'indépendance, la souveraineté nationale et la mémoire d'un peuple. Pour le Canada, l'ambition politique de ce *« libéralisme de classe »* est tout simplement d'ajouter la feuille étoilée de l'érable, symbole encore national, au drapeau des Etat-Unis ; lesquels estiment décent et prudent de faire patienter encore un peu ce désir ardent. Si George Grant s'attache dans son livre à Diefenbaker, c'est que cet homme courageux, convaincu, incorruptible, mais malheureusement sans génie, incarna de telles valeurs pendant les cinq années (1958-1963) qu'il gouverna son pays. L'opposition « libérale » le harcela, puis l'insulta. Il ne céda jamais face aux Etat-Unis. A la fin, son ministre des affaires étrangères déclara en pleine Chambre, par une forme de prétérition trop claire, qu'il ne croyait pas que les Etat-Unis pourraient en venir à *« une politique de force envers leurs alliés »*. Moins téméraire, Diefenbaker ne laissa pas moins entendre, dans ce qui serait son dernier grand discours, que, *« s'il y avait une chose qu'il ne tolérerait pas, c'était que le gouvernement américain définît la politique de défense du Canada »*. Peu après, il était renversé. L'auteur avait vite désespéré des Canadiens de même origine que lui. Il écrit que *« la clef de voûte de la nation canadienne, c'est le fait français »*. Pourtant, il n'a pas osé douter que même le Québec, en dépit de sa résistance, de ce cramponnement au sol d'une race paysanne, ne soit emporté par *« cette mer immense de l'américanisme saxonisant »*. Ce mot-là est de l'écrivain canadien Bourassa, qui avait foi dans un Canada dressant un barrage devant cette submersion, par la force de ses racines et de sa langue. Mais c'est en 1918 qu'il écrivait.

Or la thèse de George Grant, ou plutôt sa conviction, c'est qu'au-delà de la trahison d'une classe d'hommes, comme de la résistance des autres, le cas du Canada n'est que l'exemple, pour lui le plus cruel, du mouvement irrésistible enclenché il n'y a guère qu'un demi-siècle, entraînant le monde vers *« la culture homogénéisée de l'empire américain »*. Aussi son *« désespoir »* est-il à la mesure de sa *« certitude absolue »*. Une certitude qui ne comporte pas moins un rappel auquel resteront sourds les hommes d'à présent, fascinés par la technologie : sur la profonde et vieille erreur de croire que tout ce qui survient est bon par le seul fait de survenir. George Grant, homme de foi et philosophe, refuse quant à lui d'identifier la nécessité au bien. Une identification qui peut même paraître dérisoire, et trouve pourtant créance dans un temps de progrès technologiques inouïs. Ainsi, selon lui, la fin du Canada serait inscrite dans la nature même des temps modernes. Il n'en reprend que plus vivement à son compte la parole prononcée il y a quatre siècles par le théologien anglican Hooker : *« La postérité saura que nous n'avons par permis, dans un silence indifférent, que les choses s'éteignent comme dans un rêve. »*

Dans sa préface, le professeur Jacques-Yves Morin tempère cette réflexion *« impitoyable »*. Pas plus que l'auteur, il ne doute que le Canada anglais ne soit en passe de disparaître, tant il s'est identifié aux Etat-Unis. Mais George Grant aurait trop négligé les chances du Québec de *maintenir une identité liée à sa langue. Sur cette « coriace réalité »* – le mot est de R. Lesage, – on peut encore se casser les dents.

PUBLIÉ très tardivement en français, au moment où le Canada se lie plus étroitement par un accord de libre échange avec les Etats-Unis, le lamento de Grant a près d'un quart de siècle. Il put alors paraître prophétique. Il demeure du moins une pathétique mise en garde. Pourtant, n'est-il pas devenu surtout conjuratoire ? Ne l'était-il pas déjà au fond de la pensée de Grant avec celle, inavouée, d'un espoir ?

Quant à l'instauration d'un gouvernement universel, bref d'un empire – mais lequel ? – aboutissant à l'utopie néo-rousseauiste d'un Etat mondial, unique, homogène dans ses institutions, sa culture, sans doute sa langue, ignorant toute contrainte, né de l'appel unanime s'épanouissant dans le consentement éternel de milliards d'hommes merveilleusement accordés, elle peut apparaître déjà fort ébranlée. L'éditeur propose le livre comme sujet de réflexion, certes utile, aux Québecois et même aux Français. C'est là une méditation qui sied au moins autant, dans leur fragilité historique, aux empires. Les nations dignes de ce nom ont la vie dure. Au point que, assassinées, elles ressuscitent. Les empires jamais.

(1) George Grant, *Est-ce la fin du Canada ? Hurtubise-Cahiers du Québec, 7360, boulevard Newmann, Ville de La Salle, Québec, 1987.*

ÉCONOMIE

RESTRUCTURING THE WORLD ECONOMY. – Joyce Kolko

★ Pantheon Books, New-York, 1988, 390 pages, 14,95 dollars.

L'économiste américaine Joyce Kolko étudie, avec un rare don de la synthèse, cette période de *« restructuration »*, aussi appelée *« crise »*, qui court du milieu de la précédente décennie à nos jours. Trois grandes sections, après un rappel historique : le capital, l'Etat, le travail – une grille d'analyse qui ne semble pas épuisée.

Les contradictions au sein du système capitaliste, le tiers-monde endetté (et la stratégie du FMI, *« totalement incompatible avec le développement économique »*), les impasses « socialistes » – tous ces facteurs s'interpénètrent au sein d'une gigantesque « restructuration ». Désormais, le mode de production capitaliste est quasiment universel. La seule logique qui prévaut est celle du profit, guide unique et totalement dépourvu de souci éthique.

L'auteur estime *« inexorable »* l'apparition de *« plus grandes calamités »* si les luttes politiques ne sont pas intensifiées pour modifier le cours des choses. Quel éditeur français publiera cet excellent ouvrage ?

JACQUES DECORNOY.

WESTERN ECONOMIC STATECRAFT IN EAST-WEST RELATIONS. EMBARGOES, SANCTIONS, LINKAGE, ECONOMIC WARFARE AND DETENTE. – Philip Hanson

★ Chatham House Papers, n° 40, The Royal Institute of International Affairs, Routledge and Kegan Paul, Londres, 1988, 84 pages.

Le terme *statecraft* est très difficile à rendre – on pourrait le traduire par « savoir-faire d'Etat » – et, accolé à l'adjectif *economic*, il a été utilisé par David Baldwin en 1985 pour caractériser tous les moyens économiques par lesquels les acteurs de la politique étrangère cherchent à influencer d'autres acteurs de la politique internationale. L'auteur utilise la grille de Baldwin pour analyser les interdépendances Est-Ouest, les notions de sanctions (une main de fer), de *linkage* (le gant de velours), de *leverage* (la main dans le gant), de guerre économique. Il n'hésite pas à dire que le mécanisme de l'embargo a effectivement été utilisé pour sanctionner l'URSS après l'affaire de l'Afghanistan – même si *« conceptuellement »* ce ne pouvait être son *ojbectif*.

La conclusion propose plus de rationalité dans la conduite des hommes politiques à l'égard de l'Est : un espoir peut-être réaliste puisqu'il serait difficile de (re)partir de plus bas après la confusion de ces dernières années.

M. L.

LES INDUSTRIES D'ARMEMENT. – André Collet

★ PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1988, 128 pages, 25 F.

Ecrit par un contrôleur général des armées (CR), ce « Que sais-je ? » consacré à l'industrie française d'armement est d'une lecture sans surprise. Il reprend, sous une forme synthétique et d'une lecture aisée, les principaux aspects de la question tels qu'on les voient dans les bureaux officiels. L'histoire, les structures, la coopération internationale, le rôle de l'Etat, autant de thèmes tour à tour abordés. Plus polémique, le chapitre consacré aux « perspectives d'évolution » : là, l'auteur ne se contente plus d'un état des lieux. Il plaide notamment pour un changement de statut des arsenaux, souhaite une augmentation des crédits de la recherche militaire et une déréglementation des exportations d'armes. Le tout dans le cadre d'une intégration des industries européennes d'armement. En somme, un livre très politique.

JEAN-DOMINIQUE MERCHET.

TRAVAIL

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU MOUVEMENT OUVRIER FRANÇAIS. – Réalisé sous la direction de Jean Maitron et Claude Pennetier.

★ Éditions ouvrières, Paris, 1988, tome 31, (Gue à Huc), 414 pages, 280 F.

La disparition de l'historien Jean Maitron en novembre 1987 n'empêche pas la poursuite de ce qui fut l'œuvre fondamentale de sa vie. *Le « Maitron » retracera dans ses 42 volumes* (11 encore à paraître dans les trois prochaines années) la biographie de 100 000 militants du mouvement ouvrier et social, de la Révolution française à la seconde guerre mondiale. 16 premiers volumes ont déjà couvert en trois séries les années 1789-1914 et présenté 40 000 biographies. La quatrième série en cours, la plus vaste (26 volumes), retracera la vie de *60 000 militants. On y trouve Babeuf*, Blanqui, Jaurès, Cachin... Mais aussi le portrait « des obscurs et des sans-grade », sans qui rien n'aurait été possible. Des figures de premier plan côtoient l'humble délégué à un congrès, le secrétaire de cellule ou de section, le responsable syndical de base. Les femmes ne sont pas oubliées. Il s'agit d'un dictionnaire français et non parisien, ce qui, dans un pays aussi centralisé que la France, mérite d'être souligné. Une autre qualité du *Dictionnaire* est qu'il a su appréhender la diversité du mouvement ouvrier français sans privilégier tel ou tel courant. Il s'agit donc d'une véritable encyclopédie indispensable à l'histoire de France de 1789 à 1940.

MICHEL DREYFUS.

CULTURE

CRITIQUE DE LA COMMUNICATION. – Lucien Sfez

★ Le Seuil, Paris, 1988, 340 pages, 169 F.

La communication apparaît, selon Lucien Sfez, comme une nouvelle théologie des temps modernes, s'épanouissant dans le creux laissé par la défaillance des grandes valeurs fondatrices et des grands principes d'unification (Dieu, l'histoire, les religions...). *« Concept magique, mode envahissante, nouvelle science et liturgie du siècle à venir »*, elle aspire à sauver nos sociétés malades. Elle voudrait corriger la confusion des valeurs, la dépossession et les fragmentations imposées par la technologie. Dans un monde où règnent les experts et les spécialistes, et où tant de domaines demeurent cloisonnés, la communication – nous dit l'auteur – prétend établir des passerelles pour relier des univers trop distants.

De cette entreprise désespérée et vaine, Lucien Sfez fait, dans ce livre passionnant, une critique radicale. Il montre, avec intelligence et clarté, comment la communication a atteint aujourd'hui le stade du *« tautisme »* : *« Dans un univers où tout communique (...) la communication meurt par excès de communication et s'achève en une interminable agonie de spirales. »*

I. R.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

LES LEÇONS DE LA GUERRE DU GOLFE

Demain le gaz ?

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

TOUT conflit est spécifique et c'est pourquoi il est difficile, presque toujours, d'en tirer des leçons qui s'imposeraient à coup sûr. Mais celui qui pendant huit ans vient d'opposer l'Irak à l'Iran a été si long et si violent, a mis aux prises de si formidables quantités d'armements divers, qu'il constitue, sans nul doute, l'expérience la plus riche pour ceux qui, militaires ou civils, contribuent à la réflexion stratégique.

Trois leçons, au moins, s'en dégagent. L'une porte sur la crise du couple char-avion qui, pendant toute une période de l'histoire des conflits, régna sur les champs de bataille depuis que sa suprématie apparut en Pologne en 1939. La seconde tient à la confrontation entre puissance aérienne et missiles à longue et moyenne portée, en particulier sol-sol : les premières années de la guerre ont montré qu'un certain équilibre à cet égard pouvait arrêter l'extension de la « guerre des villes » entreprise d'abord par le commandement irakien ; mais on a vu, au printemps dernier, quand celui-ci se fut assuré la suprématie sur ces deux plans à la fois, qu'il pouvait reprendre sa tentative de destruction systématique des agglomérations ennemies. Enfin, la troisième, et plus importante, concerne évidemment l'emploi des gaz : peut-être, en effet, annonce-t-il un tournant dans l'histoire de ces guerres qu'on appelle « limitées » et comporte-t-il, en tout cas, un risque de déstabilisation politique et stratégique dont on ne peut encore mesurer les effets.

Ypres, 1915

ON sait que le premier usage auquel on songea, pour les gaz de combat, était d'ordre tactique. Le haut commandement allemand, qui en mit à l'étude la fabrication et l'emploi dès la fin de 1914, en attendait qu'ils facilitent la « percée » sur les fronts continus qu'il cherchait à rompre. C'est le but qu'il voulut toujours atteindre durant la première guerre mondiale, bien qu'il ait mal compris les conditions qui auraient donné toute son efficacité au premier emploi des gaz le 22 avril 1915, dans le secteur d'Ypres. Mais la suite démontra à quelles limites on se heurtait. Les nappes de gaz gênaient les assaillants eux-mêmes et ralentissaient leurs mouvements, l'adversaire se prémunissait de mieux en mieux contre les effets des gaz et, naturellement, s'en servait à son tour, de sorte qu'un certain équilibre s'établissant peu à peu on ne pouvait en attendre aucun effet décisif.

Par la suite, c'est un autre mode d'emploi qu'on envisagea pour les gaz de combat : d'ordre stratégique, cette fois. On songeait au bombardement massif des villes en complétant les destructions opérées par les explosifs traditionnels par celles que les gaz provoqueraient dans la population. Et, pour parer à ce risque, les futurs belligérants prirent les précautions qui s'imposaient en distribuant des masques à gaz aux habitants des grandes villes. Précautions inutiles apparemment puisque d'aucun côté les gaz ne furent utilisés durant la deuxième guerre mondiale, la crainte des représailles et les doutes sur l'efficacité de leur emploi ayant dissuadé d'y recourir. En revanche, les Etats-Unis, certains de ne s'attirer aucune riposte de même nature, utilisèrent des gaz au Vietnam, mais avec des objectifs limités : défoliation des forêts, destruction des récoltes ou neutralisations locales.

La guerre entre l'Irak et l'Iran allait être un nouveau chapitre dans l'histoire de l'emploi des gaz. Comme entre 1915 et 1918, ils furent utilisés d'abord par l'armée irakienne dans un but tactique et, si l'on peut dire, classique : il s'agissait non d'opérer une « percée », mais de colmater une brèche en concentrant les tirs contre des forces ennemies assez denses pour que l'efficacité des gaz soit la plus grande possible. Ils devinrent ainsi l'un des instruments privilégiés du commandement irakien face à la série des grandes contre-offensives iraniennes des années 1983-1987... De toute évidence, il avait repris à son compte le type d'emploi que l'on avait connu durant la pemière guerre mondiale et il hésitait d'autant moins à y recourir que l'adversaire paraissait incapable de riposter avec les mêmes armes... Tout au plus a-t-on signalé, durant l'offensive « Kerbalah IV », que l'armée iranienne aurait employé quelques obus à ypérite ; mais les tirs irakiens auraient été si intensifs qu'aucun équilibre n'aurait pu s'établir ; et lors de « Kerbalah V » un camion irakien chargé d'obus chimiques aurait alors dégagé une forte nappe de gaz. Bagdad, de son côté, fait le silence sur cet épisode.

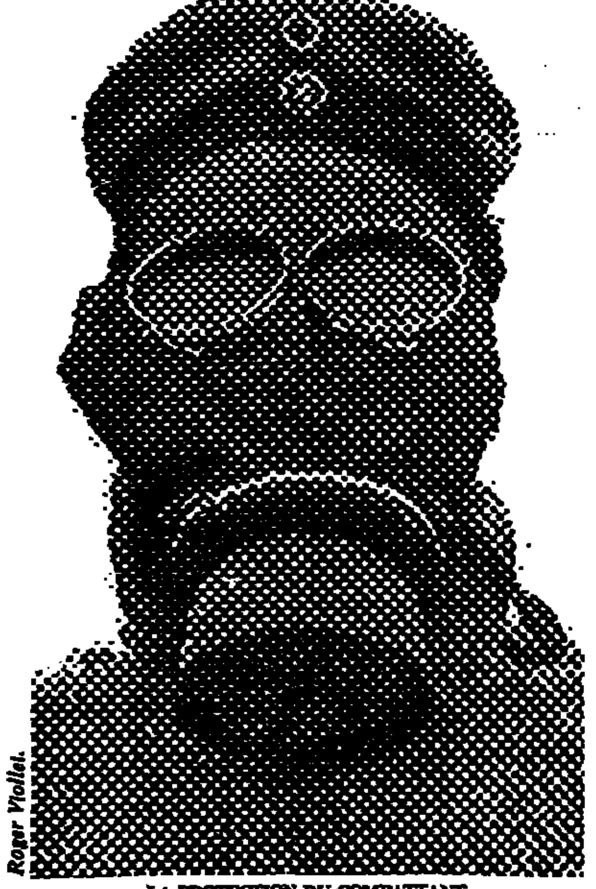
Mais le commandement irakien devait, cette année, se décider à recourir à un emploi d'ordre stratégique de ces armes chimiques. L'occasion en fut d'abord le bombardement de la ville kurde de Haladja, située en Irak, mais que l'armée iranienne venait d'atteindre, donnant la main à la rébellion kurde. Ce fut, à notre connaissance, la première fois dans l'histoire qu'une ville entière fut ainsi bombardée aux gaz, avec des résultats extraordinairement meurtriers pour la population. Mais ce ne fut pas la dernière fois.

L'arme décisive des Irakiens

BIEN que le gouvernement iranien ait tenté d'ameuter l'opinion publique internationale contre l'emploi des gaz par l'Irak, et que les témoignages se multipliaient sur les pertes humaines qui en résultaient, le commandement irakien, certain, non sans raison, de détenir là l'un des instruments principaux de sa supériorité, n'hésita pas à récidiver : il fit bombarder plusieurs villages du secteur d'Ahwaz. Il apparut alors que les gaz utilisés étaient plus efficaces que ceux dont l'armée irakienne s'était servie auparavant et que les Iraniens avaient très peu de moyens de s'en défendre : il ne fait aucun doute que ce fut l'une des raisons principales qui déterminèrent les dirigeants iraniens à accepter un cessez-le-feu dès lors qu'ils se trouvaient devant un danger aussi redoutable et contre lequel ils ne pouvaient apparemment se prémunir.

De fait, l'armée irakienne avait utilisé d'abord des gaz analogues à ceux de la première guerre mondiale : le phosgène, le gaz moutarde – ou ypérite – mis au point par les ingénieurs allemands. Elle avait eu recours aussi aux gaz fabriqués à partir de 1936 et 1937 en Allemagne : le tabun et le sarin et sans doute aussi le soman, découvert en 1944. Mais par la suite, et en particulier pour le bombardement de Haladja et des villages frontaliers d'Iran, elle employa du gaz à l'acide cyanurique. Celui-ci, à la différence des précédents, est mortel en moins d'une minute de sorte que la proportion des morts, parmi la population atteinte, serait, suivant les observateurs qui se sont rendus sur place, de 97 %.

Les raisons qui avaient empêché l'emploi des gaz durant la seconde guerre mondiale n'ont donc pas joué pour le conflit entre l'Irak et l'Iran. Si l'on s'était abstenu de s'en servir entre *1939 et 1945*, c'était d'abord parce que les explosifs classiques paraissaient plus efficaces et plus sûrs pour des bombardements aériens ; que les moyens défensifs sur le champ de bataille risquaient d'annuler l'effet qu'on aurait attendu des armes chimiques et que la certitude d'une riposte conduisait en pratique à une paralysie mutuelle. C'est aussi que les gaz de combat trouvent leur pleine efficacité contre de fortes concentrations de troupes ennemies occupant avec densité une surface limitée : tel pouvait être le cas au temps de la guerre des tranchées mais, dans la guerre de mouvement que l'on connut à partir de 1939, il eût été très difficile de déterminer les secteurs où les gaz auraient eu leur plus grande utilité, et leur emploi désordonné eût été aussi défavorable à l'assaillant qu'à l'attaqué. Mais ces arguments ne valaient pas pour la guerre du Golfe : la prépondérance des systèmes défensifs, la concentration massive des troupes se préparant à l'offensive rendaient au contraire leur efficacité à l'emploi des gaz et, par-dessus tout, l'Irak s'était assuré à cet égard de la supériorité et même d'un quasi-monopole.



Roger Viollet.

LA PROTECTION DU COMBATTANT DURANT LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
Cette fois, des villes entières ont été bombardées

Mortelle indifférence

AUJOURD'HUI, on peut s'interroger sur l'avenir qui s'ouvre à la guerre des gaz. Contrairement à ce que l'on a souvent écrit récemment, on ne saurait, en effet, se tranquilliser qu'à l'image des armes nucléaires les gaz de combat seraient, pour un grand nombre d'Etats, des armes de dissuasion. Ce qui caractérise, en effet, la dissuasion nucléaire, c'est la certitude que des destructions inacceptables soient opérées sans que rien ne puisse y faire obstacle. Ainsi un éventuel agresseur est-il détourné de s'en prendre à une puissance nucléaire ; ainsi les détenteurs d'armes nucléaires stratégiques sont-ils détournés de s'en prendre directement les uns aux autres.

Mais il n'en va nullement de même, aujourd'hui, avec les armes chimiques. D'abord en raison de leur faible coût et de leur facilité de fabrication : un grand nombre de pays peuvent en disposer, mais en quantité variable et à des échéances impossibles à prévoir. Il en résulte que les uns en disposeront et d'autres pas ; que les uns en auront en quantité limitée, d'autre en quantité massive. De surcroît, il existe des possibilités de défense contre certains des gaz utilisés jusqu'ici – essentiellement ceux employés durant la première guerre mondiale et, dans une certaine mesure, les neurotoxiques – et, s'agissant d'éventuels bombardements aux gaz à plus ou moins grande distance, il y faut une puissance aérienne contre laquelle on peut lutter. Bref, il peut exister partout et à tout moment des déséquilibres qui rendent l'emploi des gaz concevable et probablement efficace pour ceux qui seraient en mesure de s'en servir contre d'autres qui seraient à cet égard en position d'infériorité. C'est là la plus évidente condition d'emploi des gaz, mais c'est par là aussi que leur utilisation dans un conflit, ou peut-être seulement en cas de menace de conflit, peut avoir de redoutables effets de déstabilisation politique et stratégique.

Telle est la principale conclusion qu'il faut tirer de la guerre entre l'Irak et l'Iran, tel est l'héritage principal qu'elle nous laisse. Ainsi peut-on mesurer l'importance que revêt désormais l'effort à entreprendre pour proscrire les armes chimiques et leur emploi. Quand elles firent leur apparition dans l'histoire des conflits, le 22 avril 1915, une extraordinaire émotion s'empara de l'opinion mondiale. L'inventeur du gaz qui venait d'être expérimenté, le chimiste allemand Fritz Haber, qui en était un partisan passionné, fut chargé de renouveler l'expérience sur le front russe, le 31 mai suivant : le jour de son départ pour le front, sa femme, Clara Haber, qui avait désespérément tenté de l'en dissuader, se suicida.

L'ironie du destin de Fritz Haber voulut qu'il fut plus tard chassé de l'Université. Mais le moins qu'on puisse dire est que la réprobation et l'indignation qui se manifestèrent il y a trois quarts de siècle ne se sont pas retrouvées ces dernières années ni surtout ce printemps quand, pour la première fois, une ville entière fut gazée. Aussi peut-on douter qu'il y ait dans la communauté internationale une assez forte réaction pour empêcher la diffusion des armes chimiques, leur éventuel emploi et, en tout cas, le péril qui en résulte pour la stabilité du monde et le maintien de la paix.

Dans ce numéro :

Le Monde diplomatique du mois d'août 1988 a été tiré à 161 000 exemplaires.

